

S.R.C.V.

**Statistiques sur les Ressources et
les Conditions de Vie**

QUESTIONNAIRE

Collecte 2005

TABLE DES MATIÈRES

ARCHITECTURE DU QUESTIONNAIRE	4
Préalable.....	8
TRONC COMMUN MÉNAGE TRANSVERSAL	9
PARTIE 1 : FA (FICHE ADRESSE)	10
BLOC X - REPÉRAGE DU LOGEMENT.....	10
BLOC Y - APPROCHE DU MÉNAGE.....	12
PARTIE 2 : THL (TABLEAU DES HABITANTS DU LOGEMENT)	15
BLOC A - LISTE ET ÉTAT-CIVIL DES HABITANTS DU LOGEMENT.....	15
BLOC B - SITUATION FAMILIALE.....	18
BLOC C - CONTOUR DES MÉNAGES.....	20
BLOC D - AUTRES LOGEMENTS.....	24
BLOC E - SITUATION PRINCIPALE VIS-À-VIS DU TRAVAIL ET GROUPE DE RÉFÉRENCE.....	27
PARTIE 3 : DUV (DESCRIPTION DU MÉNAGE - UNITÉ DE VIE)	28
TRONC COMMUN MÉNAGE LONGITUDINAL	29
PARTIE 1 : FA (FICHE ADRESSE)	30
BLOC X - REPÉRAGE DU LOGEMENT.....	30
BLOC Y - APPROCHE DU MÉNAGE.....	34
PARTIE 2 : THL (TABLEAU DES HABITANTS DU LOGEMENT)	37
BLOC A - LISTE ET ÉTAT CIVIL DES HABITANTS DU LOGEMENT.....	37
BLOC Aa - LES HABITANTS À L'ENQUÊTE PRÉCÉDENTE.....	37
BLOC An - LES NOUVEAUX HABITANTS.....	42
BLOC B - SITUATION FAMILIALE.....	46
BLOC Ba - SITUATION FAMILIALE DES HABITANTS À L'ENQUÊTE PRÉCÉDENTE.....	46
BLOC Bn - SITUATION FAMILIALE DES NOUVEAUX HABITANTS.....	49
BLOC C - CONTOUR DES MÉNAGES.....	51
BLOC D - AUTRES LOGEMENTS.....	55
BLOC E - SITUATION PRINCIPALE ET GROUPE DE RÉFÉRENCE.....	59
PARTIE 3 : DUV (DESCRIPTION DU MÉNAGE - UNITÉ DE VIE)	61

LE QUESTIONNAIRE MÉNAGE-UNITÉ DE VIE SRCV 2005	63
BLOC INTRODUCTIF.....	66
PARTIE TRONC COMMUN : RESSOURCES ET CHARGES EN PÉRIODE COURANTE	67
BLOC CHARGES ET RESSOURCES RELATIONNELLES.....	67
BLOC REVENU GLOBAL.....	68
PARTIE CHANGEMENTS RÉCENTS ET JEUNES ENFANTS	72
BLOC INTRODUCTIF DE LA PARTIE CHANGEMENTS RÉCENTS ET JEUNES ENFANTS.....	72
BLOC SÉLECTION DES ALLOCATAIRES DES PRESTATIONS FAMILIALES.....	74
BLOC REVENUS DES ENFANTS ÂGÉS DE MOINS DE 16 ANS AU 31/12/2004.....	75
BLOC GARDE D'ENFANTS ÂGÉS DE 12 ANS OU MOINS AU 31/12/2004.....	77
SOUS-BLOC SCOLARISATION.....	77
SOUS-BLOC MODES DE GARDE.....	78
PARTIE CONDITIONS DE LOGEMENT (RÉSIDENCE PRINCIPALE)	80
BLOC HABITATION.....	80
BLOC ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES.....	86
BLOC AIDES AU LOGEMENT.....	90
BLOC PROPRIÉTAIRE.....	95
SOUS-BLOC INTÉRÊTS D'EMPRUNT.....	96
BLOC LOCATAIRE.....	104
BLOC CHARGES LOCATIVES NON INCLUSES.....	111
BLOC CHARGES LOCATIVES INCLUSES.....	114
BLOC AUTRES CHARGES.....	117
BLOC VALEUR DU LOGEMENT.....	118
BLOC REVENUS IMMOBILIERS OU FONCIERS.....	119
BLOC REVENUS FINANCIERS.....	122
BLOC TRANSFERTS ENTRE MÉNAGES.....	125
BLOC IMPÔT SUR LE REVENU.....	127
BLOC PRIME POUR L'EMPLOI.....	132
BLOC IMPÔT SUR LA FORTUNE.....	135
BLOC IMPÔTS LOCAUX.....	136
BLOC AUTOCONSOMMATION.....	138
BLOC CRÉDITS AUTRES.....	139
BLOC ÉPARGNE.....	141
BLOC SITUATION FINANCIÈRE.....	142
BLOC FIN DU QUESTIONNAIRE MÉNAGE.....	144

QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL	145
BLOC BIOGRAPHIE ET FORMATION.....	147
BLOC TABLEAU D'ACTIVITÉ.....	157
BLOC VIE PROFESSIONNELLE.....	159
BLOC MARCHÉ DU TRAVAIL.....	161
BLOC DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ OU ANCIENNE ACTIVITÉ.....	163
SOUS-BLOC ACTIVITÉ ACTUELLE.....	163
SOUS-BLOC ACTIVITÉ ANTÉRIEURE.....	173
PARTIE REVENUS SUR LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE	175
BLOC SALAIRES PENDANT LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE.....	176
SOUS-BLOC DES RÉMUNÉRATIONS ANNEXES.....	179
SOUS-BLOC SALAIRE RECONSTITUÉ.....	180
SOUS-BLOC CONTRÔLE DES SALAIRES.....	185
SOUS-BLOC IMPOSITION À LA SOURCE.....	187
SOUS-BLOC AVANTAGES EN NATURE.....	188
BLOC REVENUS D'INDÉPENDANTS NON SALARIÉS.....	190
BLOC ALLOCATION CHÔMAGE.....	195
BLOC ALLOCATIONS DE PRÉ-RETRAITE.....	198
BLOC PENSIONS ET RETRAITES.....	201
SOUS-BLOC MINIMUM VIEILLESSE.....	209
BLOC ÉPARGNE RETRAITE.....	214
BLOC PRESTATIONS FAMILIALES.....	215
BLOC AIDE SOCIALE.....	219
BLOC BOURSES D'ÉTUDES (POUR ADULTES DE 16 ANS ET PLUS).....	224
BLOC AUTRES REVENUS ET DIVERS.....	227
BLOC SANTÉ.....	231
BLOC MOBILITÉ SOCIALE.....	233
BLOC FIN DE QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL.....	241
 INDEX DES VARIABLES	 243

ARCHITECTURE DU QUESTIONNAIRE

Architecture du Tronc Commun Ménage SRCV (TCM)

Bloc X
(repérage du logement)



Bloc Y
(approche du ménage)



TABLEAU DES HABITANTS DU LOGEMENT (THL)

Bloc A
(liste et état-civil des habitants du logement)



Bloc B
(situation familiale)



Bloc C
(contour des ménages)



Bloc D
(autres logements)



Bloc E
(situation principale et groupe de référence)



FIN TCM SRCV

Architecture du questionnaire Ménage SRCV 2005

PARTIE TRONC COMMUN : RESSOURCES ET CHARGES EN PERIODE COURANTE

Bloc charges et ressources relationnelles
(équivalent bloc H du TCM) (en période courante N)



Bloc Revenu global
(composantes et montant du revenu global mensuel, équivalent bloc I du TCM) (en période courante N)



PARTIE CHANGEMENTS RECENTS ET JEUNES ENFANTS

Bloc changements récents de composition du ménage (SEULEMENT EN 1^{ère} INTERROGATION)
(changement de composition du ménage entre le début de l'année de référence N-1 et la date d'enquête ou fin de période courante N)



Bloc sélection des allocataires de prestations familiales
(pendant l'année de référence N-1)



Bloc revenus des enfants âgés de moins de 16 ans au 31.12.n-1 (si ménage concerné)
(revenus d'activité, bourses) (pendant l'année de référence N-1)



Bloc garde d'enfants âgés de 12 ans ou moins au 31.12.n-1 (si ménage concerné)
(à la date d'enquête ou en période courante N)



PARTIE CONDITIONS DE LOGEMENT (RESIDENCE PRINCIPALE)

Bloc habitation
(confort, statut d'occupation...) (en période courante N)



Bloc éléments non monétaires
(équipement) (en période courante N)



Bloc aides au logement
(pendant l'année de référence N-1, puis en période courante N)



Bloc propriétaire
(dont emprunts, charges, etc...) (en période courante N)

OU



Bloc locataire
(dont loyer, charges, etc...) (en période courante N)



Bloc charges locatives non incluses
(total eau, gaz, électricité, chauffage) (en période courante N)

OU



Bloc charges locatives incluses
(reliquat eau, gaz, électricité, chauffage) (en période courante N)



Bloc autres charges
(en période courante N)



Bloc loyer imputé (propriétaires ou locataires au dessous du prix du marché)
(en période courante N)



PARTIE RESSOURCES ET CHARGES EN ANNEE n-1

Bloc revenus immobiliers ou fonciers
(pendant l'année de référence N-1)



Bloc revenus financiers
(pendant l'année de référence N-1)



Bloc transferts entre ménages
(pendant l'année de référence N-1)



Bloc impôt sur le revenu
(pendant l'année de référence N-1)



Bloc prime à l'emploi
(pendant l'année de référence N-1)



Bloc impôt sur la fortune (ménages dont le patrimoine immobilier ou financier dépasse un certain plancher)
(pendant l'année de référence N-1)



Bloc impôts locaux

(pendant l'année de référence N-1)



Bloc autoconsommation

(pendant l'année de référence N-1)



PARTIE EPCV : ENDETTEMENT, CONFORT FINANCIER

Bloc crédits autres

(crédits autres que liés à la résidence principale, endettement...) (en période courante N)



Bloc épargne

(en période courante N)



Bloc situation financière

(difficultés, déprivation...) (en période courante N)



FIN Questionnaire Ménage

Architecture du questionnaire Individuel SRCV 2005 (16 ans ou plus au 31.12.2004)

Répondant (proxy ou non)



PARTIE BIOGRAPHIE ET RESSOURCES CULTURELLES

Bloc biographie et formation (pour tous)

(équivalent bloc G du TCM enrichi diplôme ISCED-CITE...)



PARTIE ACTIVITE, EMPLOI, PROFESSION

Bloc tableau d'activité (pour tous)

(calendrier d'activité spontanée depuis 1^{er} janvier n-1)



Bloc vie professionnelle (pour tous)

(début et durée de carrière professionnelle)



Bloc marché du travail (pour les moins de 75 ans et les actifs occupés)

(activité proxy BIT)



Bloc description de l'activité actuelle ou antérieure (pour les actifs occupés ou anciens actifs occupés)

(équivalent bloc F du TCM enrichi horaire de travail, salaire brut courant...)



PARTIE REVENUS (INDIVIDUALISABLES) SUR LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE

Bloc introductif (pour tous)

(recours à la déclaration fiscale ?)



Bloc salaires pendant la période de référence (pour tous)



Sous-bloc rémunérations annexes
(en complément de déclaration IRPP ou récapitulatif employeurs)



Sous-bloc salaire reconstitué
(à défaut, à partir de bulletins de salaire, base déclarative)



Sous-bloc imposition à la source (si employeurs à l'étranger)



Sous-bloc avantages en nature



Bloc revenus des indépendants (pour tous)



Bloc allocations de chômage (pour tous)



Bloc allocations de préretraite (pour âge >= 35 ans)



Bloc pensions et retraites (pour âge >= 35 ans)



Sous-bloc minimum vieillesse (pour les allocataires)



Bloc épargne retraite (pour tous)



Bloc prestations familiales (pour allocataires sélectionnés dans le QM)



Bloc aides sociales (pour tous)



Bloc bourses d'études pour les 16 ans ou plus (pour âge < 30 ans)



Bloc autres revenus et divers (pour tous)

(prestations maladie, handicap, invalidité)



PARTIE SANTE

Bloc santé (pour tous)

(état général, recours aux services)



MODULE SECONDAIRE VARIABLE



FIN Questionnaire Individuel

Préalable

Le dispositif SRCV (Statistiques sur les Ressources et les Conditions de Vie) est la partie française du système de statistiques communautaires dont le sigle européen est EU-SILC (Community statistics on income and living conditions). Le système EU-SILC a pris la suite du Panel européen dont la dernière collecte a eu lieu en 2001. Il a été mis en place en 2004 en France. La collecte 2005 en constitue donc la deuxième vague.

Ce dispositif se décompose en une collecte annuelle sous forme d'enquête traditionnelle et un panel. Chaque année, un échantillon de ménages dits « entrants » vient alimenter le panel ; un échantillon dit « sortant » quitte alors le dispositif. Les individus du panel sont interrogés neuf années au total (échantillon rotatif renouvelé par neuvième).

Le questionnement peut être différent pour les entrants et les réinterrogés. En effet, on dispose pour les ménages et les individus réinterrogés de « données antérieures », c'est-à-dire d'informations collectées en 2004. L'utilisation des données antérieures diffère selon les questions.

Le principe général retenu pour le questionnement est, quand la donnée antérieure est disponible, de poser la question en différentiel, c'est à dire de demander si la situation a changé. Dans d'autres cas, quand la situation du ménage n'a pas changé depuis la collecte précédente, on affecte la réponse obtenue lors de la collecte précédente à la collecte en cours (par exemple, si un ménage n'a pas déménagé et qu'il déclare ne pas avoir réalisé de travaux dans son logement, on ne redemande pas la surface totale du logement). Dans tous les cas, l'accord éventuel de procéder de la sorte a été recueilli auprès du ménage lors de la collecte 2004. Certaines questions sont les mêmes pour les entrants et les réinterrogés. Il s'agit notamment des questions portant sur les montants de revenus. Dans ces cas, les données antérieures ne sont utilisées que dans des contrôles.

Dans le questionnaire, les variables antérieures sont repérables par leur préfixe V1. Par exemple, PIECENB étant le nombre de pièces d'habitation que compte le logement en 2005, V1PIECENB est la réponse obtenue à cette question en 2004.

Le questionnaire de l'enquête est organisé en trois grandes parties, qui sont le tronc commun ménage, le questionnaire ménage et le questionnaire individuel.

Le tronc commun ménage permet de recueillir les données sociodémographiques des habitants du logement enquêté. Le questionnement étant très différent pour les réinterrogés, le tronc commun ménage transversal, qui s'adresse aux ménages enquêtés pour la première fois, et le tronc commun longitudinal, qui s'adresse aux ménages réinterrogés en 2005, sont présentés séparément.

Pour SRCV, il existe un questionnaire ménage (QM), auquel répond la personne qui connaît le mieux la situation du ménage. Dans cette partie sont recueillies les données qui concernent l'ensemble du ménage (conditions de logement, revenus non individualisables, etc.).

Dans le questionnaire individuel(QI), posé à toute personne du ménage de 16 ans ou plus au 31/12/2004, on collecte des données individuelles (parcours professionnel, revenus individualisables, etc.).

TRONC COMMUN MÉNAGE TRANSVERSAL

PARTIE 1 : FA (FICHE ADRESSE)

BLOC X - REPÉRAGE DU LOGEMENT

REPERLOG **Avez-vous réussi à identifier le logement ?**

1. Oui, et il existe toujours
2. Oui, et il a été détruit, condamné
3. Non, il est inconnu, impossible à identifier
4. Non, il a été créé par une erreur de manipulation
5. Non, la fiche-adresse n'a pas pu être traitée avant la fin de la collecte

Si REPERLOG = 5 :

FANONTRAIX **Pourquoi la fiche-adresse n'a-t-elle pas pu être traitée avant la fin de la collecte ?**

Réponse en clair.

Fin de l'enquête

Si REPERLOG = 4, fin et suppression de l'enquête

Si REPERLOG = 2, fin de l'enquête

Si REPERLOG = 3 (non identifié) :

LOGNONID **Concernant le bandeau Adresse du logement de la fiche adresse, diriez-vous que :**

Plusieurs réponses possibles

1. L'image est dégradée ?
2. L'image est vide ?
3. L'écriture est indéchiffrable ?
4. L'adresse n'est pas suffisamment précise ?
5. L'adresse est incohérente par rapport à la situation sur le terrain ?
6. Autre

Si LOGNONID = 6 (Autre raison):

AUTLOGNO **Précisez :**

Réponse en clair.

Fin de l'enquête

Si REPERLOG = 1 (logement identifié):

TYPVOIS **Quel est le type d'habitat au voisinage du logement ?**

1. Maisons dispersées, hors agglomération
2. Maisons en lotissement, en quartier pavillonnaire ou en ville
3. Immeubles en ville (autres que cité ou grand ensemble)
4. Immeubles en cité ou grand ensemble
5. Habitat mixte : à la fois immeubles et maisons

TYPLOG

Quel est le type de logement ?

1. Une ferme, un pavillon ou une maison indépendante
2. Une maison de ville mitoyenne, jumelée, en bande, ou groupée de toute autre façon
3. Un appartement (y compris pièce indépendante) dans un immeuble de deux logements
4. Un appartement (y compris pièce indépendante) dans un immeuble de trois à neuf logements
5. Un appartement (y compris pièce indépendante) dans un immeuble de 10 logements ou plus
6. Une habitation précaire (roulotte, caravane, ...)
7. Un autre type de logement

COMPARBA

Quelle est la situation du logement par rapport à la base de sondage ?

1. Existe toujours et n'a ni fusionné ni éclaté
2. A absorbé un ou plusieurs logements
3. A absorbé un ou plusieurs locaux à usage autre que d'habitation
4. A perdu son caractère de logement ordinaire (transformé totalement en bureau ou en logement collectif)
5. Était une pièce indépendante qui a été reprise par l'occupant principal
6. A été absorbé par un logement voisin
7. A (au moins) une pièce annexe devenue un logement distinct
8. A été partagé ou aménagé en plusieurs logements
9. Est issu d'un logement éclaté

Si *COMPARBA* = 7 ou 8 :

NBLE

Combien y-a-t-il de logements maintenant ?

2 à 9.

On confirme l'éclatement : *LOGECLAT* = 1

Dans ce cas, la fiche-adresse est abandonnée et on crée *NBLE* nouvelles fiches-adresses, avec pour chaque nouveau logement *COMPARBA* = 9 et *LE* = 1, 2, etc.

Si *COMPARBA* différent de 1 :

ORIGECART

Quelle est l'origine de l'écart par rapport à la base de sondage ?

1. Le changement du logement par rapport à la base de sondage correspond à un mouvement réel
2. Le changement du logement par rapport à la base de sondage n'est pas réel mais correspondant à une erreur dans la base
9. Ne sait pas

Si *COMPARBA* = 4, 5, 6, 7 ou 8 : fin de l'enquête

Si *COMPARBA* = 1, 2, 3 ou 9 :

CHAMP

Le logement est-il ?

1. Une résidence habituelle (au moins une personne y habite, tout ou partie de l'année)
2. Occupé exceptionnellement (personne de passage, quelques jours dans l'année)
3. Vacant
9. Ne sait pas

Si *CHAMP* = 2, 3 ou 9 : fin de l'enquête

Si *CHAMP* = 1, on passe au Bloc Y (Approche du ménage)

BLOC Y - APPROCHE DU MÉNAGE

Une fois le Tableau des Habitants du Logement (THL) réalisé, il peut y avoir plusieurs ménages à enquêter. Dans ce cas, il y a une fiche-adresse simplifiée, avec la reprise du bloc Y, pour les autres ménages que celui de la personne contactée (généralement le répondant du THL).

RESESSAIS **Finalement :**

1. J'ai contacté un habitant du logement
2. Je n'ai contacté personne, mais quelqu'un était présent pendant la durée de la collecte
3. Personne n'était présent pendant la durée de la collecte
4. La fiche-adresse n'a pas pu être traitée avant la fin de la collecte
5. La fiche-adresse a été créée par erreur

Si RESESSAIS = 5 (erreur) :

FAERREUR **Pourquoi la fiche-adresse a-t-elle été créée par erreur ?**

Réponse en clair.

Aller à CATLOGAY

Si RESESSAIS = 4 (non traitée) :

FANONTRAI **Pourquoi la fiche-adresse n'a-t-elle pas pu être traitée ?**

1. Impossible d'accéder au logement
2. Autre raison

Si FANONTRAI = 2 (Autre raison) :

AUTFANON **Précisez :**

Réponse en clair.

Aller à CATLOGAY

Si RESESSAIS = 3 (absence) :

ABSENCE **Il s'agit d'une absence :**

1. Habituelle et certaine dès le premier essai de contact (personne normalement en vacances...)
2. Inhabituelle mais certaine dès le premier essai de contact
3. Inhabituelle et incertaine jusqu'à la fin de la collecte
9. Ne sait pas

Aller à CATLOGAY

Si RESESSAIS = 2 (présence) :

NONCONTA **Pourquoi n'avez-vous contacté personne ?**

1. Les habitants du logement ont cherché à m'éviter
2. Ils n'étaient que rarement présents au logement (tard le soir...)
3. Autre raison

Aller à CATLOGAY

Si NONCONTA = 3 (autre) :

AUTNONCO **Précisez :**

Réponse en clair.

Aller à CATLOGAY

Si RESESAIS = 1 (contact) :

RESCONTA **Quelle a été l'issue de ce contact ?**

1. Le ménage a accepté l'enquête
2. L'entretien a été impossible à réaliser
3. Le ménage a refusé l'enquête (ouvertement ou non)
4. L'entretien n'a pas pu être réalisé avant la fin de la collecte

Si RESCONTA = 1, ouverture de la partie 2 : Tableau des Habitants du Logement (THL)

Si RESCONTA = 2 (impossible) :

IMPOSSIB **Pourquoi l'entretien a-t-il été impossible à réaliser ?**

1. La personne présente n'est pas habilitée à répondre (enfant, étranger au ménage...)
2. La personne présente est malade, handicapée
3. La personne présente ne parle pas le français
4. Autre raison

Si IMPOSSIB = 4 (autre raison) :

AUTIMPOS **Précisez :**

Réponse en clair.

Aller à CATLOGAY

Si RESCONTA = 3 (refus) :

REFUS **Selon vous, pourquoi le ménage a-t-il refusé ?**

Plusieurs réponses possibles

1. Il se méfie des enquêtes
2. Il ne se sent pas concerné par le thème de l'enquête
3. L'enquête aborde des sujets trop personnels
4. Il n'a pas de temps à consacrer à une enquête
5. La durée de l'enquête est trop importante
6. Autre raison
9. Ne sait pas

Si REFUS = 6 (autre) :

AUTREFUS **Précisez :**

Réponse en clair.

Aller à CATLOGAY

Si RESCONTA = 4 (entretien non réalisé avant la fin de la collecte) :

NONENT **Pourquoi l'entretien n'a-t-il pas été réalisé ?**

Réponse en clair

Réponse en clair.

CATLOGAY

Le logement est-il pour le ménage :

- 1. Une résidence principale
- 2. Un logement utilisé occasionnellement
- 3. Une résidence secondaire ou de vacances
- 9. Ne sait pas

NHABY

Au total, combien de personnes vivent-elles dans ce logement ?

- 1 à 20.
- 99. si le nombre est inconnu

Si RESCONTA = 1 (un habitant du logement a été contacté et il a accepté l'enquête)

PARTIE 2 : THL (TABLEAU DES HABITANTS DU LOGEMENT)

Nous allons tout d'abord faire la liste des personnes qui vivent habituellement ici et les décrire rapidement.

BLOC A - LISTE ET ÉTAT-CIVIL DES HABITANTS DU LOGEMENT

Pour le répondant au THL (NOI = 1) :

Commençons par vous-même ...

Pour le répondant, les questions sont formulées avec « vous », « votre ». Pour les autres habitants du logement (20 personnes maximum), les questions sont formulées avec < PRENOM >.

PRENOM **Quel est son prénom ?**

Prénom en clair. (15 caractères maximum)

SEXE **PRENOM est de sexe :**

1. Masculin
2. Féminin

JNAIS **Quelle est la date de naissance de PRENOM ?**

Indiquer le jour du mois

01 à 31.

MNAIS **Quelle est le mois de naissance de PRENOM ?**

Indiquer le mois

1 à 12.

ANAIS **Quelle est l'année de naissance de PRENOM ?**

Indiquer l'année

1900 à 2004.

LNAIS

PRENOM est-il (elle) né(e) :

- | |
|---------------------------------|
| 1. En France
2. A l'étranger |
|---------------------------------|

Si LNAIS = 1 (France) :

DEPNAIS

Dans quel département ou territoire ?

Codage par trigramme avec la table Département/Territoire

Si LNAIS = 2 (étranger) :

PAYSNAIS

Dans quel pays ?

Codage par trigramme avec la table Pays

TYPOLOG

PRENOM vit-il (elle) ici :

- | |
|---|
| 1. Toute l'année ou presque
2. Plutôt les week-ends ou les vacances
3. Plutôt en semaine
4. Quelques mois dans l'année (y compris cas des enfants en garde alternée)
5. Plus rarement |
|---|

Si TYPOLOG = 1, aller à AUTLOG ou AUTLOG2

Si TYPOLOG = 2 (plutôt les week-ends ou les vacances)

JOURAN

Combien de jours environ par an ?

60 à 300.

Si TYPOLOG = 3 (plutôt en semaine)

JOURSEM

Combien de jours par semaine ?

2 à 6.

Si TYPOLOG = 4 (quelques mois dans l'année)

MOISAN

Combien de mois depuis un an ?

2 à 10.

Si TYPOLOG = 5 (plus rarement)

JOUR2AN

Combien de jours environ depuis un an ?

1 à 60.

NHAB

Nombre d'habitants du logement

0 à 10.

Si TYPOLOG = 1 (toute l'année ou presque) :

AUTLOG

PRENOM réside-t-il(elle) aussi ailleurs de temps en temps ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si AUTLOG = 2, aller à AUTHAB

Si TYPOLOG = 2 à 5 :

AUTLOG2 PRENOM réside-t-il (elle) aussi ailleurs ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si AUTLOG2 = 2, aller à AUTHAB

Si AUTLOG = 1 ou AUTLOG2 = 1 (Existence d'autre(s) logement(s)) :

LOGCOL PRENOM réside-t-il (elle) habituellement dans un établissement comme un internat, un foyer, une maison de retraite ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si LOGCOL = 1 :

TYPLOGCO Où ?

Plusieurs réponses possibles

- | |
|--|
| 1. En caserne, en camp
2. En internat
3. En cité universitaire ou dans un foyer d'étudiants
4. Dans un foyer de jeunes travailleurs
5. Dans un établissement pénitentiaire
6. En sanatorium, dans un établissement de soins ou un hôpital
7. Dans une maison de retraite ou un hospice
8. Sur un chantier temporaire de travaux publics |
|--|

LOGIND PRENOM vit-il (elle) dans un autre logement individuel ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si LOGIND = 1 :

NAUTLOG Combien d'autres logements PRENOM habite-t-il (elle) ?

Si la réponse est " je ne sais pas ", " plusieurs ", " beaucoup ", parce que le répondant se déplace pour son travail sans domicile unique, ne pas compter ces logements : NAUTLOG = 0

0 à 9.

AUTHAB Y-a-t-il quelqu'un d'autre qui vit habituellement ici, même si ce n'est pas régulier et qu'il vit aussi ailleurs ?

- | |
|---|
| 1. Oui On recommence le Bloc A pour PRENOM
2. Non, personne |
|---|

BLOC B - SITUATION FAMILIALE

Si NHAB = 1 :

Je vais maintenant vous poser quelques questions sur votre situation familiale

Si NHAB > 1 :

Il y a donc NHAB personnes qui vivent dans ce logement. Je vais maintenant vous poser quelques questions sur la situation familiale de chacune d'elles. Commençons par vous-même.

Pour le répondant (NOI = 1), les questions sont formulées avec "vous", "votre", ...

Pour les autres habitants :

COUPLE PRENOM vit-il(elle) actuellement en couple ?

Les questions COUPLE, CONJOINT et ETAMATRI ne sont posées que pour les personnes ayant 15 ans ou plus

1. Oui, avec une personne qui vit dans le logement
2. Oui, avec une personne qui ne vit pas dans le logement
3. Non

Si COUPLE = 1 (avec une personne qui vit dans le logement) :

CONJOINT Quel est son prénom ?

NOI. Numéro d'ordre du conjoint dans CONJOINT

La relation symétrique est automatiquement établie : les questions MER2E à PER2E ne sont pas posées à l'autre conjoint, les variables correspondantes sont automatiquement renseignées.

ETAMATRI Quel est l'état matrimonial légal de PRENOM ?

1. Célibataire
2. Marié(e) ou remarié(e), y compris séparé(e) légalement
3. Veuf(ve)
4. Divorcé(e)

MER1E La mère de PRENOM vit-elle ici ?

1. Oui, et elle vit ici
2. Oui, et elle vit ailleurs
3. Non, elle est décédée

Si MER1E = 1 (vit ici)

MER2E Quel est son prénom ?

1 à 9.

PER1E

Le père de PRENOM vit-il ici ?

1. Oui, et il vit ici
2. Oui, et il vit ailleurs
3. Non, il est décédé

Si PER2E = 1 (vit ici) :

PER2E

Quel est son prénom ?

NOI.

Comme pour CONJOINT, les liens parent/enfant sont automatiquement symétrisés : si A est père de B, on ne lui demande pas de préciser un autre lien.

Si NHAB > 1

On remonte au début du Bloc B pour la personne suivante

Une fois la dernière personne de la liste renseignée :

Si, pour toutes les personnes de la liste, au moins un lien direct a été repéré, on passe au bloc C.

Un lien direct est repéré pour PRENOM si :

1) au moins une des variables CONJOINT, MER2E ou PER2E est renseignée

ou

2) PRENOM est cité au moins une fois pour une autre personne dans CONJOINT, MER2E ou PER2E.

Si pour PRENOM, aucun lien direct n'a été repéré :

LIENTYP

Pouvez-vous préciser un lien de parenté ou une relation de PRENOM avec une des personnes de la liste ?

Choisir le lien le plus direct

1. Frère, sœur
2. Grand-parent, petit-enfant
3. Gendre, belle-fille, beau-parent
4. Oncle, tante, neveu, nièce, cousin, cousine
5. Autre lien familial
6. Ami(e)
7. Pensionnaire, sous-locataire, logeur, enfant en nourrice sans lien de parenté
8. Domestique ou salarié logé
9. Autre lien non familial

Si LIENTYP = 1 à 6 :

LIENPERS

NOI.

La relation est symétrisée automatiquement : si A est le grand-père de B, B est un petit-enfant de A. On n'interroge qu'une des deux personnes concernées.

BLOC C - CONTOUR DES MÉNAGES

BS renseigne sur le ménage auquel appartient chaque habitant du logement.

Si NHAB = 1 (personne isolée) : BS = 0 et NPERS = 1

si AUTLOG = 2 (pas d'autre logement), le logement est la résidence principale de la personne. On passe à la partie 3 (Description du ménage - unité de vie).

si AUTLOG = 1 (existence d'autre(s) logement(s)), on passe à CONFIR.

Si NHAB > 1 (plus d'un habitant dans le logement) :

APART

Nous allons maintenant voir qui fait partie de votre ménage et qui n'en fait pas partie. Y-a-t-il, parmi les habitants du logement, des personnes qui, dans la vie courante, font budget à part ?

A la moindre hésitation du répondant, préciser :

On fait budget à part quand on n'apporte pas de ressources dans le ménage et qu'on ne bénéficie pas des dépenses faites pour le ménage, hormis les dépenses pour le logement. Les personnes qui font budget à part peuvent appartenir à un autre ménage ou bien décider seules de leurs dépenses et les régler avec leurs ressources personnelles.

- 1. Oui
- 2. Non

Si APART = 2 : pour toutes les personnes de la liste, BS = 0 et NPERS = NHAB.

Aller à CONFIR.

Si APART = 1 (existence de budget(s) à part):

COMPBS1

Il y a donc, parmi les habitants du logement, plusieurs ménages. Parlons de votre ménage. Qui fait partie de votre ménage, c'est-à-dire qui, avec vous, contribue au budget commun du ménage ou simplement en bénéficie ?

NOI. Numéro d'ordre des personnes

Pour les personnes concernées, BS = 1 et NPERS = nombre de personnes avec BS = 1.

Pour la première personne (PRENOM) sur la liste qui a BS non renseigné :

COMPAUTR

Parlons du ménage de PRENOM. Qui, parmi les habitants du logement, fait budget commun avec PRENOM ?

NOI. Numéro d'ordre des personnes

Pour les personnes concernées, BS = 2 et NPERS = nombre de personnes avec BS = 2.

On réitère la question tant que la variable BS n'est pas renseignée pour tout le monde.

Contrôle et relance des budgets séparés

Premier cas : A et B vivent en couple (pour A : CONJOINT = B) et font budget à part (BS(A) différent de BS(B)) :

Si A (ou B) est répondant :

BSCTRLC1 Vous m'avez dit faire budget à part avec B(A). Avez-vous quand même souvent des activités en commun avec B(A), comme les repas ou les sorties ?

- 1. Oui => aller à BSRELC
- 2. Non => validation

Si ni A ni B ne sont répondants :

BSCTRLC2 Vous m'avez dit que A et B font budget à part. Ont-ils quand même souvent des activités en commun comme les repas ou les sorties ?

- 1. Oui => aller à BSRELC
- 2. Non => validation

BSRELC Il y a donc budget à part et activités communes. Êtes-vous sûr de votre réponse ? Font budget à part les personnes habitant le logement qui n'apportent pas de ressources et qui ne bénéficient pas des dépenses faites pour le ménage. L'existence de comptes bancaires séparés ou d'argent de poche ne suffit pas à créer des budgets à part. Avec cette définition, confirmez-vous que A et B (vous) font (faites) budget à part ?

- 1. Oui => validation
- 2. Non => retour à APART et correction

Deuxième cas : C est enfant de A et B (pour C : MER2E = A ou B et PER2E = A ou B), est mineur (AGE < 18) et n'a pas d'autre logement (AUTLOG = 2 ou AUTLOG2 = 2) et fait budget à part (BS(C) différent du BS(A ou B))

Si C est répondant :

BSCTRL1 Vous vivez avec vos parents (votre père/votre mère), mais vous m'avez dit faire budget à part. Prenez-vous quand même la plupart du temps vos repas avec eux ?

- 1. Oui => aller à BSRELE
- 2. Non => validation

Si C n'est pas répondant :

BSCTRL2 C vit avec ses parents mais vous m'avez dit qu'il (elle) fait budget à part. Prend-il (elle) quand même la plupart du temps ses repas avec eux ?

- 1. Oui => aller à BSRELE
- 2. Non => validation

BSRELE Entre C (vous) et sa (votre) famille il y a vie commune et budget à part. Êtes-vous sûr de votre réponse ? Font budget à part les personnes habitant le logement qui n'apportent pas de ressources et qui ne bénéficient pas des dépenses faites pour le ménage. L'existence de comptes bancaires séparés ou d'argent de poche ne suffit pas à créer des budgets à part. Avec cette définition, confirmez-vous que C (vous) fait (faites) budget à part ?

- 1. Oui => validation
- 2. Non => retour à APART et correction

Troisième cas : C est enfant de A et B (pour C : MER2E = A ou B et PER2E = A ou B), est majeur (AGE > 24), a un autre logement ordinaire (LOGIND = 1) et fait budget commun (BS(C) = BS(A ou B))

Si C est répondant :

BSCTRLV1

Vous n'habitez pas toujours ici et vous m'avez dit faire budget commun avec vos parents. Pensez-vous que vos parents soient en mesure de répondre avec précision à des questions sur vos dépenses courantes ?

- | |
|--|
| 1. Oui => validation
2. Non => aller à BSRELV |
|--|

Si C n'est pas répondant :

BSCTRLV2

C n'habite pas toujours ici et vous m'avez dit qu'il fait budget commun avec ses parents. Pensez-vous qu'ils pourraient répondre à des questions sur ses dépenses courantes ?

- | |
|--|
| 1. Oui => validation
2. Non => aller à BSRELV |
|--|

Si BSCTRLV = 2 :

BSRELV

C (vous) fait(es) budget commun avec ses (vos) parents et pourtant ceux-ci ne connaissent pas ses (vos) dépenses. Êtes-vous sûr de votre réponse ? Font budget à part les personnes habitant le logement qui n'apportent pas de ressources et qui ne bénéficient pas des dépenses faites pour le ménage. Avec cette définition, confirmez-vous que C (vous) fait (faites) budget commun avec ses (vos) parents ?

- | |
|--|
| 1. Oui => validation
2. Non => retour à APART et correction |
|--|

Une fois BS renseigné pour tout le monde : État récapitulatif des occupants du logement par ménage

Suivant la liste que nous avons établie ensemble, le logement est habité par (max BS) ménages

Si (max BS) = 1 :

Dans le ménage, il y a NPERS personnes : Liste des PRENOM

Si (max BS) > 1 :

Dans le premier ménage, il y a NPERS personnes, etc.

Dans le deuxième ménage, il y a NPERS personnes, etc.

CONFIR

Êtes-vous d'accord sur la liste ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si CONFIR = 2 : retour sur le THL

Si CONFIR = 1 : si un seul ménage on passe à CATLOGAC.

Si plusieurs ménages :

PROPLOC

Qui est l'occupant principal du logement, c'est-à-dire le propriétaire ou le locataire en titre ?

Si plusieurs propriétaires ou locataires, choisir le ménage qui passe le plus de temps dans le logement ou, à défaut, celui pour lequel NPERS est le plus grand ou, à défaut, BS = 1 (ménage du répondant).

NOI. Numéro d'ordre de la personne concernée dans PROPLOC

NOUVPRINCIP

0 à 9.

NOUVPRINCIP = BS du ménage dont la personne concernée est membre.

TYPLOGIND

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Pour BS = BSPRINCIP2. Pour les autres ménages |
|---|

Pour tous les ménages :

Si pour tous les membres du ménage, AUTLOG = 2 ou AUTLOG2 = 2 (pas d'autre logement), le logement est la résidence principale du ménage. On a CATLOGAC = 1 et CATLOGBC = 1.

Si pour un ou plusieurs membres du ménage, AUTLOG = 1 ou AUTLOG2 = 1 (un autre logement), la catégorie du logement pour le ménage n'est pas déterminée. On a CATLOGBC = 1 (résidence habituelle commune) par défaut et on pose la question :

Si un seul ménage :

CATLOGAC1

Pour votre ménage, le logement où nous sommes est-il :

Pour l'enquêteur : en cas d'hésitation, utiliser le critère de la plus grande durée d'occupation

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Une résidence principale ?2. Un logement utilisé occasionnellement ?3. Une résidence secondaire ou de vacances ? |
|---|

Si plusieurs ménages :

CATLOGAC2

Pensez-vous que, pour le ménage de PRENOM, le logement où nous sommes est :

Pour chaque ménage concerné (PRENOM de PROPLOC pour le ménage principal, PRENOM de la première personne du ménage pour les autres ménages) :

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Une résidence principale ?2. Un logement utilisé occasionnellement ?3. Une résidence secondaire ou de vacances ? |
|---|

BLOC D - AUTRES LOGEMENTS

Le Bloc D s'ouvre si pour un ou plusieurs habitants du logement, NAUTLOG > 0 (un autre logement ordinaire)

NUMAUTLOG Numéro d'ordre des autres logements

NUMAUTLOG = NUMAUTLOG + 1
De 0 à N (N = 5 au maximum)

Pour le premier logement :

NOMLOG1 Vous m'avez dit qu'une ou plusieurs personnes habitant ici vivai(en)t aussi ailleurs. Parlons du premier de ces autres logements. Pour cela, comment voulez-vous le désigner ?

Exemples : logement "de PRENOM", de "Nom d'une commune", "La cerisaie", "Mon paradis", etc.

Logement en clair.

Pour les logements suivants :

NOMLOG[N] Comment voulez-vous le désigner ?

Logement en clair.

LOCALOG[N] Le logement NOMLOG est-il :

1. En France métropolitaine ?
2. Ailleurs ?

QUILOG[N] Qui, parmi les habitants du logement où nous sommes, vit dans le logement NOMLOG ?

NOI. NOI des personnes concernées

Les 5 questions suivantes s'appliquent à toutes les personnes concernées :

TYPOLGD[N] PRENOM vit-il (elle) dans le logement NOMLOG :

1. Toute l'année ou presque
2. Plutôt les week-ends ou les vacances
3. Plutôt en semaine
4. Quelques mois dans l'année
5. Plus rarement

Si TYPOLGD[N] = 1 (toute l'année ou presque), on passe à EXTLOG[N].

EXTLOG[N]

Le logement NOMLOG est-il aussi habité par des personnes qui ne vivent pas ici ?

- | |
|------------------------------------|
| 1. Oui
2. Non
9. Ne sait pas |
|------------------------------------|

Si EXTLOG[N] = 1 (Autres habitants ne vivant pas dans le logement):

NHABD[N]

Au total, combien de personnes vivent-elles dans le logement NOMLOG ?

- | |
|---------------------------|
| 1 à n.
99. Ne sait pas |
|---------------------------|

Si EXTLOG[N] = 2 ou 9 :

NHABD[N] = nombre de personnes décrites dans QUILOG[N]

Les 4 questions suivantes sont posées pour chaque ménage habitant NOMLOG.

Pour la première personne PRENOM de chaque ménage habitant le logement NOMLOG :

TLOGINDD[N]

Le logement NOMLOG est-il :

- | |
|---|
| 1. Un logement dont PRENOM est l'occupant principal ?
2. Un logement où l'occupant principal est un autre parent, un(e) ami(e) ? |
|---|

Si EXTLOG[N] = 2 ou 9 :

le logement NOMLOG est :

- une résidence habituelle non commune du ménage : CATLOGBD = 2, si une partie seulement des membres y habite
- une résidence habituelle commune du ménage : CATLOGBD = 1, si tout le ménage y habite

Si EXTLOG[N] = 1

UVLOG[N]

PRENOM fait-il(elle), dans la vie courante, budget commun avec tout ou partie de ces personnes ?

- | |
|------------------------------------|
| 1. Oui
2. Non
9. Ne sait pas |
|------------------------------------|

si UVLOG[N] = 2 ou 9 :

le logement NOMLOG est :

- une résidence habituelle non commune du ménage : CATLOGBD = 2, si une partie seulement des membres y habite.
- une résidence habituelle commune du ménage : CATLOGBD = 1, si tout le ménage y habite

si UVLOG[N] = 1 :

- si une partie seulement du ménage y habite, PRENOM et les autres personnes concernées appartiennent à deux ménages. Dans ce cas CATLOGBD du logement NOMLOG = 3 (résidence habituelle commune d'un ménage ne correspondant pas à celui décrit dans le bloc C)

- si tous les membres du ménage décrit dans le Bloc C habitent le logement NOMLOG et si LOCALOG = 1 (France métropolitaine), NOMLOG est une résidence habituelle commune de tout le ménage CATLOGBD = 1

- si tous les membres du ménage décrit dans le bloc C habitent le logement NOMLOG et si LOCALOG = 2 (hors France métropolitaine), CATLOGBD = 3 (NOMLOG est une résidence habituelle commune d'un ménage ne correspondant pas au ménage décrit dans le Bloc C)

CATLOGAD[N]

Pour le ménage de PRENOM, le logement NOMLOG est :

- | |
|---|
| 1. Une résidence principale ?
2. Un logement utilisé occasionnellement ?
3. Une résidence secondaire ou de vacances ?
9. Ne sait pas |
|---|

CONTACTD[N]

Une personne habilitée à répondre à l'enquête est-elle susceptible d'être contactée dans le logement NOMLOG avant le (date de fin de la collecte) ?

- | |
|------------------------------------|
| 1. Oui
2. Non
9. Ne sait pas |
|------------------------------------|

AUT2LOG

Parmi les personnes habitant ici, y-en-a-t-il une autre qui vit aussi dans un autre logement ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si AUT2LOG = 1, on repasse le Bloc D

La suite du Tronc Commun Ménage (TCM) dépend des options déclarées en amont et l'information nécessaire est fournie par ces variables

L'enquêteur doit avoir pour chaque ménage cette information à l'écran, et la décision d'enquête :

Le ménage de PRENOM (première personne de la liste des membres du ménage) doit (ne doit pas) être enquêtée.

Si le ménage n'est pas à enquêter, le TCM est terminé pour elle et l'enquête aussi.

Si le ménage est à enquêter, on passe au bloc E.

BLOC E - SITUATION PRINCIPALE VIS-À-VIS DU TRAVAIL ET GROUPE DE RÉFÉRENCE

Pour chaque membre (PRENOM) de 15 ans ou plus de chaque ménage à enquêter :

SITUA **Quelle est actuellement la situation principale de < PRENOM > vis-à-vis du travail ?**

1. Occupe un emploi
2. Apprenti(e) sous contrat ou en stage rémunéré
3. Étudiant(e), élève, en formation ou en stage non rémunéré
4. Chômeur (inscrit(e) ou non à l'ANPE)
5. Retraité(e) ou retiré(e) des affaires ou en préretraite
6. Femme ou homme au foyer
7. Autre situation (personne handicapée, ...)

S'il y a une seule personne de 15 ans ou plus dans le ménage, les questions PRACT, PRPERM et PRAN ne sont pas posées. Les variables sont renseignées automatiquement.

Sinon, pour chaque ménage à enquêter :

PRACT **Pouvez-vous me dire qui, dans le ménage, apporte actuellement le plus de ressources ?**

*Si le répondant demande pourquoi cette question est posée :
Il s'agit de déterminer au sujet de qui vont être posées les questions sur l'emploi et la formation.
Si le répondant demande ce que signifie <<actuellement>> :
Qui, dans le ménage, a apporté le plus de ressources le mois dernier ?
Si deux personnes sont ex aequo, on note les deux personnes.*

1. Oui
2. Non

PRPERM **Était-ce globalement le cas au cours des douze derniers mois, c'est-à-dire depuis (mois, année précédente) ?**

1. Oui
2. Non

Si PRPERM = 1, on passe à la partie 3 (description du ménage - unité de vie)

Si PRPERM = 2 :

PRAN **Qui, depuis un an, a apporté le plus de ressources au ménage ?**

1. Une personne dans le ménage
2. Une personne hors du ménage

Si PRAN = 2 (personne hors du ménage), on passe à la partie 3 (description du ménage - unité de vie)

Si PRAN = 1 (personne dans le ménage) :

PRANPR **De qui s'agit-il ?**

L'enquêteur coche la ou les personnes concernées (2 maximum).

- Identifiant 1ère personne.
- Identifiant 2ème personne.

PARTIE 3 : DUV (DESCRIPTION DU MÉNAGE - UNITÉ DE VIE)

Si le ménage ne comporte qu'une personne, on passe directement au questionnaire ménage.

Sinon : reprise des données du THL concernant le ménage.

Si le ménage n'est pas celui du répondant du THL :

Suivant la liste que nous avons établie avec PRENOM, dans votre ménage, il y a NPERS personnes :

Pour chaque personne :

PRENOM, AGE, lien, SITUA (pour les 15 ans ou plus)

Lien : si CONJOINT renseigné : conjoint de PRENOM (CONJOINT)

si MERE et/ou PERE renseignés : enfant de PRENOM (MER2E) et de PRENOM (PER2E)

sinon : LIENTYP de PRENOM (LIENPERS)

CONFIRM

Ce que nous appelons le groupe de référence est composé de < Liste des prénoms >

Êtes-vous d'accord ?

- 1. Oui
- 2. Non

Si CONFIRM = 1 : début du questionnaire ménage

Si CONFIRM = 2 : retour sur le THL

TRONC COMMUN MÉNAGE LONGITUDINAL

PARTIE 1 : FA (FICHE ADRESSE)

BLOC X - REPÉRAGE DU LOGEMENT

	RGES Région de gestion
	NUMFA Numéro de fiche-adresse
	SSECH Code échantillon

	LE Éclatement de logement
--	----------------------------------

- 0. au démarrage (logement issu de la base)
- 1, 2 etc. pour les logements éclatés

	BS Numéro de ménage dans le logement
--	---

BS = 0 au démarrage puis si l'ensemble des habitants du logement compose le ménage enquêté.
Sinon 1, 2 etc.

	EC Éclatement de ménage
--	--------------------------------

- 0. au démarrage (ménage d'origine)
- 1, 2 etc. pour les ménages éclatés

	CLE Clé de contrôle
--	----------------------------

	NUMENQ Numéro de l'enquêteur
	DEP Département
	NCOM Nom de la commune

	COMMENTA Commentaire
--	-----------------------------

Si DEMEC = 1 (déménagement) ou 2 (ménage éclaté), réinitialiser COMMENTA à valeur manquante.

Si DEMEC = 1 ou 2 alors MOUVEMENT = 2 et aller à CHANGADR

Si DEMEC = 3 alors MOUVEMENT = 1 et aller à ADRPROCHE

X1 (F)	MOUVEMENT Mouvement du ménage
---------------	--------------------------------------

Le ménage réside-t-il toujours à l'adresse indiquée sur la FA ?

- 1. Le ménage réside toujours à l'adresse indiquée (ou rien ne laisse penser le contraire)
- 2. Le ménage a changé d'adresse
- 3. Les membres du ménage sont décédés
- 4. Impossible d'accéder à l'adresse
- 5. Impossible de localiser l'adresse
- 6. Adresse inexistante, adresse située dans une zone non résidentielle, adresse inoccupée

Si MOUVEMENT = 1 (pas de changement d'adresse) :

Affecter V1NCOM et V1CODCOMMU (ou V1DEP et V1COM si en vague 2) à NCOM et CODCOMMU

	NCOM Nom de la commune
--	-------------------------------

	CODCOMMU Code de la commune
--	------------------------------------

TEMPDEM est pré-remplie à 1

X2 (F)	TEMPDEM Transfert de FA à une autre adresse
---------------	--

- 1. L'enquête est réalisable à cette adresse
- 2. L'enquête est réalisable à une autre adresse (résidence occasionnelle, résidence secondaire)

Si TEMPDEM = 1 (l'enquête est réalisable à cette adresse) : on passe au Bloc Y

Si TEMPDEM = 2 (l'enquête est réalisable à une autre adresse) :

X3 (O)	TEMPADR Adresse d'enquête
	TEMPCCOM Code de la commune d'enquête
	TEMPCOMM Commune d'enquête

Indiquez l'adresse où le ménage peut être enquêté :(adresse en clair)

Quel est le code de la commune où le ménage peut être enquêté ?(codification automatique)

Si recherche infructueuse

Quel est le nom de la commune où le ménage peut être enquêté ?(commune en clair)

X4 (O)	TEMPNOM Nom
---------------	--------------------

Quel est le nom de famille du ménage ?

(Transferts de FA - DEMEC = 3)

Aller à X8

Si MOUVEMENT = 2 (changement d'adresse) :

X5 (F)	CHANGADR Type de nouvelle adresse
---------------	--

Où le ménage réside-t-il actuellement ?

- 1. Le ménage réside en France dans un logement ordinaire
- 2. Le ménage réside dans une collectivité ou une institution en France
- 3. Le ménage est parti dans les DOM ou à l'étranger
- 4. Le ménage est parti sans laisser d'adresse
- 5. Impossible d'accéder à l'adresse
- 6. Impossible de localiser l'adresse
- 7. L'adresse est inoccupée
- 8. Le ménage a fusionné

Si **CHANGADR = 1** (réside en France) :

X6 (O)	NOUVADR Nouvelle adresse CODECOM Code de la nouvelle commune COMMUNE Nouvelle commune
---------------	--

Indiquez la nouvelle adresse du ménage :(adresse en clair)

Codification de la nouvelle commune

Si recherche infructueuse :

Indiquez la nouvelle commune du ménage(commune en clair)

X7 (O)	NOMX Nom
---------------	-----------------

Quel est le nom de famille du ménage ?

(Déménagement - DEMEC = 1)

X8 (F)	ADRPROCHE Adresse proche de l'enquêteur
---------------	--

Le ménage réside-t-il à proximité de votre secteur et pouvez-vous faire l'enquête ?

- 1. Oui, je suis en mesure de réaliser l'enquête
- 2. Non, je ne peux pas réaliser l'enquête

Si **ADRPROCHE = 1** et **DEMEC = 3** alors afficher

« Vous allez enquêter ce(s) ménage(s) ici (« TEMPCOMM »), mais les questions se rapportant à leur logement concerneront **leur résidence principale** à « V1NCOM ».

Si **ADRPROCHE = 1** aller au filtre avant **X12**

Si **ADRPROCHE = 2** aller à **Y19**

Si **CHANGADR = 2** (en collectivité ou en institution) :

X9 (F)	CODECOMI Code de la nouvelle commune COMMUNEI Nouvelle commune
---------------	---

Codification de la nouvelle commune

Si recherche infructueuse :

Dans quelle commune réside désormais le ménage ?(commune en clair)

Aller à **Y19**

Si **CHANGADR = 3** (à l'étranger) :

X10 (F)	PAYSETR DOM ou pays étranger
----------------	-------------------------------------

Dans quel DOM ou pays étranger réside désormais le ménage ?

table Pays

NSP

REFUS

Aller à **Y19**

Si **CHANGADR = 4, 5, 6, 7 ou 8** (impossible à localiser ou à accéder, adresse inexistante ou inoccupée) :

X11 (F)	SANSOU Ménage parti où
----------------	-------------------------------

Le ménage est-il parti :

- 1. Dans un logement indépendant
- 2. Dans une institution ou une collectivité
- 3. Aucune information sur sa nouvelle adresse

Aller à Y19

Si MOUVEMENT = 3 (décès) :

CONTROLE : « *Tous les membres Panel du ménage sont-ils décédés ?
Si oui, confirmer le contrôle, si non corriger* »

Aller à Y19

Si MOUVEMENT = 4, 5 ou 6 (impossible de localiser ou accéder, adresse inexistante ou inoccupée) :

Aller à Y19

Si ADRPROCHE = 1 (enquête réalisable) :

Si MOUVEMENT = 1 (pas de changement d'adresse), affecter V1TYPVOIS et V1TYPLOG dans TYPVOISR et TYPLOGR et aller au bloc Y

Si MOUVEMENT = 2 :

X12 (F)	TYPVOISR Type d'habitat au voisinage du logement
----------------	---

Quel est le type d'habitat au voisinage du logement ?

1. Maisons dispersées, hors agglomération
2. Maisons en lotissement, en quartier pavillonnaire ou en ville
3. Immeubles en ville (autres que cité ou grand ensemble)
4. Immeubles en cité ou grand ensemble
5. Habitat mixte : à la fois immeubles et maisons

X13 (F)	TYPLOGR Type de logement
----------------	---------------------------------

Ce logement est-il ?

1. Une ferme, un pavillon ou une maison indépendante
2. Une maison de ville mitoyenne, jumelée, en bande, ou groupée de toute autre façon
3. Un appartement (y compris pièce indépendante) dans un immeuble de deux logements
4. Un appartement (y compris pièce indépendante) dans un immeuble de trois à neuf logements
5. Un appartement (y compris pièce indépendante) dans un immeuble de 10 logements ou plus
6. Une habitation précaire (roulotte, caravane...)
7. Un autre type de logement

BLOC Y - APPROCHE DU MÉNAGE

Une fois le THL réalisé, il peut y avoir plusieurs ménages à enquêter. Dans ce cas, il y a une fiche-adresse simplifiée, avec la reprise du Bloc Y, pour les autres ménages que celui de la personne contactée (généralement le répondant du THL).

Y1 (F)	RESESSAIS Résultat des essais
--------	-------------------------------

Finalelement :

- 1. J'ai contacté un membre du ménage interrogé l'année précédente
- 2. Je n'ai contacté personne, mais quelqu'un était présent pendant la durée de la collecte
- 3. Personne n'était présent pendant la durée de la collecte
- 4. La fiche-adresse n'a pas pu être traitée avant la fin de la collecte
- 5. La fiche-adresse a été créée par erreur

Si RESESSAIS = 5 (erreur) :

Y2 (O)	FAERREUR Raison du non traitement de la fiche-adresse
--------	---

Pourquoi la fiche-adresse a-t-elle été créée par erreur ?

(Réponse en clair).....

Aller en Y19

Si RESESSAIS = 4 (non traitée) :

Y3 (F)	FANONTRAI Raison du non traitement de la fiche-adresse
Y4 (O)	AUTFANON Raison du non traitement de la fiche adresse

Pourquoi la fiche-adresse n'a-t-elle pas pu être traitée ?

- 1. Impossible d'accéder au logement
- 2. Autre raison

Si FANONTRAI = 2 : (Y4) Précisez en clair

Aller en Y17

Si RESESSAIS = 3 (absence) :

Y6 (F)	ABSENCE Nature de l'absence du ménage
--------	---------------------------------------

Il s'agit-il d'une absence :

- 1. Habituelle et certaine dès le premier essai de contact (personne normalement en vacances...)
- 2. Inhabituelle mais certaine dès le premier essai de contact
- 3. Inhabituelle et incertaine jusqu'à la fin de la collecte
- 9. Je ne sais pas

Aller en Y17

Si RESESSAIS = 2 (présence) :

Y9 (F)	NONCONTA Raison du non contact
Y10 (O)	AUTNONCO Autre raison du non contact

(Y9) Pourquoi n'avez vous contacté personne ?

- 1. Les habitants du logement ont cherché à m'éviter
- 2. Ils n'étaient que rarement présents au logement (tard le soir...)
- 3. Autre raison

Si NONCONTA =3 (autre) :

(Y10) Précisez en clair

Aller en Y17

Si RESESSAIS = 1 (contact) :

Y11 (F)	RESCONTA Résultat des contacts
---------	--------------------------------

Quelle a été l'issue de ce contact ?

- 1. Le ménage a accepté l'enquête
- 2. L'entretien a été impossible à réaliser
- 3. Le ménage a refusé l'enquête (ouvertement ou non)
- 4. L'entretien n'a pas pu être réalisé avant la fin de la collecte

Si RESCONTA = 2 (impossible) :

Y12 (O)	IMPOSSIB Entretien impossible
Y13 (O)	AUTIMPOS Autre raison d'impossibilité de l'entretien

(Y12) Pourquoi l'entretien a-t-il été impossible à réaliser ?

- 1. La personne présente n'est pas habilitée à répondre (enfant, étranger au ménage...)
- 2. La personne présente est malade, handicapée...
- 3. La personne présente ne parle pas le français
- 4. Autre raison

Si IMPOSSIB = 4 (autre raison) :

(Y13) Précisez en clair

Aller en Y17

Si RESCONTA = 3 (refus) :

Y14 (F)	REFUS Raison du refus
Y15 (O)	AUTREFUS Autre raison du refus

(Y14) Selon vous, pourquoi le ménage a-t-il refusé ? (SET OF)

Plusieurs réponses possibles

- 1. Il se méfie des enquêtes
- 2. Il ne se sent pas concerné par le thème de l'enquête
- 3. L'enquête aborde des sujets trop personnels
- 4. Il n'a pas de temps à consacrer à une enquête
- 5. La durée de l'enquête est trop importante
- 6. Autre raison
- 9. Je ne sais pas

Si REFUS = 6 (autre) :

(Y15) Précisez en clair

Aller en Y17

Si RESCONTA = 4 :

Y16 (O)	NONENT Raison de la non réalisation de l'entretien
---------	--

Pourquoi l'entretien n'a-t-il pas été réalisé ?

(réponse en clair)

Y17 (F)	CATLOGAY Catégorie du logement au sens du recensement
---------	---

Le logement est-il, pour le ménage ?

- 1. Une résidence principale
- 2. Un logement utilisé occasionnellement
- 3. Une résidence secondaire ou de vacances
- 9. Je ne sais pas

Y18 (O)	NHABY	Nombre d'habitants du logement
---------	-------	--------------------------------

Au total, combien de personnes vivent-elles dans le logement ?

1 à 20 (99 si inconnu)

Dans tous les cas de « déchets » :

Y19 (F)	VALIDF	Validation d'un logement
---------	--------	--------------------------

- 1. Je valide la FICHE-ADRESSE
- 2. Je souhaite revenir sur ce logement

Fin de l'enquête

Si RESCONTA = 1 (acceptation) : Ouverture du THL

PARTIE 2 : THL (TABLEAU DES HABITANTS DU LOGEMENT)

BLOC A - LISTE ET ÉTAT CIVIL DES HABITANTS DU LOGEMENT

BLOC Aa - LES HABITANTS À L'ENQUÊTE PRÉCÉDENTE

DEBAA

Lors de notre dernière entrevue, les personnes qui vivaient habituellement ici étaient (liste des PRENOMS). Nous allons rapidement revoir la liste.

1. OK

A1 (F) PRESPERS Mouvement des personnes

PRENOM vit-il(elle) toujours ici, même si ce n'est pas régulier et qu'il(elle) vit aussi ailleurs ?

- 1. Oui
- 2. Non

Création d'une variable auxiliaire MVTPEERS (ne s'affichant pas à l'écran) :

- 1. Fait toujours partie des habitants du logement (en faisait partie à l'enquête précédente)
- 2. Ne fait plus partie des habitants du logement (en faisait partie à l'enquête précédente)
- 3. Fait désormais partie des habitants du logement (n'en faisait pas partie à l'enquête précédente)

NOI Numéro d'ordre individuel

Numéro d'ordre dans le THL de la vague précédente

PRENOM Prénom à l'enquête précédente
SEXE Sexe à l'enquête précédente
JNAIS Jour de naissance à l'enquête précédente
MNAIS Mois de naissance à l'enquête précédente
ANAIS année de naissance à l'enquête précédente

Rappel de l'enquête précédente

AGE Age

AGE est calculé automatiquement

PANEL Individu panel

Les individus panel sont repérés par un ()*

NHAB Nombre d'habitants du logement

A chaque personne ayant PRESPERS = 1, NHAB = NHAB+1

Pour chaque habitant de l'enquête précédente :

Si PRESPERS = 1 aller à A12

Si PRESPERS = 2 (parti) :

A2 (F)	PARTIOU Parti où
--------	------------------

PRENOM est-il (elle) :

- 1. Parti(e) en France métropolitaine
- 2. Parti(e) dans les DOM ou dans un pays étranger
- 3. Disparu(e), SDF, aucune information sur la nouvelle adresse...
- 4. Décédé(e)

A3 (O)	PARTIJOU Jour du départ
	PARTIMOI Mois du départ
	PARTIAN Année du départ

A quelle date PRENOM est-il(elle) parti(e) (décédé(e) si PARTIOU=4) ? Indiquez le jour, le mois, l'année

Contrôle non bloquant si la date est inférieure à la date de la dernière enquête réalisée.

Si PARTIOU = 4 (décédé), aller en fin de bloc Aa

Si PARTIOU = 1 (en France métropolitaine) :

A4 (F)	PARTILOG Dans un logement individuel ou collectif
--------	---

PRENOM est-il (elle) ?

- 1. Parti(e) dans un logement individuel
- 2. Parti(e) dans une collectivité ou une institution

Si PARTILOG = 1 (parti dans un logement individuel) :

A5 (F)	ADRCONNU Adresse connue
--------	-------------------------

Connaissez-vous, vous-même ou un autre habitant du logement, la nouvelle adresse de PRENOM ?

- 1. Oui
- 2. Non

Si non, aller à A10

Si oui :

A6 (O)	NADR Nouvelle adresse
	NCODCOMI Nouveau code commune
	NCOMMUI Nouvelle commune

Quelle est la nouvelle adresse de PRENOM

A7 (O)	NOM Nom
--------	---------

Afin de retrouver PRENOM, à quel nom peut-on le(la) joindre à cette adresse

ENQUETEUR : Pensez à récupérer le prénom ou les prénoms

Si plusieurs personnes partent ensemble, noter les 2 noms de famille

(Ménage « éclaté » - DEMEC = 2)

Ménage éclaté à créer si au moins un individu-panel

Si PARTILOG = 2 (dans une collectivité ou une institution en France métropolitaine) :

A8 (O)	NCODCOM Nouveau code commune
	NCOMMU Nouvelle commune

Dans quelle commune réside-t-il(elle) maintenant ?

Si PARTIOU = 2 (dans les DOM ou dans un pays étranger) :

A9 (O)	NPAYS Nouveau pays CODNPAYS NUMNPAYS ALPHNPAYS
--------	---

Dans quel DOM ou pays étranger, PRENOM réside-t-il(elle) maintenant ?

table PAYS

Si PARTIOU ≠ 4

A10 (F)	PARTIAVEC Parti avec quelqu'un
A11 (O)	AVEC Avec qui

(A10) PRENOM est-il(elle) parti(e) avec un ou plusieurs habitants du logement (présent à la dernière enquête) ?

- 1. Oui
- 2. Non

Si oui :

(A11) Avec qui ?

y compris PRENOM

Les variables des questions A1 à A11 sont automatiquement renseignées pour toutes les personnes de la liste AVEC avec les modalités pour PRENOM

Aller en fin de bloc Aa

Si MVTPERS = 1 (vit toujours ici) :

A12	ETACIVCF Confirmation de l'état-civil
-----	---------------------------------------

Les renseignements affichés (prénom, sexe, date de naissance) pour PRENOM sont-ils exacts ?

RAPPEL : ^PRENOM, de sexe ^SEXE, né(e) le ^JNAIS - ^MNAIS - ^ANAIS

- 1. Oui
- 2. Non

Si ETACIVCF = 1 aller à TYPMEN

Si ETACIVCF = 2 (non confirmation) :

A13 (F)	ETACIVER Etat-civil erroné
---------	----------------------------

Quelles informations sont inexactes ?

Plusieurs réponses possibles

- 1. Le prénom
- 2. Le sexe
- 3. La date de naissance

Contrôle : si ETACIVER contient 1 et 3, « S'agit-il de la même personne »

si ETACIVER = 1 (erreur de prénom)

A (14)	NPRENOM Prénom exact
--------	----------------------

Quel est le prénom exact ?

si ETACIVER = 2 (erreur de sexe)

A (15)	NSEXE Sexe exact
--------	------------------

Quel est le sexe de PRENOM ?

- 1. Masculin
- 2. Féminin

si ETACIVER = 3 (erreur de date de naissance)

A (16)	NJNAIS Jour de naissance exact NMNAIS Mois de naissance exact NANAIS année de naissance exact
--------	---

Quel est le jour de naissance exact de PRENOM ?

Quel est le mois de naissance exact de PRENOM ?

Quel est l'année de naissance exacte de PRENOM ?

Si NPRENOM est renseigné, affecter NPRENOM à PRENOM

Si NSEXE est renseigné, affecter NSEXE à SEXE

Si NJNAIS est renseigné, affecter NJNAIS à JNAIS

Si NMNAIS est renseigné, affecter NMNAIS à MNAIS

Si NANAIS est renseigné, affecter NANAIS à ANAIS

Affecter V1LNAIS, V1DEPNAIS, V1PAYSNAIS, V1CODEPAYS, V1NOMPAYS et V1ALPHAPAY dans LNAIS, DEPNAIS, PAYSNAIS, CODEPAYS, NOMPAYS et ALPHAPAY.

	LNAIS Né(e) en France/à l'étranger DEPNAIS Département/territoire de naissance PAYSNAIS Pays de naissance CODEPAYS Pays de naissance NOMPAYS Pays de naissance ALPHAPAY Pays de naissance
--	--

	V1TYPOLOG Type d'occupation du logement V1JOURAN Nombre de jours par an du logement V1JOURSEM Nombre de jours dans la semaine dans le logement V1MOISAN Nombre de mois dans l'année dans le logement V1JOUR2AN Nombre de jours par an dans le logement
--	--

Rappel de l'information de l'enquête précédente

Si le ménage provient d'un éclatement ou

Si V1TYPOLOG n'est pas renseigné ou

Si V1TYPOLOG=2 et V1JOURAN n'est pas renseigné ou

Si V1TYPOLOG=3 et V1JOURSEM n'est pas renseigné ou

Si V1TYPOLOG=4 et V1MOISAN n'est pas renseigné ou

Si V1TYPOLOG=5 et V1JOUR2AN n'est pas renseigné :

aller à A18.

Sinon :

A17 (F)	TYPMEN Occupation du logement identique
---------	---

En « ^AN », PRENOM vivait ici V1TYPOLOG (pour V1TYPOLOG=5, ne rappeler que « rarement »)

(V1JOURAN jours par an) (si V1TYPOLOG=2)

(V1JOURSEM jours par semaine) (si V1TYPOLOG=3)

(V1MOISAN mois par an) (si V1TYPOLOG=4)

(V1JOUR2AN jours pendant par an) (si V1TYPOLOG=5),

Aujourd'hui, la situation est-elle toujours la même ?

- 1. oui
- 2. non

Si TYPMEN = 1 (L'occupation est inchangée) : affecter respectivement V1TYPOLOG, V1JOURAN, V1JOURSEM, V1MOISAN et V1JOUR2AN dans TYPOLOG, JOURAN, JOURSEM, MOISAN et JOUR2AN) et aller à l'individu suivant ou en fin de bloc Aa

Si **TYPMEN = 2** (L'occupation du logement a changé) :

A18 (F)	TYPOL Type d'occupation du logement
A19 (O)	JOURAN Nombre de jours par an
A20 (O)	JOURSEM Nombre de jours dans la semaine
A21 (O)	MOISAN Nombre de mois dans l'année
A22(O)	JOUR2AN Nombre de jours par an

(A18) **PRENOM** vit-il(elle) ici ?

- 0.
- 1. Toute l'année ou presque **On passe en A23**
- 2. Plutôt les week-ends ou les vacances
⇒ (A19) **Combien de jours environ par an ? JOURAN (1 à 365)**
- 3. Plutôt en semaine
⇒ (A20) **Combien de jours par semaine ? JOURSEM (1 à 7)**
- 4. Quelques mois dans l'année (y compris cas des enfants en garde alternée)
⇒ (A21) **Combien de mois depuis un an ? MOISAN (1 à 12)**
- 5. Plus rarement
⇒ (A22) **Combien de jours environ depuis un an ? JOUR2AN (1 à 365)**

La modalité 0 n'est active que pour option-log = 3 : personne n'habitant pas le logement et appartenant à un ménage dont la résidence habituelle commune est ailleurs.

Contrôles non bloquants :

Bornes incluses :

JOURAN	60 à 300
JOURSEM	2 à 6
MOISAN	2 à 10
JOUR2AN	1 à 60

Si **JOURAN < 60** ou **JOURSEM < 2** ou **MOISAN < 2** :

avertissement actif : D'après la durée d'occupation déclarée, **PRENOM** devrait être classé(e) en occupant occasionnel

Si **JOURAN > 300** ou **JOURSEM > 6** ou **MOISAN > 10** :

avertissement actif : D'après la durée d'occupation déclarée, **PRENOM** devrait être classé(e) en occupant permanent

Si **JOUR2AN > 60** :

avertissement actif : D'après la durée d'occupation déclarée, **PRENOM** devrait être classé(e) ailleurs.

A23 (F)	AUTLOG Existence d'autres logements
----------------	--

Si **TYPOL** = 1 :

PRENOM réside-t-il(elle) aussi ailleurs de temps en temps ?

Si **TYPOL** = 2 à 5 :

PRENOM réside-t-il(elle) aussi ailleurs ?

- 1. oui
- 2. non

Si l'enquête provient d'un éclatement de ménage suite au bloc D, contrôler **AUTLOG** par rapport à l'information recueillie dans le logement initial (possible ?)

si **AUTLOG=2 (non)** aller en fin de bloc Aa

si AUTLOG=1 (oui) :

A24 (F)	LOGCOL Existence d'un logement collectif
A25 (F)	TYPLOGCO Type de logement collectif

(A24) PRENOM réside-t-il(elle) habituellement dans un établissement comme un internat, un foyer, une maison de retraite... ?

- 1. oui
- 2. non

si oui : (A25) Où ? (SET OF)

Plusieurs réponses possibles

- 1. En caserne, en camp
- 2. En internat
- 3. En cité universitaire ou dans un foyer d'étudiants
- 4. Dans un foyer de jeunes travailleurs
- 5. Dans un établissement pénitentiaire
- 6. En sanatorium, dans un établissement de soins ou un hôpital
- 7. Dans une maison de retraite ou un hospice
- 8. Sur un chantier temporaire de travaux publics

A26 (F)	LOGIND Existence d'un logement individuel
A27 (O)	NAUTLOG Nombre des autres logements

(A26) PRENOM vit-il(elle) dans un autre logement individuel ?

- 1. oui
- 2. non

si oui :

(A27) Combien d'autres logements PRENOM habite-t-il(elle) ?

de 0 à 9

Pour l'enquêteur : Si la réponse est *je ne sais pas*, *plusieurs*, *beaucoup*, parce que le répondant se déplace pour son travail sans domicile unique, ne pas compter ces logements : NAUTLOG = 0

Si l'enquête provient d'un éclatement de ménage suite au bloc D, contrôler LOGIND et NAUTLOG par rapport à l'information recueillie dans le logement initial

Fin de bloc Aa :

Si un autre habitant à l'enquête précédente, repasser le Bloc Aa

Sinon :

BLOC An - LES NOUVEAUX HABITANTS

A 28 (F)	AUTHAB Existence d'un autre habitant du logement
----------	--

Y-a-t-il quelqu'un d'autre qui vit habituellement ici, même si ce n'est pas régulier et qu'il vit aussi ailleurs ?

- 1. Oui,
- 2. Non, personne

Si non, aller au bloc B

Si oui, pour chaque arrivant :

	MVTPERS Mouvement des personnes (rempli automatiquement)
--	---

- 3. Fait désormais partie des habitants du logement (n'en faisait pas partie à l'enquête précédente)

	NOI Numéro d'ordre individuel
--	--------------------------------------

Numéro d'ordre dans le THL à la suite de tous les individus cités initialement dans le THL

A 29 (O)	PRENOM Prénom
-----------------	----------------------

Quel est son prénom ? (personne n°^NOI) prénom en clair (15 caractères maximum)

A30 (F)	SEXE Sexe
----------------	------------------

PRENOM est de sexe :

- 1. Masculin
- 2. Féminin

A31 (O)	JNAIS Jour de naissance MNAIS Mois de naissance ANAIS Année de naissance AGE Age
----------------	---

Quelle est la date de naissance de PRENOM ?

Jours (01 à 31) Mois (01 à 12) et année (1900 à année en cours) - AGE est calculé automatiquement.

A32 (F)	ARRIVE Arrivée
----------------	-----------------------

PRENOM est-il (elle) arrivé(e) ?

- 1. arrivé(e) depuis la dernière enquête (y.c. si ^PRENOM a déjà appartenu au ménage)
- 2. est né(e) depuis la dernière enquête
- 3. était présent(e) à la dernière enquête mais avait été oublié(e)

Si ARRIVE = 2, contrôle que la date de naissance soit supérieure à celle de la dernière enquête.

Si ARRIVE = 1 :

A33(O)	ARRIVEJOUR Jour de l'arrivée ARRIVEMOIS Mois de l'arrivée ARRIVEAN Année de l'arrivée
---------------	--

A quelle date PRENOM est-il(elle) arrivé(e) ? Indiquer le jour, le mois, l'année

Date depuis la date de la dernière enquête.

A34 (F)	LNAIS Né(e) en France/à l'étranger
A35 (F)	DEPNAIS Département/territoire de naissance
A36 (F)	PAYSNAIS Pays de naissance
	CODEPAYS Pays de naissance
	NOMPAYS Pays de naissance
	ALPHAPAY Pays de naissance

(A34) PRENOM est-il(elle) né(e) ?

- 1. En France
- 2. A l'étranger

Si LNAIS = 1 (France) :

(A35) Dans quel département ou territoire ? codage par trigramme

NSP
REFUS

Si LNAIS = 2 (étranger) :

(A36) Dans quel pays ?

codage par trigramme avec la table Pays
NSP
REFUS

A37 (F)	TYPOLOG Type d'occupation du logement
A38 (O)	JOURAN Nombre de jours par an
A39 (O)	JOURSEM Nombre de jours dans la semaine
A40 (O)	MOISAN Nombre de mois dans l'année
A41(O)	JOUR2AN Nombre de jours par an

(A37) PRENOM, vit-il(elle) ici

- 0.
- 1. toute l'année ou presque ? **On passe en A42**
- 2. plutôt les week-ends ou les vacances ?
⇒ **(A38) Combien de jours environ par an ? JOURAN (1 à 365)**
- 3. plutôt en semaine ?
⇒ **(A39) Combien de jours par semaine ? JOURSEM (1 à 7)**
- 4. quelques mois dans l'année (y compris cas des enfants en garde alternée) ?
⇒ **(A40) Combien de mois depuis un an ? MOISAN (1 à 12)**
- 5. plus rarement ?
⇒ **(A41) Combien de jours environ depuis un an ? JOUR2AN (1 à 365)**

La modalité 0 n'est active que pour option-log = 3 : personne n'habitant pas le logement et appartenant à un ménage dont la résidence habituelle commune est ailleurs.

Contrôles non bloquants :

Bornes incluses :

JOURAN	60 à 300
JOURSEM	2 à 6
MOISAN	2 à 10
JOUR2AN	1 à 60

Si JOURAN < 60 ou JOURSEM < 2 ou MOISAN < 2 :

avertissement actif : D'après la durée d'occupation déclarée, PRENOM devrait être classé(e) en occupant occasionnel

Si JOURAN > 300 ou JOURSEM > 6 ou MOISAN > 10 :

avertissement actif : D'après la durée d'occupation déclarée, PRENOM devrait être classé(e) en occupant permanent

Si JOUR2AN > 60 :

avertissement actif : D'après la durée d'occupation déclarée, PRENOM devrait être classé(e) ailleurs.

	NHAB Nombre d'habitants du logement
--	--

NHAB = NHAB + 1

A42 (F)	AUTLOG Existence d'autres logements
---------	--

Si TYPOLOG = 1 :

PRENOM réside-t-il(elle) aussi ailleurs de temps en temps ?

Si TYPOLOG = 2 à 5 :

PRENOM réside-t-il(elle) aussi ailleurs ?

- 1. oui
- 2. non

avertissement :

si TYPOLOG # 1 et AUTLOG = 2 : D'après la durée d'occupation déclarée, PRENOM devrait avoir un autre logement. Confirmer.

si AUTLOG = 2 (non) on recommence le bloc An

si AUTLOG = 1 (oui) :

A43 (F)	LOGCOL Existence d'un logement collectif
A44 (F)	TYPLOGCO Type de logement collectif

(A43) PRENOM, réside-t-il(elle) aussi habituellement dans un établissement comme un internat, un foyer, une maison de retraite... ?

- 1. oui
- 2. non

si oui : (A44) Où ? (SET OF)

Plusieurs réponses possibles

- 1. En caserne, en camp
- 2. En internat
- 3. En cité universitaire ou dans un foyer d'étudiants
- 4. Dans un foyer de jeunes travailleurs
- 5. Dans un établissement pénitentiaire
- 6. En sanatorium, dans un établissement de soins ou un hôpital
- 7. Dans une maison de retraite ou un hospice
- 8. Sur un chantier temporaire de travaux publics

A45 (F)	LOGIND Existence d'un logement indépendant
A46 (O)	NAUTLOG Nombre des autres logements

(A45) PRENOM vit-il(elle) dans un autre logement individuel ?

- 1. oui
- 2. non

si oui :

(A46) Combien d'autres logements PRENOM habite-t-il(elle) ?

de 0 à 9

Pour l'enquêteur : Si la réponse est je ne sais pas, plusieurs, beaucoup, parce que le répondant se déplace pour son travail sans domicile unique, ne pas compter ces logements : NAUTLOG = 0

On recommence le bloc An

BLOC B - SITUATION FAMILIALE

BLOC Ba - SITUATION FAMILIALE DES HABITANTS À L'ENQUÊTE PRÉCÉDENTE

DEBSITFA

Si NHAB>1, alors indiquer l'intitulé entre parenthèse

Il y a donc NHAB personne(s) qui vi(ven)t dans ce logement. Je vais maintenant vous poser quelques questions sur (la) votre situation familiale (de chacune d'elles). (Commençons par PRENOM [la 1^{ère} personne ayant MVTPERS=1])

1. OK

Les questions B1 à B5 ne sont posées que pour les personnes ayant 15 ans ou plus

B1 (F)	COUPLE Vie en couple
B2 (O)	CONJOINT Identifiant du conjoint

(B1) PRENOM vit-il(elle) actuellement en couple ?

- 1. Oui, avec une personne qui vit dans le logement
- 2. Oui, avec une personne qui ne vit pas dans le logement
- 3. Non

Message bloquant si NHAB= 1 et COUPLE= 1 : « Vous êtes le seul habitant du logement. »

si 1 :

B2) Quel est son prénom ?

NOI Numéro d'ordre du conjoint dans CONJOINT

La relation symétrique est automatiquement établie : les questions B1 et B2 ne sont pas posées à l'autre conjoint, les variables correspondantes sont automatiquement renseignées.

B3 (F)	V1ETAMATRI État matrimonial à l'enquête précédente
B4 (F)	CMATRI Changement d'état matrimonial ETAMATRI État matrimonial légal

(B3) Lors de notre dernière entrevue, PRENOM était ^V1ETAMATRI. Est-ce toujours le cas ?

- 1. Oui
- 2. Non, la situation a changé
- 3. Non, la situation était erronée

Si 2 ou 3 :

(B4) Quel est l'état matrimonial légal de PRENOM ?

- 1. Célibataire
- 2. Marié(e) ou remarié(e), y compris séparé(e) légalement
- 3. Veuf(ve)
- 4. Divorcé(e)

Si CMATRI=1, affecter V1ETAMATRI à ETAMATRI.

Message d'avertissement : si CMATRI =2 et ETAMATRI=1 : « Vous ne pouvez pas devenir célibataire. »
Renvoyer dans Blaise aux variables CMATRI ou ETAMATRI pour correction.

Si CMATRI=2

B5 (F)	AMATRI Année de changement d'état matrimonial MMATRI Mois de changement d'état matrimonial
--------	---

Depuis quelle date, PRENOM est-il ^ETAMATRI ?

Contrôle non bloquant si la date est antérieure à la date de l'enquête précédente : « Cette année est antérieure à l'année de la dernière enquête. »

B6 (F)	V1MER1E Situation de la mère à l'enquête précédente
B7 (F)	NIDENTM identifiant individuel de la mère
B7 (F)	MER1E Existence de la mère
B7 (F)	MER2E Identifiant de la mère

Si V1MER1E=2 ou NSP :

(B6) La mère de PRENOM vit-elle ici ?

- 1. Oui, elle vit ici
- 2. Non, elle vit ailleurs
- 3. Non, elle est décédée
- 9. NSP

La modalité 1 sera active uniquement si une personne de sexe féminin de plus de 10 ans est arrivée dans le ménage.

si MER1E= 1 :

(B7) Quel est son prénom ?

NOI Numéro d'ordre de la mère dans MER2E

Si V1MER1E=1 ou 3 :

Les variables MER1E et MER2E devront être recalculées :

Si V1MER1E=1, on recalculera MER1E et MER2E d'après les variables MVTPERS, PARTIOU et NIDENTM, l'identifiant individuel de la mère présentes dans le THL.

Si pour la mère MVTPERS = 1 alors MER1E = 1

Si pour la mère PARTIOU = 1, 2 ou 3 alors MER1E = 2

Si pour la mère PARTIOU = 4 alors MER1E = 3

On récupère le NOI de la mère à partir de NIDENTM et que l'on met dans MER2E

Si V1MER1E= 3, la mère est décédée donc on ne pose plus la question. On aura aussi MER1E= 3.

B8 (F)	V1PER1E Situation du père à l'enquête précédente
B9 (F)	NIDENTP identifiant individuel du père
B9 (F)	PER1E Existence du père
B9 (F)	PER2E Identifiant du père

Si V1PER1E=2 ou NSP :

(B8) Le père de PRENOM vit-il ici ?

- 1. Oui, il vit ici
- 2. Non, il vit ailleurs
- 3. Non, il est décédé
- 9. NSP

La modalité 1 sera active uniquement si une personne de sexe masculin de plus de 10 ans est arrivée dans le ménage.

si PER1E= 1 :

(B9) Quel est son prénom ?

NOI Numéro d'ordre du père dans PER2E

Si V1PER1E=2 ou NSP :

Les variables PER1E et PER2E devront être recalculées :

Si V1PER1E=1, on recalculera PER1E et PER2E d'après les variables MVTPERS, PARTIOU et NIDENTP, l'identifiant individuel du père présentes dans le THL.

Si pour le père MVTPERS = 1 alors PER1E = 1

Si pour le père PARTIOU = 1, 2 ou 3 alors PER1E = 2

Si pour le père PARTIOU = 4 alors PER1E = 3

On récupère le NOI du père à partir de NIDENTP et que l'on met dans PER2E

Si V1PER1E= 3, le père est décédé donc on ne pose plus la question. On aura aussi PER1E= 3.

Si (n<au nombre de MVTPERS=1), aller au début du Bloc Ba pour la personne suivante

Sinon si (n< au nombre de MVTPERS = 3), aller au début du Bloc Bn

Sinon, aller au filtre avant B17

BLOC Bn - SITUATION FAMILIALE DES NOUVEAUX HABITANTS

Les questions B10, B11 et B12 ne sont posées que pour les personnes ayant 15 ans ou plus

Si la variable COUPLE n'a pas déjà été renseignée par relation symétrique, aller en B10
Sinon, aller en B12

B10 (F)	COUPLE Vie en couple
B11 (O)	CONJOINT Identifiant du conjoint

(B10) PRENOM vit-il actuellement en couple ?

- 1. Oui, avec une personne qui vit dans le logement
- 2. Oui, avec une personne qui ne vit pas dans le logement
- 3. Non

si 1 :

(B11) Quel est son prénom ?

NOI Numéro d'ordre du conjoint dans CONJOINT

La relation symétrique est automatiquement établie : les questions B10 et B11 ne sont pas posées à l'autre conjoint, les variables correspondantes sont automatiquement renseignées.

B12 (F)	ETAMATRI État matrimonial légal
---------	---------------------------------

Quel est l'état matrimonial légal de PRENOM ?

- 1. Célibataire
- 2. Marié(e) ou remarié(e), y compris séparé(e) légalement
- 3. Veuf(ve)
- 4. Divorcé(e)

Si les variables MER1E et MER2E n'ont pas déjà été renseignées par relation symétrique :

B13 (F)	MER1E Existence de la mère
B14 (F)	MER2E Identifiant de la mère

(B13) La mère de PRENOM vit-elle ici ?

- 1. Oui, elle vit ici
- 2. Non, elle vit ailleurs
- 3. Non, elle est décédée
- 9. NSP

si 1 :

(B14) Quel est son prénom ?

NOI Numéro d'ordre de la mère dans MER2E

Si les variables PER1E et PER2E n'ont pas déjà été renseignées par relation symétrique :

B15 (F)	PER1E Existence du père
B16 (F)	PER2E Identifiant du père

(B15) Le père de PRENOM vit-il ici ?

- 1. Oui, il vit ici
- 2. Non, il vit ailleurs
- 3. Non, il est décédé
- 9. NSP

si 1 :

(B16) Quel est son prénom ?

NOI Numéro d'ordre du père dans PER2E

Comme pour CONJOINT, les liens parent/enfant sont automatiquement symétrisés : si A est père de B, on ne lui demande pas de préciser un autre lien.

Si ($n <$ au nombre de MVTPERS=3), aller au début du Bloc Bn pour la personne suivante

Une fois la dernière personne de la liste renseignée :

Si, pour toutes les personnes de la liste (bloc Ba + Bn), au moins un lien direct a été repéré, on passe au bloc C.

Un lien direct est repéré pour PRENOM si

1) au moins une des variables CONJOINT, MER2E ou PER2E est renseignée, ou

2) PRENOM est cité au moins une fois pour une autre personne dans CONJOINT, MER2E ou PER2E.

Si pour PRENOM, aucun lien direct n'a été repéré :

B17 (SO)	LIENTYP Nature du lien
	LIENPERS Personne concernée par le lien

Pouvez-vous préciser un lien de parenté ou une relation de PRENOM avec une personne de la liste ?

Choisir le lien le plus direct

- 1. Frère, sœur
- 2. Grand-parent, petit-enfant
- 3. Gendre, belle-fille, beau-parent
- 4. Oncle, tante, neveu, nièce, cousin, cousine
- 5. Autre lien familial
- 6. Ami(e)
- 7. Pensionnaire, sous-locataire, logeur, enfant en nourrice sans lien de parenté
- 8. Domestique ou salarié logé
- 9. Autre (colocataire, ...)

Si LIENTYP = 1 à 6 :

Quel est le prénom de la personne concernée par le lien ?

NOI Numéro d'ordre dans Lienpers

La relation est symétrisée automatiquement : si A grand-père de B, B petit-enfant de A. On n'interroge qu'une des deux personnes concernées

Poser la question pour toute personne sans lien repéré.

BLOC C - CONTOUR DES MÉNAGES

C1 (F)	APART Existence de budgets séparés
C2 (O)	BS Numéro d'ordre du ménage dans le logement
C3 (O)	NPERS Nombre de personnes dans le ménage

BS renseigne sur le ménage auquel appartient chaque habitant du logement.

- Si $NHAB = 1$ (personne isolée) : $BS = 0$. Aller en C6
- Si $NHAB > 1$:

(C1) CONTOUR DES UNITES DE VIE

Nous allons maintenant voir qui fait partie de votre ménage et qui n'en fait pas partie.

Y-a-t-il, parmi les habitants du logement, des personnes qui, dans la vie courante, font budget à part ?

A la moindre hésitation du répondant, préciser :

On fait budget à part quand on n'apporte pas de ressources dans le ménage et qu'on ne bénéficie pas des dépenses faites pour le ménage, hormis les dépenses pour le logement. Les personnes qui font budget à part peuvent appartenir à un autre ménage ou bien décider seules de leurs dépenses et les régler avec leurs ressources personnelles

- 1. oui
- 2. non

si non : pour toutes les personnes de la liste, $BS = 0$ et $NPERS(1) = NHAB$. Aller à C6

si oui :

Si $NHAB=2$, on passe à C4

Sinon

(C2) Il y a donc, parmi les habitants du logement, plusieurs ménages.

Parlons de votre ménage. Qui fait partie de votre ménage, c'est-à-dire qui, avec vous, contribue au budget commun du ménage ou simplement en bénéficie ?

Plusieurs réponses possibles

ENQUÊTEUR : Vous devez cocher ^PRENOM et les personnes qui font bourse commune avec lui

Prénom des personnes concernées NOI Numéro d'ordre des personnes

Pour les personnes concernées, $BS = 1$ et $NPERS(1) = \text{nombre de personnes avec } BS = 1$

Pour la première personne(PRENOM) sur la liste qui a BS non renseigné :

(C3) Parlons du ménage de PRENOM. Qui, parmi les habitants du logement, fait budget commun avec PRENOM ?

Plusieurs réponses possibles

ENQUÊTEUR : Vous devez cocher ^PRENOM et les personnes qui font bourse commune avec lui

Prénom des personnes NOI Numéro d'ordre des personnes concernées

Pour (PRENOM) et les personnes concernées, $BS = 2$ et
 $NPERS(2) = \text{nombre de personnes avec } BS = 2$

On réitère C3 tant que BS n'est pas renseigné pour tout le monde : BS = 3, 4 etc.

C4 (F) C5 (F)	BSCTRLC Contrôle des budgets séparés (1 ^{er} cas)
	BSCTRLE Contrôle des budgets séparés (2 ^e cas)
	BSCTRLV Contrôle des budgets séparés (3 ^e cas)
	BSRELC Relance des budgets séparés (1 ^{er} cas)
	BSRELE Relance des budgets séparés (2 ^e cas)
	BSRELV Relance des budgets séparés (3 ^e cas)

Contrôle et relance des budgets séparés

1^{er} cas : A et B vivent en couple (pour A : CONJOINT=B) et font budget à part (BS(A) # BS(B)) :

si A (ou B) est répondant :

(C4) Vous m'avez dit faire budget à part avec B(A). Avez-vous quand même souvent des activités en commun avec B(A), comme les repas ou les sorties ?

si ni A ni B ne sont répondants :

(C4) Vous m'avez dit que A et B font budget à part. Ont-ils quand même souvent des activités en commun comme les repas ou les sorties ?

1. Oui
2. Non

Si non : validation. Aller à C6

Si oui :

(C5) Il y a donc budget à part et activités communes. Êtes-vous sûr de votre réponse ?

Font budget à part les personnes habitant le logement qui n'apportent pas de ressources et qui ne bénéficient pas des dépenses faites pour le ménage. L'existence de comptes bancaires séparés ou d'argent de poche ne suffit pas à créer des budgets à part.

Avec cette définition, confirmez-vous que A et B (vous) font (faites) budget à part ?

1. Oui => validation. Aller à C6
2. Non => correction

2^{ème} cas : C est enfant de A et B (pour C : MER2E=A ou B et PER2E=A ou B), est mineur (AGE<24) et n'a pas d'autre logement (AUTLOG=2) et fait budget à part (BS(C) # BS(A ou B))

si C est répondant :

(C4) Vous vivez avec vos parents (votre père/votre mère), mais vous m'avez dit faire budget à part. Prenez-vous quand même la plupart du temps vos repas avec eux ?

si C n'est pas répondant :

(C4) C vit avec ses parents mais vous m'avez dit qu'il(elle) fait budget à part. Prend-il(elle) quand même la plupart du temps ses repas avec eux ?

1. oui
2. non

Si non : validation. Aller à C6

Si oui :

(C5) Entre C (vous) et sa(votre) famille, il y a vie commune et budget à part. Êtes-vous sûr de votre réponse ?

Font budget à part les personnes habitant le logement qui n'apportent pas de ressources et qui ne bénéficient pas des dépenses faites pour le ménage. L'existence de comptes bancaires séparés ou d'argent de poche ne suffit pas à créer des budgets à part.

Avec cette définition, confirmez-vous que C (vous) fait (faites) budget à part ?

1. Oui => validation. Aller à C6
2. Non => correction

3^{ème} cas : C est enfant de A et B (pour C : MER2E=A ou B et PER2E=A ou B), est majeur (AGE>24), a un autre logement ordinaire (LOGIND=1) et fait budget commun (BS(C) = BS(A ou B))

si C est répondant : **Vous n'habitez pas toujours ici et vous m'avez dit faire budget commun avec vos parents. (C4) Pensez-vous que vos parents soient en mesure de répondre avec précision à des questions sur vos dépenses courantes ?**

si C n'est pas répondant :

(C4) C n'habite pas toujours ici et vous m'avez dit qu'il fait budget commun avec ses parents. Pensez-vous qu'ils pourraient répondre à des questions sur ses dépenses courantes ?

1. oui
2. non

Si oui : validation. Aller à C6

Si non :

(C5) C fait budget commun avec ses parents et pourtant ceux-ci ne connaissent pas ses dépenses. Êtes-vous sûr de votre réponse ?

Font budget à part les personnes habitant le logement qui n'apportent pas de ressources et qui ne bénéficient pas des dépenses faites pour le ménage.

Avec cette définition, confirmez-vous que C (vous) fait (faites) budget commun avec ses (vos) parents ?

1. Oui => validation. Aller à C6
2. Non => correction

Une fois BS renseigné pour tout le monde :

ETAT RECAPITULATIF DES OCCUPANTS DU LOGEMENT PAR MENAGE

Suivant la liste que nous avons établie ensemble, le logement est habité par (max BS) ménage(s)

C6 (F)	CONFIR Confirmation
--------	---------------------

Êtes-vous d'accord sur la liste suivante ?

➤ si (max BS)=1 :

Dans le ménage, il y a NHAB personnes :

Liste des PRENOM, AGE et Lien

➤ si (max BS)>1 :

Dans le premier ménage, il y a NUV(1) personnes etc. (PRENOM, AGE et Lien)

Dans le deuxième ménage, il y a NUV(2) personnes etc.

- 1. oui
- 2. non

si non : retour sur le THL

si oui :

On vérifie, pour les individus (panel ou non) présents à l'enquête précédente et à l'enquête en cours, leur appartenance au même ménage.

COMPARAISON DE LA COMPOSITION DES MENAGES PAR RAPPORT À L'ENQUETE PRECEDENTE

On ne compare que les personnes ayant MVTPERS = 1

On affecte à chaque individu NOI le numéro du ménage (BS) auquel il appartient

à l'enquête précédente : variable V1BS

à l'enquête en cours : variable NBS

on compare le couple (V1BS, NBS) du premier individu de chaque ménage au couple correspondant de chacun des autres membres du ménage

S'il y a une différence, on passe à C7 (CONFIRMB)

Sinon on passe à C8 (PROPLOC)

C7 (F)	CONFIRMB Confirmation
--------	-----------------------

Lors de la dernière enquête, « prenom1 », « prenom2 », ... composaient ce logement.

Confirmez-vous ce changement ?

« prenom1 », ... faisaient budget commun (ou séparé si seul)

...

Cette année, vous déclarez que :

« prenom1 », ... font budget commun (ou séparé si seul)

...

- 1. Oui
- 2. Non, il y a une erreur cette année
- 3. Non, il y avait une erreur l'année dernière

si CONFIRMB = 2 : retour sur le contour des ménages

si CONFIRMB = 1 ou 3 :

➤ Si un seul ménage, aller au filtre avant C9

➤ Si plusieurs ménages :

C8 (O)	PROPLOC Propriétaire ou locataire en titre NOUVPRINCIP Numéro d'ordre du ménage principal TYPLOGIND Type de logement indépendant
--------	--

Qui est l'occupant principal du logement, c'est-à-dire le propriétaire ou le locataire en titre ?

Plusieurs réponses possibles

NOI numéro d'ordre de la personne concernée dans PROPLOC

BSPRINCIP = BS du ménage dont la personne concernée est membre.

Pour BS = BSPRINCIP : TYPLOGINDC = 1

Pour les autres ménages : TYPLOGINDC = 2

Pour tous les ménages

- Si pour tous les membres du ménage, NAUTLOG = 0 (pas d'autre logement ordinaire), le logement est la résidence principale du ménage. CATLOGAC = 1, CATLOGB = 1. Aller à FINTHL
- Si pour un ou plusieurs membres du ménage, NAUTLOG > 0 (un autre logement ordinaire), la catégorie du logement pour le ménage n'est pas déterminée. On a CATLOGB = 1 (résidence habituelle commune) par défaut et on pose la question :

C9 (F)	CATLOGAC Catégorie du logement au sens du recensement
--------	---

➤ Si un seul ménage :

Pour votre ménage, le logement où nous sommes est-il :

➤ Si plusieurs ménages :

Pour chaque ménage concerné (PRENOM de PROPLOC pour le ménage principal, PRENOM de la première personne du ménage pour les autres ménages) :

Pensez-vous que pour le ménage de PRENOM le logement où nous sommes est :

- 1. Une résidence principale
- 2. Un logement utilisé occasionnellement
- 3. Une résidence secondaire ou de vacances

En cas d'hésitation, utiliser le critère de la plus grande durée d'occupation

BLOC D - AUTRES LOGEMENTS

Le Bloc D s'ouvre si pour un ou plusieurs habitants du logement, NAUTLOG > 0 (un autre logement ordinaire) et qu'il reste encore au moins un individu panel dans le logement. Si ce n'est pas le cas, aller à FINTHL

	NUMAUTLOG Numéro d'ordre des autres logements
--	--

De 1 à n.

D1 (O)	NOMLOG Nom du logement
---------------	-------------------------------

Pour le premier logement :

Vous m'avez dit qu'une ou plusieurs personnes habitant ici vivai(en)t aussi ailleurs. Parlons du premier de ces autres logements. Pour cela, comment voulez-vous le désigner ?

Pour les suivants : **Comment voulez-vous le désigner ?**

Exemples : logement « de PRENOM », « de Commune », « La cerisaie »

Logement en clair

D2 (F)	LOCALOG Localisation du logement
---------------	---

Le logement NOMLOG est-il ?

- 1. En France métropolitaine
- 2. Ailleurs

Si NHAB=1, on passe à TYPOLOGD

D3 (F)	QUILOG Habitants du logement
---------------	-------------------------------------

Qui parmi les habitants du logement où nous sommes vit dans le logement NOMLOG ?

Plusieurs réponses possibles

NOI des personnes concernées

Pour toutes les personnes concernées :

D4 (F)	TYPOLGD Type d'occupation du logement
---------------	--

(D4) PRENOM vit(elle) dans le logement NOMLOG

- 1. Toute l'année ou presque
- 2. Plutôt les week-ends ou les vacances
- 3. Plutôt en semaine
- 4. Quelques mois dans l'année (y compris cas des enfants en garde alternée)
- 5. Plus rarement

- Si dans la liste des QUILOG, il existe au moins un NOI = x qui a :
AGE (x) < 15 et (MERE1E(x) = 1 et PERE1E(x) = 2) ou (MERE1E(x) = 2 et PERE1E(x) = 1) :

« S'agit-il du logement de l'autre parent ? »

- 1 oui
- 2 non

Si non, on continue normalement.

Si oui :

EXTLOG = 1
NHABD = nsp
TLOGINDD = 2
CONTACTD = nsp

Si BS(MERE2E ou PERE2E) = BS(x) :

UVLOG = 2
CATLOGAD = 2

Si BS(MERE2E ou PERE2E) ≠ BS(x)

UVLOG = 1
CATLOGAD = 1

- Sinon :

Pour la première personne PRENOM de chaque ménage habitant le logement NOMLOG :

D9 (F)	EXTLOG Autres habitants du logement
---------------	--

Le logement NOMLOG est-il aussi habité par des personnes qui ne vivent pas ici ?

- 1. Oui
- 2. Non
- 9. NSP

Si EXTLOG = 1 :

D10 (O)	NHABD Nombre d'habitants du logement
----------------	---

Au total, combien de personnes vivent-elles dans le logement NOMLOG ?

1 à 20, 99 si ne sait pas

Si EXTLOG = 2 ou 9 :

NHABD = nombre de personnes décrites dans QUILOG

Si NHAB=1, aller en D9

Sinon,

Les questions D11 à D14 sont posées pour chaque ménage habitant NOMLOG

Pour PRENOM et les autres personnes de chaque ménage(BS) qui habite le logement NOMLOG

NAUTLOG = NAUTLOG-1

Contrôle de cohérence : NAUTLOG peut être négatif. Message non bloquant

D11 (F)	TLOGINDD Type de logement indépendant
----------------	--

Le logement NOMLOG est-il ?

- 1. Un logement dont PRENOM est l'occupant principal
- 2. Un logement où l'occupant principal est un autre parent ou ami

si EXTLOG = 2 ou 9 :

le logement NOMLOG est :

- **une résidence habituelle non commune du ménage : CATLOGBD = 2, si une partie seulement des membres y habite**
- **une résidence habituelle commune du ménage : CATLOGBD = 1, si tout le ménage y habite**

si EXTLOG = 1 :

D12 (O)	UVLOG	Appartenance à un ménage habitant le logement
---------	-------	---

PRENOM, faites-vous, dans la vie courante, budget commun avec tout ou partie de ces personnes ?

- 1. Oui
- 2. Non
- 9. NSP

si UVLOG = 2 ou 9 :

le logement NOMLOG est :

- *une résidence habituelle non commune du ménage : CATLOGBD = 2, si une partie seulement des membres y habite*
- *une résidence habituelle commune du ménage : CATLOGBD = 1, si tout le ménage y habite*

si UVLOG = 1 :

- *si une partie seulement du ménage y habite, PRENOM et les autres personnes concernées appartiennent à deux ménages . Dans ce cas CATLOGBD du logement NOMLOG = 3 (résidence habituelle commune d'un ménage ne correspondant pas à celui décrit dans le bloc C)*
- *si tous les membres du ménage décrit dans le Bloc C habitent le logement NOMLOG et si LOCALOG = 1 (France métropolitaine), NOMLOG est une résidence habituelle commune de tout le ménage CATLOGBD = 1*
- *si tous les membres du ménage décrit dans le bloc C habitent le logement NOMLOG et si LOCALOG = 2 (hors France métropolitaine), CATLOGBD = 3 (NOMLOG est une résidence habituelle commune d'un ménage ne correspondant pas au ménage décrit dans le Bloc C)*

D13 (F)	CATLOGAD	Catégorie du logement au sens du recensement
---------	----------	--

➤ *Si un seul ménage :*

Pour votre ménage, le logement NOMLOG est-il :

➤ *Si plusieurs ménages :*

Pensez-vous que pour le ménage de PRENOM le logement NOMLOG est :

- 1. Une résidence principale
- 2. Un logement utilisé occasionnellement
- 3. Une résidence secondaire ou de vacances
- 9. NSP

Contrôle bloquant : si CATLOGBD = 2 (résidence non commune), CATLOGAD ≠ 1 (résidence non principale)

D14 (F)	CONTACTD	Possibilité de contact dans le logement
---------	----------	---

Une personne habilitée à répondre à l'enquête est-elle susceptible d'être contactée dans le logement NOMLOG avant le (date de fin de la collecte) ?

- 1. Oui
- 2. Non
- 9. NSP

D11 (F)	AUT2LOG	Autre logement
---------	---------	----------------

Si NHAB=1

Y-a-t-il un autre logement où vous résidez aussi ?

Si NHAB>1

Y-a-t-il un autre logement où vous résidez aussi, vous ou d'autres personnes qui vivent ici ?

- 1. Oui
- 2. Non

Si oui, on repasse le Bloc D

Si non :

D12	FIND	Fin de la description des autres logements
-----	------	--

Fin de la description des autres logements.

Appuyer sur 1 pour continuer

- 1. OK

Contrôles après le remplissage de tous les autres logements

1. Le nombre d'autres logements indépendants dans NAUTLOG du bloc A est égal au nombre d'autres logements du bloc D où on retrouve l'individu.
2. Le nombre d'autres logements (max(NUMAUTLOG)) est au moins égal au plus grand nombre d'autres logements déclarés dans le bloc A pour un individu (max(NAUTLOG)).
3. Tous les ménages ont un des logements comme résidence principale (CATLOGA = CATLOGB = 1 ou CATLOGAD = CATLOGBD = 1), sauf si tous les membres du ménage ont LOGCOL = 1 (l'établissement est alors sa résidence principale)
4. Pour un autre logement, si aucune personne extérieure au ménage n'y vit (EXTLOG=2 ou 9) pour chaque ménage habitant dans ce logement, le nombre de personnes vivant dans le logement (NHAB) soit égal au nombre de personnes décrites dans QUILOG.

Dans les 3 cas, un avertissement actif sur l'incohérence

Pour chaque logement occupé par le ménage, y compris le logement tiré (NUMAUTLOG = 0), on a les variables renseignées :CATLOGAC, CATLOGAD, CATLOGBC, CATLOGBD, CONTACT (pour NUMAUTLOG = 0, CONTACT = 1) et NHAB

Les ménages du bloc C seront enquêtés si CATLOGAC=1 et CATLOGBC=1 et au moins un individu panel

Les logements du bloc D seront enquêtés si :

- CATLOGAD = 1 et CATLOGBD = 1
- Au moins un individu panel
- Ils sont localisés en France métropolitaine (LOCALOG=1)
- Si au moins un individu n'a pas été enquêté dans un autre logement la vague précédente (V1AUTMEN = 2).

Si plusieurs ménages se trouvent dans le même logement du bloc D, ne créer qu'un seul ménage éclaté.

Si le logement du bloc D doit être enquêté :

D15(O)	NADRD	Nouvelle adresse
	NCODCMD	Nouveau code commune
	NCOMMUD	Nouvelle commune

Quelle est la nouvelle adresse de NOMLOG ?.....

Quel est le code de la commune de ^NOMLOG ?

Si recherche infructueuse :

Quel est le nom de la commune de ^NOMLOG ?

D16 (O)	NOMD	Nom
---------	------	-----

Afin de retrouver PRENOM, à quel nom peut-on le(la) joindre à cette adresse ?.....

(Ménage « éclaté » - DEMEC = 2 - BLOCD = 1)

DETERMINATION DES UNITES A ENQUETER

D13	FINTHL	Fin du THL
-----	--------	------------

L'enquêteur doit avoir pour chaque ménage cette information à l'écran, et la décision d'enquête :

- Si plus aucun individu panel de l'enquête précédente ne vit dans le logement :

Nous vous remercions de votre accueil, mais l'entretien se termine ici, puisque votre logement ne contient plus aucune des personnes que nous suivons dans l'enquête.

➤ Si au moins un individu panel de l'enquête précédente vit dans le logement :

- si (max BS)=1 :

Le ménage doit être enquêté

- si (max BS)>1 :

Le logement regroupe plusieurs ménages

Vous devez utiliser l'option de gestion des BS du menu CAPI après avoir validé ce questionnaire.

Le BS 1 composé de ^PRENOMs

....

Et éventuellement :

Les budgets séparés suivants ne seront pas créés et n'auront pas à répondre à l'enquête

Le BS .. composé de ^PRENOM interrogé dans sa résidence principale

Appuyer sur 1 pour continuer

1. OK

Si le ménage n'est pas à enquêter, le TCM est terminé pour lui et l'enquête aussi.

Si le ménage est à enquêter,

BLOC E - SITUATION PRINCIPALE ET GROUPE DE RÉFÉRENCE

DEBUTE Début du bloc E

Nous allons vous poser quelques questions sur les membres de plus de 15 ans de chaque ménage

Appuyer sur 1 pour continuer

1. OK

Pour chaque membre(PRENOM) de 15 ans ou plus de chaque ménage à enquêter :

E1 (F) E2(SO)	V1SITUA Situation principale à l'enquête précédente CSITUA Changement de situation principale SITUA Situation principale actuelle
------------------	---

Si pour PRENOM, MVTPERS = 3 (arrivant dans le logement), on passe à E2

Si pour PRENOM, MVTPERS = 1 (personne présente à l'enquête précédente) :

(E1) Lors de notre dernière entrevue, ^PRENOM était ^V1SITUA. Est-ce toujours le cas ?

- 1. Oui
- 2. Non, la situation a changé
- 3. Non, la situation était erronée

Si CSITUA = 1, affecter V1SITUA à SITUA. On passe à l'individu suivant (dans l'ordre des BS) ou en E3

Si 2 ou 3 :

(E2) Quel est actuellement la situation principale de PRENOM vis-à-vis du travail ?

- 1. Occupe un emploi
- 2. Apprenti(e) sous contrat ou en stage rémunéré
- 3. Étudiant(e), élève, en formation ou en stage non rémunéré
- 4. Chômeur (inscrit(e) ou non à l'ANPE)
- 5. Retraité(e) ou retiré(e) des affaires ou en préretraite
- 6. Femme ou homme au foyer
- 7. Autre situation (personne handicapée...)

Puis :

S'il y a une seule personne de 15 ans ou plus dans le ménage-unité de vie, les questions E3 à E5 ne sont pas posées. Les variables sont renseignées automatiquement

Sinon :

E3 (O)	PRACT Principal apporteur de ressources actuel
E4 (F)	PRPERM Permanence de la personne de référence
E5 (F)	PRAN Principal apporteur de ressources sur l'année
	PRANPR Principal apporteur de ressources sur l'année dans le logement
	TGREF Membres du groupe de référence

(E3) Pouvez-vous me dire qui, dans ce ménage, apporte actuellement le plus de ressources ?

Si le répondant demande pourquoi cette question est posée

Il s'agit de déterminer au sujet de qui vont être posées les questions sur l'emploi et la formation

Si le répondant demande ce que signifie « actuellement » :

Qui, dans le ménage, a apporté le plus de ressources le mois dernier ?

Si deux personnes ex æquo, on note les deux personnes.

L'enquêteur coche la ou les personnes concernées. Le (ou les) numéros d'ordre s'inscrivent à l'écran dans PRACT et, caché, dans PRACT1 et éventuellement PRACT2. La variable TGREF est alimentée par PRACT1, PRACT2 et leurs éventuels conjoints.

(E4) Était-ce globalement le cas au cours des douze derniers mois, c'est-à-dire depuis (mois, année précédente)

- 1. Oui
- 2. Non

si oui, on passe au budget suivant ou au filtre avant VALIDT

si non :

(E5) Qui, depuis un an, a apporté le plus de ressources au ménage ?

- 1. Une personne dans le ménage
- 2. Une personne hors du ménage

Si PR12 = 1 (personne dans le ménage) :

De qui s'agit-il ?

NOI des PRENOMs des personnes de 15 ans ou plus

L'enquêteur coche la ou les personnes concernées (2 maximum). Le (ou les) numéros d'ordre s'inscri(ven)t à l'écran dans PRANPR et, caché, dans PRANPR1 et éventuellement PRANPR2. La variable GREF est alimentée par PRANPR1, PRANPR2 et leurs éventuels conjoints.

Si PR12 = 2 (personne hors du ménage), on passe au budget suivant ou :

S'il n'y a qu'un seul ménage dans le logement, aller au bloc description de l'unité de vie

S'il y a plusieurs ménages dans le logement :

L'enquêteur doit procéder à l'« éclatement » en budgets séparés. Mais avant cela, il doit valider l'ensemble du THL :

VALIDT Validation du THL

1. Je valide le questionnaire
2. Je souhaite revenir sur le questionnaire

L'enquêteur se retrouve sur son carnet de tournée et procède à l'éclatement (« Éclatement BS »).

Il confirme par OK le nombre de fiches adresses à créer. Ne sont créées que les fiches-adresse des ménages à enquêter.

Les fiches-adresses de chaque ménage à enquêter s'affichent à la suite de la FA « logement » (BS=0) avec le numéro de BS créé dans le THL.

Quand l'enquêteur procède à l'enquête d'un des ménages, il clique sur la FA concernée. Le ménage est repéré par la variable Commentaire (COMMENTA) qui affiche le prénom des membres du ménage.

L'enquêteur remplit le bloc Y Approche du ménage pour chaque ménage enquêté.

PARTIE 3 : DUV (DESCRIPTION DU MÉNAGE - UNITÉ DE VIE)

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES MEMBRES DU MÉNAGE

F0(F)	RECAP Récapitulation des membres du ménage
-------	--

Suivant la liste que nous avons établie, dans votre ménage, il y a N personne(s) qui sont :

Pour chaque personne

PRENOM, AGE, lien, SITUA (pour les 15 ans ou plus)

Lien :

si CONJOINT renseigné : conjoint de PRENOM (CONJOINT)

si MERE et/ou PERE renseignés : enfant de PRENOM (MER2E) et de PRENOM (PER2E)

sinon : LIENTYP de PRENOM (LIENPERS)

Ce que nous appelons le groupe de référence est composé de :

Liste des PRENOMs

- 1. OK

Le remplissage de la variable RECAP déclenche l'ouverture de l'enquête du ménage

LE QUESTIONNAIRE MÉNAGE-UNITÉ DE VIE SRCV 2005

Selon les événements qu'a connus le ménage, le type de données antérieures exploitables n'est pas le même. Ces événements ont pu affecter sa composition (naissance, décès, éclatement, etc.) ou son lieu d'habitation (déménagement). On peut, en regroupant les cas les plus courants, établir une typologie des ménages qui sera utilisée dans tout le questionnaire ménage :

Le cas SITMEN = (A), que l'on peut résumer par "Ménage stable sans déménagement" :

Il s'agit d'un ménage réinterrogé. Ce ménage accepte que les données collectées en 2004 soient réutilisées en 2005 (remontée d'information). Il s'agissait en 2004 d'un ménage unique dans son logement et c'est toujours le cas en 2005. Le ménage n'a pas déménagé et sa composition est la même.

(V1OKANTEM = 1, V1TYPEUV = 0, TYPEUV = 0, MOUVEMENT = 1 et MVTPERS = 1 pour tous les individus du logement en 2005)

Le cas SITMEN = (B), que l'on peut résumer par "Ménage avec changement de composition et sans déménagement" :

Il s'agit d'un ménage réinterrogé. Ce ménage accepte la remontée d'information ; il s'agissait en 2004 d'un ménage unique dans son logement et c'est toujours le cas en 2005. Par rapport à la collecte 2004, il y a eu départ ou arrivée d'une ou plusieurs personnes dans le même logement.

(V1OKANTEM = 1, V1TYPEUV = 0, TYPEUV = 0, MOUVEMENT = 1 et MVTPERS = 2 ou 3 pour au moins un individu du logement en 2005)

Le cas SITMEN = (B1), que l'on peut résumer par "Ménage avec naissance(s) et sans déménagement", est un cas particulier du cas (B) :

Le changement de composition est dû exclusivement à la naissance d'un ou plusieurs enfants.

(V1OKANTEM = 1, V1TYPEUV = 0, TYPEUV = 0, MOUVEMENT = 1 et MVTPERS = 1 ou ARRIVE = 2 pour tous les individus du logement en 2005)

Le cas SITMEN = (C), que l'on peut résumer par "Ménage qui a déménagé et a perdu un ou plusieurs de ses membres".

Il s'agit d'un ménage réinterrogé. Ce ménage accepte la remontée d'information ; il s'agissait en 2004 d'un ménage unique dans son logement et c'est toujours le cas en 2005. Certains membres de ce ménage, qui occupent un logement différent de celui de la collecte 2004, ont donc déjà été interrogés en 2004.

(V1OKANTEM = 1, V1TYPEUV = 0, TYPEUV = 0, MOUVEMENT = 2, DEMEC = 2)

Le cas SITMEN = (D), que l'on peut résumer par "Ménage stable avec déménagement" :

Il s'agit d'un ménage réinterrogé. Ce ménage accepte la remontée d'information ; il s'agissait en 2004 d'un ménage unique dans son logement et c'est toujours le cas en 2005. Le ménage a déménagé et n'a pas changé de composition.

(V1OKANTEM = 1, V1TYPEUV = 0, TYPEUV = 0, MOUVEMENT = 2, DEMEC = 1 et MVTPERS = 1 pour tous les individus du logement en 2005)

Le cas SITMEN = (E), que l'on peut résumer par "Ménage multi-uv stable sans déménagement".

Il s'agit d'un ménage réinterrogé. Ce ménage accepte la remontée d'information ; il s'agissait en 2004 d'un ménage multi-uv dans son logement et c'est toujours le cas en 2005. Il s'agit de plusieurs ménages faisant budget séparé. Les contours des ménages n'ont pas changé ni la composition de chaque ménage.

(V1OKANTEM = 1, V1TYPEUV = 1 ou 2, TYPEUV = 1 ou 2, MOUVEMENT = 1, CONFIRMB non activée et MVTPERS = 1 pour tous les individus du logement en 2005)

Le cas (F) : correspond à tous les autres cas, dans lesquels on ne dispose pas de données antérieures.

Le cas (F1) est un cas particulier du cas (F), il s'agit des ménages interrogés pour la première fois en 2005.

Par convention, on mentionnera par la suite "**PREMIÈRE INTERROGATION**" pour les ménages dans la situation SITMEN = (F), et "**RÉINTERROGATION**" pour les cas SITMEN = (A), (B), (C), (D) et (E).

Voici un tableau qui résume les 6 modalités de SITMEN :

SITMEN	Déménagement	Changement de composition du ménage	Plusieurs UV en 2004	Accepte la remontée d'information
(A)	NON	NON	NON	OUI
(B)	NON	OUI	NON	OUI
(C)	OUI	OUI	NON	OUI
(D)	OUI	OUI	NON	OUI
(E)	NON	NON	OUI	OUI
(F)	Autres cas			

BLOC INTRODUCTIF

NOIRQM

ENQUÊTEUR :
Qui répond au questionnaire ménage ?

Numéro d'ordre de la personne adulte répondante au QM issu d'une liste des membres du ménage-unité de vie avec AGEJANV ≥ 16 .

Aller au bloc CHARGES ET RESSOURCES RELATIONNELLES

PARTIE TRONC COMMUN : RESSOURCES ET CHARGES EN PÉRIODE COURANTE

BLOC CHARGES ET RESSOURCES RELATIONNELLES

La question ENFHORS est paramétrée. Elle comprend la parenthèse si NBPERS > 1, si NBPERS = 1, non.

ENFHORS **Avez-vous (vous-même ou quelqu'un d'autre du ménage) des enfants qui ne vivent pas dans votre ménage ?**

- 1. Oui
- 2. Non

Si ENFHORS = 1, aller à NENFHORS

Si ENFHORS = 2, NSP ou REFUS, aller à HANDIC1E

NENFHORS **Combien ?**

1 à 99.

HANDIC1E **Y a-t-il dans votre ménage des personnes handicapées ou ayant simplement quelques gênes ou difficultés dans la vie quotidienne ?**

- 1. Oui
- 2. Non

Si HANDIC1E = 1, aller à HANDIC2E

Si HANDIC1E = 2, NSP ou REFUS, aller au BLOC REVENU GLOBAL

HANDIC2E **De qui s'agit-il ?**

NOI. Numéro d'ordre (rappel prénom) dans la liste des membres du ménage-unité de vie

Aller au BLOC REVENU GLOBAL

BLOC REVENU GLOBAL

RSAL Y-a-t-il actuellement dans votre ménage, une ou plusieurs personnes qui perçoivent les ressources suivantes :
- Salaires, traitements, primes ?

(y compris 13ème mois, congés payés, heures supplémentaires, indemnités journalières, rémunération des emplois temporaires, des activités secondaires, salaires des dirigeants salariés de leur entreprise, intéressements et participations, ...)

1. Oui
2. Non

RNSAL - Revenus d'une activité professionnelle non salariée (profession libérale, indépendant, etc) ?

1. Oui
2. Non

RCHO - Allocations de chômage ?

1. Oui
2. Non

RRET - Préretraites, retraites ?

(y compris minimum vieillesse, pension de réversion, pension d'ancien combattant, etc.)

1. Oui
2. Non

RMAL - Prestations liées à la maladie ou l'invalidité ?

(AAH, pension d'invalidité, allocations liées à la dépendance, etc.)

1. Oui
2. Non

RFAM - Prestations familiales et bourses ?

(allocations familiales, complément familial, allocations pour jeune enfant, aides à la garde d'enfant, allocation parent isolé, allocation de soutien familial, allocation parentale d'éducation, allocation de rentrée scolaire, bourse d'études, etc.)

1. Oui
2. Non

RLOG - Allocations logement, aide au logement ?

1. Oui
2. Non

RRMI - RMI ?

1. Oui
2. Non

RIMM

- Loyers et fermages ?

Si vous avez des maisons ou des terres que vous louez

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

RFIN

- Intérêts, revenus d'épargne, dividendes ?

Que peuvent vous procurer vos livrets d'épargne comme le livret A, PEL, PEP, Codevi par exemple

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

RTRA

- Pensions alimentaires, aides financières régulières reçues des parents, de la famille ou d'amis, y compris paiement du loyer, direct ou indirect ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si RTRA = 1, aller à TYPRTRA

Si RTRA = 2, NSP ou REFUS, aller à TOTREVEN

TYPRTRA

De quels types d'aides s'agit-il ?

Plusieurs réponses possibles

- | |
|--|
| 1. Le paiement (direct ou indirect) du loyer
2. Une pension alimentaire
3. Une autre aide financière régulière |
|--|

La question TOTREVEN affiche la liste des revenus perçus actuellement par le ménage : elle reprend chaque type de revenu en gras des variables RSAL, RNSAL, RCHO, RRET, RMAL, RFAM, RLOG, RRMI, RIMM, RFIN et RTRA si elles sont égales à 1.

TOTREVEN

Vous avez indiqué percevoir actuellement "liste des revenus perçus actuellement par le ménage".

En prenant en compte tous ces types de revenus et sans faire de calculs trop précis pour l'instant, quel est actuellement le montant mensuel des ressources de l'ensemble de votre ménage ?

Il s'agit du revenu net (de cotisations sociales et de C.S.G.) avant impôts.

Si les revenus sont fluctuants, prendre une moyenne.

(Ce montant peut être exprimé en francs ou en euros)

Pour répondre à cette question, il est prévu de ne pas recourir aux documents.

Dans la suite de l'enquête on demandera plus de précisions sur l'année ^AN.

1 à 99 999 997.

Si TOTREVEN = NSP ou REFUS, aller à TRANCHPRE

Si TOTREVEN est renseigné, aller à UM

UM

Le montant est en :

- | |
|-----------------------|
| 1. Euros
2. Francs |
|-----------------------|

*Il s'agit du revenu net (de cotisations sociales et de C.S.G.) avant impôts.
Tendre la carte M12*

1. Moins de 400 euros
2. De 400 à moins de 600 euros
3. De 600 à moins de 800 euros
4. De 800 à moins de 1 000 euros
5. De 1 000 à moins de 1 200 euros
6. De 1 200 à moins de 1 500 euros
7. De 1 500 à moins de 1 800 euros
8. De 1 800 à moins de 2 000 euros
9. De 2 000 à moins de 2 500 euros
10. De 2 500 à moins de 3 000 euros
11. De 3 000 à moins de 4 000 euros
12. De 4 000 à moins de 6 000 euros
13. De 6 000 à moins de 10 000 euros
14. 10 000 euros ou plus (65 600 F ou plus)

PREMIÈRE INTERROGATION

S'il s'agit d'une première interrogation (SITMEN = (F1)), aller au BLOC CHANGEMENTS RÉCENTS DE COMPOSITION DU MÉNAGE

RÉINTERROGATION

S'il est possible de disposer du revenu global en 2004, que le revenu global en 2004 est renseigné ainsi que le revenu global en 2005, et que le revenu global en 2005 a évolué trop fortement, aller à ANTTOTREVEN.

(SITMEN = (A), (B1), (D), (E), et V1WREV est renseigné et WREV est renseigné et ($WREV < 0,8 * V1WREV$) ou ($WREV > 1,3 * V1WREV$))

WREV est le revenu total du ménage en 2005

V1WREV est le revenu total du ménage en 2004

Dans les autres cas (SITMEN = (B) sauf (B1), (C) ou (F) sauf (F1) ou SITMEN = (A), (B1), (D), (E), et (V1WREV n'est pas renseigné ou $0,8 * V1WREV \leq WREV \leq 1,3 * V1WREV$)) :

si le ménage n'est pas uniquement composé de personnes de plus de 60 ans ($NHAB60PLUS < NHAB$) ou si le ménage a déclaré percevoir des prestations familiales ou des bourses (RFAM = 1), aller au BLOC SÉLECTION ALLOCATAIRES DES PRESTATIONS

si $NHAB60PLUS = NHAB$ et RFAM = 2, NSP ou REFUS et

si ENF915NB \geq 1, aller au BLOC REVENUS DES ENFANTS

si ENF012NB \geq 1, aller au BLOC GARDE D'ENFANTS

si ENF012NB = 0 et ENF915NB = 0, aller au BLOC HABITATION

$NHAB60PLUS$ = nombre de personnes du ménage-unité de vie avec AGEJANV $>$ 60

ENF915NB = nombre de personnes du ménage-unité de vie avec $9 < AGEJANV \leq 15$

ENF012NB nombre de personnes du ménage-unité de vie avec $0 < AGEJANV \leq 12$

La question ANTTOTREVEN est paramétrée selon que le revenu mensuel recueilli en 2004 l'a été sous forme du montant ou de tranche.

Si le revenu avait été recueilli sous forme de tranche, on restitue l'intitulé de la tranche : I(V1TRANCHPRE)

ANTTOTREVEN Le montant de revenu mensuel de votre ménage que nous avons enregistré lors de l'enquête précédente de ^V1WREV euros (si V1TOTREVEN renseigné) - ^I(V1TRANCHPRE) (si V1TRANCHPRE renseigné) était-il correct ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si NHAB60PLUS < NHAB ou RFAM = 1, aller au BLOC SÉLECTION ALLOCATAIRES DES PRESTATIONS

Si NHAB60PLUS = NHAB et RFAM = 2, NSP ou REFUS et

si ENF915NB >= 1, aller au BLOC REVENUS DES ENFANTS

si ENF012NB >= 1, aller au BLOC GARDE D'ENFANTS

si ENF012NB = 0 et ENF915NB = 0, aller au BLOC HABITATION

PARTIE CHANGEMENTS RÉCENTS ET JEUNES ENFANTS

Si le ménage est en première interrogation (SITMEN = F1)

BLOC INTRODUCTIF DE LA PARTIE CHANGEMENTS RÉCENTS ET JEUNES ENFANTS

EVENEMEN Depuis le 1er janvier 2003, parmi les évènements suivants, quels sont les changements qui sont intervenus dans la composition de votre ménage ?

*Ne pas tenir compte des personnes hébergées ou absentes temporairement.
Plusieurs réponses possibles.
Tendre la carte M1.*

1. Formation du ménage (mise en couple, mise en commun de budget, ...)
2. Divorce ou séparation
3. Naissance(s)
4. Décès
5. Départ d'un ou plusieurs enfants du ménage
6. Départ d'une ou plusieurs autres personnes ne disposant pas d'un revenu
7. Départ d'une ou plusieurs autres personnes disposant d'un revenu
8. Retour d'un ou plusieurs enfants du ménage
9. Arrivée d'une ou plusieurs autres personnes ne disposant pas d'un revenu
10. Arrivée d'une ou plusieurs autres personnes disposant d'un revenu
11. Aucun changement

Si EVENEMEN = 11, NSP ou REFUS et

si NHAB60PLUS < NHAB ou RFAM = 1, aller au BLOC SÉLECTION ALLOCATAIRES

si NHAB60PLUS = NHAB et RFAM = 2, NSP ou REFUS et

si ENF915NB >= 1, aller au BLOC REVENUS DES ENFANTS

si ENF012NB >= 1, aller au BLOC GARDE D'ENFANTS

si ENF012NB = 0 et ENF915NB = 0, aller au BLOC HABITATION

Si EVENEMEN contient une des modalités 1 à 10, aller à ANN[NN]EVE

Les questions ANN[NN]EVE et MOIS[NN]EVE sont paramétrées par l'évènement ^EVENEMEN

ANN[NN]EVE L'< EVENEMEN > a eu lieu ?

Si plusieurs événements de ce type, prendre le dernier.

NN prend les valeurs de 01 à 10.

1. En 2004
2. En 2005

MOI[NN]EVE

Pouvez-vous nous préciser le mois de l'< EVENEMEN > ?

NN prend les valeurs de 01 à 10.

1. Janvier
2. Février
3. Mars
4. Avril
5. Mai
6. Juin
7. Juillet
8. Août
9. Septembre
10. Octobre
11. Novembre
12. Décembre

Si NHAB60PLUS < NHAB ou RFAM = 1, aller au BLOC SÉLECTION ALLOCATAIRES

Si NHAB60PLUS = NHAB et RFAM = 2, NSP ou REFUS et

si ENF915NB >= 1, aller au BLOC REVENUS DES ENFANTS ÂGÉS DE MOINS DE 16 ANS

si ENF012NB >= 1, aller au BLOC GARDE D'ENFANTS

si ENF012NB = 0 et ENF915NB = 0, aller au BLOC HABITATION

Si le ménage n'est pas uniquement composé de personnes de plus de 60 ans ou si le ménage a déclaré percevoir des prestations familiales ou des bourses (NHAB60PLUS < NHAB ou RFAM = 1)

BLOC SÉLECTION DES ALLOCATAIRES DES PRESTATIONS FAMILIALES

ALLOCPF

En regardant cette liste de prestations familiales, lesquelles ont été perçues par un membre au moins de votre ménage pendant tout ou partie de l'année 2004 ?

Plusieurs réponses possibles.

(Remarque : ne pas confondre le complément familial avec le supplément familial de traitement des fonctionnaires, qui n'est pas une prestation familiale)

Tendre la carte M2

1. Les allocations familiales
2. Le complément familial
3. L'A.R.S (allocation de rentrée scolaire)
4. L'A.P.J.E (allocation pour jeune enfant)
5. L'A.P.E (allocation parentale d'éducation)
6. L'A.P.I (allocation de parent isolé)
7. L'A.S.F (allocation de soutien familial)
8. L'A.E.S (allocation d'éducation spéciale)
9. L'A.F.E.A.M.A (allocation à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée)
10. L'A.G.E.D (allocation de garde d'enfant à domicile)
11. L'A.D.A (allocation d'adoption)
12. L'A.P.P (allocation de présence parentale)
13. La PAJE (prestation d'accueil du jeune enfant)
14. D'autres prestations familiales
15. Aucune

Si ALLOCPF contient 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 ou 13 ou 14, aller à PFLIST

Si ALLOCPF = 15, NSP ou REFUS et

si ENF915NB >= 1, aller au BLOC REVENUS DES ENFANTS DE MOINS DE 16 ANS

si ENF012NB >= 1, aller au BLOC GARDE D'ENFANTS

si ENF012NB = 0 et ENF915NB = 0, aller à FINR (fin du BLOC GARDE D'ENFANTS)

PFLIST

Qui, dans votre ménage, a perçu au moins une de ces prestations familiales (en tant qu'allocataire) pendant tout ou partie de l'année 2004 ?

Plusieurs réponses possibles dans la liste des personnes adultes (de 16 ans ou plus) composant le ménage.

Lorsqu'un couple est considéré comme un seul allocataire, Monsieur et (ou) Madame, ne retenir qu'une seule personne du couple comme allocataire pour éviter tout double-compte.

NOI. Numéros dans la liste des personnes "adultes" composant le ménage

Seules les personnes indiquées ici se verront questionnées sur cette rubrique dans le questionnaire individuel.

Si ENF915NB >= 1, aller au BLOC REVENUS DES ENFANTS DE MOINS DE 16 ANS

Si ENF012NB >= 1, aller au BLOC GARDE D'ENFANTS

Si ENF012NB = 0 et ENF915NB = 0, aller à FINR (fin du BLOC GARDE D'ENFANTS)

Si présence d'enfant(s) ayant entre 9 et 15 ans au 01/01/2005 (ENF915NB >= 1)

BLOC REVENUS DES ENFANTS ÂGÉS DE MOINS DE 16 ANS AU 31/12/2004

Signification de variables auxiliaires :

ENF02E : prend la valeur 1 si l'enfant a moins de 2 ans au 31/12/2004
ENF212E : prend la valeur 1 si l'enfant a entre 2 ans inclus et 12 ans au 31/12/2004
ENF012NB : nombre d'enfants ayant moins de 12 ans au 31/12/2004
ENF212NB : nombre d'enfants ayant entre 2 et 12 ans au 31/12/2004

La boucle est indiquée de N = 1 à ENF915NB. Pour toute valeur de N, < PRENENF > = prénom de l'enfant

Si ENF1415NB >= 1, aller à OCRAPP
Si ENF915NB >= 1, aller à OCBOURENF

OCRAPP **Votre enfant, < PRENENF >, a-t-il (elle) perçu des revenus d'apprentissage ou d'autres revenus d'activité pendant tout ou partie de l'année 2004 ?**

- 1. Oui
- 2. Non

Si OCRAPP = 1, aller à RTAPP

Si OCCRAP = 2, NSP ou REFUS, aller à OCBOURENF

RTAPP **Quel est le montant total net de revenus d'apprentissage ou d'activité que < PRENENF > a touché au cours de l'année 2004 ?**

(Ce montant devra être exprimé en euros)

0 à 99 999 997.

OCBOURENF **Votre enfant < PRENENF > a-t-il (elle) perçu des bourses d'études pendant tout ou partie de l'année 2004 ?**

- 1. Oui
- 2. Non

Si OCBOURENF = 1, aller à ENBOURENF

Si OCBOURENF = 2, NSP ou REFUS et

si n < ENF915NB, aller à l'enfant suivant

si n = ENF915NB et

si ENF012NB >= 1, aller au BLOC GARDE D'ENFANTS

si ENF012NB = 0, aller à FINR (fin du BLOC GARDE D'ENFANTS)

ENBOURENF **Quel est le montant total de bourses d'études que votre enfant < PRENENF > a perçu au cours de l'année 2004 ?**

(Ce montant devra être exprimé en euros)

0 à 99 999 997.

PREMIÈRE INTERROGATION :

S'il s'agit d'une première interrogation (SITMEN = (F1)) et

si N < ENF915NB, aller à l'enfant suivant

si N = ENF915NB et

si ENF012NB >= 1, aller au BLOC GARDE D'ENFANTS

si ENF012NB = 0, aller au BLOC HABITATION

RÉINTERROGATION :

Si le montant total de bourse d'études perçu en 2003 était supérieur ou égal à 1 000 euros et si le montant total de bourse d'études perçu en 2004 est renseigné et a évolué trop fortement par rapport à celui de 2003 ($ENBOURENF < 0,8 * V1ENBOURENF$) ou ($ENBOURENF > 1,3 * V1ENBOURENF$), aller à ANTENBOUR

Si le montant total de bourse d'études perçu en 2003 était inférieur à 1000 euros et si le montant total de bourse d'études perçu en 2004 est renseigné et a évolué trop fortement par rapport à celui de 2003 ($ENBOURENF < 0,5 * V1ENBOURENF$) ou ($ENBOURENF > 2 * V1ENBOURENF$), aller à ANTENBOUR

Sinon, si $N < ENF915NB$, aller à l'enfant suivant

Sinon, si $N = ENF915NB$ et

si $ENF012NB \geq 1$, aller au BLOC GARDE D'ENFANTS

si $ENF012NB = 0$, aller à FINR (fin du BLOC GARDE D'ENFANTS)

ANTENBOUR

Le montant des bourses d'études de votre enfant $^PRENENF^$ que nous avons enregistré lors de la dernière enquête de V1ENBOURENF euros était-il correct ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si $N < ENF915NB$, aller à l'enfant suivant

Si $N = ENF915NB$ et

si $ENF012NB \geq 1$, aller au BLOC GARDE D'ENFANTS

si $ENF012NB = 0$, aller au BLOC HABITATION

Si présence d'enfant(s) âgé(s) de 12 ans ou moins au 31/12/2004 (ENF012NB >= 1)

BLOC GARDE D'ENFANTS ÂGÉS DE 12 ANS OU MOINS AU 31/12/2004

Si au moins un des enfants a entre 2 et 12 ans au 31/12/2004 (ENF212E = 1), aller à la première boucle commençant par SCOL

S'il n'y a pas d'enfant entre 2 et 12 ans mais si au moins un des enfants a moins de 2 ans (ENF02E =1), aller à la 2ème boucle commençant par OCGARD

Rappel : ENF02E : prend la valeur 1 si l'enfant a moins de 2 ans au 31/12/2004
ENF212E : prend la valeur 1 si l'enfant a entre 2 ans inclus et 12 ans au 31/12/2004

Si présence d'enfant(s) ayant entre 2 et 12 ans au 31/12/2004 (ENF212E prend la valeur 1)

SOUS-BLOC SCOLARISATION

La boucle est indiquée de N = 1 à ENF212NB. Pour chaque valeur de N, < PRENENF > = prénom de l'enfant.

SCOL Si la donnée antérieure n'est pas renseignée (V1SCOL = valeur manquante ou première interrogation) :

Votre enfant < PRENENF > est-il (elle) actuellement scolarisé(e) ?

Si l'enfant était scolarisé (V1SCOL = 1) :

Lors de la dernière enquête (^date de la dernière enquête) votre enfant < PRENENF > était scolarisé. L'est-il toujours ?

Si l'enfant n'était pas scolarisé (V1SCOL = 2) :

Lors de la dernière enquête (^date de la dernière enquête), votre enfant < PRENENF > n'était pas scolarisé. L'est-il maintenant ?

Scolarisation uniquement dans un établissement (cours par correspondance, répondre NON)

1. Oui
2. Non

Si SCOL = 1, aller à TYPECOL

Si SCOL = 2, NSP ou REFUS, et

si N < ENF212NB, aller à l'enfant suivant

si N = ENF212NB, aller à OCGARD

TYPECOL < PRENENF > fréquente actuellement :

1. L'école maternelle
2. L'école primaire
3. Le collège

DURECOL En moyenne, combien < PRENENF > passe-t-il (elle) de temps à l'école, par semaine ?

Donner une réponse en heures.

(Si l'enfant est régulièrement demi-pensionnaire ou pensionnaire tenir compte du temps de cantine ou d'internat. En revanche, pour les externes ou demi-pensionnaires, ne pas tenir compte de la permanence extrascolaire ou étude).

1 à 168.

Si N < ENF212NB, aller à l'enfant suivant

Si N = ENF212NB, aller à OCGARD

Si présence d'enfant(s) de moins de 2 ans ou ayant entre 2 et 12 ans au 31/12/2004 (ENF02E ou ENF212E prend la valeur 1)

SOUS-BLOC MODES DE GARDE

La boucle est indiquée de N = 1 à ENF012NB. Pour chaque valeur de N, < PRENENF > = prénom de l'enfant.

OCGARD

Si la donnée antérieure n'est pas renseignée (V1OCGARD = valeur manquante ou première interrogation) :

Pendant une semaine type, faites-vous garder votre enfant < PRENENF > ?

Si l'enfant était gardé (V1OCGARD = 1) :

Lors de la dernière enquête (^date de la dernière enquête) vous faisiez garder votre enfant < PRENENF >, le faites-vous toujours garder pendant une semaine type ?

Si l'enfant n'était pas gardé (V1OCGARD = 2) :

Lors de la dernière enquête (^date de la dernière enquête), vous ne faisiez pas garder votre enfant < PRENENF >, le faites-vous maintenant garder pendant une semaine type ?

(Que votre enfant soit gardé à votre domicile y compris par des proches, au sein de l'école en permanence extrascolaire ou étude, dans une crèche ou garderie ou chez une personne extérieure à votre ménage)

- 1. Oui
- 2. Non

Si OCGARD = 1 et SCOL = 1, aller à OCPES

Si OCGARD = 1 et SCOL = 2, NSP ou REFUS ou non renseigné (ENF02E = 1), aller à OCGHD

Si OCGARD = 2, NSP ou REFUS, et

si N < ENF212NB, aller à l'enfant suivant

si N = ENF212NB aller au BLOC HABITATION

OCPES

Pendant une semaine scolaire type, < PRENENF >, est-il (elle) gardé(e) au sein d'une permanence extrascolaire ou étude ?

Répondre non pour les internes

- 1. Oui
- 2. Non

Si OCPES = 1, aller à DURPES

Si OCPES = 2, NSP ou REFUS, aller à OCGHD

DURPES

Pendant une semaine scolaire type, combien d'heures < PRENENF > passe-t-il (elle) au sein de cette permanence ou étude ?

1 à 72.

OCGHD

Pendant une semaine scolaire type, < PRENENF >, est-il (elle) gardé(e) au sein d'une crèche, d'une halte garderie ou par une assistante maternelle ou nourrice recrutée par l'intermédiaire de services publics ?

- 1. Oui
- 2. Non

Si OCGHD = 1, aller à DURGHD

Si OCGHD = 2, NSP ou REFUS, aller à OCGAD

DURGHD Pendant une semaine scolaire type, combien d'heures < PRENENF > passe-t-il (elle) au sein de ces structures d'accueil ou chez l'assistante maternelle ou nourrice agréée ?

1 à 72.

OCGAD Pendant une semaine scolaire type, < PRENENF >, est-il (elle) gardé(e) par une assistante maternelle ou nourrice ou par une jeune fille au pair recrutée sans l'intermédiaire de services publics ?

1. Oui
2. Non

Si OCGAD = 1, aller à DURGAD

Si OCGAD = 2, NSP ou REFUS, aller à OCGF

DURGAD Pendant une semaine scolaire type, combien d'heures < PRENENF > est-il (elle) gardé(e) par cette assistante maternelle ou nourrice ou jeune fille au pair ?

1 à 72.

OCGF Pendant une semaine scolaire type, < PRENENF >, est-il (elle) gardé(e) par d'autres membres du ménage que vous ou votre conjoint ?

1. Oui
2. Non

Si OCGF = 1, aller à DURGF

Si OCGF = 2, NSP ou REFUS, aller à OCGP

DURGF Pendant une semaine type, combien d'heures < PRENENF > est-il (elle) gardé(e) par d'autres membres du ménage que vous ou votre conjoint ?

1 à 72.

OCGP Pendant une semaine scolaire type, < PRENENF >, est-il (elle) gardé(e) par des personnes extérieures au ménage : grands-parents, amis, voisins ou relations ?

1. Oui
2. Non

Si OCGP = 1, aller à DURGP

Si OCGP = 2, NSP ou REFUS, et

si N < ENF012NB, aller à l'enfant suivant

si N = ENF012NB aller au BLOC HABITATION

DURGP Pendant une semaine scolaire type, combien d'heures < PRENENF > est-il (elle) gardé(e) par ces personnes extérieures au ménage ?

1 à 72.

Si N < ENF012NB, aller à l'enfant suivant

Si N = ENF012NB, aller au BLOC HABITATION

PARTIE CONDITIONS DE LOGEMENT (RÉSIDENCE PRINCIPALE)

Pour tous

BLOC HABITATION

Rappel du calcul de la variable filtre TYPEUV :

- si l'unité de vie (UV) est l'unique unité de vie du logement, alors TYPEUV = 0
- si l'UV est l'UV principale du logement, alors TYPEUV = 1
- si l'UV est une UV secondaire du logement, alors TYPEUV = 2

PREMIÈRE INTERROGATION :

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), aller à DATENT

RÉINTERROGATION :

Si la situation du ménage est inchangée ou si la seule modification est une naissance (SITMEN = (A) ou (B1)) et
si V1DATENT renseigné, affecter V1DATENT à DATENT et aller à TRAVAUX
si V1DATENT = valeur manquante, aller à DATENT

Si les changements dans la situation du ménage se limitent à l'arrivée ou au départ de une ou plusieurs personnes (sauf naissance) (SITMEN = (B) sauf (B1) et
si V1DATENT renseigné, aller à CHGENT
si V1DATENT = valeur manquante, aller à DATENT

Si le ménage est composé de plusieurs budgets séparés stables (SITMEN = (E) et
si V1DATENT = valeur manquante, aller à DATENT
si V1DATENT renseigné, affecter V1DATENT à DATENT et
si TYPEUV = 1, aller à TRAVAUX
si TYPEUV = 2, aller à PIECEDI

Dans les autres cas (SITMEN = (C) ou (D)), aller à DATENT

CHGENT

Lors de la dernière enquête (^date de la dernière enquête) vous avez indiqué que le premier occupant de votre ménage avait emménagé en V1DATENT dans ce logement.

Compte tenu du changement de composition de votre ménage, le premier occupant peut néanmoins avoir changé.

Confirmez-vous cette année d'entrée dans le logement ?

1. Oui
2. Non

Si CHGENT = 1, NSP ou REFUS, affecter V1DATENT à DATENT et aller à TRAVAUX

Si CHGENT = 2, aller à DATENT

DATENT

En quelle année votre ménage a-t-il emménagé dans ce logement ?

*En cas d'emménagement séparé des membres du ménage, choisir la date d'entrée du premier occupant.
(N'indiquer que l'année d'entrée dans le logement)*

1891 à 2010.

PREMIÈRE INTERROGATION :

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)) et

si TYPEUV = 0 ou 1, aller à PIECENB

si TYPEUV = 2, aller à PIECEDI

RÉINTERROGATION :

Si le ménage est en réinterrogation et que le ménage a déménagé (SITMEN = (C) ou (D)) et

si TYPEUV = 0 ou 1, aller à PIECENB

si TYPEUV = 2, aller à PIECEDI

Si le ménage est en réinterrogation et que le ménage n'a pas déménagé (SITMEN = (A), (B) ou (E)), aller à TRAVAUX

TRAVAUX

Depuis la dernière enquête (^date de la dernière enquête), votre logement a-t-il fait l'objet de gros travaux qui ont modifié le nombre de pièces, la surface habitable ou les installations sanitaires ou de chauffage ?

1. Oui
2. Non

Si TRAVAUX = 1, NSP, REFUS, et

si TYPEUV = 0 ou 1, aller à PIECENB

si TYPEUV = 2, aller à PIECEDI

Si TRAVAUX = 2 et

si TYPEUV = 0 et que toutes les caractéristiques du logement étaient renseignées en 2004 (PIECENB, SURFACE, BAIN, WC, EAUCHAUD, CHAUF), aller à TOIT. Sinon, aller à la première caractéristique non renseignée.

si TYPEUV = 1 et que les caractéristiques PIECENB et SURFACE étaient renseignées en 2004, aller à PIECEDI. Sinon, aller à la première caractéristique non renseignée.

si TYPEUV = 2, aller à PIECEDI

PIECENB

Combien de pièces d'habitation compte ce logement ?

Comptez les pièces d'habitation telles que salle à manger, séjour, chambre, etc. quelle que soit leur surface. Ne comptez pas les pièces telles qu'entrée, couloir, cuisine, salle de bains, buanderie, W.C., véranda ni les pièces à usage exclusivement professionnel (atelier, cabinet de médecin, etc.). Une pièce combinée cuisine-séjour compte comme une seule pièce, sauf si elle est partagée par une cloison.

1 à 20.

PREMIÈRE INTERROGATION :

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), aller à SURFACE

RÉINTERROGATION :

Si TRAVAUX = 1, NSP ou REFUS ou si le ménage a déménagé (SITMEN = (C) ou (D)), aller à SURFACE

Si TRAVAUX = 2 et

si TYPEUV = 0 et que les caractéristiques restantes du logement étaient renseignées en 2004 (SURFACE, BAIN, WC, EAUCHAUD, CHAUF), aller à TOIT. Sinon, aller à la première caractéristique restante non renseignée.

si TYPEUV = 1 et

si V1SURFACE = valeur manquante, aller à SURFACE

si V1SURFACE renseigné, affecter V1SURFACE à SURFACE et aller à PIECEDI

SURFACE

Quelle est la surface totale de ce logement ?

*Tenez compte, cette fois, de toutes les pièces, y compris couloir, cuisine, WC, salle de bain.
Ne tenez pas compte des balcons, terrasses, caves, greniers ou parkings, ni des pièces à usage exclusivement professionnel.*

1 à 9 997.

PREMIÈRE INTERROGATION :

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), aller à BAIN

RÉINTERROGATION :

Si TRAVAUX = 1, NSP ou REFUS ou si le ménage a déménagé (SITMEN = (C) ou (D)), aller à BAIN

Si TRAVAUX = 2 et

si TYPEUV = 0 et que les caractéristiques restantes du logement étaient renseignées en 2004 (BAIN, WC, EAUCHAUD, CHAUF), aller à TOIT. Sinon, aller à la première caractéristique restante non renseignée.

si TYPEUV = 1, aller à PIECEDI

La question est paramétrée : si le ménage n'est composé que d'une seule personne, elle comporte la parenthèse, sinon non.

PIECEDI

De combien de pièces au total les membres de votre ménage disposent-ils (disposez-vous) pour leur (vôtre) usage dans ce logement ?

Comptez les pièces d'habitation telles que salle à manger, séjour, chambre, etc. quelle que soit leur surface. Ne pas compter les pièces telles qu'entrée, couloir, cuisine, salle de bains, buanderie, W.C., véranda ni les pièces à usage exclusivement professionnel (atelier, cabinet de médecin, etc.). Une pièce combinée cuisine-séjour compte comme une seule pièce, sauf si elle est partagée par une cloison. L'usage d'une pièce n'est pas nécessairement exclusif (compter par exemple un salon partagé avec d'autres habitants du logement)

1 à 20.

SURFADI

Quelle est la surface totale dont votre ménage dispose dans ce logement ?

*Tenez compte, cette fois, de toutes les pièces, y compris couloir, cuisine, WC, salle de bain.
Ne tenez pas compte des balcons, terrasses, caves, greniers ou parkings, ni des pièces à usage exclusivement professionnel.
L'usage d'une pièce n'est pas nécessairement exclusif (compter par exemple un salon partagé avec d'autres habitants du logement)*

1 à 9 997.

BAIN

Dans ce logement, votre ménage dispose-t-il : D'une baignoire ou d'une douche ?

La disposition suppose que le ménage a libre accès à l'équipement.

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

PREMIÈRE INTERROGATION :

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), aller à WC

RÉINTERROGATION :

Si TRAVAUX = 1, NSP ou REFUS ou si le ménage a déménagé (SITMEN = (C) ou (D)), aller à WC

Si TRAVAUX = 2 et

si TYPEUV = 0 et que les caractéristiques restantes du logement étaient renseignées en 2004 (WC, EAUCHAUD, CHAUF), aller à TOIT. Sinon, aller à la première caractéristique restante non renseignée.

WC

D'un WC intérieur avec chasse d'eau ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

PREMIÈRE INTERROGATION :

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), aller à EAUCHAUD

RÉINTERROGATION :

Si TRAVAUX = 1, NSP ou REFUS ou si le ménage a déménagé (SITMEN = (C) ou (D)), aller à EAUCHAUD

Si TRAVAUX = 2 et

si TYPEUV = 0 et que les caractéristiques restantes du logement étaient renseignées en 2004 (EAUCHAUD, CHAUF), aller à TOIT. Sinon, aller à la première caractéristique restante non renseignée.

EAUCHAUD

De l'eau chaude courante ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

PREMIÈRE INTERROGATION :

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), aller à CHAUF

RÉINTERROGATION :

Si TRAVAUX = 1, NSP ou REFUS ou si le ménage a déménagé (SITMEN = (C) ou (D)), aller à CHAUF

Si TRAVAUX = 2 et

si TYPEUV = 0 et que les caractéristiques restantes du logement étaient renseignées en 2004 (CHAUF), aller à TOIT. Sinon, aller CHAUF.

CHAUF **D'un système de chauffage central ou électrique ?**

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

TOIT **Dans ce logement, êtes-vous confronté aux problèmes suivants :
Toit percé, humidité, moisissures sur les montants de fenêtres ou sur les sols ?**

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

SOMBRE **Logement trop sombre ?**

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

PETIT **Logement trop petit ou n'ayant pas assez de pièces ?**

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

DIFCHAUF **Logement trop difficile ou trop coûteux à bien chauffer ?**

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

BRUIT **Environnement extérieur (trafic routier, industries) ou voisins bruyants ?**

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

POLLU **Problèmes de pollution, d'environnement autres que le bruit liés à l'industrie ou
au trafic routier (poussières, odeurs) ?**

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

CRIME **Dans l'environnement proche de votre logement, êtes-vous confronté au
problème suivant :
Délinquance, violence ou vandalisme dans les environs ?**

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

PREMIÈRE INTERROGATION :

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), aller à STOC

RÉINTERROGATION :

Si le ménage a déménagé (SITMEN = (C) ou (D)), aller à STOC

Si le ménage n'a pas déménagé (SITMEN = (A), (B) ou (E)), aller à STOCCF

STOCCF

Lors de la dernière enquête (^date de la dernière enquête), vous étiez ^V1STOC, l'êtes-vous toujours ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si STOCCF = 1, affecter V1STOC à STOC et passer à la création de la variable STO.

Si STOCCF = 2, NSP ou REFUS, aller à STOC

STOC

Votre ménage occupe-t-il ce logement comme :

- | |
|---|
| 1. Accédant à la propriété
2. Propriétaire non accédant, y compris en indivision
3. Usufruitier, y compris en viager
4. Locataire ou sous-locataire, c'est à dire devant payer un loyer
5. Logé gratuitement, mais avec un éventuel paiement de charges |
|---|

Création de la variable auxiliaire STO :

si STOC = 1, 2 ou 3, alors STO = 1

si STOC = 4, alors STO = 2

si STOC = 5, alors STO = 3

Si STO = 1, aller à STOCP

Si STO = 2 ou 3, aller au BLOC ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES

STOCP

Votre ménage occupe-t-il ce logement :

- | |
|--|
| 1. En pleine propriété, les membres de votre ménage se partageant la totalité de la propriété du logement (usufruit et nue-propriété)
2. En propriété partielle (en indivision avec des personnes extérieures au ménage usufruitier ou nu-propriétaire partiel) |
|--|

Aller au BLOC ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES

Pour tous

BLOC ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES

Le texte des questions FRIGO, CONGEL, ONDE, LINGE, VAISS, PHONE, TV, CABSAT, VIDEO, VOIT, ORDI et INTERN est paramétré :

Exemple dans le cas de la question FRIGO :

PREMIÈRE INTERROGATION :

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)) : intitulé sans parenthèse

RÉINTERROGATION :

Si le ménage n'a pas déménagé ou s'il a déménagé mais que sa composition est restée la même (SITMEN = (A), (B), (D), (E)) et si le ménage avait déclaré disposer d'un réfrigérateur (V1FRIGO = 1) : parenthèse a.

Si le ménage n'a pas déménagé ou s'il a déménagé mais que sa composition est restée la même (SITMEN = (A), (B), (D), (E)) et si le ménage avait déclaré ne pas disposer d'un réfrigérateur (V1FRIGO = 2) : parenthèse b.

Si le ménage a déménagé et que sa composition a changé (SITMEN = (C)), ou si l'information concernant la disposition d'un réfrigérateur en 2004 n'est pas disponible (V1FRIGO = valeur manquante) : intitulé sans parenthèse.

FRIGO **Votre ménage dispose-t-il (a- toujours) (b- maintenant) d'un réfrigérateur ?**

1. Oui
2. Non

Si FRIGO = 2, aller à FRIGOB

Si FRIGO = 1, NSP ou REFUS, aller à CONGEL

FRIGOB **Vous ne disposez pas d'un réfrigérateur, est-ce :**

1. Par manque de moyens financiers
2. Pour une autre raison

CONGEL **Votre ménage dispose-t-il (a- toujours) (b- maintenant) d'un congélateur ?**

1. Oui
2. Non

Si CONGEL = 2, aller à CONGELB

Si CONGEL = 1, NSP ou REFUS, aller à ONDE

CONGELB **Vous ne disposez pas d'un congélateur, est-ce :**

1. Par manque de moyens financiers
2. Pour une autre raison

ONDE **Votre ménage dispose-t-il (a- toujours) (b- maintenant) d'un four à micro-ondes ?**

1. Oui
2. Non

Si ONDE = 2, aller à ONDEB

Si ONDE = 1, NSP ou REFUS, aller à LINGE

ONDEB

Vous ne disposez pas d'un four à micro-ondes, est-ce :

- | |
|--|
| 1. Par manque de moyens financiers
2. Pour une autre raison |
|--|

LINGE

Votre ménage dispose-t-il (a- toujours) (b- maintenant) d'une machine à laver le linge ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si LINGE = 2, aller à LINGEB

Si LINGE = 1, NSP ou REFUS, aller à VAISS

LINGEB

Vous ne disposez pas d'une machine à laver le linge, est-ce :

- | |
|--|
| 1. Par manque de moyens financiers
2. Pour une autre raison |
|--|

VAISS

Votre ménage dispose-t-il (a- toujours) (b- maintenant) d'une machine à laver la vaisselle ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si VAISS = 2, aller à VAISSB

Si VAISS = 1, NSP ou REFUS, aller à PHONE

VAISSB

Vous ne disposez pas d'une machine à laver la vaisselle, est-ce :

- | |
|--|
| 1. Par manque de moyens financiers
2. Pour une autre raison |
|--|

PHONE

Votre ménage dispose-t-il (a- toujours) (b- maintenant) d'un ou plusieurs téléphones pour un usage privé ?

(téléphones fixes ou portables)

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si PHONE = 1, aller à NPHONE

Si PHONE = 2, aller à PHONEB

Si PHONE = NSP ou REFUS, aller à TV

NPHONE

De combien de téléphones fixes (nombre de lignes) dispose votre ménage pour son usage privé ?

Si le ménage ne dispose que de téléphones portables, notez 0.

0 à 10.

NPORTA

De combien de téléphones portables (nombre d'abonnements ou de cartes hors abonnement distincts) dispose votre ménage pour son usage privé ?

Si le ménage ne dispose que de téléphones fixes, notez 0.

0 à 10.

Aller à TV

PHONEB

Vous ne disposez pas de téléphone à usage privé, est-ce :

- 1. Par manque de moyens financiers
- 2. Pour une autre raison

TV

Votre ménage dispose-t-il (a- toujours) (b- maintenant) d'une télévision couleur ?

- 1. Oui
- 2. Non

Si TV = 1, aller à NTV

Si TV = 2, aller à TVB

Si TV = NSP ou REFUS, aller à CABSAT

NTV

De combien de télévisions couleur dispose votre ménage ?

- 1 à 10.

Aller à CABSAT

TVB

Vous ne disposez pas d'une télévision couleur, est-ce :

- 1. Par manque de moyens financiers
- 2. Pour une autre raison

CABSAT

Votre ménage dispose-t-il (a- toujours) (b- maintenant) d'une réception TV par câble ou satellite ?

- 1. Oui
- 2. Non

Si CABSAT = 2, aller à CABSATB

Si CABSAT = 1, NSP ou REFUS, aller à VIDEO

CABSATB

Vous ne disposez pas d'une réception TV par câble ou satellite, est-ce :

- 1. Par manque de moyens financiers
- 2. Pour une autre raison

VIDEO

Votre ménage dispose-t-il (a- toujours) (b- maintenant) d'un magnétoscope ou d'un lecteur de DVD ?

- 1. Oui
- 2. Non

Si VIDEO = 2, aller à VIDEOB

Si VIDEO = 1, NSP ou REFUS, aller à VOIT

VIDEOB

Vous ne disposez pas d'un magnétoscope ou d'un lecteur de DVD, est-ce :

- 1. Par manque de moyens financiers
- 2. Pour une autre raison

VOIT **Votre ménage dispose-t-il (a- toujours) (b- maintenant) d'une voiture personnelle ?**

(Ne pas prendre en compte ici les voitures de société)

1. Oui
2. Non

Si VOIT = 1, aller à NVOIT

Si VOIT = 2, aller à VOITB

Si VOIT = NSP ou REFUS, aller à ORDI

NVOIT **De combien de voitures personnelles dispose votre ménage ?**

- 1 à 10.

Aller à ORDI

VOITB **Vous ne disposez pas d'une voiture personnelle, est-ce :**

1. Par manque de moyens financiers
2. Pour une autre raison

ORDI **Votre ménage dispose-t-il (a- toujours) (b- maintenant) d'un ordinateur ?**

1. Oui
2. Non

Si ORDI = 1, aller à NORDI

Si ORDI = 2, aller à ORDIB

Si ORDI = NSP ou REFUS, aller à INTERN

NORDI **De combien d'ordinateurs dispose votre ménage ?**

- 1 à 10.

Aller à INTERN

ORDIB **Vous ne disposez pas d'un ordinateur, est-ce :**

1. Par manque de moyens financiers
2. Pour une autre raison

INTERN **Votre ménage dispose-t-il (a- toujours) (b- maintenant) d'un accès à internet pour son usage privé ?**

1. Oui
2. Non

Si INTERN = 2, aller à INTERNB

Si INTERN = 1, NSP ou REFUS, aller au BLOC AIDES AU LOGEMENT

INTERNB **Vous ne disposez pas d'un accès à internet, est-ce :**

1. Par manque de moyens financiers
2. Pour une autre raison

Aller au BLOC AIDES AU LOGEMENT

Pour tous

BLOC AIDES AU LOGEMENT

PREMIÈRE INTERROGATION :

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), aller à OCALAR

RÉINTERROGATION :

Si le ménage n'a pas déménagé ou s'il a déménagé mais que sa composition est restée la même et qu'il avait déclaré ne pas percevoir d'allocation logement au moment de la collecte précédente ou que la réponse à cette question est manquante ou si le ménage a déménagé et que sa composition a changé, aller à OCALAR

(SITMEN = (A), (B), (D), (E) et V1OCALAC = 2 ou valeur manquante ou SITMEN = (C))

Si le ménage n'a pas déménagé ou s'il a déménagé mais que sa composition est restée la même et qu'il avait déclaré ne pas percevoir d'allocation logement au moment de la collecte précédente, aller à KIALAR

(SITMEN = (A), (B), (D), (E) et V1OCALAC = 1)

OCALAR

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F))

ou

si le ménage n'a pas déménagé ou s'il a déménagé mais que sa composition est restée la même et que la réponse à la question concernant l'allocation logement en 2003 est manquante ((SITMEN = (A), (B), (D), (E) et V1OCALAR = valeur manquante)) ou si le ménage a déménagé et que sa composition a changé (SITMEN = (C)) :

Au cours de l'année 2004, votre ménage a-t-il bénéficié d'une allocation logement ou d'une aide au logement ?

Si le ménage n'a pas déménagé ou s'il a déménagé mais que sa composition est restée la même et que le ménage a déclaré avoir bénéficié d'une allocation logement pendant en 2003 (SITMEN = (A), (B), (D), (E) et (V1OCALAR = 1)) :

En 2003, votre ménage bénéficiait d'une allocation logement ou d'une aide au logement, en avez-vous toujours bénéficié en 2004 ?

Si le ménage n'a pas déménagé ou s'il a déménagé mais que sa composition est restée la même et que le ménage a déclaré ne pas avoir bénéficié d'une allocation logement en 2003 (SITMEN = (A), (B), (D), (E) et V1OCALAR = 2) :

En 2003, votre ménage ne bénéficiait pas d'une allocation logement ou d'une aide au logement, en avez-vous bénéficié en 2004 ?

Cette aide ou allocation a pu être versée directement à votre ménage ou indirectement au propriétaire ou à un organisme de crédit.

Elle peut prendre la forme, par exemple d'une APL (Aide Personnalisée au Logement), d'une ALF (Allocation Logement à caractère Familial) ou d'une ALS (Allocation logement à caractère Social).

1. Oui
2. Non

Si OCLAR = 1, aller à KIALAR

Si OCLAR = 2, NSP ou REFUS et

si RLOG = 2, NSP ou REFUS, affecter RLOG à OCLAC et

si STO = 1, aller au BLOC PROPRIÉTAIRE

si STO = 2, aller au BLOC LOCATAIRE (BAIL)

si STO = 3, aller au BLOC LOCATAIRE (PROPRI)

si RLOG = 1, aller à KIALAC

(RLOG est une question du BLOC REVENU GLOBAL)

KIALAR

Si le ménage n'a pas déménagé ou s'il a déménagé mais que sa composition est restée la même (SITMEN = (A), (B), (D), (E)) et que le ménage a déclaré avoir bénéficié d'une allocation logement en 2004 (V1OCALAC = 1) :

En 2004, vous avez bénéficié d'une allocation logement ou d'une aide au logement, cette aide ou allocation était-elle versée ?

Si le ménage a déclaré à la question précédente qu'il a perçu une allocation logement en 2004 (OCALAR = 1) :

Cette aide ou allocation était-elle versée ?

- | |
|--|
| 1. Directement à votre ménage
2. Au propriétaire ou à l'organisme de crédit |
|--|

JRECALAR

Pendant combien de mois avez-vous bénéficié de ces aides ou allocations logement en 2003 ?

Cumulez toutes les périodes de perception ou de bénéfice des aides ou allocations logement pendant l'année 2004.

Si le mois n'est pas complet, arrondir à la quinzaine. Pour une quinzaine de jours, noter 0.5 mois.

0.5 à 12.

Si JRECALAR = NSP ou REFUS, aller à MAALAR

Si JRECALAR est renseigné, aller à QUALAR

Les questions QUALAR, MRECALAR et MAALAR sont paramétrées :

Si KIALAR = 1, parenthèse 1

Si KIALAR = 2, NSP ou REFUS, parenthèse 2

QUALAR

Le montant des aides ou allocations logement (1- que vous avez perçues) (2- dont vous avez bénéficié, directement ou indirectement) au cours de l'année 2004 était-il régulier ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si QUALAR = 1 aller à MRECALAR

Si QUALAR = 2, NSP ou REFUS, aller à MAALAR

MRECALAR

Quel est le montant mensuel (1- de cette aide ou allocation logement dont vous avez bénéficié) (2- que vous avez perçu pour cette aide ou allocation logement) au cours de l'année 2004 ?

*Vous devez tenir compte des montants que vous avez perçus mais inclure également les versements effectués directement au propriétaire ou à l'organisme de crédit.
(Ce montant doit être exprimé en euros)*

1 à 99 999 997.

Si MRECALAR = NSP ou REFUS, aller à TMAALAR

Si MRECALAR est renseigné, aller au contrôle qui précède ANTALLOGREF

MAALAR

Quel est le montant total annuel (1- que vous avez perçu pour cette aide ou allocation logement) (2- de cette aide ou allocation logement dont vous avez bénéficié) au titre de l'année 2004 ?

*Vous devez tenir compte des montants que vous avez perçus mais inclure également les versements effectués directement au propriétaire ou à l'organisme de crédit.
(Ce montant doit être exprimé en euros)*

1 à 24 000.

Création de la variable ALLOGREF :

Si MAALAR et JRECALAR sont renseignées, ALLOGREF = MAALAR/ JRECALAR

Si MAALAR = NSP ou REFUS ou JRECALAR = NSP ou REFUS, ALLOGREF = valeur manquante

Si MAALAR = NSP ou REFUS, aller à TMAALAR

si MAALAR est renseignée, aller au contrôle qui précède ANTALLOGREF

TMAALAR

Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du montant annuel de cette aide ou allocation au titre de l'année 2004 ?

*Vous devez tenir compte des montants que vous avez perçus mais inclure également les versements effectués directement au propriétaire ou à l'organisme de crédit
Tendre la carte M3*

1. Moins de 600 euros
2. De 600 à moins de 900 euros
3. De 900 à moins de 1 300 euros
4. De 1 300 à moins de 1 700 euros
5. De 1 700 à moins de 2 100 euros
6. De 2 100 à moins de 2 600 euros
7. De 2 600 à moins de 3 300 euros
8. De 3 300 à moins de 4 000 euros
9. 4 000 euros et plus

Contrôle déclenchant ou pas la question ANTALLOGREF :

La question ANTALLOGREF est posée si une des deux conditions suivantes est remplie :

1) Si la situation du ménage est stable, que le montant mensuel d'allocation logement en 2004 a évolué trop fortement par rapport à celui de 2004

(SITMEN = (A) et V1ALLOGCOU >= 80 et APPALLOGREF renseigné et

(APPALLOGREF < 0,8*V1ALLOGCOU) ou (APPALLOGREF > 1,3*V1ALLOGCOU))

ou

(SITMEN = (A) et V1ALLOGCOU > 0 et V1ALLOGCOU < 80 et APPALLOGREF renseigné et

(APPALLOGREF < 0,5*V1ALLOGCOU) ou (APPALLOGREF > 2*V1ALLOGCOU))

2) Si le seul évènement ayant modifié la composition du ménage est une ou plusieurs naissances, que le montant mensuel d'allocation logement en 2004 a évolué trop fortement par rapport à celui de 2004

(SITMEN = (B1) et V1ALLOGCOU >= 80 et APPALLOGREF renseigné et

APPALLOGREF < 0,8*V1ALLOGCOU)

ou

(SITMEN = (B1) et V1ALLOGCOU > 0 et V1ALLOGCOU < 80 et APPALLOGREF renseigné et

APPALLOGREF < 0,5*V1ALLOGCOU)

Sinon, aller à DOCALAR

ANTALLOGREF

Le montant mensuel de cette aide ou allocation logement que nous avons enregistré lors de la dernière enquête de ^V1ALLOGCOU euros était-il correct ?

Plusieurs réponses possibles

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

DOCALAR

L'enquêté a répondu aux questions sur le montant des aides ou allocations logement ?

Plusieurs réponses possibles

- | |
|--|
| 1. Sur une base déclarative
2. A l'aide de relevés de la Caisse d'Allocations Familiales
3. A l'aide de la quittance de loyer (cas de l'aide versée directement au bailleur)
4. A l'aide d'autres documents (y compris relevés bancaires) |
|--|

Si RLOG = 1 (BLOC REVENU GLOBAL), aller à KIALAC

Si RLOG = 2, NSP ou REFUS, aller à OCALAC

OCALAC

Votre ménage bénéficie-t-il encore aujourd'hui d'une allocation logement ou d'une aide au logement ?

Cette aide ou allocation a pu être versée directement à votre ménage ou indirectement au propriétaire ou à un organisme de crédit. Elle peut prendre la forme, par exemple d'une APL (Aide Personnalisée au Logement), d'une ALF (Allocation Logement à caractère Familial) ou d'une ALS (Allocation logement à caractère Social).

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si OCALAC = 1, aller à KIALAC

Si OCALAC = 2, NSP ou REFUS et

si STO = 1, aller au BLOC PROPRIÉTAIRE

si STO = 2, aller au BLOC LOCATAIRE (question BAIL)

si STO = 3, aller au BLOC LOCATAIRE (question PROPRI)

La question KIALAC est paramétrée en fonction de la réponse à la question RLOG (BLOC REVENU GLOBAL)

KIALAC

Si RLOG = 1 :

Vous nous avez déclaré en début d'entretien que votre ménage percevait actuellement une aide ou allocation logement. Cette aide ou allocation est-elle versée ?

Si RLOG = 2, NSP ou REFUS :

Cette aide ou allocation est-elle versée ?

- | |
|---|
| 1. Directement à votre ménage
2. Au propriétaire (ou gérant) ou à l'organisme de crédit (tiers payant) |
|---|

MHALAC

Si KIALAC = 1 :

Quel est le montant mensuel que vous percevez habituellement pour cette aide ou allocation ?

Si KIALAC = 2, NSP ou REFUS :

Quel est le montant mensuel de cette aide ou allocation dont vous bénéficiez habituellement ?

*Vous devez tenir compte du montant que vous percevez habituellement mais inclure également les versements effectués directement au propriétaire ou à l'organisme de crédit.
(Ce montant doit être exprimé en euros)*

1 à 2 000.

Si STO = 1, aller au BLOC PROPRIÉTAIRE

Si STO = 2, aller au BLOC LOCATAIRE (question BAIL)

Si STO = 3, aller au BLOC LOCATAIRE (question PROPRI)

Si le ménage est propriétaire (STO = 1)

BLOC PROPRIÉTAIRE

PREMIÈRE INTERROGATION :

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), aller à DATACH

RÉINTERROGATION :

Si le ménage n'a pas déménagé et s'il est devenu propriétaire depuis la collecte précédente (SITMEN = (A), (B), (E) et V1STO = 2 ou 3) ou si le ménage a déménagé (SITMEN = (C), (D), aller à DATACH

Si le ménage n'a pas déménagé et s'il était déjà propriétaire en 2004 (SITMEN = (A), (B), (E) et V1STO = 1) et si la date à laquelle le ménage est devenu propriétaire de son logement était renseignée (V1DATACH renseignée), affecter V1DATACH dans DATACH et
si V1NOMBEMPRD > 0, aller à TYPEMP (V1NOMBEMPRD est le nombre d'emprunts en cours au 1er janvier 2004 qui ont été recensés lors de la collecte précédente)
si V1NOMBEMPRD = 0 ou valeur manquante, aller à OCCREM
si V1DATACH non renseignée, aller à DATACH

DATACH

En quelle année êtes-vous devenu propriétaire de votre logement par achat, héritage ou donation ?

1890 à 2005.

PREMIÈRE INTERROGATION :

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), aller à DATACH

RÉINTERROGATION :

Si le ménage a déménagé (SITMEN = (C), (D), aller à OCCREM

Si le ménage n'a pas déménagé et s'il était déjà propriétaire en 2004 et si le nombre d'emprunts en cours au 1er janvier 2004 recensés lors de la collecte précédente est strictement positif (SITMEN = (A), (B), (E) et V1STO = 1 et V1NOMBEMPRD > 0), aller à TYPEMP

Si le ménage n'a pas déménagé et s'il était déjà propriétaire en 2004 et si le nombre d'emprunts en cours au 1er janvier 2004 recensés lors de la collecte précédente est égal à zéro ou à valeur manquante (SITMEN = (A), (B), (E) et V1STO = 1, et V1NOMBEMPRD = 0 ou valeur manquante, aller à OCCREM

Si le ménage n'a pas déménagé et si le ménage est devenu propriétaire depuis la collecte précédente et si la date à laquelle le ménage est devenu propriétaire n'est pas renseignée ou est postérieure ou égale à 2004 (SITMEN = (A), (B), (E) et (V1STO = 2 ou 3) et (DATACH non renseignée ou >= 2004), aller à OCCREM

OCCREM

Entre le 1er janvier 2004 et aujourd'hui, avez-vous dû effectuer des remboursements d'emprunts liés à votre résidence principale ?

1. Oui, et ces remboursements sont toujours en cours
2. Oui, mais ces remboursements sont interrompus ou achevés
3. Non

Si OCCREM = 1 ou 2, aller au SOUS-BLOC INTÉRÊTS D'EMPRUNT

Si OCCREM = 3, NSP ou REFUS, aller à COPRO

SOUS-BLOC INTÉRÊTS D'EMPRUNT

TYPEMP

Si le ménage n'a pas déménagé et si le nombre d'emprunts en cours au 1er janvier 2004 recensés lors de la collecte précédente est strictement positif (SITMEN = (A), (B), (E) et V1NOMBEMPRD > 0) :

Lors de la dernière enquête (^date de la dernière enquête), votre ménage avait ^V1NOMBEMPRD emprunts liés à sa résidence principale encore en cours au 1er janvier 2004.

En considérant d'éventuels nouveaux emprunts contractés depuis, eux aussi liés à votre résidence principale, l'ensemble de ces remboursements étaient ou sont effectués au titre de :

Si le ménage a déclaré avoir des remboursements en cours à la question précédente (OCCREM = 1 ou 2) :

Ces remboursements étaient ou sont effectués au titre de :

1. L'acquisition de votre résidence principale
2. Gros travaux effectués dans votre résidence principale
3. A la fois pour acquisition et gros travaux

PREMIÈRE INTERROGATION :

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), aller à NOMBEMPR

RÉINTERROGATION :

Si le ménage n'a pas déménagé et si le nombre d'emprunts en cours au 1er janvier 2004 recensés lors de la collecte précédente est strictement positif (SITMEN = (A), (B), (E) et V1NOMBEMPRD > 0), allez à REMP

NOMBEMPR

Combien d'emprunts liés à votre résidence principale avez-vous ou aviez-vous encore en cours entre le 1er janvier 2004 et aujourd'hui ?

1 à 10.

Si OCCREM = 2, aller à MEMP[N]

Si OCCREM = 1, aller à REMP

REMP

Quel montant mensuel remboursez-vous actuellement en cumulant tous les emprunts en cours liés à votre résidence principale ?

*(Inclure à la fois les remboursements du capital et des intérêts)
(Ce montant doit être exprimé en euros)*

0 à 99 999 997.

PREMIÈRE INTERROGATION :

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), aller à MEMP[N], page 101

RÉINTERROGATION :

Si le ménage n'a pas déménagé et si le nombre d'emprunts en cours au 1er janvier 2004 recensés lors de la collecte précédente est strictement positif (SITMEN = (A), (B), (E) et V1NOMBEMPRD > 0), aller à RAPEMPR

RAPEMPR

Lors de la dernière enquête (^Date de la dernière enquête), vous aviez V1NOMBEMPRD emprunt(s) lié(s) à votre résidence principale, encore en cours au 1er janvier 2004, nous allons le(s) revoir rapidement (un par un).

OK.

La boucle commençant à RAPEMP[N] est indicée de n=1 à V1NOMBEMPRD.

Les questions de la boucle sont paramétrées. L'intitulé comporte le terme :

" votre unique emprunt ", si N = 1

" votre ^nième emprunt ", si N > 1

RAPEMP[N]

Votre ^nième(unique) emprunt avait les caractéristiques suivantes :

Si modalité = NSP ou refus, ne rien afficher pour cette modalité

Date de début : V1MDEBEMPn / V1DATEMPn

Montant emprunté : V1MEMPN

Date de fin : V1MFINEPN / V1FINEMPn

Taux d'intérêt : V1TXEMPn

OK.

Si V1MDEBEMP[N] = valeur manquante, aller à MDEBEMPA[N]

Si V1MDEBEMP[N] renseigné, affecter V1MDEBEMP[N] à MDEBEMPA[N] et aller au filtre avant DATEMP[N]

MDEBEMPA[N]

Cet emprunt a démarré en :

1. Janvier
2. Février
3. Mars
4. Avril
5. Mai
6. Juin
7. Juillet
8. Août
9. Septembre
10. Octobre
11. Novembre
12. Décembre

Si V1DATEMP[N] = valeur manquante, aller à DATEMPA[N]

Si V1DATEMP[N] renseigné, affecter V1DATEMP[N] à DATEMPA[N] et aller au filtre avant MEMPA[N]

DATEMPA[N]

En quelle année avez-vous contracté votre ^nième emprunt (votre unique emprunt) ?

1950 à 2005.

Si V1MEMPN = valeur manquante, aller à MEMPA[N]

Si V1MEMPN renseigné, affecter V1MEMPN à MEMPA[N] et aller au filtre avant UMEMPA[N]

MEMPA[N]

Quel montant total avez-vous emprunté au titre de votre ^nième emprunt (votre unique emprunt) ?

(Ce montant peut être exprimé en francs ou en euros)

0 à 99 999 997.

Si MEMPA[N] = 0, NSP ou REFUS et

si V1MFINEMP[N] = valeur manquante, aller à MFINEMPA[N]

si V1MFINEMP[N] renseigné, aller à CFMFEMP[N]

Si MEMPA[N] renseigné et différent de 0, aller à UMEMPA[N]

UMEMPA[N]

**ENQUETEUR :
Ce montant est-il déclaré :**

1. En Euros
2. En Francs

Si V1MFINEMP[N] = valeur manquante, aller à MFINEMPA[N]

Si V1MFINEMP[N] renseigné, aller à CFMFEMP[N]

CFMFEMP[N]

Le mois de fin (^V1MFINEMP[N]) de votre ^nième emprunt est-il toujours d'actualité ?

1. Oui
2. Non

Si CFMFEMP[N] = 1 et

si V1FINEMP[N] = valeur manquante, aller à FINEMPA[N]

si V1FINEMP[N] renseigné, aller à CFAFEMP[N]

Si CFMFEMP[N] = 2, NSP ou REFUS, aller à MFINEMPA[N]

MFINEMPA[N]

Cet emprunt prend fin en :

1. Janvier
2. Février
3. Mars
4. Avril
5. Mai
6. Juin
7. Juillet
8. Août
9. Septembre
10. Octobre
11. Novembre
12. Décembre

Si V1FINEMP[N] = valeur manquante, aller à FINEMPA[N]

Si V1FINEMP[N] renseigné, aller à CFAFEMP[N]

CFAFEMP[N]

L'année de fin (^V1FINEMP[N]) de votre ^nième emprunt est-elle toujours d'actualité ?

1. Oui
2. Non

Si CFAFEMP[N] = 1 et

si V1TXEMP[N] = valeur manquante, aller à TXEMPA[N]

si V1TXEMP[N] renseigné, aller à CFTXEMP[N]

Si CFAFEMP[N] = 2, NSP ou REFUS, aller à FINEMPA[N]

FINEMPA[N]

En quelle année prennent ou prenaient fin les remboursements de votre ^nième emprunt (votre unique emprunt) ?

1950 à 2100.

Si V1TXEMP[N] = valeur manquante, aller à TXEMPA[N]

Si V1TXEMP[N] renseigné, aller à CFTXEMP[N]

CFTXEMP[N]

Le taux d'intérêt (^V1TXEMP[N]) de votre ^nième emprunt est-il toujours d'actualité ?

1. Oui
2. Non

Si CFTXEMP[N] = 1 et

si N < V1NOMBEMPRD, aller à l'emprunt suivant

si N = V1NOMBEMPRD, fin de boucle, aller à OCCREMA

Si CFTXEMP[N] = 2, NSP ou REFUS, aller à TXEMPA[N]

TXEMPA[N]

Quel taux d'intérêt s'applique ou s'appliquait à ce ^nième emprunt (cet unique emprunt) ?

(Si ce taux est variable, donnez le dernier taux qui s'applique ou s'appliquait)

0 à 100.

Si CFMFEMP[N] = 2 ou CFAFEMP[N] = 2 ou CFTXEMP[N] = 2, aller à RINTA[N]

Si (CFMFEMP[N] = 1, NSP ou REFUS) et (CFAFEMP[N] = 1, NSP ou REFUS) et (CFTXEMP[N] = 1, NSP ou REFUS) et

si N < V1NOMBEMPRD, aller à l'emprunt suivant

si N = V1NOMBEMPRD, fin de boucle, aller à OCCREMA

RINTA[N]

Pouvez-vous vous référer à l'échéancier de ce ^nième emprunt (cet unique emprunt), pour nous indiquer le montant mensuel d'intérêts que vous payez actuellement, sans tenir compte du remboursement du capital ?

1. Oui
2. Non

Si RINTA[N] = 1, aller à MINTA[N]

Si RINTA[N] = 2, 3, NSP ou REFUS et

si N < V1NOMBEMPRD, aller à l'emprunt suivant

si N = V1NOMBEMPRD, fin de boucle, aller à OCCREMA

MINTA[N]

Quel est ce montant ?

(Ce montant doit être exprimé en euros)

0 à 99 999 997.

Si N < V1NOMBEMPRD, aller à l'emprunt suivant

Si N = V1NOMBEMPRD, fin de boucle, aller à OCCREMA

OCCREMA

Qu'en est-il aujourd'hui de ces ^V1NOMBEMPRD remboursements ?

1. Ces remboursements sont toujours en cours
2. Ces remboursements sont interrompus (ou achevés)
3. Sans objet (erreur d'enregistrement à la dernière enquête)

OCCREMB

Depuis la dernière enquête (^date de la dernière enquête), avez-vous dû effectuer d'autres remboursements pour d'autres emprunts liés à votre résidence principale ?

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Oui, et ces remboursements sont toujours en cours2. Oui, mais ces remboursements sont interrompus ou achevés3. Non |
|---|

Affectations :

Si OCCREMA = 1 ou OCCREMB = 1, affecter OCCREM = 1

Sinon, si OCCREMA = 2 ou OCCREMB = 2, affecter OCCREM = 2

Sinon, si OCCREMA = 3 ou OCCREMB = 3, affecter OCCREM = 3

Sinon, si OCCREMA = NSP ou OCCREMB = NSP, affecter OCCREM = NSP

Sinon, si OCCREMA = REFUS ou OCCREMB = REFUS, affecter OCCREM = REFUS

Si OCCREMB = 1 ou 2, aller à NOMBEMPRA

Si OCCREMB = 3, NSP ou REFUS, aller à COPRO

NOMBEMPRA

Depuis la dernière enquête (^date de la dernière enquête), combien d'autres emprunts liés à votre résidence principale avez-vous ou aviez-vous ?

1 à 10.

Si le ménage n'a pas déménagé et que le nombre d'emprunts en cours au 1er janvier 2004 recensés lors de la collecte précédente est strictement positif (SITMEN = (A), (B), (E) et V1NOMBEMPRD > 0) et

si (OCCREMB = 1 ou 2) et (NOMBEMPRA renseigné), et

si $V1NOMBEMPRD + V1NOMBEMPRA \leq 10$, affecter $NOMBEMPR = V1NOMBEMPRD + NOMBEMPRA$

si $V1NOMBEMPRD + V1NOMBEMPRA > 10$, affecter $NOMBEMPR = 10$

si (OCCREMB = 3, NSP ou REFUS) ou (OCCREMB = 1 ou 2 et NOMBEMPRA = NSP ou REFUS), affecter $NOMBEMPR = V1NOMBEMPRD$

Calcul de la variable auxiliaire BOUCLEMPR

Si (NOMBEMPR = NSP ou REFUS) ou (NOMBEMPRA = NSP ou REFUS), BOUCLEMPR = 1

Si (NOMBEMPR renseigné) ou (NOMBEMPRA renseigné), $BOUCLEMPR = \inf(NOMBEMPR, 5)$

La boucle commençant à MEMP[N] est indiquée de N = 1 à BOUCLEMPR

Les questions de la boucle sont paramétrées :

Lorsque BOUCLEMPR > 1. L'intitulé comporte le terme :

"votre autre emprunt" si N = 1 et NOMBEMPRA = 1, NSP ou REFUS

"votre ^nième autre emprunt" si $1 < N < 5$ ou si N = 5 et $1 < NOMBEMPRA < 5$ ou NOMBEMPRA = 5

"vos autres emprunts" si N = 5 et NOMBEMPRA > 5

"votre unique emprunt" si N = 1 et NOMBEMPR = 1, NSP, REFUS

"vos autres emprunts" si N = 5 et NOMBEMPR > 5

"votre ^nième emprunt" si $1 < N < 5$ ou si N = 5 et NOMBEMPR = 5.

MEMP[N]

Quel montant total avez-vous emprunté au titre de votre ^nième emprunt (votre unique emprunt) (vos autres emprunts) (votre autre emprunt) (votre ^nième autre emprunt) ?

(ce montant peut être exprimé en francs ou en euros)

0 à 99 999 997.

Si MEMP[N] = 0, NSP ou REFUS, aller à DATEMP[N]

Si MEMP[N] est renseigné et différent de 0, aller à UMEMP[N]

UMEMP[N]

Ce montant est-il déclaré :

1. En Euros
2. En Francs

DATEMP[N]

En quelle année avez-vous contracté votre ^nième emprunt (votre unique emprunt) (vos autres emprunts) (votre autre emprunt) (votre ^nième autre emprunt) ?

voir MEMP[N] pour le paramétrage

1950 à 2005.

Si DATEMP[N] = NSP ou REFUS, aller à FINEMP[N]

Si DATEMP[N] est renseigné, aller à MDEBEMP[N]

MDEBEMP[N]

Cet emprunt a démarré en :

1. Janvier
2. Février
3. Mars
4. Avril
5. Mai
6. Juin
7. Juillet
8. Août
9. Septembre
10. Octobre
11. Novembre
12. Décembre

FINEMP[N]

En quelle année prennent ou prenaient fin les remboursements de votre ^nième emprunt (votre unique emprunt) (vos autres emprunts) (votre autre emprunt) (votre ^nième autre emprunt) ?

1950 à 2005.

Si FINEMP[N] = NSP ou REFUS, aller à TXEMP[N]

Si FINEMP[N] est renseigné, aller à MFINEMP[N]

MFINEMP[N]

Cet emprunt prend fin en :

1. Janvier
2. Février
3. Mars
4. Avril
5. Mai
6. Juin
7. Juillet
8. Août
9. Septembre
10. Octobre
11. Novembre
12. Décembre

TXEMP[N]

Quel taux d'intérêt s'applique ou s'appliquait à ce ^nième emprunt (votre unique emprunt) (vos autres emprunts) (votre autre emprunt) (votre ^nième autre emprunt) ?

(Si ce taux est variable, donnez le dernier taux qui s'applique ou s'appliquait)

0 à 100.

RINT[N]

Pouvez-vous vous référer à l'échéancier de ce ^nième emprunt (votre unique emprunt) (vos autres emprunts) (votre autre emprunt) (votre ^nième autre emprunt), pour nous indiquer le montant mensuel d'intérêts que vous payez actuellement, sans tenir compte du remboursement du capital ?

1. Oui
2. Non
3. Sans objet (l'emprunt est terminé)

Si RINT[N] = 1 passez à MINT[N]

Si RINT[N] = 2, 3, NSP ou REFUS et

si N < BOUCLEMPR, aller à l'emprunt suivant

si N = BOUCLEMPR, fin de boucle, aller à COPRO

MINT[N]

Quel est ce montant ?

(Ce montant peut être exprimé en francs ou en euros)

0 à 99 999 997.

Si MINT[N] est renseigné et différent de 0, aller à UMINT[N]

Si MINT[N] = 0, NSP ou REFUS et

si n < BOUCLEMPR, aller à l'emprunt suivant

si n = BOUCLEMPR, fin de boucle, aller à COPRO

UMINT[N]

Ce montant est-il déclaré :

Question enquêteur

1. En Euros
2. En Francs

Si N < BOUCLEMPR, aller à l'emprunt suivant

Si N = BOUCLEMPR, fin de boucle, aller à COPRO

FIN DU SOUS-BLOC INTÉRÊTS D'EMPRUNT

COPRO

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F) ou si le ménage a déménagé (SITMEN = (C) ou (D))

ou

si le ménage n'a pas déménagé et si la réponse concernant la copropriété lors de la collecte 2004 est absente (SITMEN = (A), (B), (E) et (V1COPRO = valeur manquante)

ou

si le ménage n'a pas déménagé et si le ménage avait déclaré ne pas payer de charges de copropriété en 2004 et si le logement est une maison individuelle ou une habitation précaire (SITMEN = (A), (B), (E) et (V1COPRO = 2 et TYPLOG = 1, 2 ou 6)) :

Payez-vous actuellement des charges de copropriété ?

Si le ménage n'a pas déménagé et si le ménage avait déclaré payer des charges de copropriété en 2004 (SITMEN = (A), (B), (E) et V1COPRO = 1) :

Lors de la dernière enquête (^date de la dernière enquête), vous payiez des charges de copropriété, en payez-vous toujours ?

Si le ménage n'a pas déménagé et si le ménage avait déclaré ne pas payer de charges de copropriété en 2004 et si le logement n'est ni une maison individuelle ni une habitation précaire (SITMEN = (A), (B), (E), V1COPRO = 2 et TYPLOG = 3, 4, 5 ou 7) :

Lors de la dernière enquête (^date de la dernière enquête), vous ne payiez pas des charges de copropriété, en payez-vous maintenant ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si COPRO = 1, aller à JCOPRO

Si COPRO = 2, NSP ou REFUS, aller au BLOC CHARGES LOCATIVES NON INCLUSES

JCOPRO

Ces charges de copropriété (provisions ou appels) sont-elles payées :

Ne pas tenir compte de provisions ou appels exceptionnels pour grosses dépenses : ravalement, procès, installation d'un ascenseur, ...

- | |
|--|
| 1. Tous les mois
2. Tous les 3 mois
3. Tous les 6 mois
4. Une fois par an
5. A une autre périodicité |
|--|

Si JCOPRO = 5, aller à PJCOPRO

Si JCOPRO = 1, 2, 3, 4, NSP ou REFUS, aller à MCOPRO

PJCOPRO

A combien de mois correspond le montant d'une provision ou appel de charges pour votre copropriété ?

Ne pas tenir compte de provisions ou appels exceptionnels pour grosses dépenses : ravalement, procès, installation d'un ascenseur, ...

1 à 12.

La question MCOPRO est paramétrée :

si JCOPRO = NSP ou REFUS : parenthèse 1

si JCOPRO = 1 à 4 : parenthèse 2

si JCOPRO = 5 et PJCOPRO est renseigné : parenthèse 2

si JCOPRO = 5 et PJCOPRO=NSP ou REFUS : parenthèse 1

MCOPRO

Quel est le montant (1- mensuel habituel) (2- habituel de ces provisions ou appels réguliers) de charges de copropriété ?

*Ne pas tenir compte de provisions ou appels exceptionnels pour grosses dépenses : ravalement, procès, installation d'un ascenseur, ...
(Ce montant doit être exprimé en euros)*

0 à 99 999 997.

Aller au BLOC CHARGES LOCATIVES INCLUSES

Si le ménage est locataire (STO = 2 ou 3)

BLOC LOCATAIRE

Si le ménage est locataire (STO = 2), aller à BAIL

Si le ménage est logé gratuitement (STO = 3), aller à PROPRI

BAIL

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)) ou si le ménage a déménagé (SITMEN = (C) ou (D))
ou

si le ménage n'a pas déménagé et si le ménage avait déclaré ne pas avoir signé de bail ou de contrat de location pour son logement ou que la réponse à cette question est manquante (SITMEN = (A), (B) ou (E) et V1BAIL = 2 ou valeur manquante) :

Avez-vous signé un bail ou un contrat de location pour votre logement ?

Si le ménage n'a pas déménagé et si le ménage avait déclaré avoir signé de bail ou de contrat de location pour son logement (SITMEN = (A), (B) ou (E) et V1BAIL = 1) :

Depuis la dernière enquête (^date de la dernière enquête), avez-vous signé un nouveau bail (ou un avenant) ?

- 1. Oui
- 2. Non

Si BAIL = 1 aller à DATBAIL

Si BAIL = 2, NSP ou REFUS, aller au filtre avant PROPCF

DATBAIL

En quelle année avez-vous signé votre dernier bail ou contrat de location ?

1890 à 2005.

PREMIÈRE INTERROGATION

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F))

RÉINTERROGATION

Si le ménage a déménagé (SITMEN = (C) ou (D)), aller à PROPRI

Si le ménage n'a pas déménagé et que la réponse enregistrée à la question PROPRI était parmi les 6 premières modalités (SITMEN = (A), (B), (E) et V1PROPRI = 1 à 6), aller à PROPCF

Si le ménage n'a pas déménagé et que la réponse enregistrée à la question PROPRI était égale à la modalité 7 ou à valeur manquante (SITMEN = (A), (B), (E) et (V1PROPRI = 7 ou valeur manquante), aller à PROPRI

PROPCF

Lors de la dernière enquête (^date de la dernière enquête), le propriétaire de votre logement était ^I(V1PROPRI) (si V1PROPRI = 6, afficher uniquement "un particulier"), est-ce toujours le cas ?

I(V1PROPRI) est l'intitulé correspondant à la modalité de V1PROPRI renseignée

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si PROPCF = 2, aller à PROPRI

Si PROPCF = 1, NSP ou REFUS, affecter V1PROPRI à PROPRI et

si STO = 3, aller à CHLG

si STO = 2 et

si TYPEUV = 0 ou 1, aller à JQUITTA

si TYPEUV = 2, aller à LOYTCC

PROPRI

Le propriétaire de votre logement est-il ?

- | |
|--|
| 1. L'employeur d'un membre du ménage (logement de fonction)
2. Un organisme HLM (ou assimilé, OPAC, offices, sociétés, fondations)
3. Administration, organisme de Sécurité Sociale, ou association 1 % patronal
4. Banque, assurance ou société du secteur public ou du secteur privé
5. Un membre de la famille
6. Un autre particulier
7. Autre cas |
|--|

Si STO = 3, aller à CHLG

Si STO = 2 et

si TYPEUV = 0 ou 1, aller à JQUITTA

si TYPEUV = 2, aller à LOYTCC

JQUITTA

A combien de mois correspond une quittance ou appel de loyer régulier pour votre logement ?

Ne pas tenir compte d'appels exceptionnels pour rappels, indus, cautions, ...

1 à 12.

La question QUITTANCE est paramétrée :

Si JQUITTA = NSP ou REFUS : parenthèse 1

Si JQUITTA renseigné : parenthèse 2

QUITTANCE

Quel est le montant (1- mensuel) (2- habituel) de la quittance ou appel de loyer toutes charges comprises pour ce logement ?

Il s'agit de la totalité du montant à acquitter régulièrement au propriétaire ou à l'agence, donc excluant les aides au logement qui leur sont directement versées (tiers payant).

Ne pas déduire les éventuelles allocations logement ou aides aux logements qui ont été versées à votre ménage, ni les éventuelles participations de personnes extérieures à votre ménage (Ce montant doit être exprimé en euros)

0 à 99 999 997.

Calcul de la variable auxiliaire WQUITTAM :

Si JQUITTA = NSP ou REFUS, WQUITTAM = QUITTANCE

Si JQUITTA renseigné, WQUITTAM = QUITTANCE/JQUITTA

Si JQUITTA = 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 ou 12 et QUITTANCE renseigné, aller à QUITTAM

Si (JQUITTA = 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 ou 12 et QUITTANCE = NSP ou REFUS) ou si JQUITTA = 1, NSP ou REFUS et

si TYPEUV = 1 aller à LOYTCC

si TYPEUV = 0, aller à LOYHC

QUITTAM

Sur la base des éléments enregistrés, le montant mensuel moyen de la quittance ou appel de loyer toutes charges comprises pour ce logement s'élève à peu près à < WQUITTAM >.

Êtes-vous d'accord avec cet ordre de grandeur ?

Sinon corriger JQUITTA ou QUITTANCE.

1. OK

PREMIÈRE INTERROGATION

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)) et

si TYPEUV = 1, aller à LOYTCC

si TYPEUV = 0, aller à LOYHC

RÉINTERROGATION

Si le ménage n'a pas déménagé (SITMEN = (A), (B) ou (E)), et que le montant mensuel moyen de la quittance en 2004 était renseigné et a évolué trop fortement, aller à ANTQUITTAM

(V1WQUITTAM >= 80 et (WQUITTAM < 0,8*V1WQUITTAM) ou (WQUITTAM > 1,3*V1WQUITTAM)

ou

V1WQUITTAM < 80 et (WQUITTAM < 0,5*V1WQUITTAM) ou (WQUITTAM > 2*V1WQUITTAM))

Sinon, si TYPEUV = 1, aller à LOYTCC

si TYPEUV = 0, aller à LOYHC

ANTQUITTAM

Le montant mensuel de la quittance ou appel de loyer que nous avons enregistré lors de la dernière enquête de ^V1WQUITTAM euros était-il correct ?

1. Oui
2. Non

Si TYPEUV = 1, aller à LOYTCC

Si TYPEUV = 0, aller à LOYHC

LOYTCC

Quel est le montant mensuel de votre loyer toutes charges comprises ?

*Il s'agit soit de la participation (quote-part) de votre ménage en cas de partage du loyer ou de sous-location, soit de la totalité du montant à acquitter au propriétaire ou à l'agence, donc excluant les aides au logement qui leur sont directement versées (tiers payant). Ne pas déduire les éventuelles allocations logement ou autres aides aux logements qui ont été versées à votre ménage.
(Ce montant doit être exprimé en euros)*

0 à 99 999 997.

La question LOYHC est paramétrée. Si TYPEUV >= 1, les parenthèses sont incluses dans la formulation, si TYPEUV = 0, non.

LOYHC

Quel est le montant mensuel de votre loyer (quote-part de loyer) hors charges locatives ?

(Ce montant doit être exprimé en euros)

0 à 99 999 997.

ANTLOYHC

Le montant mensuel du loyer hors charge que nous avons enregistré lors de la dernière enquête de ^V1WLOYHC euros était-il correct ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

LOGGAR

Payez-vous pour la location d'un garage, parking ou box ou d'un local professionnel ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

PREMIÈRE INTERROGATION

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)) et

si LOGGAR = 1, aller à GARLOY

si LOGGAR = 2, NSP ou REFUS et

si PROPRI = 1, 3, 4, 5, 6, 7, NSP ou REFUS, aller à LOI48L

si PROPRI = 2 et

si NACTIF >= 1, aller à SUBLOY

si NACTIF = 0, aller à MARCHE

RÉINTERROGATION

Si LOGGAR = 1, aller à GARLOY

Si LOGGAR = 2, NSP ou REFUS et

si PROPRI = 1, 3, 4, 5, 6, 7, NSP ou REFUS, et

si le ménage n'a pas déménagé et que l'on dispose d'une réponse à la question LOI48L en 2004, affecter cette réponse à la question de cette année (SITMEN = (A), (B1), (E), et V1LOI48L = 1 ou 2) et

si NACTIF >= 1, aller à SUBLOY

si NACTIF = 0 et

si LOI48L = 2, NSP ou REFUS, aller à MARCHE

si LOI48L = 1, aller au BLOC CHARGES LOCATIVES INCLUSES

si le ménage a déménagé (SITMEN = (C) ou (D) ou si le ménage n'a pas déménagé mais que sa composition a changé pour des raisons autres qu'une ou plusieurs naissances (SITMEN = (B) sauf (B1)), aller à LOI48L

si le ménage n'a pas déménagé et que la réponse à la question LOI48L en 2004 était NSP, REFUS ou valeur manquante (SITMEN = (A), (B1), (E), et (V1LOI48L = NSP, REFUS ou valeur manquante), aller à LOI48L

si PROPRI = 2 et

si NACTIF >= 1, aller à SUBLOY

si NACTIF = 0, aller à MARCHE

GARLOY

Le montant de cette location est-il inclus dans le montant du loyer que vous nous avez indiqué ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

PREMIÈRE INTERROGATION

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)) et

si GARLOY = 1, aller à LOYSTR

si GARLOY = 2, NSP ou REFUS et

si PROPRI = 1, 3, 4, 5, 6, 7, NSP ou REFUS, aller à LOI48L

si PROPRI = 2 et

si NACTIF >= 1, aller à SUBLOY

si NACTIF = 0, aller à MARCHE

RÉINTERROGATION

Si GARLOY = 1, aller à LOYSTR

Si GARLOY = 2, NSP ou REFUS et

si PROPRI = 1, 3, 4, 5, 6, 7, NSP ou REFUS, et

si le ménage n'a pas déménagé et que l'on dispose d'une réponse à la question LOI48L en 2004, affecter cette réponse à la question de cette année (SITMEN = (A), (B1), (E), et V1LOI48L = 1 ou 2) et

si NACTIF >= 1, aller à SUBLOY

si NACTIF = 0 et

si LOI48L = 2, NSP ou REFUS, aller à MARCHE

si LOI48L = 1, aller au BLOC CHARGES LOCATIVES INCLUSES

si le ménage a déménagé (SITMEN = (C) ou (D) ou si le ménage n'a pas déménagé mais que sa composition a changé pour des raisons autres qu'une ou plusieurs naissances (SITMEN = (B) sauf (B1)), aller à LOI48L

si le ménage n'a pas déménagé et que la réponse à la question LOI48L en 2004 était NSP, REFUS ou valeur manquante (SITMEN = (A), (B1), (E), et (V1LOI48L = NSP, REFUS ou valeur manquante), aller à LOI48L

si PROPRI = 2 et

si NACTIF >= 1, aller à SUBLOY

si NACTIF = 0, aller à MARCHE

LOYSTR

Combien payez-vous mensuellement pour cette location du garage, parking ou box ou local professionnel ?

(Ce montant doit être exprimé en euros)

0 à 999 997.

PREMIÈRE INTERROGATION

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)) et si PROPRI = 1, 3, 4, 5, 6, 7, aller à LOI48L

RÉINTERROGATION

Si PROPRI = 1, 3, 4, 5, 6, 7, NSP ou REFUS, et

si le ménage n'a pas déménagé et que l'on dispose d'une réponse à la question LOI48L en 2004, affecter cette réponse à la question de cette année (SITMEN = (A), (B1), (E), et V1LOI48L = 1 ou 2) et

si NACTIF >= 1, aller à SUBLOY

si NACTIF = 0 et

si LOI48L = 2, NSP ou REFUS, aller à MARCHE

si LOI48L = 1, aller au BLOC CHARGES LOCATIVES INCLUSES

si le ménage a déménagé (SITMEN = (C) ou (D) ou si le ménage n'a pas déménagé mais que sa composition a changé pour des raisons autres qu'une ou plusieurs naissances (SITMEN = (B) sauf (B1)), aller à LOI48L

si le ménage n'a pas déménagé et que la réponse à la question LOI48L en 2004 était NSP, REFUS ou valeur manquante (SITMEN = (A), (B1), (E), et (V1LOI48L = NSP, REFUS ou valeur manquante), aller à LOI48L

Si PROPRI = 2 et

si NACTIF >= 1, aller à SUBLOY

si NACTIF = 0, aller à MARCHE

LOI48L

Votre loyer est-il déterminé d'après la loi de 1948 ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si NACTIF >= 1, aller à SUBLOY

Si NACTIF = 0 et

si LOI48L = 2, NSP ou REFUS, aller à MARCHE

si LOI48L = 1, aller au BLOC CHARGES LOCATIVES INCLUSES

SUBLOY

Votre loyer est-il, au moins partiellement, pris en charge par l'employeur d'un des membres du ménage ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si SUBLOY = 2, NSP ou REFUS et LOI48L = 2, NSP ou REFUS, aller à MARCHE

Si SUBLOY = 1 ou LOI48L = 1, aller au BLOC CHARGES LOCATIVES INCLUSES

MARCHE

Selon vous le loyer que vous payez actuellement pour votre logement est-il ?

- | |
|--|
| 1. Égal ou supérieur au prix du marché (ou au tarif couramment pratiqué)
2. Inférieur au prix du marché (ou au tarif couramment pratiqué) |
|--|

Aller au BLOC CHARGES LOCATIVES INCLUSES

CHLG

Même si votre ménage ne paye pas de loyer, paye-t-il quand même des charges locatives ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si CHLG = 1, aller à JCHLG

Si CHLG = 2, NSP ou REFUS, aller au BLOC CHARGES LOCATIVES INCLUSES

JCHLG

Ces charges locatives sont à payer :

Ne pas tenir compte d'appels exceptionnels pour régularisations

- | |
|--|
| <ol style="list-style-type: none">1. Tous les mois2. Tous les 3 mois3. Tous les 6 mois4. Une fois par an5. A une autre périodicité |
|--|

Si JCHLG = 5, aller à PJCHLG

Si JCHLG = 1, 2, 3, 4, NSP ou REFUS, aller à MCHLG

PJCHLG

A combien de mois correspond le montant d'une provision ou appel de charges ?

Ne pas tenir compte d'appels exceptionnels pour régularisations

1 à 12.

La question MCHLG est paramétrée :

si JCHLG = NSP ou REFUS, parenthèse 1

si JCHLG = 1, 2, 3 ou 4, parenthèse 2

si JCHLG = 5 et PJCHLG est renseigné, parenthèse 2

si JCHLG = 5 et PJCHLG = NSP ou REFUS, parenthèse 1

MCHLG

Quel est le montant (1- mensuel habituel) (2- habituel de ces paiements réguliers) des charges locatives ?

(Ce montant doit être exprimé en euros)

0 à 99 999 997.

Si STO = 2 ou STO = 3 et CHLG = 1, aller au BLOC CHARGES LOCATIVES INCLUSES

Si STO = 3 et CHLG = 2, NSP ou REFUS, aller au BLOC CHARGES LOCATIVES NON INCLUSES

Si le ménage est propriétaire et ne paye pas de charges de copropriété (STO = 1 et COPRO = 2, NSP ou REFUS)

ou

si le ménage est logé à titre gratuit et ne paye pas de charges locatives (STO = 3 et CHLG = 2, NSP ou REFUS)

BLOC CHARGES LOCATIVES NON INCLUSES

Les questions MEAU, MENERG, MELEC, MGAZ, et MCHAUF sont paramétrées :

S'il s'agit d'un ménage multi-uv (TYPEUV = 1 ou 2), les parenthèses sont incluses dans la formulation, s'il s'agit d'un ménage unique (TYPEUV = 0), non.

MEAU Combien payez-vous par an pour votre consommation (ou quote-part de consommation) d'eau ?

Déduire si possible le montant correspondant à un usage professionnel.

Si le ménage ne paie pas sa consommation d'eau, noter 0.

(Ce montant doit être exprimé en euros)

0 à 5 000.

PREMIÈRE INTERROGATION

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), aller à QENERG

RÉINTERROGATION

Si le ménage n'a pas déménagé (SITMEN = (A), (B) ou (E)) et si V1MEAU et MEAU sont renseignées et si l'évolution est trop forte alors aller à ANTMEAU

(V1MEAU (renseigné) \geq 400 et MEAU renseigné et

(MEAU $<$ 0,8*V1MEAU) ou (MEAU $>$ 1,3*V1MEAU)

ou

V1MEAU (renseigné) $<$ 400 et MEAU renseigné et

(MEAU $<$ 0,5*V1MEAU) ou (MEAU $>$ 2*V1MEAU))

Sinon, aller à QENERG

ANTMEAU Le montant annuel de consommation d'eau que nous avons enregistré lors de la dernière enquête de ^V1MEAU euros était-il correct ?

1. Oui
2. Non

QENERG Les consommations d'électricité et de gaz de votre ménage sont-elles facturées, prélevées, ou réglées ensemble ?

Si le ménage ne paie pas au moins une de ces deux consommations, répondre non.

1. Oui
2. Non

Si QENERG = 1, aller à MENERG

Si QENERG = 2, NSP ou REFUS, aller à MELEC

MENERG **Combien payez-vous par an pour votre consommation (quote-part de consommation) d'électricité et de gaz ?**

*Déduire si possible le montant correspondant à un usage professionnel.
Si le ménage ne paie pas sa consommation d'électricité ni de gaz, noter 0.
(Ce montant doit être exprimé en euros)*

0 à 5 000.

Aller à MCHAUF

MELEC **Combien payez-vous par an pour votre consommation (quote-part de consommation) d'électricité ?**

*Déduire si possible le montant correspondant à un usage professionnel.
Si le ménage ne paie pas sa consommation d'électricité, noter 0.
(Ce montant doit être exprimé en euros)*

0 à 5 000.

MGAZ **Combien payez-vous par an pour votre consommation (quote-part de consommation) de gaz ?**

*Si le ménage n'a pas le gaz ou ne paie pas sa consommation de gaz, noter 0.
(Ce montant doit être exprimé en euros)*

0 à 5 000.

MCHAUF **Combien payez-vous par an pour vos dépenses (quote-part de dépenses) de chauffage ou eau chaude sanitaire de votre ménage qui ne sont pas déjà incluses dans les montants précédents ?**

*Si les dépenses de chauffage ou eau chaude sanitaire sont déjà incluses dans un des montants précédents, noter 0.
Ne compter que les dépenses de consommation, et non celles d'entretien ou de réparation. Déduire si possible le montant correspondant à un usage professionnel.
(Ce montant doit être exprimé en euros)*

0 à 5 000.

Création de la variable ENCHAUF

Si MENERG et MCHAUF renseignés, ENCHAUF = MENERG + MCHAUF

Si MELEC, MGAZ et MCHAUF renseignés, ENCHAUF = MELEC + MGAZ + MCHAUF

Si (MENERG = NSP ou REFUS ou MCHAUF = NSP ou REFUS) ou (MELEC = NSP ou REFUS ou MGAZ = NSP ou REFUS ou MCHAUF=NSP ou REFUS), ENCHAUF = valeur manquante

PREMIÈRE INTERROGATION

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), aller à IFACPRO

RÉINTERROGATION

Si le ménage n'a pas déménagé (SITMEN = (A), (B) ou (E)), V1ENCHAUF est renseignée et supérieure ou égale à 1000 euros et si ENCHAUF est renseignée et a diminué de plus de 20% ou a augmenté de plus de 30% ($ENCHAUF < 0,8 * V1ENCHAUF$) ou ($ENCHAUF > 1,3 * V1ENCHAUF$), aller à ANTENCHAUF

Si le ménage n'a pas déménagé (SITMEN = (A), (B) ou (E)), V1ENCHAUF est renseignée et inférieure à 1000 euros et si ENCHAUF renseigné et a diminué de plus de 50% ou a augmenté de plus de 100% ($ENCHAUF < 0,5 * V1ENCHAUF$) ou ($ENCHAUF > 2 * V1ENCHAUF$), aller à ANTENCHAUF

Sinon, aller à IFACPRO

ANTENCHAUF

Le montant annuel des dépenses d'énergie et de chauffage que nous avons enregistré lors de la dernière enquête de ^V1ENCHAUF euros était-il correct ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

IFACPRO

Ces montants de dépenses d'eau, électricité, gaz et chauffage incluent-ils des consommations à usage professionnel ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Aller au BLOC AUTRES CHARGES

Si le ménage est propriétaire et paye des charges de copropriété (STO = 1 et COPRO = 1)

ou

si le ménage est locataire (STO = 2)

ou

si le ménage est logé à titre gratuit et paye des charges locatives (STO = 3 et CHLG = 1)

BLOC CHARGES LOCATIVES INCLUSES

Si le ménage est propriétaire et qu'il paye des charges de copropriété (STO = 1 et COPRO = 1), les questions ICHAPRO, IEAU, IELEC, IGAZ sont paramétrées par :

(1- Vos charges de copropriété incluent-elles)

Si le ménage est locataire (STO = 2), les questions ICHAPRO, IEAU, IELEC, IGAZ sont paramétrées par :

(2- Votre loyer charges comprises inclut-il)

Si le ménage est logé à titre gratuit et qu'il paye des charges locatives (STO = 3 et CHLG = 1), les questions ICHAPRO, IEAU, IELEC, IGAZ sont paramétrées par :

(3- Vos charges locatives incluent-elles)

De plus, les questions MIEAU, MIELEC, MIENERG, MIGAZ et MICHAUF sont paramétrées :

si le ménage est multi-uv (TYPEUV > 0), les parenthèses sont incluses dans la formulation, si le ménage est unique (TYPEUV = 0), non.

ICHAPRO

(1- Vos charges de copropriété incluent-elles) (2 -Votre loyer charges comprises inclut-il) (3- Vos charges locatives incluent-elles) des consommations à usage professionnel ?

- 1. Oui
- 2. Non

IEAU

(1- Vos charges de copropriété incluent-elles) (2 -Votre loyer charges comprises inclut-il) (3- Vos charges locatives incluent-elles) les consommations d'eau de votre ménage ?

- 1. Oui
- 2. Non

Si IEAU = 2, aller à MIEAU

Si IEAU = 1, NSP ou REFUS, aller à IELEC

MIEAU

A combien s'élève le montant annuel de votre consommation (quote-part de consommation) d'eau ?

*Si le ménage ne paie pas sa consommation d'eau, noter 0
Déduire si possible le montant correspondant à un usage professionnel.
(Ce montant doit être exprimé en euros)*

0 à 5 000.

PREMIÈRE INTERROGATION

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), aller à IELEC

RÉINTERROGATION :

Si le ménage n'a pas déménagé, (SITMEN = (A), (B) ou (E)), si V1MIEAU est renseignée et supérieure ou égale à 400 euros, et si MIEAU est renseignée et a diminué de plus de 20% ou a augmenté de plus de 30% ($MIEAU < 0,8 * V1MIEAU$) ou ($MIEAU > 1,3 * V1MIEAU$), aller à ANTMIEAU

ANTMIEAU

Le montant annuel de consommation d'eau que nous avons enregistré lors de la dernière enquête de ^V1MIEAU euros était-il correct ?

1. Oui
2. Non

IELEC

(1- Vos charges de copropriété incluent-elles) (2 -Votre loyer charges comprises inclut-il) (3- Vos charges locatives incluent-elles) les consommations d'électricité de votre ménage ?

1. Oui
2. Non

IGAZ

(1- Vos charges de copropriété incluent-elles) (2 -Votre loyer charges comprises inclut-il) (3- Vos charges locatives incluent-elles) les consommations de gaz de votre ménage ?

1. Oui
2. Non
3. Sans objet car pas de gaz

Si IELEC = 2, NSP ou REFUS et

si IGAZ = 2, NSP ou REFUS, aller à QIENERG

si IGAZ = 1 ou 3, aller à MIELEC

Si IELEC = 1 et

si IGAZ = 2, aller à MIGAZ

si IGAZ = 1, 3, NSP ou REFUS, aller à MICHAUF

QIENERG

Les consommations d'électricité et de gaz de votre ménage sont-elles facturées, prélevées, ou réglées ensemble ?

Si le ménage ne paie pas au moins une de ces deux consommations, répondre non

1. Oui
2. Non

Si QIENERG = 1, aller à MIENERG

Si QIENERG = 2, NSP ou REFUS, aller à MIELEC

MIENERG

Combien payez-vous par an pour votre consommation (quote-part de consommation) d'électricité et de gaz ?

Déduire si possible le montant correspondant à un usage professionnel.

Si le ménage ne paie pas sa consommation d'électricité ni de gaz, noter 0

(Ce montant doit être exprimé en euros)

0 à 5 000.

Aller à MICHAUF

MIELEC

Combien payez-vous par an pour votre consommation (quote-part de consommation) d'électricité ?

Si le ménage ne paie pas sa consommation d'électricité, noter 0.

(Ce montant doit être exprimé en euros)

0 à 5 000.

Si IGAZ = 2, NSP ou REFUS, aller à MIGAZ

Si IGAZ = 1 ou 3, aller à MICHAUF

MIGAZ

Combien payez-vous par an pour votre consommation (quote-part de consommation) de gaz ?

*Si le ménage ne paie pas sa consommation de gaz, noter 0.
Déduire si possible le montant correspondant à un usage professionnel.
(Ce montant doit être exprimé en euros)*

0 à 5 000.

MICHAUF

Combien payez-vous par an pour vos dépenses (parts de dépenses) de chauffage ou eau chaude sanitaire à l'usage privé de votre ménage qui ne sont pas déjà incluses dans les montants précédents ?

*Si les dépenses de chauffage ou eau chaude sanitaire sont déjà incluses dans un des montants précédents, noter 0.
Ne compter que les dépenses de consommation, et non celles d'entretien ou de réparation. Déduire si possible le montant correspondant à un usage professionnel.
(Ce montant doit être exprimé en euros)*

0 à 5 000.

Création de la variable IENCHAUF :

Si MIENERG et MICHAUF renseignés, IENCHAUF = MIENERG + MICHAUF

Si MIELEC, MIGAZ et MICHAUF renseignés, IENCHAUF = MIELEC + MIGAZ + MICHAUF

Si (MIENERG = NSP ou REFUS ou MICHAUF = NSP ou REFUS) ou (MIELEC = NSP ou REFUS ou MIGAZ = NSP ou REFUS ou MICHAUF = NSP ou REFUS), IENCHAUF = valeur manquante

PREMIÈRE INTERROGATION

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), aller au BLOC AUTRES CHARGES

RÉINTERROGATION

Si le ménage n'a pas déménagé (SITMEN = (A), (B) ou (E)), V1IENCHAUF est renseignée et supérieure ou égale à 1 000 euros et si IENCHAUF est renseigné et a diminué de plus de 20% ou a augmenté de plus de 30% ($IENCHAUF < 0,8 * V1IENCHAUF$) ou ($IENCHAUF > 1,3 * V1IENCHAUF$), aller à ANTIENCHAUF

Si le ménage n'a pas déménagé (SITMEN = (A), (B) ou (E)), V1IENCHAUF est renseignée et inférieure à 1 000 euros et si IENCHAUF est renseigné et a diminué de plus de 50% ou a augmenté de plus de 100% ($IENCHAUF < 0,5 * V1IENCHAUF$) ou ($IENCHAUF > 2 * V1IENCHAUF$), aller à ANTIENCHAUF

Sinon, aller au BLOC AUTRES CHARGES

ANTIENCHAUF

Le montant annuel de consommation d'énergie et de chauffage que nous avons enregistré lors de la dernière enquête de ^V1IENCHAUF euros était-il correct ?

1. Oui
2. Non

Aller au BLOC AUTRES CHARGES

Pour tous

BLOC AUTRES CHARGES

ASSHAB

Combien votre ménage paye-t-il annuellement d'assurance habitation pour sa résidence principale ?

(Ce montant doit être exprimé en euros)

0 à 999 997.

PREMIÈRE INTERROGATION

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), aller à CHARGL

RÉINTERROGATION

Si le ménage n'a pas déménagé (SITMEN = (A), (B) ou (E)), V1ASSHAB est renseignée et supérieure ou égale à 500 euros et si ASSHAB est renseignée et a diminué de plus de 20% ou a augmenté de plus de 30% ($ASSHAB < 0,8 * V1ASSHAB$) ou ($ASSHAB > 1,3 * V1ASSHAB$), aller à ANTASSHAB

Si le ménage n'a pas déménagé (SITMEN = (A), (B) ou (E)), V1ASSHAB est renseignée et inférieure à 500 euros et si ASSHAB est renseignée et a diminué de plus de 50% ou a augmenté de plus de 100% ($ASSHAB < 0,5 * V1IENCHAUF$) ou ($ASSHAB > 2 * V1ASSHAB$), aller à ANTASSHAB

Sinon, aller à CHARGL

ANTASSHAB

Le montant annuel d'assurance habitation pour votre résidence principale que nous avons enregistré lors de la dernière enquête de ^V1IASSHAB euros était-il correct ?

(Ce montant doit être exprimé en euros)

1. Oui
2. Non

CHARGL

Je vais maintenant vous poser une question concernant l'ensemble des frais liés à votre résidence principale, c'est à dire les dépenses liées aux travaux de réparation ou agrandissement ou entretien, aux assurances, aux remboursements d'emprunts ou au loyer, aux charges, ...

L'ensemble des frais liés à votre résidence principale représente-t-il actuellement pour votre ménage ?

1. Une lourde charge financière
2. Une charge financière assez lourde
3. Une charge financière supportable

Si STO = 1, aller au BLOC VALEUR DU LOGEMENT

Si STO = 2 ou 3, aller au BLOC REVENUS IMMOBILIERS OU FONCIERS

Si le ménage est propriétaire (STO = 1)

BLOC VALEUR DU LOGEMENT

VFEPPEMIN

Si votre résidence principale actuelle devait être vendue, à combien estimeriez-vous son prix de vente ?

Donnez une fourchette de prix : Prix de vente minimum

(Ce montant peut être exprimé en francs ou en euros)

1 à 9 999 999 997.

VFEPPEMAX

Prix de vente maximum

(Ce montant doit être exprimé dans la même unité que précédemment)

1 à 9 999 999 997.

Si (VFEPPEMIN = NSP ou REFUS) et (VFEPPEMAX = NSP ou REFUS), aller au BLOC REVENUS IMMOBILIERS OU FONCIERS
Si VFEPPEMIN est renseigné ou VFEPPEMAX est renseigné, aller à UVFEPPE

UVFEPPE

**ENQUETEUR :
Ces montants sont-ils déclarés :**

1. en Euros
2. en Francs

Si STOCP = 2, aller à PARIMM

Si STOCP = 1, NSP ou REFUS, aller au BLOC REVENUS IMMOBILIERS OU FONCIERS

PARIMM

Une fois payés les éventuels frais de mutation, la part de propriété ou d'usufruit qui reviendrait à votre ménage dans ce prix de vente serait de :

Tendre la carte M4

1. 75% ou plus
2. De 50% à moins de 75%
3. De 33% à moins de 50%
4. De 25% à moins de 33%
5. De 20% à moins de 25%
6. De 10% à moins de 20%
7. Moins de 10%

Aller au BLOC REVENUS IMMOBILIERS OU FONCIERS

BLOC REVENUS IMMOBILIERS OU FONCIERS

Si le ménage est propriétaire (STO = 1), alors IMMO est paramétrée avec la parenthèse.
Si le ménage est locataire ou logé à titre gratuit (STO = 2 ou 3), ne conserver que l'intitulé de la question ou de la modalité avec le crochet.
De plus, si la taille du ménage est d'une seule personne (NBPERS = 1), la formulation est "êtes-vous" et si la taille du ménage est de plus d'une personne (NBPERS > 1) on rajoute "vous ou un autre membre du ménage".

IMMO (En plus de votre résidence principale,) êtes-vous, (vous ou un autre membre du ménage), propriétaire ou usufruitier (d'autres) [de] biens immobiliers, de terres ou autres biens fonciers ?

*Y compris propriété partielle et accession
Plusieurs réponses possibles*

1. Oui, une ou plusieurs résidences secondaires
2. Oui, un ou plusieurs logements de rapport (y compris pièces indépendantes)
3. Oui, un ou plusieurs autres logements
4. Oui, un ou plusieurs autres biens immobiliers ou fonciers (garages ou parkings, terres, bâtiments professionnels, etc)
5. Non, aucun (autre) bien immobilier ou foncier

Si IMMO contient 1, 2, 3 ou 4, aller à VIMMOMIN

Si IMMO = 5, NSP ou REFUS, aller à OCRVI

Si STO = 1, alors VIMMOMIN est paramétrée avec la parenthèse, si STO = 2 ou 3, non.

VIMMOMIN Si vos biens immobiliers ou fonciers (à l'exception de votre résidence principale) devaient être vendus, à combien estimez-vous leur prix de vente ?

Donnez une fourchette de prix : Montant minimum

(Indiquez le montant en francs ou en euros)

0 à 99 999 997.

VIMMOMAX Montant maximum

(Ce montant doit être exprimé dans la même unité que précédemment)

0 à 99 999 997.

Si (VIMMOMIN = 0, NSP ou REFUS) et (VIMMOMAX = 0, NSP ou REFUS), aller à OCRVI

Si VIMMOMIN est renseigné et différent de 0 ou VIMMOMAX est renseigné et différent de 0, aller à UVIMMO

UVIMMO Enquêteur :
Ces montants sont-ils déclarés ?

1. En Euros
2. En Francs

Si STO = 1, alors APIMMO est paramétrée avec la parenthèse, si STO = 2 ou 3, non.

APIMMO Est-ce que ces (autres) biens immobiliers ou fonciers appartiennent en pleine propriété à votre ménage ?

La pleine propriété signifie que les membres du ménage se partagent la totalité de la propriété de ces biens (usufruit et nue-propriété)

1. Oui
2. Non

Si APIMMO = 1, NSP ou REFUS, aller à OCRVI

Si APIMMO = 2, aller à PARIMMO

PARIMMO

Une fois payés les éventuels frais de mutation, la part de propriété ou d'usufruit qui reviendrait à votre ménage dans ce prix de vente serait de :

Tendre la carte M4

1. 75% ou plus
2. De 50% à moins de 75%
3. De 33% à moins de 50%
4. De 25% à moins de 33%
5. De 20% à moins de 25%
6. De 10% à moins de 20%
7. Moins de 10%

Les questions OCRVI et RLOC sont paramétrées. Elles comprennent la parenthèse si NBPERS > 1, si NBPERS = 1, non.

OCRVI

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F))

ou

si le ménage n'a pas déménagé (SITMEN = (A), (B), (D) ou (E) et si le ménage avait déclaré ne pas avoir mis des biens en location (V1OCRVI = 2, 3 ou valeur manquante) :

Au cours de l'année 2004, avez-vous mis (, vous ou un autre membre du ménage,) en location des logements ou autres biens immobiliers, des terres ou autres biens fonciers ?

Si le ménage n'a pas déménagé (SITMEN = (A), (B), (D) ou (E) et si le ménage avait déclaré avoir mis des biens en location (V1OCRVI = 1) :

En 2003, vous (ou un autre membre du ménage) aviez mis en location des logements ou autres biens immobiliers, des terres ou d'autres biens fonciers, était-ce toujours le cas au cours de l'année 2004 ?

1. Oui
2. Non

Si OCRVI = 1, aller à RLOC

Si OCRVI = 2, 3, NSP ou REFUS, aller au BLOC REVENUS FINANCIERS

RLOC

Pour l'année 2004, combien avez-vous (, vous ou un autre membre du ménage,) encaissé pour l'ensemble de ces locations ?

(Ce montant devra être exprimé en euros)

0 à 99 999 997.

BLOCAI

Après déduction de vos charges (travaux d'entretien, remboursements d'emprunts et d'intérêts, impôts fonciers) vous est-il resté ?

Déduire les charges réellement supportées et non les charges admises en déduction par le fisc (abattements, amortissements, ...)

1. Un bénéfice net (éventuellement nul)
2. Une perte nette

La question RLOCAI est paramétrée :

si BLOCAI = 1 elle comporte la parenthèse 1

si BLOCAI = 2, la parenthèse 2

si BLOCAI = NSP ou REFUS, la parenthèse 3

RLOCAI

Quel est le montant (1- du bénéfice net) (2- de la perte nette) (3- net) qui vous est resté après déduction de vos charges (travaux d'entretien, remboursements d'emprunts et d'intérêts, impôts fonciers) ?

*Déduire les charges réellement supportées et non les charges admises en déduction par le fisc (abattements, amortissements, ...)
(Ce montant devra être exprimé en euros)*

0 à 99 999 997.

Si RLOCAI = NSP ou REFUS, aller à MRLOCAI

Si RLOCAI est renseigné, aller au BLOC REVENUS FINANCIERS

La question RLOCAI est paramétrée :

si BLOCAI = 1, elle comporte la parenthèse 1

si BLOCAI = 2, la parenthèse 2

si BLOCAI = NSP ou REFUS, la parenthèse 3

MRLOCAI

Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du montant (1- du bénéfice net) (2- de la perte nette) (3- net) qui vous est resté grâce à l'échelle suivante :

Tendre la carte M5.

1. Moins de 150 euros
2. De 150 à moins de 1 500 euros
3. De 1 500 à moins de 4 500 euros
4. De 4 500 à moins de 12 500 euros
5. De 12 500 à moins de 20 000 euros
6. De 20 000 à moins de 30 000 euros
7. De 30 000 à moins de 45 000 euros
8. 45 000 euros ou plus

Aller au BLOC REVENUS FINANCIERS

BLOC REVENUS FINANCIERS

Les questions TYPRF, MRFEXO, MRFLIV, MRFLOG, MRFVAL, MRFASV et MRFAUT sont paramétrées. Elles comprennent la (ou les) parenthèse(s) si la taille du ménage est de plus d'une personne (NBPERS >1), si la taille du ménage est d'une seule personne (NBPERS = 1), non.

TYPRF **Parmi cette liste, quels sont les types de placement que vous (ou un autre membre de votre ménage) déteniez en 2004 ?**

*Plusieurs réponses possibles
Tendre la carte M6*

1. Livrets d'épargne exonérés (livret A ou Bleu, CODEVI, LEP, livret Jeune)
2. Livret bancaire soumis à l'impôt (livret B, "superlivrets", ...)
3. Épargne logement (LEL, PEL, CEL)
4. Valeurs mobilières (actions, obligations, SICAV, FCP)
5. Produits d'assurance vie (y compris produits d'épargne retraite, PEP, ...)
6. Autres placements financiers (bons d'épargne, du Trésor, de capitalisation, ...)
7. Aucun

Si TYPRF = 7, NSP ou REFUS, aller au BLOC TRANSFERT ENTRE MÉNAGES

Sinon si TYPRF contient 1, aller à MRFEXO

Sinon si TYPRF contient 2, aller à MRFLIV

Sinon si TYPRF contient 3, aller à MRFLOG

Sinon si TYPRF contient 4, aller à MRFVAL

Sinon si TYPRF contient 5, aller à MRFASV

Sinon si TYPRF contient 6, aller à MRFAUT

MRFEXO **Vous (ou un membre de votre ménage) déteniez en 2004 un ou plusieurs livrets d'épargne exonérés (livret A ou Bleu, CODEVI, LEP, livret Jeune).
Pouvez-vous situer le montant possédé au 31/12/2004 (par l'ensemble des membres du ménage) sur ces livrets sous forme de tranches ?**

Tendre la carte M7

1. Moins de 150 euros
2. De 150 à moins de 1 500 euros
3. De 1 500 à moins de 4 500 euros
4. De 4 500 à moins de 12 500 euros
5. De 12 500 à moins de 20 000 euros
6. De 20 000 à moins de 30 000 euros
7. De 30 000 à moins de 45 000 euros
8. 45 000 euros ou plus

Si TYPRF contient 2, aller à MRFLIV

Sinon si TYPRF contient 3, aller à MRFLOG

Sinon si TYPRF contient 4, aller à MRFVAL

Sinon si TYPRF contient 5, aller à MRFASV

Sinon si TYPRF contient 6, aller à MRFAUT

Sinon, aller au BLOC TRANSFERT ENTRE MÉNAGES

MRFLIV

**Vous (ou un membre de votre ménage) déteniez en 2004 un ou plusieurs livrets bancaires soumis à l'impôt (livret B, ...).
Pouvez-vous situer le montant possédé au 31/12/2004 sur ces livrets (par l'ensemble des membres du ménage) sous forme de tranches ?**

Tendre la carte M7

1. Moins de 150 euros
2. De 150 à moins de 1 500 euros
3. De 1 500 à moins de 4 500 euros
4. De 4 500 à moins de 12 500 euros
5. De 12 500 à moins de 20 000 euros
6. De 20 000 à moins de 30 000 euros
7. De 30 000 à moins de 45 000 euros
8. 45 000 euros ou plus

Si TYPRF contient 3, aller à MRFLOG

Sinon si TYPRF contient 4, aller à MRFVAL

Sinon si TYPRF contient 5, aller à MRFASV

Sinon si TYPRF contient 6, aller à MRFAUT

Sinon, aller au BLOC TRANSFERT ENTRE MÉNAGES

MRFLOG

**Vous (ou un membre de votre ménage) déteniez en 2004 un ou plusieurs produits d'épargne logement (LEL, PEL, CEL).
Pouvez-vous situer le montant possédé au 31/12/2004 sur ces placements par l'ensemble des membres du ménage sous forme de tranches ?**

Tendre la carte M8

1. Moins de 750 euros
2. De 750 à moins de 1 500 euros
3. De 1 500 à moins de 4 500 euros
4. De 4 500 à moins de 9 000 euros
5. De 9 000 à moins de 15 300 euros
6. De 15 300 à moins de 30 000 euros
7. De 30 000 à moins de 61 200 euros
8. De 61 200 à moins de 90 000 euros
9. De 90 000 à moins de 120 000 euros
10. 120 000 euros ou plus

Si TYPRF contient 4, aller à MRFVAL

Sinon si TYPRF contient 5, aller à MRFASV

Sinon si TYPRF contient 6, aller à MRFAUT

Sinon, aller au BLOC TRANSFERT ENTRE MÉNAGES

MRFVAL

Vous (ou un membre de votre ménage) déteniez en 2004 des valeurs mobilières (actions, obligations, SICAV, FCP).

Pouvez-vous situer le montant possédé au 31/12/2004 sur ces valeurs (par l'ensemble des membres du ménage) sous forme de tranches ?

Tendre la carte M9

1. Moins de 1 500 euros
2. De 1 500 à moins de 4 500 euros
3. De 4 500 à moins de 7 500 euros
4. De 7 500 à moins de 15 000 euros
5. De 15 000 à moins de 20 000 euros
6. De 20 000 à moins de 30 000 euros
7. De 30 000 à moins de 45 000 euros
8. De 45 000 à moins de 90 000 euros
9. De 90 000 à moins de 150 000 euros
10. De 150 000 à moins de 450 000 euros
11. 450 000 euros ou plus

Si TYPRF contient 5, aller à MRFASV

Sinon si TYPRF contient 6, aller à MRFAUT

Sinon, aller au BLOC TRANSFERT ENTRE MÉNAGES

MRFASV

Vous (ou un membre de votre ménage) déteniez en 2004 un ou plusieurs produits d'assurance vie (y compris produits d'épargne retraite, PEP, ...).

Pouvez-vous situer le montant possédé au 31/12/2004 (par l'ensemble des membres du ménage) sur ces placements sous forme de tranches ?

Tendre la carte M10

1. Moins de 3 000 euros
2. De 3 000 à moins de 7 500 euros
3. De 7 500 à moins de 15 000 euros
4. De 15 000 à moins de 30 000 euros
5. De 30 000 à moins de 45 000 euros
6. De 45 000 à moins de 90 000 euros
7. De 90 000 à moins de 230 000 euros
8. 230 000 euros ou plus

Si TYPRF contient 6, aller à MRFAUT

Sinon, aller au BLOC TRANSFERT ENTRE MÉNAGES

MRFAUT

Vous (ou un membre de votre ménage) déteniez en 2004 d'autres placements financiers (bons d'épargne, du Trésor, de capitalisation, ...).

Pouvez-vous situer le montant possédé au 31/12/2004 (par l'ensemble des membres du ménage) sur ces placements sous forme de tranches ?

Tendre la carte M11

1. Moins de 750 euros
2. De 750 à moins de 1 500 euros
3. De 1 500 à moins de 3 000 euros
4. De 3 000 à moins de 7 500 euros
5. De 7 500 à moins de 15 000 euros
6. De 15 000 à moins de 30 000 euros
7. De 30 000 à moins de 75 000 euros
8. 75 000 euros et plus

Aller au BLOC TRANSFERT ENTRE MÉNAGES

Pour tous

BLOC TRANSFERTS ENTRE MÉNAGES

La question OBALIM est paramétrée : elle comprend la parenthèse si la taille du ménage est de plus d'une personne (NBPERS > 1), si la taille du ménage est d'une seule personne (NBPERS = 1), non.

OBALIM **En 2004, avez-vous (, vous ou l'un des membres du ménage,) apporté une aide financière à des personnes n'appartenant pas à votre ménage ?**

Plusieurs réponses possibles

1. Oui, tout ou partie du montant d'un loyer (directement ou indirectement)
2. Oui, une pension alimentaire (versée à un ex-conjoint, descendant, ascendant ou toute autre personne vivant en dehors de votre ménage)
3. Oui, une autre aide financière régulière
4. Non, aucune aide financière régulière

Si OBALIM contient 1, aller à MOBLOY

Sinon, si OBALIM contient 2, aller à MBALIM

Sinon, si OBALIM contient 3, aller à MTRAV

Si OBALIM = 4, NSP ou REFUS, aller à OCALIM

MOBLOY **En 2004, quel montant global avez-vous versé directement ou indirectement pour ces loyers ?**

(Ce montant devra être exprimé en euros)

0 à 99 999 997.

Si OBALIM contient 2, aller à MBALIM

Sinon, si OBALIM contient 3, aller à MTRAV

Si OBALIM ne contient ni 2, ni 3, aller à OCALIM

MBALIM **En 2004, quel montant global avez-vous versé au titre de ces pensions alimentaires ?**

(Ce montant devra être exprimé en euros)

1 à 99 999 997.

Si OBALIM contient 3, aller à MTRAV

Si OBALIM ne contient pas 3, aller à OCALIM

MTRAV **En 2004, quel montant global avez-vous versé au titre de ces autres aides financières à d'autres ménages ?**

*(Ne pas inclure les cadeaux de Noël et/ou d'anniversaire)
(Ce montant devra être exprimé en euros)*

1 à 99 999 997.

OCALIM

En 2004, avez-vous (, vous ou l'un des membres du ménage,) reçu une aide financière de la part de personnes n'appartenant pas à votre ménage ?

Plusieurs réponses possibles

- | |
|--|
| <ol style="list-style-type: none">1. Oui, tout ou partie du montant d'un loyer (directement ou indirectement)2. Oui, une pension alimentaire (versée à un ex-conjoint, descendant, ascendant ou toute autre personne vivant en dehors de votre ménage)3. Oui, une autre aide financière régulière4. Non, aucune aide financière régulière |
|--|

Si OCALIM contient 1, aller à MOCLOY

Sinon, si OCALIM contient 2, aller à MCALIM

Sinon, si OCALIM contient 3, aller à MTRAP

Si OCALIM = 4, NSP ou REFUS, aller au BLOC TYPE DE REVENUS

MOCLOY

En 2004, quel montant global avez-vous reçu directement ou indirectement pour ces loyers ?

(Ce montant devra être exprimé en euros)

0 à 99 999 997.

Si OCALIM contient 2, aller à MCALIM

Sinon, si OCALIM contient 3, aller à MTRAP

Si OCALIM ne contient ni 2, ni 3, aller au BLOC TYPE DE REVENUS

MCALIM

En 2004, quel montant global avez-vous reçu au titre de ces pensions alimentaires ?

(Ce montant devra être exprimé en euros)

0 à 99 999 997.

Si OCALIM contient 3, aller à MTRAP

Si OCALIM ne contient pas 3, aller au BLOC TYPE DE REVENUS

MTRAP

En 2004, quel montant global avez-vous perçu au titre de ces autres aides financières de la part d'autres ménages ?

(Ne pas inclure les cadeaux de Noël et/ou d'anniversaire)

(Ce montant devra être exprimé en euros)

0 à 99 999 997.

Aller au BLOC IMPÔT SUR LE REVENU

Pour tous

BLOC IMPÔT SUR LE REVENU

COSEP **Au total combien votre ménage a-t-il compté de déclarants en 2004 à l'impôt sur le revenu de 2003 en France ?**

Il y a autant de déclarants que de déclarations faites par les membres du ménage en 2004 : deux personnes n'ayant effectué qu'une seule déclaration en commun en 2004 comptent pour un seul déclarant, mais si elles ont effectué des déclarations séparées en 2004 elles comptent pour plusieurs déclarants (trois en cas de mariage au cours de l'année 2004 par exemple)

1 à 5.

Si COSEP = 0, affecter OCIRPP = 2 et aller à IPETR

Si COSEP = 1, 2, 3, 4, 5, NSP ou REFUS, aller à OCIRPP

La question OCIRPP est paramétrée :

PREMIÈRE INTERROGATION :

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), elle comprend le texte 1 et le texte 3 si NBPERS = 1, si NBPERS > 1, le texte 2 et le texte 4.

RÉINTERROGATION :

Si la composition du ménage a changé pour des raisons autres qu'une ou plusieurs naissances (SITMEN = (B) sauf (B1) ou (C))

ou

si la composition du ménage n'a changé qu'en raison d'une ou plusieurs naissances et que le ménage avait déclaré qu'aucun de ses membres n'avait payé l'impôt sur le revenu en 2004 ou si cette réponse est à valeur manquante (SITMEN = (A), (B1), (D), (E) et V1OCIRPP = 2 ou valeur manquante),

elle comprend le texte 1 et le texte 3 si NBPERS = 1, si NBPERS > 1, le texte 2 et le texte 4.

texte 1 : "Avez-vous"

texte 3 : "vos"

texte 2 : "Vous ou d'autres membres de votre ménage ont-ils"

texte 4 : "leurs"

OCIRPP

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F))

ou

si la composition du ménage a changé pour des raisons autres qu'une ou plusieurs naissances (SITMEN = (B) sauf (B1) ou (C))

ou

si la composition du ménage n'a changé qu'en raison d'une ou plusieurs naissances et que le ménage avait déclaré qu'aucun de ses membres n'avait payé l'impôt sur le revenu en 2004 ou si cette réponse est à valeur manquante (SITMEN = (A), (B1), (D), (E) et V1OCIRPP = 2 ou valeur manquante) :

^Texte 1 ou ^Texte 2 payé en 2004 des impôts en France sur ^texte3 ou ^texte 4 revenus de 2003 ?

Si la composition du ménage n'a changé qu'en raison d'une ou plusieurs naissances et que le ménage avait déclaré qu'au moins un de ses membres avait payé l'impôt sur le revenu en 2004 (SITMEN = (A), (B1), (D), (E) et V1OCIRPP = 1) :

Votre ménage avait payé en 2003 des impôts en France sur ses revenus de 2002. En a-t-il aussi payé en 2004 sur ses revenus de 2003 ?

1. Oui, au moins un membre du ménage a payé l'ISF en 2003
2. Non, aucun membre du ménage n'a payé l'ISF en 2003

Si OCIRPP = 1, NSP ou REFUS, aller à AVIRPP

Si OCIRPP = 2, aller à IPETR

AVIRPP

Au total combien d'avis d'imposition les membres de votre ménage ont-ils reçu en 2004 au titre de l'impôt en France sur les revenus perçus en 2003 ?

Attention : il s'agit d'avis d'imposition, en général reçus d'août à octobre, et non d'appels à tiers provisionnel

1 à 5.

Si AVIRPP est renseigné, aller à QUIRPP

Si AVIRPP = NSP ou REFUS, aller à COSEP

La question QUIRPP est paramétrée au pluriel (ces) si AVIRPP > 1, au singulier si AVIRPP = 1 (cet)

QUIRPP

Pour que nous puissions enregistrer le montant total des impôts sur le revenu que les membres de votre ménage ont payé en France en 2004 sur leurs revenus de 2003, êtes-vous d'accord pour vous reporter à cet (ces) avis d'imposition ?

1. Oui
2. Non

Si QUIRPP = 1, aller à la boucle commençant par à la question MIRPP[N].

Si QUIRPP = 2, NSP ou REFUS, aller à MIPSEP.

La boucle est indiquée de N = 1 à AVIRPP.

Les questions MIRPP[N], MFIRPP[N] et TRIRPP[N] sont paramétrées :

si AVIRPP = 1 : l'unique avis d'imposition

si AVIRPP > 1 : le nième avis d'imposition

MIRPP[N]

Quel est le montant de l'impôt à payer figurant sur (l'unique) (le nième) avis d'imposition reçu en 2004 au titre des revenus de l'année 2003 ?

(Ce montant devra être exprimé en euros)

0 à 99 999 997.

Si MIRPP[N] = NSP ou REFUS, aller à TRIRPP[N]

Si MIRPP[N] = 0 et

si N < AVIRPP, aller à l'avis suivant

si N = AVIRPP, aller en fin de boucle (IPETR)

Si MIRPP[N] est renseigné et différent de 0, aller à RIRPP[N]

RIRPP[N]

Le ou les contribuables de votre ménage concernés par cet avis ont :

1. Payé l'intégralité de son montant
2. Partagé son montant avec un contribuable qui n'appartient pas au ménage (ex-conjoint, etc)
3. Payé un montant plus réduit pour une autre raison (réductions de la part de l'administration fiscale, etc)

Si RIRPP[N] = 2 ou 3, aller à MFIRPP[N]

Si RIRPP[N] = 1, NSP ou REFUS et

si N < AVIRPP, aller à l'avis suivant

si N = AVIRPP, aller en fin de boucle (IPETR)

MFIRPP[N]

Quel est le montant de l'impôt à payer figurant sur (l'unique) (le nième) avis d'imposition qui a été finalement payé par le ou les contribuables de votre ménage concernés en 2004 ?

(Ce montant devra être exprimé en euros)

0 à 99 999 997.

Si MFIRPP[N] = NSP ou REFUS, aller à TRIRPP[N]

Si MFIRPP[N] est renseigné et

si N < AVIRPP, aller à l'avis suivant

si N = AVIRPP, aller en fin de boucle (IPETR)

TRIRPP[N]

Pouvez-vous évaluer ce montant à l'aide de l'échelle suivante :

Tendre la carte M13

1. Moins de 300 euros
2. De 300 à moins de 600 euros
3. De 600 à moins de 800 euros
4. De 800 à moins de 1 100 euros
5. De 1 100 à moins de 1 500 euros
6. De 1 500 à moins de 1 900 euros
7. De 1 900 à moins de 2 600 euros
8. De 2 600 à moins de 4 000 euros
9. De 4 000 à moins de 7 000 euros
10. De 7 000 à moins de 10 000 euros
11. 10 000 euros ou plus

Si N < AVIRPP, aller à l'avis suivant

Si N = AVIRPP, aller en fin de boucle

Fin de boucle : aller à IPETR

La boucle commençant à MIPSEP[N] est indiquée de n = 1 à COSEP. Si COSEP = NSP ou REFUS, alors n = 1.

Les questions MIPSEP[N] et TRMIPSEP[N] sont paramétrées : elles comprennent la parenthèse si N >= 2, si N = 1, non.

En outre, l'intitulé est :

"votre ménage" si COSEP = NSP ou REFUS

"l'unique déclarant" si COSEP = 1

"le ^nième déclarant" si N >= 2.

MIPSEP[N]

Quel est le montant (1- non comptabilisé antérieurement) de l'impôt payé par (2- le nième contribuable de) (3- l'unique contribuable de) votre ménage en 2004 ?

(Ce montant doit être exprimé en euros)

1 à 999 997.

Si MIPSEP[N] = NSP ou REFUS, aller à TRMIPSEP[N]

Si MIPSEP[N] est renseigné et

si N < COSEP, aller au contribuable suivant

si N = COSEP, aller en fin de boucle

Tendre la carte M13

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Moins de 300 euros 2. De 300 à moins de 600 euros 3. De 600 à moins de 800 euros 4. De 800 à moins de 1 100 euros 5. De 1 100 à moins de 1 500 euros 6. De 1 500 à moins de 1 900 euros 7. De 1 900 à moins de 2 600 euros 8. De 2 600 à moins de 4 000 euros 9. De 4 000 à moins de 7 000 euros 10. De 7 000 à moins de 10 000 euros 11. 10 000 euros ou plus |
|---|

Si N < COSEP, aller au contribuable suivant

Si N = COSEP, aller en fin de boucle

Fin de boucle : aller à IPETR

La question IPETR est paramétrée.

PREMIÈRE INTERROGATION

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), elle comprend le texte 1 si NBPERS = 1, si NBPERS > 1, le texte 2.

RÉINTERROGATION

Si la composition du ménage a changé pour des raisons autres qu'une ou plusieurs naissances (SITMEN = (B) sauf (B1) ou (C))

ou

si la composition du ménage n'a changé qu'en raison d'une ou plusieurs naissances et que le ménage avait déclaré qu'aucun de ses membres n'avait payé en 2003 d'impôts à l'étranger ou si cette réponse est à valeur manquante (SITMEN = (A), (B1), (D), (E) et V1IPETR = 2 ou valeur manquante,

elle comprend le texte 1 si NBPERS = 1, si NBPERS > 1, le texte 2.

texte 1 : "Avez-vous"

texte 2 : "Vous ou d'autres membres de votre ménage ont-ils"

IPETR

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F))

ou

si la composition du ménage a changé pour des raisons autres qu'une ou plusieurs naissances (SITMEN = (B) sauf (B1) ou (C))

ou

si la composition du ménage n'a changé qu'en raison d'une ou plusieurs naissances et que le ménage avait déclaré qu'aucun de ses membres n'avait payé d'impôts à l'étranger en 2003 ou si cette réponse est à valeur manquante (SITMEN = (A), (B1), (D), (E) et V1IPETR = 2 ou valeur manquante) :

^Texte 1 ou ^Texte 2 payé des impôts à l'étranger en 2004 ?

Si la composition du ménage n'a changé qu'en raison d'une ou plusieurs naissances et que le ménage avait déclaré qu'au moins un de ses membres avait payé d'impôts à l'étranger en 2003 (SITMEN = (A), (B1), (D), (E) et V1IPETR = 1) :

Votre ménage avait payé en 2003 des impôts à l'étranger.**En a-t-il aussi payé en 2004 ?**

- | |
|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Non |
|--|

Si IPETR = 1, aller à MIPETR

Si IPETR = 2, NSP ou REFUS, aller au BLOC PRIME POUR L'EMPLOI

MIPETR

Quel est le montant de ces impôts payés à l'étranger en 2004 ?

(Ce montant doit être exprimé en euros)

1 à 999 997.

Aller au BLOC PRIME POUR L'EMPLOI

BLOC PRIME POUR L'EMPLOI

La question OCPEM est paramétrée :

PREMIÈRE INTERROGATION

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), elle comprend le texte 1 si la taille du ménage est d'une seule personne (NBPERS = 1), le texte 2 si la taille du ménage est de plusieurs personnes (NBPERS > 1).

RÉINTERROGATION

Si la composition du ménage n'a pas changé en dehors d'une ou plusieurs naissances et que le ménage avait déclaré qu'au moins un de ses membres avait bénéficié de primes pour l'emploi en 2003 (SITMEN = (A), (B1), (D), (E) et V1OCPEM = 1), elle comprend la parenthèse si la taille du ménage est de plusieurs personnes (NBPERS > 1), si la taille du ménage est d'une seule personne (NBPERS = 1), non.

Si la composition du ménage a changé pour des raisons autres qu'une ou plusieurs naissances (SITMEN = (B) sauf (B1) ou (C)) ou si la composition du ménage n'a pas changé en dehors d'une ou plusieurs naissances et que le ménage avait déclaré ne pas avoir bénéficié en 2003 de prime pour l'emploi ou que le ménage avait déclaré que ces primes n'étaient pas déduites du montant d'impôts récapitulé précédemment ou que cette information est manquante (SITMEN = (A), (B1), (D), (E) et V1OCPEM = 2, 3 ou valeur manquante), elle comprend le texte 1 si la taille du ménage est de une personne (NBPERS = 1), le texte 2 si la taille du ménage est de plusieurs personnes (NBPERS > 1).

texte 1 : "Avez-vous"

texte 2 : "Vous ou d'autres membres de votre ménage ont-ils"

OCPEM

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F))

ou

si la composition du ménage a changé pour des raisons autres qu'une ou plusieurs naissances (SITMEN = (B) sauf (B1) ou (C))

ou

si la composition du ménage n'a pas changé en dehors d'une ou plusieurs naissances et que le ménage avait déclaré ne pas avoir bénéficié en 2003 de prime pour l'emploi ou que le ménage avait déclaré que ces primes n'étaient pas déduites du montant d'impôts récapitulé précédemment ou que cette information est manquante (SITMEN = (A), (B1), (D), (E) et V1OCPEM = 2, 3 ou valeur manquante) :

En 2004, ^texte1 ou ^texte 2 bénéficié de primes pour l'emploi ?

Si la composition du ménage n'a pas changé en dehors d'une ou plusieurs naissances et que le ménage avait déclaré qu'au moins un de ses membres avait bénéficié de primes pour l'emploi en 2003 (SITMEN = (A), (B1), (D), (E) et V1OCPEM = 1) :

En 2003, vous (un des membres du ménage) aviez bénéficié de primes pour l'emploi, était-ce toujours le cas en 2004 ?

1. Oui et elles sont déjà intégralement déduites du montant d'impôts sur le revenu récapitulé précédemment
2. Oui et elles ne sont pas intégralement déduites du montant d'impôts sur le revenu récapitulé précédemment
3. Non

Si OCPEM = 2, aller à COPEM

Si OCPEM = 1, 3, NSP ou REFUS, aller au contrôle qui précède IMPRCONF

COPEM

Au total combien votre ménage a-t-il perçu en 2004 de primes à l'emploi non intégralement déduites du montant d'impôts sur le revenu récapitulé précédemment ?

1 à 5.

Si COPEM est renseigné, aller à la boucle commençant à PRIMEM[N].

La boucle est indiquée de N = 1 à COPEM.

Si COPEM = NSP ou REFUS, aller au contrôle qui précède IMPRCONF

La question PRIMEM[N] est paramétrée.

Elle comprend la parenthèse 1 si COPEM >= 2.

En outre, si COPEM = 1 : parenthèse 2.

si COPEM >= 2 : parenthèse 3.

PRIMEM[N]

Quel est le montant (1- non comptabilisé antérieurement) de (2- l'unique prime) (3- la nième prime) pour l'emploi perçue par votre ménage en 2004 ?

(Ce montant doit être exprimé en euros)

1 à 999 997.

Si N < COPEM, aller à la prime suivante.

Si N = COPEM, fin de boucle.

Fin de boucle :

Contrôle qui déclenche ou pas la question IMPRCONF :

Si IMPR renseigné ou (IMPR = valeur manquante et MINIMPR >= 0), aller à IMPRCONF.

Si (IMPR = valeur manquante et MINIMPR = valeur manquante) ou (IMPR = valeur manquante et MINIMPR < 0) et si le ménage remplit les conditions de déclenchement du BLOC IMPÔT SUR LA FORTUNE (voir le détail au début du BLOC IMPÔT SUR LA FORTUNE), aller au BLOC IMPÔT SUR LA FORTUNE.

Sinon, aller au BLOC IMPÔTS LOCAUX.

La question IMPRCONF est paramétrée :

si l'impôt sur le revenu payé en 2004 est disponible en niveau, l'intitulé comporte le ^texte 1 "s'élèverait à IMPR euros"

si l'impôt sur le revenu payé en 2004 est disponible en tranches, l'intitulé comporte le ^texte 2 "se situerait entre MINIMPR et MAXIMPR euros"

IMPR : montant de l'impôt sur le revenu payé par le ménage en 2004

APPIMPR : approximation de ce montant quand il a été recueilli en tranches

MINIMPR : borne inférieure de l'intervalle dans lequel se situe le montant d'impôt sur le revenu payé en 2004

MAXIMPR : borne supérieure de l'intervalle dans lequel se situe le montant d'impôt sur le revenu payé en 2004

IMPRCONF

Si $IMPR < 0$:

Sur la base des éléments que nous avons enregistrés, votre ménage aurait bénéficié d'un crédit d'impôts de ^IMPRN euros.

Si $IMPR \geq 0$ ou ($MINIMPR \geq 0$) :

Sur la base des éléments que nous avons enregistrés, le montant total de l'impôt sur le revenu payé en 2004 par votre ménage, après déduction éventuelle des primes pour l'emploi, ^texte 1 ou ^texte 2.

Êtes-vous d'accord avec cet ordre de grandeur ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

PREMIÈRE INTERROGATION

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures ($SITMEN = (F)$), aller en fin de bloc.

RÉINTERROGATION

Si la composition du ménage n'a pas changé en dehors d'une ou plusieurs naissances ($SITMEN = (A), (B1), (D)$ ou (E)) et si l'impôt sur le revenu payé en 2003 et en 2004 sont renseignés et si l'évolution est trop forte, aller à $ANTIMPR$, sinon, aller en fin de bloc.

$(V1IMPR \geq 1000$ et $IMPR < 0,80 * V1IMPR$ ou $IMPR > 1,30 * V1IMPR)$

ou

$(V1IMPR < 1000$ et $IMPR < 0,50 * V1IMPR$ ou $IMPR > 2 * V1IMPR)$

$V1IMPR$ est l'impôt sur le revenu payé en 2003

$IMPR$ est l'impôt sur le revenu payé en 2004

La question $ANTIMPR$ est paramétrée :

si l'impôt sur le revenu payé en 2003 est disponible en niveau, l'intitulé comporte le ^texte 7 " de $V1IMPR$ euros "

si l'impôt sur le revenu payé en 2003 est disponible en tranche, l'intitulé comporte le ^texte 8 " entre $V1MINIMPR$ et $V1MAXIMPR$ euros "

$V1MINIMPR$: borne inférieure de l'intervalle dans lequel se situe le montant d'impôt sur le revenu payé en 2003

$V1MAXIMPR$: borne supérieure de l'intervalle dans lequel se situe le montant d'impôt sur le revenu payé en 2003

ANTIMPR

Le montant total de l'impôt sur le revenu payé par les membres de votre ménage en 2003 que nous avons enregistré lors de l'enquête précédente ^texte 7 ou ^texte 8 était-il correct ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Fin de bloc :

Si le ménage remplit les conditions de déclenchement du BLOC IMPÔT SUR LA FORTUNE (voir le détail au début du BLOC IMPÔT SUR LA FORTUNE), aller au BLOC IMPÔT SUR LA FORTUNE.

Sinon, aller au BLOC IMPÔTS LOCAUX.

Si prix minimum résidence principale >= 150 000 euros ou si prix maximum résidence principale >= 150 000 euros
OU
si prix minimum résidence principale >= 1 000 000 francs ou si prix maximum résidence principale >= 1 000 000 francs
OU
si prix minimum biens immobiliers >= 100 000 euros ou si prix maximum biens immobiliers >= 100 000 euros
OU
si prix minimum biens immobiliers >= 655 957 francs ou si prix maximum biens immobiliers >= 655 957 francs
OU
si montant possédé en livrets exonérés >= 45 000 euros ou
si montant possédé en livrets soumis à l'impôt >= 45 000 euros ou
si montant possédé en produits d'épargne-logement >= 61 200 euros ou
si montant possédé en valeurs mobilières >= 45 000 euros ou
si montant possédé en autres placements >= 75 000 euros

BLOC IMPÔT SUR LA FORTUNE

La question ISF est paramétrée. Elle comprend la parenthèse si la taille du ménage est de plusieurs personnes (NBPERS >1), si la taille du ménage est d'une seule personne (NBPERS = 1), non.

ISF **Certains ménages payent l'Impôt de Solidarité sur la Fortune. Vous-même (ou l'un des membres du ménage) avez-vous eu à payer cet impôt en 2004 ?**

1. Oui
2. Non

Si ISF = 1, aller à MEISF

Si ISF = 2, NSP ou REFUS, aller au BLOC IMPÔTS LOCAUX

MEISF **Quel montant d'impôt sur la fortune votre ménage a-t-il payé en 2004 ?**

(Ce montant doit être exprimé en euros)

1 à 1 000 000.

Si MEISF = NSP ou REFUS, aller à MAISF

Si MEISF est renseigné, aller au BLOC IMPÔTS LOCAUX

MAISF **Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du montant de l'impôt sur la fortune payé par votre ménage à l'aide de l'échelle suivante :**

Tendre la carte M14

1. Moins de 200 euros
2. De 200 à moins de 400 euros
3. De 400 à moins de 1 000 euros
4. De 1 000 à moins de 2 000 euros
5. De 2 000 à moins de 4 000 euros
6. De 4 000 à moins de 10 000 euros
7. De 10 000 à moins de 20 000 euros
8. De 20 000 à moins de 40 000 euros
9. De 40 000 à moins de 100 000 euros
10. 100 000 euros ou plus

Aller au BLOC IMPÔTS LOCAUX

Pour tous

BLOC IMPÔTS LOCAUX

Si le ménage est propriétaire (STO = 1), aller à TAXFON

Si le ménage est locataire ou logé à titre gratuit (STO = 2 ou 3), aller à TAXHAB

TAXFON

Combien votre ménage a-t-il payé de taxe foncière en 2004 pour sa résidence principale ?

Pour les propriétaires ne sachant pas distinguer les montants des taxes d'habitation et foncière indiquer NSP pour les deux questions.

Si exonération totale ou si le ménage n'était pas concerné, notez un montant nul.

(Ce montant doit être exprimé en euros)

0 à 999 997.

PREMIÈRE INTERROGATION :

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), aller à TAXHAB

RÉINTERROGATION :

Si le ménage est en réinterrogation et n'a pas déménagé, que V1TAXFON et TAXFON sont renseignées et que l'évolution est trop forte, aller à ANTTAXFON

(SITMEN = (A), (B), (E), et V1TAXFON \geq 500 et TAXFON renseigné et
(TAXFON $<$ $0,8 \cdot V1TAXFON$) ou (TAXFON $>$ $1,3 \cdot V1TAXFON$))

ou

(SITMEN = (A), (B), (E), et V1TAXFON $<$ 500 et TAXFON renseigné et
(TAXFON $<$ $0,5 \cdot V1TAXFON$) ou (TAXFON $>$ $2 \cdot V1TAXFON$))

Sinon, aller à TAXHAB

ANTTAXFON

Le montant total de la taxe foncière pour votre résidence principale en 2003 que nous avons enregistré lors de l'enquête précédente de ^V1TAXFON euros était-il correct ?

1. Oui
2. Non

TAXHAB

Combien votre ménage a-t-il payé de taxe d'habitation en 2004 pour sa résidence principale ?

Si exonération totale ou si le ménage n'était pas concerné, notez un montant nul.

(Ce montant doit être exprimé en euros)

0 à 999 997.

PREMIÈRE INTERROGATION :

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), et

si STO = 1 et (TAXHAB = NSP ou REFUS) ou (TAXFON = NSP ou REFUS), aller à TAXTOT

si (STO = 1 et TAXHAB est renseigné et TAXFON est renseigné) ou si STO = 2 ou 3, aller au BLOC AUTOCONSOMMATION

RÉINTERROGATION :

Si le ménage est en réinterrogation et n'a pas déménagé, que V1TAXHAB et TAXHAB sont renseignées et que l'évolution est trop forte, aller à ANTTAXFON

(SITMEN = (A), (B), (E), et $V1TAXHAB \geq 500$ et TAXHAB renseigné et ($TAXHAB < 0,8 * V1TAXHAB$) ou ($TAXHAB > 1,3 * V1TAXHAB$))
ou

(SITMEN = (A), (B), (E), et $V1TAXHAB < 500$ et TAXHAB renseigné et ($TAXHAB < 0,5 * V1TAXHAB$) ou ($TAXHAB > 2 * V1TAXHAB$))

Sinon,

si STO = 1 et (TAXHAB = NSP ou REFUS) ou (TAXFON = NSP ou REFUS), aller à TAXTOT

si (STO = 1 et TAXHAB est renseigné et TAXFON est renseigné) ou si STO = 2 ou 3, aller au BLOC AUTOCONSOMMATION

ANTTAXHAB

Le montant total de la taxe d'habitation pour votre résidence principale en 2003 que nous avons enregistré lors de l'enquête précédente de ^V1TAXHAB euros était-il correct ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si STO = 1 et (TAXHAB = NSP ou REFUS) ou (TAXFON = NSP ou REFUS), aller à TAXTOT

Si (STO = 1 et TAXHAB est renseigné et TAXFON est renseigné) ou si STO = 2 ou 3, aller au BLOC AUTOCONSOMMATION

TAXTOT

**Vous ne connaissez pas le montant détaillé de votre taxe d'habitation ou de votre taxe foncière.
Pouvez-vous cependant me donner une évaluation du montant total de ces taxes que votre ménage a dû payer pour sa résidence principale en 2004 ?**

(Ce montant doit être exprimé en euros)

0 à 999 997.

PREMIÈRE INTERROGATION :

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F)), aller au BLOC AUTOCONSOMMATION

RÉINTERROGATION :

Si le ménage est en réinterrogation et n'a pas déménagé, que V1TAXTOT et TAXTOT sont renseignées et que l'évolution est trop forte, aller à ANTTAXTOT, sinon, aller au BLOC AUTOCONSOMMATION

(SITMEN = (A), (B), (E), et $V1TAXTOT \geq 1\ 000$ et TAXTOT renseigné et ($TAXTOT < 0,8 * V1TAXTOT$) ou ($TAXTOT > 1,3 * V1TAXTOT$))
ou

ou

(SITMEN = (A), (B), (E), et $V1TAXTOT < 1\ 000$ et TAXTOT renseigné et ($TAXTOT < 0,5 * V1TAXTOT$) ou ($TAXTOT > 2 * V1TAXTOT$))

ANTTAXTOT

Le montant total de la taxe d'habitation et de la taxe foncière pour votre résidence principale en 2003 que nous avons enregistré lors de l'enquête précédente de ^V1TAXTOT euros était-il correct ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Aller au BLOC AUTOCONSOMMATION

BLOC AUTOCONSOMMATION

AUTOCONS

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F))

ou

si la composition du ménage n'a pas changé et que le ménage avait déclaré ne pas produire de denrées pour sa propre consommation ou si cette information est manquante (SITMEN = (A), (B), (D) ou (E) et V1AUTOCONS = 2 ou valeur manquante) :

Votre ménage a-t-il produit de manière régulière au cours de l'année 2004 des denrées provenant du jardinage (fruits, légumes), de l'élevage (œufs, lapins,...), de la cueillette, de la chasse ou de la pêche pour sa propre consommation ?

Si la composition du ménage n'a pas changé et que le ménage avait déclaré produire des denrées pour sa propre consommation (SITMEN = (A), (B), (D) ou (E) et V1AUTOCONS = 1) :

Lors de la dernière enquête (^date de la dernière enquête), votre ménage produisait de manière régulière au cours des douze mois précédents des denrées provenant du jardinage (fruits, légumes), de l'élevage (œufs, lapins,...), de la cueillette, de la chasse ou de la pêche pour sa propre consommation. Au cours de l'année 2004 votre ménage a-t-il continué d'en produire ?

Ne pas tenir compte ici de la production vendue

1. Oui
2. Non

Si AUTOCONS = 1, aller à MAUTOCONS

Si AUTOCONS = 2, NSP ou REFUS, aller au BLOC CRÉDITS AUTRES

MAUTOCONS

Pouvez-vous, à l'aide de l'échelle suivante, évaluer le montant annuel que ces denrées vous auraient coûté s'il avait fallu les acheter ?

Tendre la carte M17

1. Moins de 200 euros
2. De 200 à moins de 400 euros
3. De 400 à moins de 1 000 euros
4. De 1 000 à moins de 2 000 euros
5. De 2 000 à moins de 4 000 euros
6. De 4 000 à moins de 10 000 euros
7. 10 000 euros ou plus

Aller au BLOC CRÉDITS AUTRES

BLOC CRÉDITS AUTRES

Les questions EMPRUN, LFEPPC et REMBPA sont paramétrées en fonction du statut d'occupation et de la variable OCCREM.

Si le ménage est propriétaire et qu'il effectue des remboursements d'emprunts liés à sa résidence principale (STO = 1 et OCCREM = 1) alors EMPRUN, LFEPPC et REMBPA sont paramétrées avec la parenthèse.

Si le ménage est propriétaire et qu'il n'effectue pas de remboursements d'emprunts liés à sa résidence principale (STO = 1 et OCCREM = 2, 3, NSP ou REFUS) ou si le ménage est locataire ou logé à titre gratuit (STO = 2 ou 3), l'intitulé de la question ne comprend pas la parenthèse.

EMPRUN

Si le ménage est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures (SITMEN = (F))

ou

si le ménage n'a pas déménagé mais que sa composition a changé pour des raisons autres qu'une ou plusieurs naissances (SITMEN = (B) sauf (B1))

ou

si la composition du ménage n'a pas changé en dehors d'une ou plusieurs naissances et que le ménage avait déclaré ne pas avoir d'emprunt en cours ou si cette information est manquante (SITMEN = (A), (B1), (D), (E) et V1OCPEM = 3 ou valeur manquante) :

(En dehors de votre emprunt lié à votre résidence principale,) avez-vous, vous-même ou quelqu'un du ménage, des emprunts ou des crédits actuellement en cours ?

Si la composition du ménage n'a pas changé en dehors d'une ou plusieurs naissances et que le ménage avait déclaré avoir des emprunts en cours (SITMEN = (A), (B1), (D), (E) et V1EMPRUM = 1 ou 2) :

(En dehors de votre emprunt lié à votre résidence principale,) lors de la dernière enquête (^date de la dernière enquête), vous-même ou quelqu'un du ménage aviez des emprunts ou des crédits en cours, en avez-vous toujours actuellement ?

1. Oui et j'effectue actuellement des remboursements
2. Oui mais pas de remboursements actuellement
3. Non

Si EMPRUN = 1 ou 2, aller à MOTIF

Si EMPRUN = 3, NSP ou REFUS et

si (STO = 1 et OCCREM = 1), aller à REMBPA

si (STO = 1 et OCCREM = 2, 3, NSP ou REFUS) ou STO = 2 ou 3, aller au BLOC EPARGNE

MOTIF

Vous avez contracté ces emprunts ou ces crédits... ?

Plusieurs réponses possibles

1. Pour financer un achat immobilier ou foncier ou de gros travaux ne concernant pas votre résidence principale
2. Pour financer un achat d'une voiture ou d'une moto
3. Pour financer un achat d'autres biens d'équipement
4. Pour d'autres motifs personnels (crédits à la consommation, etc)
5. Pour des raisons professionnelles (achat de locaux, machines, fonds de commerce)

CHARGR

Selon vous, ces remboursements constituent pour votre ménage ?

- | |
|--|
| <ol style="list-style-type: none">1. Une lourde charge financière2. Une charge financière assez lourde3. Une charge financière supportable |
|--|

Si EMPRUN = 1, aller à LFEPPC

Si EMPRUN = 2, et

si (STO = 1 et OCCREM = 1 et REMP renseigné), aller à RAPREMB

si (STO = 1 et OCCREM = 1 et REMP = NSP ou REFUS) ou si (STO = 1 et OCCREM = 2, 3, NSP ou REFUS) ou si STO = 2 ou 3, aller au BLOC EPARGNE

LFEPPC

Quel est le montant mensuel de ces remboursements (ne concernant pas votre résidence principale) ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 20 000.

Si EMPRUN = 1, aller à LFEPPC

Si EMPRUN = 2, et

si (STO = 1 et OCCREM = 1 et REMP renseigné), aller à RAPREMB

si (STO = 1 et OCCREM = 1 et REMP = NSP ou REFUS) ou si (STO = 1 et OCCREM = 2, 3, NSP ou REFUS) ou si STO = 2 ou 3, aller au BLOC EPARGNE

RAPREMB

En prenant en compte l'emprunt lié à votre résidence principale, vos remboursements mensuels se montent donc à < REMP + LFEPPC > euros. Pouvez-vous confirmer ? Sinon corriger LFEPPC, voire REMP.

1. OK

REMBPA

(En prenant en compte les remboursements liés à votre résidence principale,) la part de votre revenu mensuel net que votre ménage consacre actuellement à l'ensemble de ses emprunts ou crédits en cours est de :

Tendre la carte M15

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Moins de 10%2. De 10% à moins de 33%3. Plus de 33% |
|---|

Aller au BLOC EPARGNE

Pour tous

BLOC ÉPARGNE

EQUIL

En règle générale, l'ensemble des revenus du ménage est-il suffisant pour couvrir toutes ses dépenses courantes (hors dépenses exceptionnelles ou rentrées imprévues d'argent) ?

- 1. Oui
- 2. Non

AUBAIN

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous bénéficié d'une rentrée exceptionnelle d'argent ?

(suite à un héritage, une donation, une vente de biens non financiers, un gain aux jeux, ...)

- 1. Oui
- 2. Non

EPARGN

En définitive, au cours des 12 derniers mois, votre ménage a-t-il augmenté le montant total de son épargne par rapport à l'année dernière ?

Le montant de l'épargne est la somme totale détenue dans l'ensemble des placements financiers du ménage (compte-chèques, livret d'épargne, épargne-logement, assurance-vie, ...)

- 1. Oui
- 2. Non

Si EPARGN = 1, NSP ou REFUS, aller au BLOC SITUATION FINANCIÈRE

Si EPARGN = 2, aller à PUISEC

PUISEC

Sinon, avez-vous puisé dans vos économies pour équilibrer votre budget ?

- 1. Oui
- 2. Non

Aller au BLOC SITUATION FINANCIÈRE

BLOC SITUATION FINANCIÈRE

VIAND Les moyens financiers de votre ménage vous permettent-ils (ou vous permettraient-ils si vous en éprouviez le besoin, si vous n'étiez pas contraint par ailleurs) :
De manger de la viande, du poulet ou du poisson (ou l'équivalent végétarien) tous les deux jours ?

- 1. Oui
- 2. Non

VET D'acheter des vêtements neufs (et non pas d'occasion) ?

- 1. Oui
- 2. Non

CHAUS De posséder deux paires de bonnes chaussures (pour chaque adulte du ménage) ?

- 1. Oui
- 2. Non

MEUB De remplacer des meubles hors d'usage ?

- 1. Oui
- 2. Non

TEMP De maintenir votre logement à bonne température ?

- 1. Oui
- 2. Non

RECEP De recevoir des parents ou des amis, pour boire un verre ou pour un repas (au moins une fois par mois) ?

- 1. Oui
- 2. Non

CAD D'offrir des cadeaux à la famille ou aux amis une fois par an au moins ?

- 1. Oui
- 2. Non

VAC De vous payer une semaine de vacances en dehors de chez vous une fois par an ?

- 1. Oui
- 2. Non

NONPRE

De faire face par vos propres moyens à une dépense nécessaire non prévue d'un montant de 800 euros ?

- 1. Oui
- 2. Non

REPAS

Au cours des deux dernières semaines, vous est-il arrivé de passer une journée sans prendre au moins un repas complet, par manque d'argent ?

- 1. Oui
- 2. Non

REMPVAR

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous vous-même ou quelqu'un d'autre du ménage été en découvert bancaire ?

- 1. Oui, très souvent (au moins une fois par mois)
- 2. Oui, souvent (plus de deux fois dans l'année)
- 3. Oui, mais seulement une ou deux fois dans l'année
- 4. Non

Si STO = 2, aller à IPLOY

Si STO = 1, aller à IPLOG

Si STO = 3, aller à IPELEC

IPLOY

**Au cours de ces 12 derniers mois, votre ménage a-t-il été, à cause de problèmes d'argent, dans l'impossibilité de payer à temps :
Des loyers liés à votre résidence principale ?**

- 1. Oui
- 2. Non

Aller à IPELEC

IPLOG

Des traites d'emprunts liés à votre résidence principale ?

- 1. Oui
- 2. Non
- 3. Sans objet

IPELEC

Des factures d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone ?

- 1. Oui
- 2. Non

IPCRED

Des traites d'achats à crédit ou de tout autre prêt ?

- 1. Oui
- 2. Non
- 3. Sans objet

IPIMP

Des versements d'impôts (sur le revenu, impôts locaux) ?

- 1. Oui
- 2. Non

NIVACT

Actuellement, pour le ménage, diriez-vous plutôt que financièrement :

1. Vous êtes vraiment à l'aise
2. Vous êtes plutôt à l'aise
3. Ça va
4. C'est juste, il faut faire attention
5. Vous y arrivez difficilement
6. Vous ne pouvez pas y arriver sans faire de dettes

MMIN

A votre avis, quel est le revenu mensuel minimal dont votre ménage doit absolument disposer pour pouvoir simplement joindre les deux bouts ?

(Ce montant doit être exprimé en euros)

1 à 99 999 997.

Aller au BLOC FIN DU QUESTIONNAIRE MÉNAGE

Pour tous

BLOC FIN DU QUESTIONNAIRE MÉNAGE

AUTRQM

D'autres personnes ont-elles contribué aux réponses du questionnaire ménage ?

1. Oui
2. Non

Si la personne a 16 ans ou plus au 31/12/2004

QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL

Comme dans le questionnaire ménage, on utilise, dans ce questionnaire individuel, les réponses de la vague précédente pour questionner les individus réinterrogés.

On distingue les cas (A), (C) et (D)

Le cas SITIND = (A) : il s'agit d'un individu qui avait répondu en 2004 et qui a donné son accord pour la restitution des données.

Le cas SITIND = (C) : il s'agit d'un individu qui était présent dans le ménage en 2004 mais qui a eu 16 ans après le 31/12/2003, il n'avait donc pas passé le questionnaire individuel en 2004.

Le cas SITIND = (D) : il s'agit d'un individu qui est arrivé dans le ménage depuis l'enquête 2004 et qui remplit les conditions d'âge pour passer le questionnaire individuel (16 ans ou plus au 31/12/2004) ou d'un individu qui n'avait pas répondu en 2004 ou d'un individu qui n'a pas accepté la restitution des données de 2004 ou d'un individu appartenant à un ménage interrogé pour la première fois.

Par convention, on indiquera que la question s'adresse à un cas (C) ou (D) par la mention " **PREMIÈRE INTERROGATION** " et que la question s'adresse à un cas (A) en indiquant " **RÉINTERROGATION** ".

RESIND **Je vais maintenant poser quelques questions à ^PRENOM**

1. ^PRENOM est présent(e) et accepte de répondre
2. ^PRENOM est absent(e), mais quelqu'un d'autre peut répondre à sa place
3. ^PRENOM ne souhaite pas répondre au questionnaire
4. Interview impossible à réaliser pour d'autres raisons

Si RESIND = 1 aller au BLOC BIOGRAPHIE ET FORMATION

Si RESIND = 2, aller à QIREP

Si RESIND = 3 ou 4, aller à la fin du questionnaire individuel

QIREP **Qui peut répondre à sa place au questionnaire individuel ?**

Si la personne indiquée n'est pas dans la liste des adultes du ménage-unité de vie de ^PRENOM, corriger RESIND (RESIND = 4)

Numéro d'ordre de la personne répondante au QI issu d'une liste des membres du ménage-unité de vie avec AGEJANV >= 16.

PARAMÉTRAGE DU QI

Si RESIND = 1, dans tout le QI les questions s'adressent directement à la personne enquêtée désignée par "VOUS".

Si RESIND = 2 dans tout le QI les questions s'adressent à la personne "proxy" et sont donc paramétrées par "^PRENOM" (intitulés entre crochets dans la suite du questionnaire).

BLOC BIOGRAPHIE ET FORMATION

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (C) ou (D)), aller à IPNATIO

RÉINTERROGATION

Si, en 2004, la personne avait déclaré être française de naissance, y compris par réintégration, affecter cette réponse à l'enquête actuelle et si la personne avait déclaré avoir une autre nationalité, affecter cette réponse à l'enquête actuelle et aller au filtre avant NBENF
si la personne avait déclaré ne pas avoir d'autre nationalité, avait répondu ne sait pas ou avait refusé de répondre à cette question, aller à EDNATIO

(Si V1IPNATIO = 1,
affecter V1IPNATIO à IPNATIO
V1LPNATIO à LPNATIO (libellé)
V1NPNATIO à NPNATIO (code)
V1PNATIO à PNATIO (codealpha)
V1CPNATIO à CPNATIO (codenum) et
si V1EDNATIO = 1, affecter V1LDNATIO à LDNATIO (libellé)
V1NDNATIO à NDNATIO (code)
V1DNATIO à DNATIO (codealpha)
V1CDNATIO à CDNATIO (codenum) et
aller au filtre avant NBENF
si V1EDNATIO = 2, NSP ou REFUS, aller à EDNATIO)

Si la personne n'avait pas déclaré être française de naissance, y compris par réintégration et si elle avait déclaré être française par naturalisation, mariage, déclaration ou option à sa majorité ou être apatride ou que une nationalité étrangère avait été renseignée, aller à IPNATIOCF.

si la réponse à la question IPNATIO de l'enquête précédente est manquante ou si la personne s'était déclarée étrangère mais que sa nationalité n'est pas connue, aller à IPNATIO.

(Si V1IPNATIO différent de 1 et
si V1IPNATIO = 2 ou 4 ou V1LPNATIO renseigné, aller à IPNATIOCF
si V1IPNATIO = valeur manquante ou (V1IPNATIO = 3 et V1LPNATIO = valeur manquante), aller à IPNATIO)

IPNATIOCF

Lors de la dernière enquête (^date de la dernière enquête), vous étiez I(V1IPNATIO) (si V1IPNATIO = 2 ou 4) - I(V1LPNATIO) (si V1LPNATIO est renseigné) et I(V1LDNATIO) (si V1LDNATIO est renseigné), l'êtes-vous toujours ?

1. Oui
2. Non

Si IPNATIOCF = 1, NSP ou REFUS, affecter V1IPNATIO à IPNATIO
V1LPNATIO à LPNATIO (libellé)
V1NPNATIO à NPNATIO (code)
V1PNATIO à PNATIO (codealpha)
V1CPNATIO à CPNATIO (codenum) et aller au filtre avant NBENF

Si V1EDNATIO = 1, affecter V1LDNATIO à LDNATIO (libellé)
V1NDNATIO à NDNATIO (code)
V1DNATIO à DNATIO (codealpha)
V1CDNATIO à CDNATIO (codenum) et aller au filtre avant NBENF

Si IPNATIOCF = 2, aller à IPNATIO

V1LPNATIO est la nationalité recueillie à la vague précédente, V1LDNATIO est la seconde nationalité éventuelle recueillie à la vague précédente. I(V1LPNATIO) et I(V1LDNATIO) signifient que l'on transforme le code en son intitulé.

IPNATIO**Êtes-vous < PRENOM est-il (elle) > ?**

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Française de naissance, y compris par réintégration2. Française par naturalisation, mariage, déclaration ou option à sa majorité3. Étrangère4. Apatride |
|---|

Si IPNATIO = 3, aller à LPNATIO

Si IPNATIO = 4, NSP ou REFUS, aller au filtre avant NBPERS

Si IPNATIO = 1 ou 2, aller à EDNATIO

LPNATIO**Quelle est votre [la] nationalité [de ^PRENOM] ?**

Libellé.

EDNATIO**Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > une autre nationalité ?**

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Oui2. Non |
|---|

Si EDNATIO = 1, aller à LDNATIO

Si EDNATIO = 2, NSP ou REFUS, aller au filtre avant NBPERS

LDNATIO**Quelle est votre [la] deuxième nationalité [de ^PRENOM] ?**

Libellé.

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation (SITIND = (D)), aller à NBENF

Si la personne est en première interrogation mais était déjà présente dans le ménage en 2004, on initialise le nombre d'enfants de cette personne à zéro et on incrémente NBENF de 1 si dans le THL on se trouve dans l'un des deux cas suivants :

- 1) un enfant est né depuis la dernière enquête et l'individu interrogé est sa mère ou son père.
- 2) un enfant avait été déclaré lors de l'enquête précédente comme étant l'enfant de la personne interrogée.

Puis aller au filtre avant STATUCD

(SITIND = (C), NBENF = 0

Incrémenter de 1 NBENF si dans le THL :

un individu a ARRIVE = 2 et MER2E = NOI (si V1SEXE = 2) ou PER2E = NOI (si V1SEXE = 1)

un individu a V1IDMER = IDIND (si V1SEXE = 2) - V1IDPER = IDIND (si V1SEXE = 1)

et aller au filtre avant STATUTCD

Si SITIND = (D), aller à NBENF

RÉINTERROGATION

Si la personne est en réinterrogation, on initialise le nombre d'enfants de cette personne à la valeur qui avait été renseignée l'an dernier et on incrémente NBENF de 1 si dans le THL on se trouve dans le cas suivant :

un enfant est né depuis la dernière enquête et l'individu interrogé est sa mère ou son père.

Puis aller au filtre avant STATUCD

(Si SITIND = (A) et V1NBENF renseigné, NBENF = V1NBENF et

si dans le THL, un individu a ARRIVE = 2 et MER2E = NOI (si V1SEXE = 2) ou PER2E = NOI (si V1SEXE = 1), incrémenter de 1 NBENF)

NBENF

Combien avez-vous eu < PRENOM a-t-il (elle) eu > d'enfants en comptant tous ceux que vous avez eus < qu'il ou elle a eus > ou adoptés dans votre vie ?

Y compris ceux qui ne vivent plus avec vous ou qui seraient décédés

0 à 20.

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (C) ou (D)) et

si ETAMATRI = 3 (veuf ou veuve cf. TCM bloc B), aller à STATUCD

si ETAMATRI = 1, 2 ou 4, aller à NIVISC

RÉINTERROGATION

Si SITIND = (A) et CMATRI = 1 et V1ETAMATRI = 3,

affecter V1STATUCD dans STATUCD

affecter V1PROFAIDCD dans PROFAIDCD

affecter V1PROFESCD dans PROFESCD

affecter V1CLASSIFCD dans CLASSIFCD

Si SITIND = (A) et

si CMATRI = 1, aller à NOUVDIP

si (CMATRI = 2 ou 3) et (ETAMATRI = 1, 2 ou 4), aller à NOUVDIP

si CMATRI = 2 et ETAMATRI = 3 et

si V1IDCJ est renseigné et PARTIOU pour V1IDCJ = 4 (conjoint décédé dans le ménage), aller à NOUVDIP

si V1IDCJ = valeur manquante ou (V1IDCJ renseigné et PARTIOU = 1, 2 ou 3 pour V1IDCJ), aller à STATUCD

si CMATRI = 3 et ETAMATRI = 3, aller à STATUCD

STATUTCD

Vous avez [^PRENOM a] déclaré être veuf(ve). Nous allons maintenant vous poser quelques questions concernant votre [le(a)] défunt(e) conjoint(e) [de ^PRENOM].

Votre[son(sa)] conjoint(e) était :

- | |
|--|
| <ol style="list-style-type: none">0. Sans objet (n'a jamais travaillé, invalide, ...)1. Salarié(e) de l'État2. Salarié(e) d'une collectivité locale, des HLM ou des hôpitaux publics3. Salarié(e) d'une entreprise, d'un artisan, d'une association4. Salarié(e) chez un particulier5. Aide d'un membre de sa famille dans son travail sans être rémunéré6. Chef d'entreprise salarié(e), PDG, gérant(e) minoritaire, associé(e)7. Indépendant(e) ou à son compte |
|--|

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (C) ou (D)) et

si STATUTCD = 0, aller à NIVISC

si STATUTCD = 5, aller à PROFAIDCD

si STATUTCD = 1, 2, 3, 4, 6, 7, NSP ou REFUS, aller à PROFESCD

RÉINTERROGATION

Si SITIND = (A) et

si STATUTCD = 0, aller à NOUVDIP

si STATUTCD = 5, aller à PROFAIDCD

si STATUTCD = 1, 2, 3, 4, 6, 7, NSP ou REFUS, aller à PROFESCD

PROFAIDCD

Quelle était la dernière profession principale de la personne que votre < le (la) > conjoint(e) < de PRENOM > aidait ?

Soyez précis : par exemple fleuriste et non commerçant(e)

Profession.

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (C) ou (D)), aller à NIVISC

RÉINTERROGATION

Si SITIND = (A), aller à NOUVDIP

PROFESCD

Quelle était la profession principale de votre [du (de la)] conjoint(e) [de ^PRENOM] ?

Soyez précis : par exemple fleuriste et non commerçant(e), caissier(e) et non employé(e), chef de service clientèle et non cadre

Profession.

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (C) ou (D)) et

si STATUTCD = 6, 7, NSP ou REFUS, aller à NIVISC

si STATUTCD = 1, 2, 3 ou 4, aller à CLASSIFCD

RÉINTERROGATION

Si SITIND = (A) et

si STATUTCD = 6, 7, NSP ou REFUS, aller à NOUVDIP

si STATUTCD = 1, 2, 3 ou 4, aller à CLASSIFCD

CLASSIFCD

Dans son emploi votre [le(a)] conjoint(e) [de ^PRENOM] était classé(e) comme :

Si STATUTCD = 3 ou 4 (salarié d'entreprise) : modalités 1, 2, 3, 5, 7, 9 ou 10

Si STATUTCD = 1 ou 2 (salarié de l'État, des collectivités locales, des HLM et des hôpitaux publics) : modalités 1, 2, 3, 4, 6 ou 8

1. Manœuvre ou ouvrier(e) spécialisé(e)
2. Ouvrier(e) qualifié(e) ou hautement qualifié(e), technicienne d'atelier
3. Technicien(ne)
4. Personnel de catégorie B ou assimilé
5. Agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale, VRP (non cadre)
6. Personnel de catégorie A ou assimilé
7. Ingénieur, cadre (à l'exception des directeurs généraux ou de ses adjoints directs)
8. Personnel de catégorie C ou D ou assimilé
9. Employé(e) de bureau, employé(e) de commerce, personnel de services
10. Directeur général, adjoint direct

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (C) ou (D)), aller à NIVISC

RÉINTERROGATION

Si SITIND = (A), aller à NOUVDIP

NOUVDIP

Depuis la dernière enquête (^date de la dernière enquête), avez-vous obtenu un diplôme ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si NOUVDIP = 2, NSP ou REFUS et

si V1NIVISC renseigné, affecter V1NIVISC à NIVISC et

si V1ANIVED renseigné, affecter V1ANIVED à ANIVED et

si V1FORHIS_a est renseigné, affecter V1FORHIS_a dans FORHIS_a

V1FORHIS_b dans FORHIS_b

V1FORHIS_c dans FORHIS_c

V1FORHIS_d dans FORHIS_d

V1FORHIS_e dans FORHIS_e

V1FORHIS_f dans FORHIS_f

V1FORHIS_g dans FORHIS_g

V1FOR3HIS dans FOR3HIS

V1FOR4HIS dans FOR4HIS

V1FOR6HIS dans FOR6HIS

V1FOR7HIS dans FOR7HIS et

aller à FORM

si V1FORHIS_a non renseigné, aller à FORHIS

si V1ANIVED non renseigné, aller à ANIVED

si V1NIVISC non renseigné, aller à NIVISC

Si NOUVDIP = 1, aller à NIVISC

NIVISC

Quel est le diplôme le plus élevé que vous avez obtenu selon la classification internationale suivante ?

Tendre la carte IN1

- | |
|--|
| 0. Aucun diplôme
1. Diplôme primaire (Certificat d'études primaire ou équivalent)
2. Diplôme secondaire de 1er cycle ou 1er degré (BEPC, brevet des collèges ou équivalent)
3. Diplôme secondaire de 2ème cycle ou 2ème degré (CAP, BEP, bac général, technologique ou professionnel)
4. Diplôme présupérieur (capacité en droit, diplôme d'éducateur spécialisé, ...)
5. Diplôme supérieur sauf études doctorales (BTS, DUT, DEUG, métiers de la santé, licence, maîtrise, écoles de commerce, d'art, ou d'ingénieur, DESS, DEA, ...)
6. Doctorat |
|--|

Si NIVISC = 0, NSP ou REFUS, aller à FORM

Si NIVISC = 1, 2, 3, 4, 5 ou 6, aller à ANIVED

ANIVED Si la personne n'a pas obtenu de nouveau diplôme depuis la dernière enquête ou si la réponse à cette question est NSP ou REFUS (NOUVDIP = 2, NSP ou REFUS) :

Vous êtes [^PRENOM est] titulaire de ^I(V1NIVISC). En quelle année avez-vous [a-t-il(elle)] obtenu ce diplôme ?

Si la personne a obtenu un nouveau diplôme depuis la dernière enquête ou si la personne est en première interrogation (NOUVDIP = 1 ou SITIND = (C) ou (D)) :

En quelle année avez-vous [^PRENOM a-t-il(elle)] obtenu ce diplôme ?

1890 à 2005.

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (C) ou (D)), aller à FORHIS

RÉINTERROGATION

Si SITIND = (A) et si NOUVDIP = 1, aller à FORHIS

si NOUVDIP = 2, NSP ou REFUS et

si V1FORHIS_a est renseigné, aller à FORM

si V1FORHIS_a non renseigné, aller à FORHIS

FORHIS Si la personne est en première interrogation (SITIND = (C) ou (D))
ou
si la personne est en réinterrogation et qu'elle n'a pas obtenu de nouveau diplôme depuis la dernière enquête ou si la réponse à cette question est NSP ou REFUS (SITIND = (A) et NOUVDIP = 2, NSP ou REFUS) :

Quels sont le ou les diplômes que vous avez [^PRENOM a] obtenus, selon la classification scolaire française ?

Si la personne est réinterrogée et si elle a obtenu un nouveau diplôme depuis la dernière enquête (SITIND = (A) et NOUVDIP = 1) :

Quels sont le ou les diplômes que vous avez [^PRENOM a] obtenus, depuis la dernière enquête (^date de la dernière enquête), selon la classification scolaire française ?

Plusieurs réponses possibles, mais sans chercher l'exhaustivité : on peut ne retenir que les diplômes les plus élevés. (5 réponses au maximum)

1. CEP (certificat d'études primaires) ou diplôme étranger de même niveau
2. Brevet des collèges, BEPC, brevet élémentaire ou diplôme étranger de même niveau
3. CAP, BEP ou diplôme de ce niveau
4. Baccalauréat technologique ou professionnel ou diplôme de ce niveau
5. Baccalauréat général (séries A, B, C, D, E, ES, L, S), brevet supérieur, capacité en droit, DAEU ou diplôme étranger de même niveau
6. Diplôme de niveau bac + 2
7. Diplôme de niveau supérieur à bac + 2

Si FORHIS contient 3, poser la question FOR3HIS

Si FORHIS contient 4, poser la question FOR4HIS

Si FORHIS contient 6, poser la question FOR6HIS

Si FORHIS contient 7, poser la question FOR7HIS

Si FORHIS ne contient ni 3, ni 4, ni 6, ni 7, aller à FORM

FOR3HIS

Vous avez obtenu un CAP, BEP ou un diplôme de ce niveau, pouvez-vous préciser lequel :

1. CAP, CAPA, mention complémentaire au CAP
2. BEP, BEPA, mention complémentaire au BEP
3. Autres diplômes et titres de niveau CAP ou BEP : brevet de compagnon, aide soignante, auxiliaire de vie, titre AFPA 1er degré
4. CAP, BEP ou diplôme de ce niveau, sans autre indication

Si FORHIS contient 4, poser la question FOR4HIS

Si FORHIS contient 6, poser la question FOR6HIS

Si FORHIS contient 7, poser la question FOR7HIS

Si FORHIS ne contient ni 4, ni 6, ni 7, aller à FORM

FOR4HIS

Vous avez obtenu un Bac technologique ou professionnel ou un diplôme de ce niveau, pouvez-vous préciser lequel :

1. Brevet professionnel ou de technicien, BEA, BEC, BEI, BEH, BSEC
2. Baccalauréat professionnel
3. Baccalauréat technologique (séries F, G, H, SMS, STI, STL, STT)
4. Baccalauréat technologique ou professionnel ou diplôme de ce niveau, sans autre indication

Si FORHIS contient 6, poser la question FOR6HIS

Si FORHIS contient 7, poser la question FOR7HIS

Si FORHIS ne contient ni 6, ni 7, aller à FORM

FOR6HIS

Vous avez obtenu un diplôme de niveau bac + 2, pouvez-vous préciser lequel :

1. Diplôme de 1er cycle universitaire
2. BTS, DUT ou équivalent
3. Diplôme des professions sociales et de la santé de niveau bac + 2 (infirmière, ...)
4. Diplôme de niveau bac + 2 sans autre indication

Si FORHIS contient 7, poser la question FOR7HIS

Si FORHIS ne contient pas 7, aller à FORM

FOR7HIS

Vous avez obtenu un diplôme de niveau supérieur à bac + 2, pouvez-vous préciser lequel :

1. Diplôme de 2ème cycle universitaire
2. Diplôme d'ingénieur, d'une grande école
3. Diplôme de 3ème cycle universitaire (y compris médecine, pharmacie, dentaire), doctorat
4. Diplôme de niveau supérieur à bac + 2 sans autre indication

FORM

Suivez-vous [^PRENOM suit-il(elle)] actuellement des études ou une formation ?

Y compris cours par correspondance ou apprentissage

1. Oui, une formation initiale
2. Oui, une formation après interruption (de plus d'un an)
3. Non

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (C) ou (D)) et

si FORM = 1 ou 2, aller à FORISC

si FORM = 3, NSP ou REFUS et si NIVISC = 0, NSP ou REFUS, aller à SCOLARITE

si NIVISC = 1, 2, 3, 4, 5 ou 6, aller à AFORAIS

RÉINTERROGATION

Si FORM = 1 ou 2, aller à FORISC

Si FORM = 3, NSP ou REFUS et

si NIVISC = 0, NSP ou REFUS et

si V1SCOLARITE est renseigné, affecter V1SCOLARITE dans SCOLARITE

si V1SCOLARITE = 2, 3, 4, 5 et

si V1AFORAIIS est renseigné, affecter V1AFORAIIS dans AFORAIIS et aller au BLOC TABLEAU D'ACTIVITÉ

si V1AFORAIIS n'est pas renseigné, aller à AFORAIIS

si V1SCOLARITE = 1, aller au BLOC TABLEAU D'ACTIVITÉ

si V1SCOLARITE n'est pas renseigné, aller à SCOLARITE

si NIVISC = 1, 2, 3, 4, 5 ou 6 et

si V1AFORAIIS est renseigné, affecter V1AFORAIIS dans AFORAIIS et aller au BLOC TABLEAU D'ACTIVITÉ

si V1AFORAIIS non renseigné, aller à AFORAIIS

FORISC

Pouvez-vous indiquer le cycle d'études que vous suivez selon la classification internationale suivante ?

1. Primaire
2. Secondaire 1er cycle (collège)
3. Secondaire 2ème cycle court (préparation CAP, BEP, apprentissage) ou long (préparation bac général, technologique ou professionnel)
4. Présupérieur (capacité en droit, diplôme d'éducateur spécialisé, ...)
5. Supérieur sauf études doctorales (préparation BTS, DUT, DEUG, métiers de la santé, licence, maîtrise, écoles de commerce, d'art ou d'ingénieur, DESS, ...)
6. Études doctorales (DEA ou doctorat)

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (C) ou (D)) et

si FORM = 2, aller à AFORAIIS

si FORM = 1, aller au BLOC TABLEAU D'ACTIVITÉ

RÉINTERROGATION

Si FORM = 1, aller au BLOC TABLEAU D'ACTIVITÉ

Si FORM = 2 et

si V1AFORAIIS est renseigné, affecter V1AFORAIIS dans AFORAIIS et aller au BLOC TABLEAU D'ACTIVITÉ

si V1AFORAIIS non renseigné, aller à AFORAIIS

SCOLARITE

Précisez jusqu'où vous avez [^PRENOM a] poursuivi votre [sa] scolarité ?

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Pas de scolarisation, mais alphabétisation, apprentissage du français2. Scolarité en école primaire3. Scolarité au collège (de la 6ème à la 3ème)4. Scolarité au-delà du collège5. Autre situation |
|---|

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (C) ou (D)) et

si SCOLARITE = 2, 3, 4, 5, NSP ou REFUS, aller à AFORAIS

si SCOLARITE = 1, aller au BLOC TABLEAU D'ACTIVITÉ

RÉINTERROGATION

Si SCOLARITE = 2, 3, 4, 5, NSP ou REFUS et

si V1AFORAIS est renseigné, affecter V1AFORAIS dans AFORAIS et aller au BLOC TABLEAU D'ACTIVITÉ

si V1AFORAIS non renseigné, aller à AFORAIS

Si SCOLARITE = 1, aller au BLOC TABLEAU D'ACTIVITÉ

AFORAIS

En quelle année avez-vous [^PRENOM a-t-il(elle)] terminé votre formation initiale ?

1890 à 2005.

Aller au bloc TABLEAU D'ACTIVITÉ

Pour tous

BLOC TABLEAU D'ACTIVITÉ

On examine dans ce bloc la situation de la personne vis à vis du marché du travail du 1er janvier 2004 à la date de l'enquête (mai-juin 2005). Quinze périodes d'activité différentes ont été prévues. La première période commence à la date DATDEB, soit le 01/01/2004. S'il y a une deuxième période, elle commence le lendemain de la fin de la première période, le nom de la variable de début de cette deuxième période est DATDEB2, etc.

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (C) ou (D)), aller à SITUAD[N]

SITUAD[N] Au < DATDEB[N] >, quelle était votre activité principale < l'activité principale de PRENOM > ?

Tendre la carte IN2

Remarque : SITUAD1 n'existe pas, la première variable SITUAD[N] s'appelle SITUAD

1. Salarié(e) à temps complet
2. Salarié(e) à temps partiel
3. Indépendant(e) à temps complet
4. Indépendant(e) à temps partiel
5. Aide familial non rémunéré à temps complet
6. Aide familial non rémunéré à temps partiel
7. Chômeur(se)
8. Retraité(e) ou préretraité(e), retiré(e) des affaires
9. Étudiant(e), élève en formation, en stage non rémunéré
10. Au foyer, occupé(e) à des tâches d'entretien de la maison ou de garde d'enfants
11. Au foyer, en incapacité permanente de travail
12. Autre inactif(ve)

CHANG[N] Avez-vous [[^]PRENOM a-t-il(elle)] connu des changements de situation depuis le [^]DATDEB[N] ?

Ne pas tenir pas compte des changements de situation de durée inférieure à quinze jours

1. Oui
2. Non

Si CHANG[N] = 2 alors DATFIN[N] = DATENQ (date de la collecte), fin de boucle : aller au BLOC VIE PROFESSIONNELLE

Si CHANG[N] = 1 aller à DATFIN[N]

DATFIN[N] A quelle date avez-vous < PRENOM > a t-il (elle) > cessé d'être < SITUAD[N] > ?

Date.

Recommencer la boucle à SITUAD[N+1] avec DATDEB[N+1] = DATFIN[N] + 1 jour

Fin du questionnement concernant strictement les individus interrogés pour la première fois.

RÉINTERROGATION

Si SITIND = (A) :

La particularité de ce bloc est qu'en 2004 on a recueilli le tableau d'activité sur la période allant du 1er janvier 2003 à la date de l'enquête 2004 (mai-juin 2004) et qu'en 2005 on s'intéresse à la période allant du 1er janvier 2004 à mai-juin 2005.

On voit que les deux périodes se recouvrent du 1er janvier 2004 à mai-juin 2004. On va donc utiliser lors de la collecte 2005 les informations obtenues sur cette période en 2004.

Le questionnement des personnes réinterrogées commence de la façon suivante :

SITUADCF **Confirmez-vous qu'à la dernière enquête (^date de la dernière enquête), vous étiez I(V1SITENQ) ?**

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

V1SITENQ est l'activité principale exercée au moment de l'enquête 2004. I(V1SITENQ) signifie que l'on transforme le code en son intitulé.

Si SITUADCF = 2, alors DATDEB = 01/01/2004 et on réintègre le questionnement des individus interrogés pour la 1ère fois au niveau de la question SITUAD[N].

Si SITUADCF = 1, alors on utilise le tableau d'activité pour la période du 01/01/04 à juin 2004 recueilli à la vague précédente. Puis on va à CHANG[V1NBSIT]. V1NBSIT étant le nombre de situations vécues au cours de cette période. Dans ce cas, l'intitulé de la question CHANG[N] est légèrement modifié par rapport à la formulation des personnes interrogées pour la première fois, d'où la présence du suffixe _L (L comme longitudinal).

CHANG[N]_L **Avez-vous [^PRENOM a-t-il(elle)] connu des changements de situation depuis la dernière enquête (^date de la dernière enquête) ?**

Ne pas tenir pas compte des changements de situation de durée inférieure à quinze jours

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Le questionnement est ensuite identique à celui des personnes interrogées pour la première fois.

Si CHANG[N]_L = 1, on pose les questions DATFIN[N], SITUAD[N+1], CHANG[N+1], ...

Si CHANG[N]_L = 2, alors DATFIN[N] = DATENQ (date de la collecte), fin de boucle : aller au BLOC VIE PROFESSIONNELLE

Création de 2 variables auxiliaires :

1) Situation d'activité spontanée actuelle : OCCUP

Si le dernier SITUAD[N] = 1, 2, 3, 4, 5 ou 6, alors OCCUP = 1 (actif occupé à la date de l'enquête)

Si le dernier SITUAD[N] = 7, 8, 9, 10, 11 ou 12, alors OCCUP = 2 (non actif occupé à la date de l'enquête)

2) Situation spontanée d'actif occupé au cours de la période : OCCUPA

Par défaut on a : OCCUPA = 0

Si, sur une ou plusieurs plages de dates, SITUAD[N] prend la valeur 1, 2, 3, 4, 5 ou 6, alors OCCUPA prend la valeur 1 (la personne est ou a été actif occupé à un moment donné).

REMARQUE : OCCUPA = 0 et OCCUP = 1 est impossible (la situation OCCUP = 1 est incluse dans la situation OCCUPA = 1)

Aller au BLOC VIE PROFESSIONNELLE

Pour tous

BLOC VIE PROFESSIONNELLE

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (C) ou (D)), aller à RAPPRO

RÉINTERROGATION

Si la personne est en réinterrogation et qu'elle avait déclaré avoir déjà travaillé à la vague précédente, affecter la réponse 1 à la question OCEUP (SITIND = (A) et V1TRAV = 1, affecter OCEUP = 1)

Si la personne est en réinterrogation et qu'elle avait déclaré avoir déjà travaillé à la vague précédente et
si l'année d'entrée dans la vie active n'est pas renseignée pour la vague précédente, aller à RAPPRO
si l'année d'entrée dans la vie active est renseignée pour la vague précédente et
si la durée d'activité est renseignée pour la vague précédente et
si la personne a moins de 75 ans ou si elle est en situation d'activité, aller au BLOC MARCHÉ DU TRAVAIL
si la personne a plus de 75 ans et si elle n'est pas en situation d'activité et
si elle a déjà occupé un emploi, aller au BLOC DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ
si elle n'a jamais occupé d'emploi, aller au BLOC REVENUS
si la durée d'activité n'est pas renseignée pour la vague précédente, aller à RAPPRO

Si la personne est en réinterrogation et qu'elle avait déclaré n'avoir jamais travaillé à la vague précédente, aller à RAPPRO

(Si SITIND = (A) et V1TRAV = 1 et
si V1ANENTR non renseigné, aller à RAPPRO
si V1ANENTR est renseigné et
si V1ACTREM est renseigné et
si AGEJANV < 75 ou OCCUP = 1, aller au BLOC MARCHÉ DU TRAVAIL
si AGEJANV >= 75 et OCCUP = 2 et
si OCEUP = 1, aller au BLOC DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ
si OCEUP = 2, NSP ou REFUS, aller au BLOC REVENUS
si V1ACTREM non renseigné, aller à RAPPRO)

(Si SITIND = (A) et V1TRAV = 0, aller à RAPPRO)

RAPPRO

Nous allons maintenant nous intéresser à votre [la] vie professionnelle [de PRENOM]

1. OK

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel et

si la personne a occupé un emploi au cours de la période qui va du 1/1/2004 à mai-juin 2005, aller à ANENTR

si la personne n'a pas occupé d'emploi au cours de la période qui va du 1/1/2004 à mai-juin 2005, aller à OCEUP

(Si SITIND = (C) ou (D) et

si OCCUPA = 1, aller à ANENTR

si OCCUPA = 0, aller à OCEUP)

RÉINTERROGATION

Si la personne est en réinterrogation et qu'elle avait déclaré avoir déjà travaillé à la vague précédente et

si l'année d'entrée dans la vie active n'est pas renseignée pour la vague précédente, aller à ANENTR

si l'année d'entrée dans la vie active est renseignée pour la vague précédente, aller à ACTREM

Si la personne est en réinterrogation et qu'elle avait déclaré n'avoir jamais travaillé à la vague précédente, aller à OCEUP

(Si SITIND = (A) et V1TRAV = 1 et

si V1ANENTR non renseigné, aller à ANENTR

si V1ANENTR est renseigné, aller à ACTREM

Si SITIND = (A) et V1TRAV = 0, aller à OCEUP)

OCEUP

Si la personne est en réinterrogation (SITIND = (A)) :

Avez-vous [^PRENOM a-t-il(elle)] travaillé depuis la dernière enquête (^date de la dernière enquête) ?

Si la personne est en première interrogation (SITIND = (C) ou (D)) :

Avez-vous [^PRENOM a-t-il(elle)] déjà travaillé, même s'il y a longtemps ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si OCEUP = 1, aller à ANENTR

Si OCEUP = 2, NSP ou REFUS et

si AGEJANV < 75 ou OCCUP = 1, aller au BLOC MARCHÉ DU TRAVAIL

si AGEJANV >= 75 et OCCUP = 2 et

si OCEUP = 1, aller au BLOC DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

si OCEUP = 2, NSP ou REFUS, aller au BLOC REVENUS PENDANT LA PERIODE DE REFERENCE

ANENTR

En quelle année avez-vous [^PRENOM a-t-il(elle)] commencé à travailler ?

1890 à 2005.

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (C) ou (D)), aller à ACTREM

RÉINTERROGATION

Si SITIND = (A) et V1TRAV = 0 et OCEUP = 1, aller à ACTREM

Si SITIND = (A) et V1TRAV = 1 et

si NB180J = 1 (le nombre de jours travaillés est supérieur à 180 jours) et

si V1ACTREM est renseigné et

si AGEJANV < 75 ou OCCUP = 1, aller au BLOC MARCHÉ DU TRAVAIL

si AGEJANV >= 75 et OCCUP = 2 et

si OCEUP = 1, aller au BLOC DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

si OCEUP = 2, NSP ou REFUS, aller au BLOC REVENUS PENDANT LA PERIODE DE REFERENCE

si V1ACTREM non renseigné, aller à ACTREM

si NB180J = 0 (le nombre de jours travaillés est inférieur à 180 jours), aller à ACTREM

ACTREM

Pendant combien d'années avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > exercé une activité rémunérée (en tant que salarié(e) ou indépendant(e)) ?

0 à 65.

Si AGEJANV < 75 ou OCCUP = 1, aller au BLOC MARCHÉ DU TRAVAIL

Si AGEJANV >= 75 et OCCUP = 2 et

si OCEUP = 1, aller au BLOC DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ ACTUELLE OU ANTERIEURE

si OCEUP = 2, NSP ou REFUS, aller au BLOC REVENUS PENDANT LA PÉRIODE DE REFERENCE

Si la personne a moins de 75 ans au 01/01/2005 (AGEJANV < 75)

ou

si elle est un actif occupé à la date de l'enquête (OCCUP = 1)

BLOC MARCHÉ DU TRAVAIL

Nous nous intéressons maintenant à la situation actuelle de l'individu vis à vis du marché du travail. Cette situation ne se résume pas forcément à l'activité principale qui a été indiquée : par exemple un étudiant peut aussi travailler, un salarié exercer une activité secondaire ou rechercher un autre emploi, etc.

NBEMP

Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > actuellement un ou plusieurs emplois ?

Tenez compte même des emplois occasionnels ou de très courte durée, des contrats d'apprentissage et des stages rémunérés. Une personne en congé rémunéré, y compris maladie et maternité, est considérée comme occupant un emploi. Une heure de travail ou de congé rémunéré au cours de la semaine précédente suffit à définir un emploi.

1. Un emploi
2. Plusieurs emplois
3. Aucun emploi

Création d'une variable auxiliaire : TEXTNB

Si NBEMP = 2, TEXTNB = "principal"

Cette variable va être utilisée dans le bloc suivant pour paramétrer les questions STATUT, POSIF, POSIT, ACTE, RESP, TPC, NBHPR, COMPSAL, SALCOUR et ACTDER.

La question RECH est paramétrée.

Si NBEMP = 1 ou 2 : parenthèse 1

Si NBEMP = 3 : pas de parenthèse

RECH

Êtes-vous < PRENOM est-il (elle) > à la recherche d'un (1- autre) emploi ?

1. Oui, depuis moins d'un an
2. Oui, depuis un an ou plus
3. Non

Si RECH = 1 ou 2, aller à MREC

Si RECH = 3, NSP ou REFUS et

si (NBEMP = 1 ou 2) ou (OCCUPA = 1) ou (OCEUP = 1), aller au BLOC DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ ACTUELLE OU ANTERIEURE

si (NBEMP = 3, NSP ou REFUS) et (OCEUP = 2, NSP ou REFUS), aller à la PARTIE REVENUS PENDANT LA PÉRIODE DE REFERENCE

MREC

Au cours des quatre semaines précédentes, avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > effectué des démarches actives de recherche d'emploi ?

(Exemples : contact avec un bureau de placement, démarche auprès d'employeurs ou de relations, passage ou consultation d'annonces, passage de concours ou entretiens d'embauche, montage de dossier pour un projet de mise à son compte, etc)

1. Oui
2. Non

DISPOC

Si on vous proposait < on proposait à PRENOM > un emploi seriez-vous < serait-il (elle) > prêt(e) à travailler dans les deux semaines à venir ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si (NBEMP = 1 ou 2) ou (OCCUPA = 1) ou (OCEUP = 1), aller au BLOC DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ ACTUELLE OU ANTERIEURE

Si (NBEMP = 3, NSP ou REFUS) et (OCEUP = 2, NSP ou REFUS), aller à la PARTIE REVENUS PENDANT LA PÉRIODE DE REFERENCE

Si la personne a actuellement un ou plusieurs emplois (NBEMP = 1 ou 2)

ou

si la personne a été active entre le 01/01/2004 et la date de l'enquête (OCCUPA = 1)

ou

si la personne a exercé une activité professionnelle (OCEUP = 1)

BLOC DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ OU ANCIENNE ACTIVITÉ

Si la personne est un actif occupé à la date de l'enquête ou si la personne a un ou plusieurs emplois, aller au SOUS-BLOC ACTIVITÉ ACTUELLE

((OCCUP = 1 ou (NBEMP = 1 ou 2))

Si la personne n'est pas un actif occupé à la date de l'enquête et si la personne n'a aucun emploi ou la réponse à cette question est NSP ou REFUS et si la personne a été active entre le 01/01/2004 et la date de l'enquête (OCCUPA = 1) ou si la personne a exercé une activité professionnelle (OCEUP = 1), aller au SOUS-BLOC ACTIVITÉ ANTERIEURE

((OCCUP = 2 et NBEMP = 3, NSP ou REFUS) et (OCCUPA = 1 ou OCEUP = 1))

SOUS-BLOC ACTIVITÉ ACTUELLE

Les formulations des questions STATUT, CLASSIF, ACTE, RESP, TPC et NBHPR utilisent la variable auxiliaire TEXTNB, calculée à partir du nombre d'emplois (NBEMP). Si NBEMP = 2, l'adjectif "principal" est ajouté à la suite du mot emploi, employeur ou activité.

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (C) ou (D)), alors MEMSIT = 0, aller à STATUT

RÉINTERROGATION

Calcul de la variable MEMSIT :

Si la personne avait déclaré être active au moment de l'enquête 2004 et qu'en 2005 elle a déclaré ne pas avoir changé de situation depuis l'enquête 2004

ou

si au moment de l'enquête 2004 elle avait déclaré exercer un ou plusieurs emplois tout en se déclarant inactive, alors MEMSIT = 1.

Sinon MEMSIT = 0.

(Si (SITIND = (A) et SITUAD(V1NBSIT) = 1 à 6 et CHANG[N](V1NBSIT) = 2) ou (SITIND = (A) et V1NBEMP = 1 ou 2 et SITUAD(V1NBSIT) = 7 à 12), MEMSIT = 1. Sinon, MEMSIT = 0)

Si MEMSIT = 1 et

si V1PROFES renseigné, aller à CHGTPROF

si V1PROFES non renseigné, aller à CHGTEMPL

Si MEMSIT = 0, aller à STATUT

CHGTPROF

Lors de la dernière enquête (^date de la dernière enquête), vous exercez [^PRENOM exerçait] la profession de V1PROFES, avez-vous [^PRENOM a-t-il(elle)] depuis changé de profession ?

1. Oui
2. Non

CHGTEMPL

Si la personne était salariée au moment de l'enquête 2004 ou si la réponse à la question STATUT avait été NSP ou REFUS (V1STATUT = 1 à 4, NSP ou REFUS) :

Depuis la dernière enquête (^date de la dernière enquête), avez-vous [^PRENOM a-t-il(elle)] changé d'employeur ou d'établissement au sein du même employeur ?

Si la personne n'était pas salariée au moment de l'enquête 2004 (Si V1STATUT = 5 à 7) :

Depuis la dernière enquête (^date de la dernière enquête), avez-vous [^PRENOM a-t-il(elle)] changé d'activité ?

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Oui2. Non |
|---|

Si CHGTPROF = 1 ou CHGTEMPL = 1, aller à STATUT

Si CHGTEMPL = 2 et V1PROFES non renseigné, aller à STATUT

Si CHGTPROF = 2 et CHGTEMPL = 2 et

si V1STATUT = 1, 2, 3, 4, NSP ou REFUS et

si V1CLASSIF non renseigné, aller à CLASSIF

si V1CLASSIF renseigné, aller à CLASSIFCF

si V1STATUT = 5, 6, 7, aller à RESP

STATUT

Exercez-vous < PRENOM exerce-t-il (elle) > votre (son) emploi (principal) comme :

Les questions suivantes jusqu'à AFTYPTRAV (Type de travail de l'aide familial) s'adressent aux personnes qui travaillent (SITUA = 1 ou 2 ou TRAVAIL = 1)

- | |
|--|
| <ol style="list-style-type: none">1. Salarié(e) de l'État2. Salarié(e) d'une collectivité locale, des HLM ou des hôpitaux publics3. Salarié(e) d'une entreprise, d'un artisan, d'une association4. Salarié(e) chez un particulier5. Aide d'un membre de votre famille dans son travail sans être rémunéré(e)6. Chef d'entreprise salarié(e), PDG, gérant(e) minoritaire, associé(e)7. Indépendant(e) ou à votre compte |
|--|

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (C) ou (D)) et

si STATUT = 5, aller à AIDEMEN

si STATUT = 1, 2, 3, 4, 6, 7, NSP ou REFUS et si MEMSIT = 0, aller à PROFES

RÉINTERROGATION

Si STATUT = 5, aller à AIDEMEN

Si STATUT = 1, 2, 3, 4, 6, 7, NSP ou REFUS et

si MEMSIT = 1 et CHGTPROF = 2 et

si STATUT = 1 2, 3, 4, NSP ou REFUS, aller à CLASSIF

si STATUT = 6 ou 7, aller à SAL

si MEMSIT = 0 ou (MEMSIT = 1 et [CHGTPROF = 1] ou [V1PROFES non renseigné]), aller à PROFES

AIDEMEN

La personne que vous aidez < que PRENOM aide > vit-elle dans votre (son) ménage ?

1. Oui
2. Non

Si AIDEMEN = 1, aller à PERSAID

Si AIDEMEN = 2, NSP ou REFUS, aller à PROFAID

PERSAID

De qui s'agit-il ?

Une seule réponse possible parmi la liste des membres adultes du ménage.

1 à 9.

PROFAID

Quelle est la profession principale de la personne que vous aidez < que PRENOM aide > ?

Soyez précis : par exemple fleuriste et non commerçant(e)

Profession.

Si PROFAID = NSP ou REFUS, aller à AFTYPTRAV

AFTYPTRAV

Faites-vous < PRENOM fait-il (elle) > un travail de secrétariat, de vente ou de comptabilité ?

1. Oui
2. Non

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (C) ou (D)), aller à ACTE

RÉINTERROGATION

Si CHGTEMPL = 2, aller à RESP

Si CHGTEMPL = 1, aller à ACTE

PROFES

Quelle est votre < la > profession principale < de PRENOM > ?

Soyez précis : par exemple fleuriste et non commerçant(e), caissier(e) et non employé(e), chef de service clientèle et non cadre

Profession.

Si STATUT = 3, 4, NSP ou REFUS, aller à CLASSIF

Si STATUT = 6 ou 7, aller à SAL

SAL

Combien de salariés employez-vous < PRENOM emploie-t-il(elle) > ?

0. Aucun
1. Moins de dix salariés
2. 10 salariés ou plus

Si CHGTEMPL = 2, aller à RESP

Si CHGTEMPL = 1, aller à ACTE

La question CLASSIFCF est paramétrée avec l'intitulé I(V1CLASSIF) de V1CLASSIF

CLASSIFCF

Certes, vous n'avez pas changé de profession et d'employeur, mais lors de la dernière enquête (^date de la dernière enquête), vous étiez [^PRENOM était] classé comme ^I(V1CLASSIF). L'êtes-vous [^PRENOM l'est-il(elle)] toujours ?

1. Oui
2. Non

Si CLASSIFCF = 1, aller à RESP

Si CLASSIFCF = 2, NSP ou REFUS, aller à CLASSIF

CLASSIF

Dans votre [son] emploi ^Textnb vous êtes [^PRENOM est] classé(e) comme ?

Si STATUT = 2 (salarié d'entreprise) : modalités 1, 2, 3, 5, 7, 9 ou 10

Si STATUT = 1 (salarié de l'État, des collectivités locales, des HLM et des hôpitaux publics) : modalités 1, 2, 3, 4, 6 ou 8

1. Manœuvre ou ouvrier spécialisé
2. Ouvrier qualifié ou hautement qualifié, technicien d'atelier
3. Technicien
4. Personnel de catégorie B ou assimilé
5. Agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale, VRP (non cadre)
6. Personnel de catégorie A ou assimilé
7. Ingénieur, cadre (à l'exception des directeurs généraux ou de ses adjoints directs)
8. Personnel de catégorie C ou D ou assimilé
9. Employé de bureau, employé de commerce, personnel de services
10. Directeur général, adjoint direct

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (C) ou (D)), aller à FONCT

RÉINTERROGATION

Si MEMSIT = 1 et CHGTPROF = 2 et CHGTEMPL = 2, aller à RESP

Si MEMSIT = 0 ou CHGTPROF = 1 ou CHGTEMPL = 1, aller à FONCT

FONCT

Quelle est votre (la) fonction principale < de PRENOM > ?

1. Production, chantier, exploitation
2. Installation, réparation, maintenance
3. Gardiennage, nettoyage, entretien ménager
4. Manutention, magasinage, logistique
5. Secrétariat, saisie, accueil
6. Gestion, comptabilité
7. Commercial, technico-commercial
8. Études, recherche et développement, méthodes
9. Enseignement
10. Soins aux personnes
11. Autre fonction

CONTRAT

Quel est votre (le) type de contrat ou d'emploi < de PRENOM > ?

1. Apprentissage sous contrat
2. Placement par une agence d'intérim
3. Stagiaire rémunéré en entreprise
4. Emploi jeune, CES, contrat de qualification ou autre contrat aidé
5. Autre emploi à durée limitée, CDD (contrat à durée déterminée), contrat court, saisonnier, vacataire, etc)
6. Emploi sans limite de durée, CDI (contrat à durée indéterminée), emploi titulaire de la fonction publique

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (C) ou (D)), aller à ACTE

RÉINTERROGATION

Si MEMSIT = 1 et

si CHGTEMPL = 2, aller à RESP

si CHGTEMPL = 1, aller à ACTE

Si MEMSIT = 0, aller à ACTE

ACTE

Quelle est l'activité de l'établissement dans lequel vous exercez < PRENOM exerce > votre (son) emploi (principal) ?

Tendre la carte IN3

1. Agriculture, élevage, pêche
 - 1.1. Agriculture, sylviculture
 - 1.1.1. Cultures, élevage
 - 1.1.2. Sylviculture, exploitation forestière
 - 1.2. Pêche
10. Autres services collectifs et personnels
 - 10.1. Assainissement, voirie et gestion des déchets
 - 10.2. Activités récréatives, culturelles et sportives
 - 10.3. Services rendus aux personnes (coiffure, teinturerie, pompes funèbres, entretien corporel, toilettage, ...)
 - 10.4. Services domestiques
11. Administration
 - 11.1. Administration publique (État, collectivités locales, Sécurité Sociale)
 - 11.2. Activités associatives
 - 11.3. Activités extraterritoriales
2. Énergie
 - 2.1. Extraction de produits énergétiques
 - 2.1.1. Houille, lignite, tourbe
 - 2.1.2. Pétrole, gaz
 - 2.1.3. Uranium
 - 2.2. Cokéfaction, raffinage du pétrole, industrie nucléaire
 - 2.3. Production et distribution d'électricité, de gaz, d'eau
 - 2.3.1. Production et distribution d'électricité, de gaz et de chaleur
 - 2.3.2. Captage, traitement et distribution d'eau
3. Industrie
 - 3.1. Industries agricoles et alimentaires
 - 3.1.1. Industrie alimentaire
 - 3.1.2. Industrie du tabac
 - 3.2. Extraction et fabrication de produits minéraux
 - 3.2.1. Extraction de minerais métalliques
 - 3.2.2. Autres extractions (pierre, sable, sel, ...)
 - 3.2.3. Fabrication de produits minéraux non métalliques (verre, céramique, ciment, ...)

- 3.3. Industries textiles, du cuir et de l'habillement
 - 3.3.1. Industrie textile
 - 3.3.2. Industrie de l'habillement et des fourrures
 - 3.3.3. Industrie du cuir et de la chaussure
- 3.4. Industries du bois, du papier, du carton, édition et imprimerie
 - 3.4.1. Travail du bois et fabrication d'articles en bois
 - 3.4.2. Industrie du papier et du carton
 - 3.4.3. Edition, imprimerie, reproduction
- 3.5. Industries de la chimie et des plastiques
 - 3.5.1. Industrie chimique
 - 3.5.2. Industries du caoutchouc et des plastiques
- 3.6. Métallurgie et travail des métaux
 - 3.6.1. Métallurgie
 - 3.6.2. Travail des métaux
- 3.7. Fabrication de machines et d'équipements
 - 3.7.1. Machines et équipements mécaniques
 - 3.7.2. Machines de bureau et matériel informatique
 - 3.7.3. Machines et appareils électriques
 - 3.7.4. Équipements de radio, télévision et communication
 - 3.7.5. Instruments médicaux, de précision, d'optique, d'horlogerie
- 3.8. Fabrication de matériel de transport
 - 3.8.1. Véhicules et équipements automobiles
 - 3.8.2. Autres matériels de transport (construction navale, motos, vélos, ...)
- 3.9. Autres industries
 - 3.9.1. Fabrication de meubles, industries diverses (bijoux, jeux, jouets, ...)
 - 3.9.2. Récupération
- 4. Construction, Bâtiment, Travaux publics
- 5. Commerce, réparation, transport, poste, télécom.
 - 5.1. Commerce et réparation automobile
 - 5.2. Commerce de gros et intermédiaires du commerce
 - 5.3. Commerce de détail et réparation d'articles domestiques
 - 5.4. Transports
 - 5.4.1. Transports terrestres
 - 5.4.2. Transports par eau
 - 5.4.3. Transports aériens
 - 5.4.4. Services auxiliaires des transports (fret, agences de voyages, ...)
 - 5.5. Poste et télécommunications
- 6. Activités financières et d'assurance
 - 6.1. Activités financières et d'assurance
 - 6.1.1. Activités financières (banque, caisses d'épargne, ...)
 - 6.1.2. Assurances
 - 6.1.3. Auxiliaires financiers et d'assurances (bourse, courtage, ...)
- 7. Immobilier, location et services fournis principalement aux entreprises
 - 7.1. Activités immobilières
 - 7.2. Location de matériel
 - 7.3. Activités informatiques
 - 7.4. Recherche et développement
 - 7.5. Autres services (conseil, publicité, intérim, nettoyage, ...)
- 8. Éducation, santé et action sociale
 - 8.1. Éducation
 - 8.2. Santé et action sociale
- 9. Hôtels, cafés, restaurants

Si ACTE = NSP ou REFUS, aller à ACTETA

Si ACTE est renseigné et

si STATUT = 5, 6 ou 7 et ACTE = 1.1 ou 1.11 ou 1.12 (agriculture), aller à SUPH

si STATUT = 1, 2, 3, 4, NSP ou REFUS ou ACTE différent de 1.1, 1.11 ou 1.12, aller à NBSAL

ACTETA

Pouvez-vous préciser en clair l'activité de votre établissement < de l'établissement de PRENOM > ?

Activité en clair.

Aller à NBTSAL

La question SUPH est paramétrée selon que STATUT = 5 (aide familial) ou STATUT = 6 ou 7

SUPH Si la personne est chef d'entreprise ou indépendant dans le secteur agricole (STATUT = 6 ou 7) :

Quelle est la superficie de votre [I] exploitation [de ^PRENOM] (en hectares s.a.u.) ?

Si la personne aide un membre de sa famille dans le secteur agricole (STATUT = 5) :

Quelle est la superficie de l'exploitation de la personne que vous aidez [^PRENOM aide] (en hectares s.a.u.) ?

0 à 9 997.

Si SUPH < 5, aller à SUPA

Si SUPH >= 5, NSP ou REFUS, aller à OPA

SUPA **La superficie de l'exploitation étant inférieure à 5 hectares, quelle est-elle en ares ?**

0 à 499.

OPA **Quelle est l'orientation des productions agricoles ?**

1. Polyculture (culture des terres labourables)
2. Maraîchage ou horticulture
3. Vigne ou arbres fruitiers
4. Élevage d'herbivores (bovins, ovins, ...)
5. Élevage de granivores (volailles, porcins, ...)
6. Polyculture-élevage
7. Élevage d'herbivores et de granivores
8. Autre

NBTSAL **Quel est le nombre de personnes qui travaillent dans cet établissement < l'établissement de PRENOM > ?**

Inclure le chef d'entreprise, les indépendants et aides familiaux non salariés

1. 10 personnes ou moins
2. De 11 à 19 personnes
3. De 20 à 49 personnes
4. 50 à 499 personnes
5. 500 personnes ou plus

Si NBTSAL = 1, aller à NBSAL

Si NBTSAL = 2, 3, 4, 5, NSP ou REFUS, aller à RESP

NBSAL **Pouvez-vous préciser le nombre exact de personnes ?**

1 à 10.

RESP

Dans votre (son) emploi (principal) avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > des responsabilités d'encadrement ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (C) ou (D)) et

si SITUAD[N] = 1, 3 ou 5, affecter TPC = 1 et aller à NBHPR

si SITUAD[N] = 2, 4 ou 6, affecter TPC = 2 et aller à NBHPR

si SITUAD[N] = 7, 8, 9, 10, 11 ou 12 et aller à TPC

RÉINTERROGATION

Si SITUAD[N] = 1, 3 ou 5, affecter TPC = 1 et aller à NBHPR

Si SITUAD[N] = 2, 4 ou 6, affecter TPC = 2 et aller à NBHPR

Si SITUAD[N] = 7, 8, 9, 10, 11 ou 12 et

si MEMSIT = 1 et CHGEMPL = 2, aller à TPCCF

si MEMSIT = 0 ou CHGEMPL = 1, aller à TPC

TPCCF

Lors de la dernière enquête (^date de la dernière enquête), vous étiez [^PRENOM était] à I(V1TPC)heures, l'êtes-vous [^PRENOM l'est-il(elle)] toujours ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si V1TPC = 1 et TPCCF = 1, affecter TPC = 1

Si V1TPC = 2 et TPCCF = 2, affecter TPC = 1

Si V1TPC = 1 et TPCCF = 2, affecter TPC = 2

Si V1TPC = 2 et TPCCF = 1, affecter TPC = 2 et aller à NBHPR

TPC

Dans votre (son) emploi (principal), êtes-vous < PRENOM est-il (elle) > à :

- | |
|------------------------------------|
| 1. Temps plein
2. Temps partiel |
|------------------------------------|

NBHPR

Dans votre (son) emploi (principal), combien d'heures travaillez-vous < PRENOM travaille-t-il (elle) >, en moyenne, par semaine ?

1 à 97.

Si NBEMP = 2, aller à NBHSEC

Si NBEMP = 1, NSP ou REFUS et

si NBHPR < 30, aller à RAISNBH

si NBHPR >= 30, NSP ou REFUS, aller à ACTDER

NBHSEC

Vous avez déclaré exercer < que PRENOM exerce > plusieurs emplois. Combien d'heures consacrez-vous < PRENOM consacre-t-il (elle >, en moyenne, par semaine, à vos (ses) emplois secondaires ?

1 à 97.

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (C) ou (D)) et

si NBHPR + NBHSEC < 30, aller à RAISNBH

si NBHPR + NBHSEC >= 30, aller à ACTDER

RÉINTERROGATION

Si NBHPR + NBHSEC < 30, aller à RAISNBH

Si NBHPR + NBHSEC >= 30 et

si (CHGTEMPL = 2) ou (CHGTEMPL = 1 et V1STATUT = 5 à 7), affecter CHGTEMPL dans ACTDER et

si ACTDER = 1, aller à MOFACT

si ACTDER = 2, aller à FINAAC

si (CHGTEMPL = 1 et V1STATUT = 1 à 4 ou valeur manquante), aller à ACTDER

RAISNBH

Parmi les raisons suivantes, quelle est la principale pour laquelle vous travaillez < PRENOM travaille >, en moyenne, moins de 30 heures par semaine ?

Tendre la carte IN6

1. Vous poursuivez < il (elle) poursuit > une formation, des études
2. Vous avez < il (elle) a > des problèmes de santé (maladie ou handicap)
3. Vous vous occupez < il (elle) s'occupe > de tâches d'entretien de la maison, de garde d'enfant(s) ou d'autres personnes
4. Bien que vous souhaitiez < il (elle) souhaite > travailler davantage, vous < il (elle) > ne trouvez (trouve) pas de travail avec plus d'heures
5. Vous ne souhaitez < il (elle) ne souhaite > pas travailler davantage
6. L'ensemble des heures cumulées de tous vos (ses) emplois équivaut à un temps plein
7. Autres raisons

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (C) ou (D)), aller à ACTDER

RÉINTERROGATION

Si (CHGTEMPL = 2) ou (CHGTEMPL = 1 et V1STATUT = 5 à 7), affecter CHGTEMPL dans ACTDER et

si ACTDER = 1, aller à MOFACT

si ACTDER = 2, aller à FINAAC

Si (CHGTEMPL = 1 et V1STATUT = 1 à 4 ou valeur manquante), aller à ACTDER

ACTDER

Si la réponse à la question sur le changement d'employeur, d'établissement ou d'activité est à valeur manquante (Si CHGTEMPL = valeur manquante) :

Depuis les douze dernier mois, avez-vous [^PRENOM a-t-il(elle)] changé ...

Si STATUT = 1 à 4, NSP ou REFUS : "d'employeur ?"

Si STATUT = 5 à 7 : "d'activité ?"

Si la personne a changé d'employeur ou d'établissement au sein du même employeur depuis la dernière enquête et qu'elle était salariée ou que la réponse à la question sur le statut était manquante (CHGTEMPL = 1 et V1STATUT = 1 à 4 ou valeur manquante) :

Depuis la dernière enquête (^date de la dernière enquête), vous avez changé d'employeur ou d'établissement au sein du même employeur, mais est-ce un changement d'employeur ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si ACTDER = 1, aller à MOFACT

Si ACTDER = 2, aller à la PARTIE REVENUS SUR LA PÉRIODE DE REFERENCE

MOFACT

Parmi les motifs suivants, quel est le principal pour lequel vous avez < PRENOM a > changé d'emploi ?

Tendre la carte IN7

- | |
|--|
| <ol style="list-style-type: none">1. Vous avez < il (elle) a > trouvé un travail qui vous (lui) convenait mieux ou vous vous êtes < PRENOM s'est > mis(e) à votre (son) compte2. Vous étiez < PRENOM était > en fin de contrat, vous aviez < il (elle) avait > un travail temporaire3. Vous avez < il (elle) a > été obligé(e) de partir, licencié(e), mis(e) en préretraite, etc.4. L'entreprise familiale (ou votre < sa > propre entreprise) avait fait faillite, avait dû fermer, être vendue5. Vous vous êtes < il (elle) s'est > marié(e)6. Vous avez < il (elle) a > interrompu votre (son) activité professionnelle pour élever un ou des enfants7. Vous avez < il (elle) a > apporté des soins à une personne âgée ou malade ou handicapée8. L'emploi de votre < son > conjoint exigeait un déménagement9. Vous avez < il (elle) a > suivi ou repris des études10. Vous étiez < il (elle) était > en invalidité ou en incapacité11. Vous vouliez < PRENOM voulait > vivre de vos (ses) rentes12. Autres motifs |
|--|

Aller à la PARTIE REVENUS SUR LA PÉRIODE DE REFERENCE

Si la personne n'est pas actif occupé au moment de l'enquête et si elle a déclaré n'avoir aucun emploi ou si elle a répondu par NSP ou REFUS à cette question et qu'elle a déclaré avoir été actif occupé dans le passé lors de cette enquête ou qu'elle avait déclaré avoir été actif occupé dans le passé lors de l'enquête précédente

((OCCUP = 2 et NBEMP = 3, NSP ou REFUS) et (OCCUPA = 1 ou OCEUP = 1))

SOUS-BLOC ACTIVITÉ ANTÉRIEURE

On définit une situation spontanée d'actif occupé depuis la dernière enquête : OCC1AN. Par défaut OCC1AN = 0.

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (C) ou (D)), aller à STATANT

RÉINTERROGATION

Si depuis la dernière enquête, parmi les différentes situations qu'a connues l'enquêté, il y en a au moins une où il a été actif, alors OCC1AN prend la valeur 1.

(Pour tout p allant de V1NBSIT à 15 :
si SITUAD[P] = 1 à 6 (dans le tableau d'activité), OCC1AN = 1)

Si la personne réinterrogée n'a pas eu de nouvelle activité antérieure depuis la dernière enquête (OCC1AN = 0), aller à la PARTIE REVENUS SUR LA PÉRIODE DE REFERENCE

Si depuis la dernière enquête la personne a eu une activité et que cette personne travaillait lors de la collecte 2004, aller à AUTREMPLE

(Si OCC1AN = 1 et V1SITUAT = 1, aller à AUTREMPLE)

Si depuis la dernière enquête la personne a eu une activité et que cette personne n'avait jamais travaillé avant la date de la collecte précédente ou que cette personne a eu une activité avant la date de la collecte précédente, aller à STATANT

(Si OCC1AN = 1 et V1SITUAT = 0 ou 2, aller à STATANT)

AUTREMPLE

Lors de la dernière enquête (^date de la dernière enquête), vous occupiez [^PRENOM occupait] un emploi comme :

Profession : ^V1PROFES

Statut : ^I(V1STATUT)

Classification : ^I(V1CLASSIF) si V1CLASSIF renseigné

En avez-vous eu [^PRENOM a-t-il(elle) eu] un autre depuis ?

1. Oui
2. Non

Si AUTREMPLE = 1, NSP ou REFUS, aller à STATANT

Si AUTREMPLE = 2, aller à FINAAC

STATANT

Exerciez-vous < PRENOM exerçait > votre (son) dernier emploi comme :

1. Salarié(e) de l'État
2. Salarié(e) d'une collectivité locale, des HLM ou des hôpitaux publics
3. Salarié(e) d'une entreprise, d'un artisan, d'une association
4. Salarié(e) chez un particulier
5. Aide d'un membre de votre famille dans son travail sans être rémunéré(e)
6. Chef d'entreprise salarié(e), PDG, gérant(e) minoritaire, associé(e)
7. Indépendant(e) ou à votre compte

Si STATANT = 5, aller à PROFAIDA

Sinon, aller à PROFESAN

PROFAIDA

Quelle était la profession principale de la personne que vous aidiez < que PRENOM aidait > ?

Soyez précis : par exemple fleuriste et non commerçant(e)

Profession.

Aller à la PARTIE REVENUS SUR LA PÉRIODE DE REFERENCE

PROFESAN

Quelle était votre (la) dernière profession < de PRENOM > ?

Soyez précis : par exemple fleuriste et non commerçant(e), caissier(e) et non employé(e), chef de service clientèle et non cadre

Profession.

Si STATANT = 1, 2, 3, 4, NSP ou REFUS aller à CLASSIFANTE

Si STATANT = 6 ou 7, aller à la PARTIE REVENUS SUR LA PÉRIODE DE REFERENCE

CLASSIFANTE

Quelle était votre (la) dernière profession < de PRENOM > ?

Si STATANT = 2 (salarié d'entreprise) : modalités 1, 2, 3, 5, 7, 9 ou 10

Si STATANT = 1 (salarié de l'État, des collectivités locales, des HLM et des hôpitaux publics) : modalités 1, 2, 3, 4, 6 ou 8

1. Manœuvre ou ouvrier spécialisé
2. Ouvrier qualifié ou hautement qualifié, technicien d'atelier
3. Technicien
4. Personnel de catégorie B ou assimilé
5. Agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale, VRP (non cadre)
6. Personnel de catégorie A ou assimilé
7. Ingénieur, cadre (à l'exception des directeurs généraux ou de ses adjoints directs)
8. Personnel de catégorie C ou D ou assimilé
9. Employé de bureau, employé de commerce, personnel de services
10. Directeur général, adjoint direct

Aller à la PARTIE REVENUS SUR LA PÉRIODE DE REFERENCE

PARTIE REVENUS SUR LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE

Calcul de variables auxiliaires :

On crée 6 variables : PQSAL, QUESTIND, PQIND, PQCHOM, PQRET et ETUDIANT que l'on initialise à zéro. Si pendant l'année 2004, la personne a été salariée, PQSAL prend la valeur 1 ; si elle a été indépendant, PQIND prend la valeur 1 ; si elle a été chômeur, PQCHOM prend la valeur 1 ; si la personne a été retraitée, PQRET prend la valeur 1 et si la personne a été étudiant, ETUDIANT prend la valeur 1.

(Pour tout N allant de 1 à 15,

si DATDEB[N] comprise entre le 01/01 et le 31/12 de l'année 2004 et
si SITUAD[N] = 1 ou 2, alors PQSAL = 1
si SITUAD[N] = 3 ou 4, alors QUESTIND = 1
si SITUAD[N] = 7, alors PQCHOM = 1
si SITUAD[N] = 8, alors PQRET = 1
si SITUAD[N] = 9, alors ETUDIANT = 1

Fin de la boucle sur N.)

DECIRPP

Combien avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > effectué, cette année, de déclarations d'impôts en France sur lesquelles vous avez < il (elle) a > reporté vos (ses) revenus personnels de l'année 2004 ?

Peu importe que vous ayez < PRENOM ait > rempli personnellement la déclaration

0 à 4.

Si DECIRPP >= 1, aller à DOCDEC

Si DECIRPP = 0, NSP ou REFUS et

si QUESTIND = 1, aller à STATUTIND

si QUESTIND = 0, aller au BLOC SALAIRES PENDANT LA PÉRIODE DE REFERENCE

La question DOCDEC est paramétrée : si DECIRPP >= 2, l'intitulé comporte le pluriel (parenthèses), si DECIRPP = 1, le singulier.

DOCDEC

Acceptez-vous de consulter cette (ces) déclaration(s) des revenus de l'année 2004 ?

1. Oui
2. Non

Si QUESTIND = 1, aller à STATUTIND

Si QUESTIND = 0, aller au BLOC SALAIRES PENDANT LA PÉRIODE DE REFERENCE

STATUIND

Vous avez < PRENOM a > exercé une activité d'indépendant en 2004. Était-ce en tant que :

1. Non salarié(e) (entrepreneur individuel, gérant(e) ou associé(e) majoritaire de société)
2. Salarié(e) (gérant(e) ou associé(e) minoritaire de SARL, PDG ou chef d'entreprise salarié(e))
3. Sous les deux statuts au cours de l'année 2004

Changement des variables auxiliaires :

Si STATUIND = 1 ou 3, alors PQIND = 1

Si STATUIND = 2 ou 3, alors PQSAL = 1

Aller au BLOC SALAIRES PENDANT LA PÉRIODE DE REFERENCE

BLOC SALAIRES PENDANT LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE

REMSAL

Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu au cours de l'année 2004 des salaires, traitements ou rémunérations, soit au titre de votre activité principale soit au titre d'une activité secondaire, de jobs d'été, de vacances, ... ?

Inclure :

- droits d'auteur, piges
- activités éducatives ou associatives, activités électives
- heures de ménage ou de services aux particuliers
- rémunérations de gérants dirigeants de société
- rémunérations de salariés d'une entreprise familiale
- etc

1. Oui
2. Non

Si REMSAL = 1, aller à PLUREMP

Si REMSAL = 2, aller au BLOC REVENUS DES INDÉPENDANTS NON SALARIÉS

PLUREMP

Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu des salaires, traitements, ou rémunérations de la part de plusieurs employeurs au cours de l'année 2004 ?

1. Oui
2. Non

Si PLUREMP = 1, aller à NOMBREMP

Si PLUREMP = 2, NSP ou REFUS, aller à ETREMP

NOMBREMP

Au total combien d'employeurs vous ont versé < ont versé à PRENOM > des rémunérations au cours de l'année 2004 ?

2 à 24.

Calcul de la variable auxiliaire BOUCLEMP :

Si PLUREMP = 2, alors BOUCLEMP = 1

Si (PLUREMP = NSP ou REFUS) ou (PLUREMP = 1 et NOMBREMP = NSP ou REFUS), alors BOUCLEMP = 1

Si PLUREMP = 1 et NOMBREMP renseigné, alors BOUCLEMP = $\inf(\text{NOMBREMP}, 5)$

ETREMP

Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu des rémunérations de la part d'employeurs à l'étranger au cours de l'année 2004 ?

1. Oui
2. Non

JRECSAL

En 2004, pendant combien de mois avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu des salaires, traitements ou rémunérations ?

Cumulez toutes vos (ses) périodes de perception de salaires, traitements ou rémunérations pendant l'année 2004

Si le mois n'est pas complet, arrondir au demi-mois.

0.5 à 12.

Si DOCDEC = 1, aller à la boucle commençant à MNAS[N]

Si DOCDEC = 2, NSP ou REFUS, aller à DOCREC

Si DOCDEC est non renseigné (DECIRPP = 0, NSP ou REFUS), aller à DOCBUL

La question DOCREC est paramétrée. Si PLUREMP = 1, elle est formulée au pluriel (parenthèses), si PLUREMP = 2, NSP ou REFUS, au singulier.

DOCREC

À défaut de déclaration de revenus, acceptez-vous de consulter le(s) récapitulatif(s) annuel(s) de salaire de votre (vos) employeur(s) < du (des) employeur(s) de PRENOM >, pour l'année 2004, afin de répondre aux questions qui vont suivre ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si DOCREC = 1, aller à la boucle commençant par MNAS[N]

Si DOCREC = 2, aller à DOCBUL

Boucle commençant à MNAS[N] :

Si DOCDEC = 1, elle est indiquée de N = 1 à DECIRPP

Si DOCDEC = 2, NSP ou REFUS et DOCREC = 1, elle est indiquée de N = 1 à BOUCLEMP

Les questions MNAS[N] et AMNAS[N] sont paramétrées selon que DOCDEC = 1 ou DOCREC = 1.

Si DOCDEC = 1, parenthèse 1

Si DOCREC = 1, parenthèse 2

En outre, si DOCREC = 1 le début de l'intitulé est :

"l'unique employeur", si PLUREMP = 2

"l'(les) employeur(s)", si PLUREMP = NSP ou REFUS

"les employeurs", si NOMBREMP = NSP ou REFUS

"les autres employeurs", si N = 5 et NOMBREMP > 5,

"le nième employeur", si $1 < N < 5$ ou si $N = 5$ et $NOMBREMP = 5$.

MNAS[N]

(1- Concernant la nième déclaration, quel est le montant déclaré au fisc en France de tous les salaires, traitements ou rémunérations que vous avez < PRENOM > perçus pour l'année 2004 ?
(2- Concernant le nième employeur (l'unique employeur) (les autres employeurs)), quel est le montant à déclarer au fisc en France de tous les salaires, traitements ou rémunérations que vous avez < PRENOM > perçus pour l'année 2004 ?

*Il s'agit du montant à reporter sur la déclaration, avant tout abattement.
(Indiquez le montant en euros)*

0 à 99 999 997.

Si MNAS[N] = NSP ou REFUS, aller à AMNAS[N]

Si MNAS[N] est renseigné et

si $N < DECIRPP$ ou $N < BOUCLEMP$, aller à l'employeur ou à la déclaration suivante

si $N = DECIRPP$ ou $N = BOUCLEMP$, aller en fin de boucle

AMNAS[N]

(1- Concernant la nième déclaration, pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du montant annuel net déclaré au fisc des rémunérations que vous avez < PRENOM a > perçus en 2004 à l'aide de l'échelle suivante ?

(2- Concernant le nième employeur (l'unique employeur) (les autres employeurs), pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du montant annuel net à déclarer au fisc de l'ensemble des rémunérations que vous avez < PRENOM a > perçus en 2004 à l'aide de l'échelle suivante ?

Il s'agit du montant à reporter sur la déclaration, avant tout abattement

(Indiquez le montant en euros)

Tendre la carte IN8

1. Moins de 4 000 euros
2. De 4 000 à moins de 8 000 euros
3. De 8 000 à moins de 14 000 euros
4. De 14 000 à moins de 22 000 euros
5. De 22 000 à moins de 37 000 euros
6. De 37 000 à moins de 46 000 euros
7. De 46 000 à moins de 80 000 euros
8. 80 000 euros ou plus

Si N < DECIRPP ou N < BOUCLEMP, aller à l'employeur ou à la déclaration suivante

Si N = DECIRPP ou N = BOUCLEMP, aller en fin de boucle

Fin de boucle :

Si un au moins des AMNAS[N] vaut NSP ou REFUS et si (BOUCLEMP > 1 ou DECIRPP > 1), aller à TGLOBAS

Si tous les MNAS[N] sont renseignés ou si [(un au moins des MNAS[N] = NSP ou REFUS) et (tous les AMNAS[N] correspondants sont renseignés)] ou si BOUCLEMP = 1 ou si DECIRPP = 1, aller au SOUS-BLOC RÉMUNÉRATIONS ANNEXES

TGLOBAS

Pouvez-vous évaluer le montant annuel net déclaré au fisc de l'ensemble des salaires, traitements ou rémunérations que vous avez < PRENOM a > perçus en 2004 à l'aide de l'échelle suivante :

Il s'agit du montant à reporter sur la déclaration, avant tout abattement

Tendre la carte IN8

1. Moins de 4 000 euros
2. De 4 000 à moins de 8 000 euros
3. De 8 000 à moins de 14 000 euros
4. De 14 000 à moins de 22 000 euros
5. De 22 000 à moins de 37 000 euros
6. De 37 000 à moins de 46 000 euros
7. De 46 000 à moins de 80 000 euros
8. 80 000 euros ou plus

Aller au SOUS-BLOC RÉMUNÉRATIONS ANNEXES

La question DOCBUL est paramétrée en fonction de PLUREMP : si PLUREMP = 1, l'intitulé utilise le pluriel, si PLUREMP = 2, NSP ou REFUS, le singulier.

DOCBUL

A défaut, acceptez-vous de consulter les bulletins de salaires de votre (vos) employeur(s) < du ou des employeur(s) de PRENOM > pour l'année 2004 ?

1. Oui
2. Non

Aller au SOUS-BLOC SALAIRE RECONSTITUÉ

Si la personne accepte de consulter sa (ses) déclaration(s) de revenus de 2004 (DOCDEC = 1)
ou
si la personne accepte de consulter son (ses) récapitulatif(s) annuel(s) de salaires (DOCREC = 1)

SOUS-BLOC DES RÉMUNÉRATIONS ANNEXES

AESND

Dans la liste suivante, quels sont les éléments de rémunération que vous avez perçus < PRENOM a perçus > en 2004 mais qui ne sont pas inclus dans les montants précédents ?

*Ces éléments peuvent être non imposables en partie ou en totalité, imposables dans une rubrique particulière de la déclaration, imposables à la source ou à l'étranger, etc.
Ne pas tenir compte des prestations familiales ni des indemnités de remboursement de frais professionnels, mais inclure la rémunération d'activités occasionnelles
Tendre la carte IN9
Plusieurs réponses possibles*

1. Rémunérations non imposables en France
2. Primes, pourboires et commissions, compléments de rémunération exonérés
3. Participation et intéressement aux résultats versés par l'entreprise
4. Dividendes versés aux dirigeants salariés de leur entreprise
5. Stock options reçues gratuitement ou acquises en dessous de leur valeur
6. Abondement versé par l'entreprise sur un plan d'épargne entreprise
7. Rémunération d'activités électives
8. Rémunération d'assistantes maternelles
9. D'autres éléments de rémunération (à l'exclusion des prestations familiales et des indemnités de remboursement de frais professionnels)
10. Aucun des éléments cités ci-dessus

Si AESND contient 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 ou 9, aller à MAESND

Si AESND = 10, NSP ou REFUS, aller au SOUS-BLOC CONTRÔLE DES SALAIRES

MAESND

Quel montant a représenté l'ensemble de ces rémunérations supplémentaires, pour l'année 2004 ?

(Indiquez le montant en euros)

1 à 99 999 997.

Si MAESND = NSP ou REFUS, aller à TMAESND

Si MAESND est renseigné, aller au SOUS-BLOC CONTRÔLE DES SALAIRES

TMAESND

Pouvez-vous évaluer ce montant à l'aide de l'échelle suivante ?

*Il s'agit du montant de rémunérations supplémentaires pour l'année 2004.
Tendre la carte IN10*

1. Moins 400 euros
2. De 400 à moins de 800 euros
3. De 800 à moins de 1 600 euros
4. De 1 600 à moins de 2 400 euros
5. De 2 400 à moins de 4 000 euros
6. De 4 000 à moins de 8 000 euros
7. De 8 000 à moins de 14 000 euros
8. De 14 000 à moins de 22 000 euros
9. De 22 000 à moins de 37 000 euros
10. De 37 000 à moins de 46 000 euros
11. De 46 000 à moins de 80 000 euros
12. 80 000 euros ou plus

Aller au SOUS-BLOC CONTRÔLE DES SALAIRES

**Si la personne est passée par la question DOCBUL (elle n'utilise ni déclaration de revenus ni récapitulatif annuel de salaires)
(DOCBUL = 1, 2, NSP ou REFUS)**

SOUS-BLOC SALAIRE RECONSTITUÉ

La reconstitution du montant annuel des salaires, traitements et rémunérations pour l'année 2004 se fait en deux étapes.
On collecte d'abord le montant de la rémunération habituelle, c'est-à-dire celle qui a été perçue plus ou moins régulièrement d'un mois sur l'autre.

Puis on collecte le montant des versements exceptionnels (13ème mois, rappel, primes exceptionnelles, etc) ou compléments de salaire (activités secondaires ou saisonnières, etc) qui ont été perçus occasionnellement au cours de l'année 2004, et le montant de certaines déductions prélevées habituellement.

Boucle commençant à JRECAREF[N] :
Elle est indiquée de N = 1 à BOUCLEMP

Toutes les questions de la boucle sont paramétrées.

Le début de l'intitulé est :

"l'unique employeur", si PLUREMP = 2

"votre(vos) employeur(s)", si PLUREMP = NSP ou REFUS

"vos employeurs", si NOMBREMP = NSP ou REFUS

"vos autres employeurs", si N = 5 et NOMBREMP > 5,

"votre nième employeur", si 1 > N > 5 ou si N = 5 et NOMBREMP = 5.

JRECAREF[N]

**Concernant le nième employeur (l'unique employeur) (les autres employeurs) :
Pendant combien de mois avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu des salaires,
traitements et rémunérations en 2004 ?**

*Cumulez toutes vos (les) périodes de perception des salaires, traitements et rémunérations de la part de (cet)
(ces) employeur(s) pendant l'année 2004.
Si le mois n'est pas complet, arrondir au demi-mois.*

0.5 à 12.

ESTREF[N]

**Concernant le nième employeur (l'unique employeur) (les autres employeurs) :
Quel a été le montant net mensuel de votre (la) rémunération habituelle < de
PRENOM > au cours de l'année 2004, c'est-à-dire de celle que vous avez < qu'il
(elle) a > perçue plus ou moins régulièrement d'un mois sur l'autre ?**

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99 999 997.

Si ESTREF[N] = NSP ou REFUS, aller à TESTREF[N]

Si ESTREF[N] est renseigné, aller à COMPREF[N]

TESTREF[N]

**Concernant le nième employeur (l'unique employeur) (les autres employeurs) :
Pouvez-vous évaluer ce montant à l'aide de l'échelle suivante ?**

*Il s'agit du montant net mensuel de votre (la) rémunération habituelle < de PRENOM > en 2004.
Tendre la carte IN11*

1. Moins de 500 euros
2. De 500 à moins de 1 000 euros
3. De 1 000 à moins de 1 250 euros
4. De 1 250 à moins de 1 500 euros
5. De 1 500 à moins de 2 000 euros
6. De 2 000 à moins de 2 500 euros
7. De 2 500 à moins de 3 000 euros
8. De 3 000 à moins de 5 000 euros
9. De 5 000 à moins de 8 000 euros
10. 8 000 euros ou plus

COMPREF[N]

Concernant le nième employeur (l'unique employeur) (les autres employeurs) :
Dans la liste suivante, quels sont les éléments de votre (la) rémunération < de
PRENOM > en 2004 que vous n'avez pas inclus dans le montant net précédent ?

*Ne pas tenir compte des prestations familiales ni des indemnités de remboursement de frais professionnels
Tendre la carte IN12
Plusieurs réponses possibles*

1. Heures supplémentaires
2. Primes, pourboires et commissions, 13ème mois
3. Participation et intéressement aux résultats versés par l'entreprise
4. Dividendes versés aux dirigeants salariés de leur entreprise
5. Stock options reçues gratuitement ou acquises en dessous de leur valeur
6. Abondement versé par l'entreprise sur un plan d'épargne entreprise
7. D'autres éléments de rémunération (à l'exclusion des prestations familiales et des indemnités de remboursement de frais professionnels)
8. Aucun des éléments cités ci-dessus

Si COMPREF[N] contient 1, 2, 3, 4, 5, 6 ou 7, aller à MAREF[N]

Si COMPREF[N] = 8, NSP ou REFUS, aller à DEDUREF[N]

MAREF[N]

Concernant le nième employeur (l'unique employeur) (les autres employeurs) :
Quel montant de rémunération global ces éléments ont-ils représenté au cours de
l'année 2004 en plus du montant annuel net habituel ?

(Indiquez le montant en euros)

1 à 99 999 997.

Si MAREF[N] = NSP ou REFUS, aller à TMAREF[N]

Si MAREF[N] est renseigné, aller à DEDUREF[N]

TMAREF[N]

Concernant le nième employeur (l'unique employeur) (les autres employeurs) :
Pouvez-vous évaluer ce montant à l'aide de l'échelle suivante ?

*Il s'agit du montant de rémunérations supplémentaires pour l'année 2004.
Tendre la carte IN10*

1. Moins 400 euros
2. De 400 à moins de 800 euros
3. De 800 à moins de 1 600 euros
4. De 1 600 à moins de 2 400 euros
5. De 2 400 à moins de 4 000 euros
6. De 4 000 à moins de 8 000 euros
7. De 8 000 à moins de 14 000 euros
8. De 14 000 à moins de 22 000 euros
9. De 22 000 à moins de 37 000 euros
10. De 37 000 à moins de 46 000 euros
11. De 46 000 à moins de 80 000 euros
12. 80 000 euros ou plus

DEDUREF[N]

**Concernant le nième employeur (l'unique employeur) (les autres employeurs) :
Quelles étaient les retenues effectuées sur le montant net de votre (la)
rémunération habituelle < de PRENOM > au cours de l'année 2004 ?**

*Tendre la carte IN13
Plusieurs réponses possibles*

1. Cotisations à une mutuelle
2. Cotisations à un comité d'entreprise, un syndicat ou une association professionnelle
3. Repas de cantine ou restauration collective, tickets restaurant
4. Quote-part personnelle de frais liés à un logement ou une voiture de fonction
5. Remboursement de prêts
6. Aucun de ces éléments

Si DEDUREF[N] contient 1, 2, 3, 4 ou 5, aller à MDREF[N]

Si DEDUREF[N] = 6, NSP ou REFUS et

si N < BOUCLEMP, aller à l'employeur suivant

si N = BOUCLEMP, aller en fin de boucle

MDREF[N]

**Concernant le nième employeur (l'unique employeur) (les autres employeurs) :
Quel montant global annuel ces retenues ont-elles représenté pour vous < pour
PRENOM > au cours de l'année 2004 ?**

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99 999 997.

Si MDREF[N] = NSP ou REFUS, aller à TMDREF[N]

MDREF[N] est renseigné et

si N < BOUCLEMP, aller à l'employeur suivant

si N = BOUCLEMP, aller en fin de boucle

TMDREF[N]

**Concernant le nième employeur (l'unique employeur) (les autres employeurs) :
Pouvez-vous évaluer ce montant à l'aide de l'échelle suivante ?**

*Il s'agit du montant de déduction que ces éléments ont représenté pour vous < pour PRENOM > au cours de
l'année 2004.
Tendre la carte IN14*

1. Moins de 400 euros
2. De 400 à moins de 800 euros
3. De 800 à moins de 1 400 euros
4. De 1 400 à moins de 2 200 euros
5. De 2 200 à moins de 3 700 euros
6. De 3 700 à moins de 4 600 euros
7. De 4 600 à moins de 8 000 euros
8. 8 000 euros ou plus

Si N < BOUCLEMP, aller à l'employeur suivant

Si N = BOUCLEMP, aller en fin de boucle

Fin de boucle :

Si un au moins des TESTREF[N] vaut NSP ou REFUS et si BOUCLEMP > 1, aller à TGLOBREF

Si tous les ESTREF[N] sont renseignés ou si [(un au moins des ESTREF[N] = NSP ou REFUS) et (tous les TESTREF[N] correspondants sont renseignés)] ou si BOUCLEMP = 1 et

si ETREMP = 1, aller au SOUS-BLOC IMPOSITION À LA SOURCE

si ETREMP = 2, NSP ou REFUS, aller au SOUS-BLOC AVANTAGES EN NATURE

TGLOBREF

Pouvez-vous évaluer le montant global net annuel de votre (la) rémunération habituelle < de PRENOM > de la part de l'ensemble de vos (ses) employeurs en 2004 à l'aide de l'échelle suivante :

*Attention : si vous calculez ce montant à partir d'une rémunération mensuelle et que vous n'avez travaillé qu'une partie de l'année, multipliez par un nombre de mois inférieur à 12.
(Indiquez le montant en euros)
Tendre la carte IN8*

1. Moins de 4 000 euros
2. De 4 000 à moins de 8 000 euros
3. De 8 000 à moins de 14 000 euros
4. De 14 000 à moins de 22 000 euros
5. De 22 000 à moins de 37 000 euros
6. De 37 000 à moins de 46 000 euros
7. De 46 000 à moins de 80 000 euros
8. 80 000 euros ou plus

La question COMPGLOBREF est paramétrée : si TGLOBREF = NSP ou REFUS, elle ne comprend pas la parenthèse ; sinon oui.

COMPGLOBREF

Dans la liste suivante, quels sont les éléments de votre (la) rémunération annuelle < de PRENOM > pour l'année 2004 (que vous n'avez pas inclus dans le montant net précédent estimé à TGLOBREF euros) ?

*Ne pas tenir compte des prestations familiales ni des indemnités de remboursement de frais professionnels.
Tendre la carte IN15
Plusieurs réponses possibles*

1. Heures supplémentaires
2. Primes, pourboires et commissions, treizième mois
3. Participation et intéressement aux résultats versés par l'entreprise
4. Dividendes versés aux dirigeants salariés de leur entreprise
5. Stock options reçues gratuitement ou acquises en dessous de leur valeur
6. Abondement versé par l'entreprise sur un plan d'épargne entreprise
7. Rémunérations d'activités électives
8. Rémunération d'assistantes maternelles
9. Rémunérations d'activités secondaires ou saisonnières
10. D'autres éléments de rémunération (à l'exclusion des prestations familiales et des indemnités de remboursement de frais professionnels)
11. Aucun des éléments cités ci-dessus

Si COMPGLOBREF contient 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 ou 10, aller à TMAGLOBREF

Si COMPGLOBREF = 11, NSP ou REFUS, aller à DEDUGLOBREF

TMAGLOBREF

Pouvez-vous évaluer le montant de rémunération supplémentaire que ces éléments ont représenté pour vous au cours de l'année 2004 à l'aide de l'échelle suivante ?

Tendre la carte IN10

1. Moins 400 euros
2. De 400 à moins de 800 euros
3. De 800 à moins de 1 600 euros
4. De 1 600 à moins de 2 400 euros
5. De 2 400 à moins de 4 000 euros
6. De 4 000 à moins de 8 000 euros
7. De 8 000 à moins de 14 000 euros
8. De 14 000 à moins de 22 000 euros
9. De 22 000 à moins de 37 000 euros
10. De 37 000 à moins de 46 000 euros
11. De 46 000 à moins de 80 000 euros
12. 80 000 euros ou plus

DEDUGLOBREF **Quelles étaient les retenues effectuées sur le montant net de votre (la) rémunération habituelle < de PRENOM > pour l'année 2004 ?**

*Tendre la carte IN13
Plusieurs réponses possibles*

1. Cotisations à une mutuelle
2. Cotisations à un comité d'entreprise, un syndicat ou une association professionnelle
3. Repas de cantine ou restauration collective, tickets restaurant
4. Quote-part personnelle de frais liés à un logement ou une voiture de fonction
5. Remboursement de prêts
6. Aucun de ces éléments

Si DEDUGLOBREF contient 1, 2, 3, 4 ou 5, aller à TMDGLOBREF

Si DEDUGLOBREF = 6, NSP ou REFUS et

si ETREMP = 1, aller au SOUS-BLOC IMPOSITION À LA SOURCE

si ETREMP = 2, NSP ou REFUS, aller au SOUS-BLOC AVANTAGES EN NATURE

TMDGLOBREF **Pouvez-vous évaluer ce montant à l'aide de l'échelle suivante ?**

*Il s'agit du montant de déductions que ces éléments ont représenté pour vous < pour PRENOM > au cours de l'année 2004.
Tendre la carte IN14*

1. Moins de 400 euros
2. De 400 à moins de 800 euros
3. De 800 à moins de 1 400 euros
4. De 1 400 à moins de 2 200 euros
5. De 2 200 à moins de 3 700 euros
6. De 3 700 à moins de 4 600 euros
7. De 4 600 à moins de 8 000 euros
8. 8 000 euros ou plus

Aller au SOUS-BLOC CONTRÔLE DES SALAIRES

SOUS-BLOC CONTRÔLE DES SALAIRES

Si on dispose d'un montant total de salaire reçu en 2004, en clair ou en tranches, aller à REMUCONF

Sinon, si ETREMP = 1, aller au SOUS-BLOC IMPOSITION À LA SOURCE
si ETREMP = 2, NSP ou REFUS, aller au SOUS-BLOC AVANTAGES EN NATURE

La question REMUCONF est paramétrée :

Si, pour le montant de salaire perçu pendant l'année 2004, on dispose d'un montant, l'intitulé comporte le texte 1 : de REMU euros.

Si, pour le montant de salaire perçu pendant l'année 2004, on dispose d'une tranche, l'intitulé comporte le texte 2 : entre y et z euros.

Y étant la borne inférieure de la tranche, z étant la borne supérieure de la tranche.

REMUCONF

**Sur la base des éléments que nous avons enregistrés, le montant total de votre salaire reçu en ^AN se situerait ^texte 1 ou ^texte 2.
Êtes-vous d'accord avec cet ordre de grandeur ?
Sinon corriger un des montants suivants :**

si INDREMU = 1 : **AMNAS ou MNAS ou MAESND ou TMAESND ou TGLOBALAS**
si INDREMU = 0 : **ESTREF ou TESTREF ou MAREF ou TMAREF ou MDREF ou TMDREF ou TGLOBALREF ou TMAGLOBREF**

1. Oui

Si la personne est en réinterrogation et que l'évolution entre son salaire en 2003 et son salaire en 2004 est trop forte, aller à ANTREMU

(SITIND = (A) et V1SALPLEIN = 1 et SALPLEIN = 1 et

V1REMU renseigné et REMU renseigné et $REM U < 0,8 * V1REMU$ ou $REM U > 1,3 * V1REMU$

ou

V1APPREMU renseigné et REMU renseigné et $REM U < 0,8 * V1MINREMU$ ou $REM U > 1,2 * V1MAXREMU$

ou

V1REMU renseigné et APPREMU renseigné et $V1REMU < 0,8 * MINREMU$ ou $V1REMU > 1,2 * MAXREMU$

ou

$V1APPREMU$ renseigné et APPREMU renseigné et $V1MAXREMU * 1,2 < MINREMU$ ou $V1MINREMU * 0,8 > MAXREMU$)

V1REMU est le salaire en clair pour l'année 2003

REMU est le salaire en clair pour l'année 2004

V1APPREMU est le salaire en tranche pour l'année 2003, avec pour bornes V1MINREMU et V1MAXREMU

APPREMU est le salaire en tranche pour l'année 2004, avec pour bornes MINREMU et MAXREMU

Sinon, si ETREMP = 1, aller au SOUS-BLOC IMPOSITION À LA SOURCE

si ETREMP = 2, NSP ou REFUS, aller au SOUS-BLOC AVANTAGES EN NATURE

La question ANTREMU est paramétrée

Si, pour le montant de salaire perçu pendant l'année 2003, on dispose d'un montant, l'intitulé comporte le texte 1 : de V1REMU euros.

Si, pour le montant de salaire perçu pendant l'année 2003, on dispose d'une en tranche, l'intitulé comporte le texte 2 : entre y et z euros.

Y étant la borne inférieure de la tranche, z étant la borne supérieure de la tranche.

ANTREMU

Le montant total de votre salaire reçu en 2003 que nous avons enregistré lors de l'enquête précédente ^texte 1 ou ^texte 2 était-il correct ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si ETREMP = 1, aller au SOUS-BLOC IMPOSITION À LA SOURCE

Si ETREMP = 2, NSP ou REFUS, aller au SOUS-BLOC AVANTAGES EN NATURE

Si la personne a perçu des rémunérations de la part d'employeurs à l'étranger en 2004 (ETREMP = 1)

SOUS-BLOC IMPOSITION À LA SOURCE

IRSPR

Si la personne est en première interrogation (SITIND = (C) ou (D)
ou

si la personne est réinterrogée et qu'elle a répondu qu'elle n'était pas imposée à la source lors de l'enquête précédente ou que la réponse à cette question est à valeur manquante (SITIND = (A) et V1IRSPR = 2 ou valeur manquante) :

En 2004, étiez-vous [^PRENOM était-il(elle)] imposé(e) à la source ?

Si la personne est en réinterrogation et qu'elle avait déclaré être imposée à la source lors de l'enquête précédente (SITIND = (A) et V1IRSPR = 1) :

En 2003, vous étiez [^PRENOM était] imposé à la source, l'étiez-vous toujours en 2004 ?

- 1. Oui
- 2. Non

Si IRSPR = 1, aller à CMAIS

Si IRSPR = 2, NSP ou REFUS, aller au SOUS-BLOC AVANTAGES EN NATURE

CMAIS

Connaissez-vous le montant total, pour l'année 2004, de ce prélèvement d'impôts à la source ?

- 1. Oui
- 2. Non

Si CMAIS = 1, aller à MAIRS

Si CMAIS = 2 ou REFUS, aller au SOUS-BLOC AVANTAGES EN NATURE

MAIRS

Quel est le montant total prélevé en 2004 ?

(Indiquez le montant en euros)

1 à 99 999 997.

IIRPP

Ce montant total d'impôts prélevé à la source est -il déjà inclus dans le montant d'impôts payés à l'étranger en 2004 qui a été indiqué pour l'ensemble du ménage ?

- 1. Oui
- 2. Non

Aller au SOUS-BLOC AVANTAGES EN NATURE

SOUS-BLOC AVANTAGES EN NATURE

AVNAT **Avez-vous bénéficié dans le cadre de vos activités salariées d'avantages en nature en 2004 ?**

Plusieurs réponses possibles

1. Voiture de fonction
2. Loyer du logement pris totalement ou partiellement en charge par l'employeur
3. Chèques déjeuner, tickets restaurant ou subventions à la restauration collective
4. Autres avantages en nature (gratuité ou tarifs préférentiels de biens ou services)
5. Aucun avantage en nature

Si AVNAT = 5, NSP ou REFUS, aller au BLOC REVENUS D'INDÉPENDANTS NON SALARIÉS

Si AVNAT contient 1 et

si DOCDEC = 1 ou DOCREC = 1, aller à MARQUE

si DOCREC = 2, NSP ou REFUS ou n'est pas renseigné et

si AVNAT contient 2, 3 ou 4, aller à JAVNAT

si AVNAT ne contient ni 2, ni 3, ni 4, aller à MSAVNAT

Si AVNAT ne contient pas 1 mais contient 2, 3 ou 4 et

si DOCDEC = 1 ou DOCREC = 1, aller au BLOC REVENUS D'INDÉPENDANTS NON SALARIÉS

si DOCREC = 2, NSP ou REFUS ou n'est pas renseigné, aller à JAVNAT

JAVNAT **En 2004, pendant combien de mois avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > pu bénéficier de ces avantages ?**

Si le mois n'est pas complet, arrondir au demi-mois.

0.5 à 12.

MSAVNAT **A combien estimez-vous le montant pour l'année 2004 de ces avantages en nature ?**

*Lorsque le bénéficiaire doit acquitter une quote-part personnelle pour jouir de l'avantage, n'indiquer que la part subventionnée ou supportée par l'employeur.
(Indiquez le montant en euros)*

0 à 99 999 997.

Si AVNAT contient 1, aller à MARQUE

Si AVNAT contient 2, 3 ou 4, aller au BLOC REVENUS D'INDÉPENDANTS NON SALARIÉS

MARQUE **Quel est le modèle de la voiture de fonction dont vous avez < PRENOM a > disposé en 2004 ?**

Si plusieurs voitures retenir la dernière.

Modèle de la voiture.

CATEG **Dans quelle gamme ou catégorie classeriez-vous cette voiture ?**

Vous pouvez vous référer aux classements usuels des constructeurs ou loueurs de voitures

1. Haut de gamme ou catégorie prestige
2. Moyenne gamme ou catégorie standard
3. Bas de gamme ou catégorie économique

ACIRC

Quelle est l'année de mise en circulation de la voiture de fonction dont vous avez < PRENOM a > disposé en 2004 ?

Si plusieurs voitures retenir la dernière.

1990 à 2010.

NBCIRC

En 2004, pendant combien de mois avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > pu disposer d'une voiture de fonction pour votre usage privé ?

0 à 12.

Aller au BLOC REVENUS D'INDÉPENDANTS NON SALARIÉS

Pour tous

BLOC REVENUS D'INDÉPENDANTS NON SALARIÉS

REMIND Avez-vous perçu au cours de l'année 2004 des revenus d'activité d'indépendant(e) (autres que d'éventuels salaires) ?

- 1. Oui
- 2. Non

Si REMIND = 1, aller à JRECIND

Si REMIND = 2, NSP ou REFUS, aller au BLOC ALLOCATIONS CHÔMAGE

JRECIND En 2004, pendant combien de mois avez-vous perçu < PRENOM a-t-il (elle) perçu > des revenus d'activité d'indépendant (autres que d'éventuels salaires) ?

Cumulez toutes vos (les) périodes de perception de revenus d'activité d'indépendant (autres que d'éventuels salaires) pendant l'année 2004.

Si le mois n'est pas complet, arrondir au demi-mois.

0.5 à 12.

PLURACT Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > exercé des activités d'indépendant(e) dans plusieurs entreprises au cours de l'année 2004 ?

- 1. Oui
- 2. Non

Si PLURACT = 1, aller à NOMBRACT

Si PLURACT = 2, NSP ou REFUS, aller à AMMA

NOMBRACT Au total dans combien d'entreprises avez-vous exercé vos activités d'indépendant(e) au cours de l'année 2004 ?

2 à 24.

Calcul de la variable auxiliaire BOUCLACT :

Si PLURACT = 2, alors BOUCLACT = 1

Si (PLURACT = NSP ou REFUS) ou (PLURACT = 1 mais NOMBRACT = NSP ou REFUS), alors BOUCLACT = 1

Si PLURACT = 1 et NOMBRACT renseigné, alors BOUCLACT = $\inf(\text{NOMBRACT}, 5)$

AMMA D'autres membres de votre ménage actuel ont-ils participé en 2004 à votre (l') activité d'indépendant(e) < de PRENOM > en tant qu'associés ?

(Ne pas prendre en compte les membres du ménage salariés de l'entreprise familiale, ni les aides familiaux)

- 1. Oui
- 2. Non

Si AMMA = 1, aller à LISTTI

Si AMMA = 2, NSP ou REFUS, aller à ASSOC

LISTTI Lesquels ?

Plusieurs réponses possibles

Numéros dans la liste des personnes "adultes".

INCLUS

Les revenus que votre ménage a tirés de votre (l') activité d'indépendant(e) < de PRENOM > en 2004 ont-ils déjà été intégralement ou partiellement déclarés au cours de cet entretien par un autre membre de votre ménage associé ?

1. Oui, intégralement
2. Oui, partiellement
3. Non

Si INCLUS = 1, aller au BLOC ALLOCATION CHÔMAGE

Si INCLUS = 2, 3, NSP ou REFUS, aller à ASSOC

ASSOC

Dans le cadre de votre (son) activité d'indépendant(e), étiez-vous < PRENOM était-il (elle) > en 2004 associé(e) avec une autre personne n'appartenant pas aujourd'hui à votre ménage ?

1. Oui
2. Non

La question ESTBF est paramétrée.

Si PLURACT = 1, elle est formulée au pluriel (parenthèses), si PLURACT = 2, NSP ou REFUS, au singulier.

ESTBF

En 2004, quel a été le montant des prélèvements privés que votre ménage a effectué sur les ressources de votre (vos) [l'(des)] entreprise(s) < de PRENOM > pour ses besoins de consommation ou d'épargne ?

*(Si vous étiez < PRENOM était > associé(e) avec une personne appartenant à votre ménage actuel qui a indiqué ces prélèvements de son côté, indiquez un montant nul)
(Exprimez ce montant en euros)*

0 à 9999 997.

Si ESTBF = NSP ou REFUS, aller à TRESTBF

Si ESTBF est renseigné, aller à REFISC[N]

TRESTBF

Pouvez-vous évaluer ce montant à l'aide de l'échelle suivante ?

*Il s'agit du montant annuel de ces prélèvements privés.
Tendre la carte IN8*

1. Moins de 4 000 euros
2. De 4 000 à moins de 8 000 euros
3. De 8 000 à moins de 14 000 euros
4. De 14 000 à moins de 22 000 euros
5. De 22 000 à moins de 37 000 euros
6. De 37 000 à moins de 46 000 euros
7. De 46 000 à moins de 80 000 euros
8. 80 000 euros ou plus

Boucle commençant à REFISC[N] :

Si DOCDEC = 1, elle est indiquée de N = 1 à DECIRPP.

Si DOCDEC = 2, NSP, REFUS ou n'est pas renseigné, elle est indiquée de N = 1 à BOUCLACT.

Les questions sont paramétrées selon que DOCDEC = 1 ou DOCDEC = 2, NSP ou REFUS ou n'est pas renseigné.

Si DOCDEC = 1 : parenthèse 1.

Si DOCDEC = 2, NSP, REFUS ou non renseignée : parenthèse 2

En outre, si DOCDEC = 2, NSP, REFUS ou n'est pas renseigné, les questions REFISC[N], BFORF[N], SREEL[N], BREEL[N] et CAHTME[N] comportent le terme :

"l'unique entreprise" si N = 1,

"les autres entreprises" si N = 5 et NOMBRACT > 5,

"la nième entreprise" si 1 < N < 5 ou si N = 5 et NOMBRACT = 5.

REFISC[N] (1- Concernant la nième déclaration : Pour quels régimes fiscaux avez-vous < PRENOM a-t-il(elle) > déclaré des revenus d'indépendant(e) en 2004 ?)
(2- Concernant la nième entreprise (l'unique entreprise) (les autres entreprises) : en 2004, quel était le régime fiscal de cette entreprise (ces autres entreprises) ?

Plusieurs réponses possibles

- | |
|--|
| <ol style="list-style-type: none">1. Le forfait2. Le bénéfice réel3. La micro-entreprise4. Sans objet (pas de revenu d'indépendant sur cette déclaration) |
|--|

Si REFISC[N]= 4, NSP ou REFUS et

si N < DECIRPP ou N < BOUCLACT, aller à l'entreprise ou à la déclaration suivante,

si N = DECIRPP ou N = BOUCLACT, aller en fin de boucle.

Si REFISC[N] contient 1, aller à BFORF[N]

Sinon, si REFISC[N] contient 2, aller à SREEL[N]

Sinon, si REFISC[N] contient 3, aller à CAHTME[N]

La question BFORF[N] est paramétrée :

Si DOCDEC = 1 : parenthèse 1

Si DOCDEC = 2, NSP, REFUS ou non renseignée : parenthèse 2

De plus, si AMMA = 1 ou ASSOC = 1, la formulation inclut la parenthèse (la part de), si AMMA = 2, NSP ou REFUS et ASSOC = 2, NSP ou REFUS, non.

BFORF[N] (1- Concernant la nième déclaration : Quel (Quelle) a été le (la part de) bénéfice forfaitaire déclaré(e) au fisc au titre de vos (des) revenus < de PRENOM > de l'année 2004 ?)
(2- Concernant la nième entreprise (l'unique entreprise) (les autres entreprises) : Quel (Quelle) a été le (la part de) bénéfice forfaitaire à déclarer au fisc au titre de vos (des) revenus < de PRENOM > de l'année 2004 ?)

*Il s'agit du montant à reporter sur la déclaration, avant tout abattement.
(Exprimez ce montant en euros)*

0 à 9999 997.

Si BFORF[N] est renseignée, aller à DOCBF[N]

Si BFORF[N] = NSP ou REFUS et

si REFISC[N] contient 2, aller à SREEL[N]

sinon, si REFISC[N] contient 3, aller à CAHTME[N]

si REFISC ne contient ni 2 ni 3, et

si N < DECIRPP ou N < BOUCLACT, aller à l'entreprise ou à la déclaration suivante

si N = DECIRPP ou N = BOUCLACT, aller en fin de boucle

DOCBF[N] L'enquêté(e) a répondu à la question précédente ?

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Sur une base déclarative2. A l'aide d'un document |
|---|

Si REFISC[N] contient 2, aller à SREEL[N]

Sinon, si REFISC[N] contient 3, aller à CAHTME[N]

Si REFISC[N] ne contient ni 2 ni 3, et

si N < DECIRPP ou N < BOUCLACT, aller à l'entreprise ou à la déclaration suivante

si N = DECIRPP ou N = BOUCLACT, aller en fin de boucle

La question SREEL[N] est paramétrée :

Si DOCDEC = 1 : parenthèse 1

Si DOCDEC = 2, NSP, REFUS ou non renseignée : parenthèse 2

SREEL[N]

(1- Concernant la nième déclaration : Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > dégagé un bénéfice réel net ou une perte réelle nette au titre de vos (ses) revenus de l'année 2004 ?)
(2- Concernant la nième entreprise (l'unique entreprise) (les autres entreprises) : Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > dégagé un bénéfice réel net ou une perte réelle nette au titre de vos (ses) revenus de l'année 2004 ?)

- | |
|---|
| 1. Un bénéfice net (éventuellement nul)
2. Une perte nette |
|---|

Si SREEL[N] = 1 ou 2, aller à BREEL[N]

Si SREEL[N]= NSP ou REFUS, aller à DOCBR[N]

La question BREEL[N] est paramétrée :

Si DOCDEC = 1 : parenthèse 1

Si DOCDEC = 2, NSP, REFUS ou non renseignée : parenthèse 2

De plus, si AMMA = 1 ou ASSOC = 1, la formulation inclut la parenthèse (la part), si AMMA = 2, NSP ou REFUS et ASSOC = NSP ou REFUS, non.

Enfin, si SREEL[N] = 1, elle comporte la parenthèse (du bénéfice net), si SREEL[N] = 2 la parenthèse (de la perte nette)

BREEL[N]

(1- Concernant la nième déclaration : Quel (Quelle) a été le (la part du (de la)) (bénéfice net) (la perte nette) déclaré(e) au fisc au titre de vos (des) revenus < de PRENOM > de l'année 2004 ?)
(2- Concernant la nième entreprise (l'unique entreprise) (les autres entreprises) : Quel (Quelle) a été le (la part du (de la)) (bénéfice net) (la perte nette) à déclarer au fisc au titre de vos (des) revenus < de PRENOM > de l'année 2004 ?)

*Il s'agit du montant à reporter sur la déclaration, avant tout abattement.
(Exprimez ce montant en euros)*

0 à 99 999 997.

DOCBR[N]

L'enquêté(e) a répondu à la question précédente ?

- | |
|--|
| 1. Sur une base déclarative
2. A l'aide d'un document |
|--|

Si REFISC[N] contient 3, aller à CAHTME[N]

Si REFISC[N] ne contient ni 2 ni 3, et

si N < DECIRPP ou N < BOUCLACT, aller à l'entreprise ou à la déclaration suivante

si N = DECIRPP ou N = BOUCLACT, aller en fin de boucle.

La question CAHTME[N] est paramétrée :

Si DOCDEC = 1 : parenthèse 1

Si DOCDEC = 2, NSP, REFUS ou non renseignée : parenthèse 2

Et, si AMMA = 1 ou ASSOC = 1, la formulation inclut les parenthèses, si AMMA = 2, NSP ou REFUS et ASSOC = NSP ou REFUS, non.

CAHTME[N]

(1- Concernant la nième déclaration : Quel (Quelle) a été le (la part de) chiffre d'affaires déclaré(e) au fisc au titre de vos (des) revenus < de PRENOM > de l'année 2004 ?)
(2- Concernant la nième entreprise (l'unique entreprise) (les autres entreprises) : Quel (Quelle) a été le (la part de) chiffre d'affaires déclaré(e) au fisc au titre de vos (des) revenus < de PRENOM > de l'année 2004 ?)

*Il s'agit du montant à reporter sur la déclaration, avant tout abattement.
(Exprimez ce montant en euros)*

0 à 99 999 997.

Si CAHTME[N] est renseignée, aller à DOCCA[N]

Si CAHTME[N] = NSP ou REFUS et

si N < DECIRPP ou N < BOUCLACT, aller à l'entreprise ou à la déclaration suivante

si N = DECIRPP ou N = BOUCLACT, aller en fin de boucle

DOCCA[N]

L'enquêté(e) a répondu à la question précédente ?

1. Sur une base déclarative
2. A l'aide d'un document

TYPACT[N]

A quel type d'activité principale correspond ce chiffre d'affaires ?

Il s'agit d'un des trois types d'activité prévus sur la déclaration

1. Activités de ventes de marchandises ou assimilées
2. Activités de prestations de services
3. Activités non commerciales

Si N < DECIRPP ou N < BOUCLACT, aller à l'entreprise ou à la déclaration suivante

Si N = DECIRPP ou N = BOUCLACT, aller en fin de boucle

RIEXO

Pour l'année 2004, vos (les) revenus d'indépendants < de PRENOM > ont-ils fait l'objet de report, de réduction ou d'exonération d'impôts sur le revenu pour situation particulière ?

1. Oui, pour début d'installation
2. Oui, pour localisation géographique particulière (zone franche, etc)
3. Oui, pour une autre raison
4. Non

Aller au BLOC ALLOCATIONS CHÔMAGE

Pour tous

BLOC ALLOCATION CHÔMAGE

INDC

Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu au cours de l'année 2004 ?

Plusieurs réponses possibles

1. Des allocations de chômage (du régime d'assurance ou des régimes de solidarité)
2. Une indemnité de licenciement, de départ ou de fin de contrat
3. Aucune de ces indemnités

Si INDC contient 1, aller à JRECCHO

Sinon, si INDC contient 2, aller à MNTIC

Si INDC = 3, NSP ou REFUS et

si AGEJANV >= 35, aller au BLOC ALLOCATIONS DE PRÉ-RETRAITE

si AGEJANV < 35, aller au BLOC ÉPARGNE RETRAITE

JRECCHO

En 2004, pendant combien de mois avez-vous perçu des allocations chômage ?

*Cumulez toutes vos périodes de perception d'allocation chômage pendant l'année 2004.
Si le mois n'est pas complet, arrondir au demi-mois.*

0.5 à 12.

Si DOCDEC = 1, aller à la boucle commençant à MNTAC[N]

Si DOCDEC = 2, NSP ou REFUS ou n'est pas renseigné, et

si JRECCHO = NSP ou REFUS, aller à GLOBAC

si JRECCHO est renseigné, aller à QUACHO

Boucle commençant à MNTAC[N] :

Elle est indiquée de N = 1 à DECIRPP. En outre, le début de l'intitulé est :

"l'unique déclaration" si N = 1,

"la nième déclaration" si N > 1.

MNTAC[N]

Concernant la nième déclaration (l'unique déclaration), quel est le montant total net d'allocations chômage que vous avez < PRENOM a > touché pendant l'année 2004 ?

*Il s'agit du montant reporté sur la déclaration, avant tout abattement
(Indiquez le montant en euros)*

0 à 99 999 997.

Si MNTAC[N] = NSP ou REFUS, aller à TMNTAC[N]

Si MNTAC[N] est renseigné et

si N < DECIRPP, aller à la déclaration suivante

si N = DECIRPP, aller en fin de boucle

TMNTAC[N]

**Concernant la nième déclaration (l'unique déclaration) :
Pouvez-vous évaluer ce montant à l'aide de l'échelle suivante ?**

*Il s'agit du montant total net d'allocations chômage que vous avez < PRENOM a > touché pendant l'année 2004, montant reporté sur la déclaration, avant tout abattement.
Tendre la carte IN16*

1. Moins de 500 euros
2. De 500 à moins de 1 000 euros
3. De 1 000 à moins de 1 500 euros
4. De 1 500 à moins de 2 000 euros
5. De 2 000 à moins de 3 000 euros
6. De 3 000 à moins de 4 000 euros
7. De 4 000 à moins de 6 000 euros
8. De 6 000 à moins de 8 000 euros
9. De 8 000 à moins de 10 000 euros
10. De 10 000 à moins de 20 000 euros
11. 20 000 euros ou plus

si N < DECIRPP, aller à la déclaration suivante

si N = DECIRPP, aller en fin de boucle

Fin de boucle :

Si un au moins des TMNTAC[N] vaut NSP ou REFUS et si DECIRPP > 1, aller à TGLOBALAC.

Si tous les TMNTAC[N] sont renseignés ou si DECIRPP = 1, et

si INDC contient la modalité 2, aller à MNTIC

si INDC = 1 et

si AGEJANV >= 35, aller au BLOC ALLOCATIONS DE PRÉ-RETRAITE

si AGEJANV < 35, aller au BLOC ÉPARGNE RETRAITE

QUACHO

**Le montant de vos allocations de chômage que vous avez < PRENOM a > perçu
au cours de l'année 2004 est-il régulier d'un mois sur l'autre ?**

1. Oui
2. Non

Si QUACHO = 1, aller à MRECCHO

Si QUACHO = 2, NSP ou REFUS, aller à GLOBALAC

MRECCHO

**Quel est le montant mensuel d'allocations chômage que vous avez < PRENOM a >
perçu au cours de l'année 2004 ?**

(Exprimez ce montant en euros)

0 à 99 999 997.

Si MRECCHO = NSP ou REFUS, aller à TGLOBALAC

Si MRECCHO est renseigné, aller à DOCCHO

GLOBALAC

**Quel est le montant total net d'allocations chômage que vous avez < PRENOM a >
touché pendant l'année 2004 ?**

(Exprimez ce montant en euros)

0 à 99 999 997.

Si GLOBALAC = NSP ou REFUS, aller à TGLOBALAC

Si GLOBALAC est renseigné, aller à DOCCHO

TGLOBAC

Pouvez-vous évaluer ce montant à l'aide de l'échelle suivante ?

Il s'agit du montant total net d'allocations chômage que vous avez < PRENOM a > touché pendant l'année 2004.

Tendre la carte IN16

1. Moins de 500 euros
2. De 500 à moins de 1 000 euros
3. De 1 000 à moins de 1 500 euros
4. De 1 500 à moins de 2 000 euros
5. De 2 000 à moins de 3 000 euros
6. De 3 000 à moins de 4 000 euros
7. De 4 000 à moins de 6 000 euros
8. De 6 000 à moins de 8 000 euros
9. De 8 000 à moins de 10 000 euros
10. De 10 000 à moins de 20 000 euros
11. 20 000 euros ou plus

Si TGLOBAC est renseigné, aller à DOCCHO

Si TGLOBAC = NSP ou REFUS, et

si INDC contient la modalité 2, aller à MNTIC

si INDC = 1 et

si AGEJANV >= 35, aller au BLOC ALLOCATIONS DE PRÉ-RETRAITE

si AGEJANV < 35, aller au BLOC ÉPARGNE RETRAITE

DOCCHO

L'enquêté(e) a répondu à la question précédente :

1. Sur une base déclarative
2. A l'aide d'un document ASSEDIC
3. A l'aide de la déclaration de revenus
4. A l'aide d'un autre document

Si INDC contient la modalité 2, aller à MNTIC

Si INDC = 1 et

si AGEJANV >= 35, aller au BLOC ALLOCATIONS DE PRÉ-RETRAITE

si AGEJANV < 35, aller au BLOC ÉPARGNE RETRAITE

MNTIC

Quel est le montant des indemnités de licenciement, de départ ou de fin de contrat que vous avez < PRENOM a > perçu pour l'année 2004 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99 999 997.

INMNTIC

Ces indemnités étaient-elles déjà incluses dans un montant de revenus précédemment déclaré pour l'année 2004 ?

1. Oui, dans le montant des allocations chômage
2. Oui, dans le montant des salaires, traitements ou rémunérations
3. Non

Si AGEJANV >= 35, aller au BLOC ALLOCATIONS DE PRÉ-RETRAITE

Si AGEJANV < 35, aller au BLOC ÉPARGNE RETRAITE

BLOC ALLOCATIONS DE PRÉ-RETRAITE

PRERET **Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu au cours de l'année 2004 ?**

Plusieurs réponses possibles

1. Des allocations de pré-retraite
2. Une indemnité de départ en pré-retraite
3. Aucune de ces indemnités

Si PRERET contient 1, aller à TYPPRE

Sinon, si PRERET contient 2, aller à MIDPRE

Si PRERET = 3, NSP ou REFUS, aller au BLOC PENSIONS ET RETRAITES

TYPPRE **Ces allocations de pré-retraite (vous) ont-elles été versées < à PRENOM > ?**

1. Dans le cadre de mesures faisant suite à une perte d'emploi, à un plan social ou à une difficulté de retrouver un emploi
2. Dans le cadre de mesures faisant suite à la reconnaissance d'une situation individuelle de handicap, accident ou invalidité de travail
3. Suite à une acceptation volontaire ou une demande personnelle de mise en préretraite

JRECPRE **En 2004, pendant combien de mois avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) perçu des allocations de pré-retraite ?**

Cumulez toutes vos (les) périodes de perception d'allocation de préretraite < de PRENOM > pendant l'année 2004. Si le mois n'est pas complet, arrondir au demi-mois.

0.5 à 12.

Si DOCDEC = 1, aller à la boucle commençant à MPRERET[N]

Si DOCDEC = 2, NSP ou REFUS ou n'est pas renseigné, et

si JRECPRE = NSP ou REFUS, aller à GLOBPRE

si JRECPRE est renseigné, aller à QUAPRE.

Boucle commençant à MPRERET[N] :

Elle est indiquée de N = 1 à DECIRPP.

En outre, le début de l'intitulé est :

"l'unique déclaration" si N = 1,

"la nième déclaration" si N > 1.

MPRERET[N] **Concernant la nième déclaration (l'unique déclaration) :
Quel est le montant total net d'allocations de pré-retraite que vous avez < PRENOM a >
touché pendant l'année 2004 ?**

*Il s'agit du montant reporté sur la déclaration, avant tout abattement
(Indiquez le montant en euros)*

0 à 99 999 997.

INCPRERET[N]

Concernant la nième déclaration (l'unique déclaration) :
Ce montant est-il déjà compris dans un montant précédemment renseigné ?

- | |
|--|
| 1. Oui, dans le montant des allocations ou indemnités de chômage
2. Non |
|--|

Si INCPRERET[N] = 1 et

si N < DECIRPP, aller à la déclaration suivante

si N = DECIRPP, aller en fin de boucle

Si INCPRERET[N] = 2, NSP ou REFUS et

si MPRERET[N] = NSP ou REFUS, aller à TMPRERET[N]

si MPRERET[N] est renseigné et

si N < DECIRPP, aller à la déclaration suivante

si N = DECIRPP, aller en fin de boucle

TMPRERET[N]

Concernant la nième déclaration (l'unique déclaration) :
Pouvez-vous évaluer ce montant à l'aide de l'échelle suivante ?
Il s'agit du montant total net d'allocations de pré-retraite que vous avez < PRENOM a >
touché pendant l'année 2004.

*Il s'agit du montant reporté sur la déclaration, avant tout abattement
Tendre la carte IN17*

- | |
|---|
| 1. Moins de 4 000 euros
2. De 4 000 à moins de 8 000 euros
3. De 8 000 à moins de 10 000 euros
4. De 10 000 à moins de 12 000 euros
5. De 12 000 à moins de 14 000 euros
6. De 14 000 à moins de 18 000 euros
7. De 18 000 à moins de 22 000 euros
8. De 22 000 à moins de 30 000 euros
9. 30 000 euros ou plus |
|---|

Si N < DECIRPP, aller à la déclaration suivante

Si N = DECIRPP, aller en fin de boucle.

Fin de boucle :

Si un au moins des TMPRERET[N] vaut NSP ou REFUS et si DECIRPP > 1, aller à TGLOBPRE

Si tous les MPRERET[N] sont renseignés ou si [(un au moins des MPRERET[N] = NSP ou REFUS) et (tous les TMPRERET[N] sont renseignés)] ou si DECIRPP = 1, et

si PRERET contient 2, aller à MIDPRE

si PRERET = 1, aller au BLOC PENSIONS ET RETRAITES

QUAPRE

Le montant de vos allocations de pré-retraite que vous avez < PRENOM a >
perçues au cours de l'année 2004 est-il régulier d'un mois sur l'autre ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si QUAPRE = 1, aller à MRECPRE

Si QUAPRE = 2, NSP ou REFUS, aller à GLOBPRE

MRECPRE

Quel est le montant mensuel d'allocations de pré-retraite que vous avez perçu au
cours de l'année 2004 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99 999 997.

Aller à INCPRE

GLOBPRE **Quel est le montant net total d'allocations de pré-retraite que vous avez < PRENOM a > touché pendant l'année 2004 ?**

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99 999 997.

INCPRE **Ces allocations de pré-retraite étaient-elles déjà incluses dans un montant de revenus précédemment déclaré pour l'année 2004 ?**

1. Oui, dans le montant des allocations de chômage ou indemnités de licenciement
2. Oui, dans le montant des salaires, traitements ou rémunérations
3. Non

Si (INCPRE = 3, NSP ou REFUS) et [(MRECPRE = NSP ou REFUS) ou (GLOBPRE = NSP ou REFUS)], aller à TGLOBPRE

Si (INCPRE = 3, NSP ou REFUS) et [(MRECPRE est renseigné) ou (GLOBPRE est renseigné)] ou si (INCPRE = 1 ou 2), aller à DOCPRE

TGLOBPRE **Pouvez-vous évaluer le montant total net d'allocations de pré-retraite que vous avez < PRENOM a > touchées pendant l'année 2004 à l'aide de l'échelle suivante ?**

Tendre la carte IN17

1. Moins de 4 000 euros
2. De 4 000 à moins de 8 000 euros
3. De 8 000 à moins de 10 000 euros
4. De 10 000 à moins de 12 000 euros
5. De 12 000 à moins de 14 000 euros
6. De 14 000 à moins de 18 000 euros
7. De 18 000 à moins de 22 000 euros
8. De 22 000 à moins de 30 000 euros
9. 30 000 euros ou plus

Si TGLOBPRE est renseigné, aller à DOCPRE

Si TGLOBPRE = NSP ou REFUS et

si PRERET contient 2, aller à MIDPRE

si PRERET = 1, aller au BLOC PENSIONS ET RETRAITES

DOCPRE **L'enquêté(e) a répondu à la question précédente ?**

1. Sur une base déclarative
2. A l'aide de la déclaration de revenus
3. A l'aide d'un autre document

Si PRERET contient 2, aller à MIDPRE

Si PRERET = 1, aller au BLOC PENSIONS ET RETRAITES

MIDPRE **Quel est le montant total de l'indemnité de départ en préretraite que vous avez perçue en 2004 ?**

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99 999 997.

INMIDPRE **Cette indemnité était-elle déjà incluse dans un montant de revenus précédemment déclaré pour l'année 2004 ?**

1. Oui, dans le montant des allocations de pré-retraite
2. Oui, dans le montant des allocations de chômage ou indemnités de licenciement
3. Oui, dans le montant des salaires, traitements ou rémunérations
4. Non

Aller au BLOC PENSIONS ET RETRAITES

Si la personne a 35 ans ou plus au 01/01/2005 (AGEJANV >= 35)

BLOC PENSIONS ET RETRAITES

Si la personne a 35 ans et plus tout en ayant moins de 60 ans (35 <= AGEJANV < 60), aller à REMRET
Si AGEJANV >= 60, la personne a 60 ans ou plus (AGEJANV >= 60), aller à RRET_INDIV

REMRET

Si la personne est en première interrogation (SITIND = (C) ou (D))
ou

si la personne est en réinterrogation et qu'elle avait déclaré ne pas percevoir de retraite ou que la réponse à cette question est à valeur manquante (SITIND = (A) et V1REMRET = 2 ou valeur manquante) :

Avez-vous [^PRENOM a-t-il(elle)] perçu au cours de l'année 2004 des retraites, pensions ou rentes ?

Si la personne est en réinterrogation et qu'elle avait déclaré percevoir des retraites, pensions ou rentes (SITIND = (A) et V1REMRET = 1) :

En 2003, vous perceviez [^PRENOM percevait] des retraites, pensions ou rentes. En perceviez-vous toujours en 2004 ?

- retraites de droit direct tous régimes,
- pensions de veuvage ou réversion,
- rentes de retraite complémentaire ou rentes viagères,
- minimum vieillesse, ...

1. Oui
2. Non

Si REMRET = 1, aller à RRET_INDIV

Si REMRET = 2, NSP ou REFUS, aller au BLOC ÉPARGNE RETRAITE

RRET_INDIV

Dans la liste suivante, quels sont les éléments de pensions, retraites ou rentes que vous avez < PRENOM a > perçus pour l'année 2004 ?

*Plusieurs réponses possibles
Tendre la carte IN18*

1. Retraite (de base ou complémentaire)
2. Indemnité viagère de départ (anciens agriculteurs)
3. Retraite sur complémentaire mise en place par l'entreprise (art. 82, art. 83, art. 39), qui complète les retraites obligatoires (Arrco, Agirc, ...)
4. Pension de réversion (y compris allocation d'assurance veuvage)
5. Retraite complémentaire, provenant de contrats de retraite volontaire (loi Madelin, Préfon, Cref, Fonpel, ancienne COREVA, Organic complémentaire volontaire, complémentaire d'ancien combattant, etc)
6. Rente provenant de contrats d'assurance-vie liquidés, décès, rente éducation ou PEP
7. Rente viagère provenant de la vente d'un bien immobilier
8. Minimum vieillesse
9. Autres revenus de pensions, retraites et rentes
10. Aucune pension, retraite ou rente

Si RRET_INDIV contient 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 ou 9, aller à la boucle 1

Si RRET_INDIV = 8, aller au SOUS-BLOC MINIMUM VIEILLESSE

Si RRET_INDIV = 10, aller au BLOC ÉPARGNE RETRAITE

Création de la variable auxiliaire NBRRET :

NBRRET est le nombre de modalités de RRET_INDIV cochées.

Boucle 1 commençant à JRECRET[P] : il y a autant d'itérations que de cases cochées. P prend pour première valeur le numéro de la modalité de RRET cochée le plus bas.

La question JRECRET[P] est paramétrée. La parenthèse (1- Modalité) prend la valeur de la modalité de RRET_INDIV considérée.

JRECRET[P]

Pendant combien de mois avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu (1- Modalité) en 2004 ?

Cumulez toutes vos (les) périodes de perception de (1- Modalité) pendant l'année 2004. Si le mois n'est pas complet, arrondir au demi-mois.

0.5 à 12.

Si DOCDEC = 2, NSP, REFUS ou n'est pas renseigné, aller à PLURRET[P]

Si DOCDEC = 1, aller à la boucle 2-1

Boucle 2-1 commençant à MRET[PN] :

Elle est indiquée de N = 1 à DECIRPP. En outre, le début de l'intitulé est :

"l'unique déclaration" si N = 1,

"la nième déclaration" si N > 1.

MRET[PN]

**Concernant la nième déclaration (l'unique déclaration) :
Quel est le montant net de (1- Modalité) que vous avez perçu pour l'année 2004 ?**

*Il s'agit du montant reporté sur la déclaration, avant tout abattement
(Indiquez le montant en euros)*

0 à 99 999 997.

Si P = 1 et MRET[PN] = NSP ou REFUS, aller à TMRET[PN]

Si P = 1 et MRET[PN] est renseignée et

si N < DECIRPP, aller à la déclaration suivante

si N = DECIRPP et

si N < NBRRET, recommencer la boucle 2-1

si N = NBRRET, fin de la boucle 2-1, aller en fin de boucle 1

Si P > 1, aller à INCRET[PN]

INCRET[PN]

**Concernant la nième déclaration (l'unique déclaration) :
Ce montant est-il déjà compris dans un montant de retraite, pension ou rente
précédemment renseigné ?**

1. Oui
2. Non

Si INCRET[PN] = 1, aller à IRRET[PN]

Si INCRET[PN] = 2 et

si MRET[PN] = NSP ou REFUS, aller à TMRET[PN]

si MRET[PN] est renseigné et

si N < DECIRPP, aller à la déclaration suivante

si N = DECIRPP et

si N < NBRRET, recommencer la boucle 2-1

si N = NBRRET, fin de la boucle 2-1, aller en fin de boucle 1

IRRET[PN]

**Concernant la nième déclaration (l'unique déclaration) :
Lequel ?**

Réponses parmi le sous-ensemble des p-1 modalités déjà renseignées (hormis le minimum vieillesse) dans RRET_INDIV

1. Retraite (de base ou complémentaire)
2. Indemnité viagère de départ (anciens agriculteurs)
3. Retraite sur complémentaire mise en place par l'entreprise (art. 82, art. 83, art. 39), qui complète les retraites obligatoires (Arrco, Agirc, ...)
4. Pension de réversion (y compris allocation d'assurance veuvage)
5. Retraite complémentaire, provenant de contrats de retraite volontaire (loi Madelin, Préfon, Cref, Fonpel, ancienne COREVA, Organic complémentaire volontaire, complémentaire d'ancien combattant, etc)
6. Rente provenant de contrats d'assurance-vie liquidés, décès, rente éducation ou PEP
7. Rente viagère provenant de la vente d'un bien immobilier

Si N < DECIRPP, aller à la déclaration suivante

Si N = DECIRPP et

si N < NBRRET, recommencer la boucle 2-1

si N = NBRRET, fin de la boucle 2-1, aller en fin de boucle 1

TMRET[PN]

**Concernant la nième déclaration (l'unique déclaration) :
Pouvez-vous évaluer ce montant à l'aide de l'échelle suivante ?
Il s'agit du montant de (1-Modalité) que vous avez < PRENOM a > perçu pour
l'année 2004.**

*Il s'agit du montant reporté sur la déclaration, avant tout abattement
Tendre la carte IN19*

1. Moins de 4 000 euros
2. De 4 000 à moins de 7 000 euros
3. De 7 000 à moins de 10 000 euros
4. De 10 000 à moins de 12 000 euros
5. De 12 000 à moins de 14 000 euros
6. De 14 000 à moins de 17 000 euros
7. De 17 000 à moins de 21 000 euros
8. De 21 000 à moins de 30 000 euros
9. De 30 000 à moins de 40 000 euros
10. 40 000 euros ou plus

Si N < DECIRPP, aller à la déclaration suivante

Si N = DECIRPP et

si N < NBRRET, recommencer la boucle 2-1

si N = NBRRET, fin de la boucle 2-1, aller en fin de boucle 1

Fin de boucle 2-1.

En fin de boucle 1 :

Si un au moins des TMRET[PN] vaut NSP ou REFUS et (si NBRRET > 1 ou NBRRET = 1 et DECIRPP > 1), aller à TGLOBALRET

Si [(un au moins des MRET[PN] = NSP ou REFUS) et (si tous les TMRET[PN] sont renseignés)] ou si NBRRET = 1 et DECIRPP = 1 et

si RRET_INDIV contient 1, 2, 3, 4 ou 9, aller à CSGRET

si RRET_INDIV ne contient ni 1, ni 2, ni 3, ni 4, ni 9, aller à RETEXO.

PLURRET[P]

**Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu des (1-Modalité) de la part de plusieurs
caisses ou organismes au cours de l'année 2004 ?**

1. Oui
2. Non

Si PLURRET[P] = 1, aller à NOMBRETRET[P]

Si PLURRET[P] = 2, NSP ou REFUS, aller au calcul de BOUCLRET[P] (cf. ci-dessous)

NOMBRRET[P]

Au total de la part de combien de caisses ou organismes avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu une (1-Modalité) au cours de l'année 2004 ?

1 à 24.

Calcul de la variable auxiliaire BOUCLRET[P] :

Si PLURRET[P] = 2, alors BOUCLRET[P] = 1

Si (PLURRET[P]= NSP ou REFUS) ou (PLURRET[P] = 1 mais NOMBRRET[P] = NSP ou REFUS), alors BOUCLRET[P] = 1

Si PLURRET[P] = 1 et NOMBRRET[P] renseigné, alors BOUCLRET[P] = inf(NOMBRRET[P],5)

Boucle 2-2 commençant à QUNT[PN] :

Elle est indiquée de N = 1 à BOUCLRET[P]

Les questions QUNT[PN], JRECNT[PN], JRET[PN], MRECNT[PN], MNT[PN] et TMNT[PN] sont paramétrées.

L'intitulé comporte le terme :

"l'unique caisse ou organisme" si PLURRET[P]= 2, NSP ou REFUS.

"les autres caisses ou organismes" si N = 5 et NOMBRRET[P] > 5.

"la nième caisse ou organisme" si 1 < N < 5 ou si N = 5 et NOMBRRET[P] = 5.

"les caisses ou organismes" si NOMBRRET[P] = NSP ou REFUS.

QUNT[PN]

Concernant la nième caisse ou organisme (l'unique caisse ou organisme) (les - autres- caisses ou organismes) :
Le montant de (1- Modalité) que vous avez < PRENOM a > perçues au cours de l'année 2004 est-il régulier d'un mois sur l'autre ?

1. Oui
2. Non

Si QUNT[PN] = 1, aller à JRECNT[PN]

Si QUNT[PN] = 2, NSP ou REFUS, aller à MNT[PN]

JRECNT[PN]

Concernant la nième caisse ou organisme (l'unique caisse ou organisme) (les - autres- caisses ou organismes) :
Pendant combien de mois avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu (1- Modalité) en 2004 ?

*Cumulez toutes vos (les) périodes de perception des (1- Modalité) de la part de la caisse ou organisme pendant l'année 2004.
Si le mois n'est pas complet, arrondir au demi-mois.*

0.5 à 12.

Si JRECNT[PN] = NSP ou REFUS, aller à MNT[PN]

Si JRECNT[PN] est renseigné, aller à PRET[PN]

PRET[PN]

Concernant la nième caisse ou organisme (l'unique caisse ou organisme) (les - autres- caisses ou organismes) :
Cette (1- Modalité) vous a-t-elle été versée < à PRENOM > en 2004 ?

1. Tous les mois
2. Tous les 3 mois
3. Tous les 6 mois
4. Une fois par an
5. A une autre périodicité

Si PRET[PN] = 5, aller à JRET[PN].

Si PRET[PN] = 4, aller à MNT[PN].

Si PRET[PN] = 1, 2, 3, NSP ou REFUS, aller à MRECNT[PN].

JRET[PN]

Concernant la nième caisse ou organisme (l'unique caisse ou organisme) (les - autres- caisses ou organismes) :
A quelle périodicité en mois cette (1- Modalité) vous a-t-elle été versée en 2004 ?

1 à 12.

La question MRECNT[PN] est paramétrée :

Si PRET[PN] = 1, NSP ou REFUS, l'intitulé comprend le texte 1.

Si PRET[PN] = 2 ou 3, l'intitulé comprend le texte 2.

Si PRET[PN] = 5 et

si JRET[PN] = NSP ou REFUS, l'intitulé comprend la parenthèse 1.

si JRET[PN] est renseigné, l'intitulé comprend la parenthèse 2.

(1- mensuel habituel)

(2- habituel à chaque période de versement)

MRECNT[PN]

Concernant la nième caisse ou organisme (l'unique caisse ou organisme) (les - autres- caisses ou organismes) :
Quel est le montant (1- mensuel habituel) (2- habituel à chaque période) que vous avez perçu au cours de l'année 2004 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99 999 997.

Si P = 1 et MRECNT[PN] = NSP ou REFUS, aller à TMNT[PN]

Si P = 1 et MRECNT[PN] est renseignée et

si N < BOUCLRET[P], aller à la caisse ou organisme suivant

si N = BOUCLRET[P] et

si N < NBRRET, recommencer la boucle 2-2

si N = NBRRET, fin de la boucle 2-2, aller en fin de boucle 1

Si P > 1, aller à INCLU[PN]

MNT[PN]

Concernant la nième caisse ou organisme (l'unique caisse ou organisme) (les - autres- caisses ou organismes) :
Quel est le montant net total de (1- Modalité) que vous avez perçu au cours de l'année 2004 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99 999 997.

Si P = 1 et MNT[PN] = NSP ou REFUS, aller à TMNT[PN]

Si P = 1 et MNT[PN] est renseignée et

si N < BOUCLRET[P], aller à la caisse ou organisme suivant

si N = BOUCLRET[P] et

si N < NBRRET, recommencer la boucle 2-2

si N = NBRRET, fin de la boucle 2-2, aller en fin de boucle 1

Si P > 1, aller à INCLU[PN]

INCLU[PN]

Concernant la nième caisse ou organisme (l'unique caisse ou organisme) (les - autres- caisses ou organismes) :
Ce montant est-il déjà compris dans un montant de retraite, pension ou rente précédemment renseigné ?

- 1. Oui
- 2. Non

Si INCLU[PN], aller à IRNT[PN]

Si INCLU[PN] = 2 et

si (MRECNT[PN] = NSP ou REFUS) ou (MNT[PN] = NSP ou REFUS), aller à TMNT[PN]

si MRECNT[PN] est renseigné ou MNT[PN] est renseigné et

si N < BOUCLRET[P], aller à la caisse ou organisme suivant

si N = BOUCLRET[P] et

si N < NBRRET, recommencer la boucle 2-2

si N = NBRRET, fin de la boucle 2-2, aller en fin de boucle 1

IRNT[PN]

Concernant la nième caisse ou organisme (l'unique caisse ou organisme) (les - autres- caisses ou organismes) :
Lequel ?

Réponses parmi le sous-ensemble des p-1 modalités déjà renseignées (hormis le minimum vieillesse) dans RRET_INDIV

- 1. Retraite (de base ou complémentaire)
- 2. Indemnité viagère de départ (anciens agriculteurs)
- 3. Retraite sur complémentaire mise en place par l'entreprise (art. 82, art. 83, art. 39), qui complète les retraites obligatoires (Arrco, Agirc, ...)
- 4. Pension de réversion (y compris allocation d'assurance veuvage)
- 5. Retraite complémentaire, provenant de contrats de retraite volontaire (loi Madelin, Préfon, Cref, Fonpel, ancienne COREVA, Organic complémentaire volontaire, complémentaire d'ancien combattant, etc)
- 6. Rente provenant de contrats d'assurance-vie liquidés, décès, rente éducation ou PEP
- 7. Rente viagère provenant de la vente d'un bien immobilier

Si MNT[PN] = NSP ou REFUS ou MRECNT = NSP ou REFUS, allez à TMNT[PN]

Si MNT[PN] est renseigné ou MRECNT est renseigné et

si N < BOUCLRET[P], aller à la caisse ou organisme suivant

si N = BOUCLRET[P] et

si N < NBRRET, recommencer la boucle 2-2

si N = NBRRET, fin de la boucle 2-2, aller en fin de boucle 1

TMNT[PN]

Concernant la nième caisse ou organisme (l'unique caisse ou organisme) (les - autres- caisses ou organismes) :
Pouvez-vous évaluer le montant total net de (1- Modalité) que vous avez < PRENOM a > perçu pour l'année 2004 à l'aide de l'échelle suivante ?

Tendre la carte IN19

- 1. Moins de 4 000 euros
- 2. De 4 000 à moins de 7 000 euros
- 3. De 7 000 à moins de 10 000 euros
- 4. De 10 000 à moins de 12 000 euros
- 5. De 12 000 à moins de 14 000 euros
- 6. De 14 000 à moins de 17 000 euros
- 7. De 17 000 à moins de 21 000 euros
- 8. De 21 000 à moins de 30 000 euros
- 9. De 30 000 à moins de 40 000 euros
- 10. 40 000 euros ou plus

Si N < BOUCLRET[P], aller à la caisse ou organisme suivant

Si N = BOUCLRET[P] et

si N < NBRRET, recommencer la boucle 2-2

si N = NBRRET, fin de la boucle 2-2, aller en fin de boucle 1

Fin de boucle 2-2.

En fin de boucle 1 :

Si un au moins des TMNT[PN] vaut NSP ou REFUS et si (NBRRET > 1 ou NBRRET = 1 et NOMBRRET > 1), aller à TGLOBRET

Si [(un au moins des MRECNT[PN] = NSP ou REFUS ou un au moins des MNT[PN]= NSP ou REFUS) et (si tous les TMNT[PN] sont renseignés)] ou (si NBRRET = 1 et NOMBRRET = 1) et

si RRET contient 1, 2, 3, 4 ou 9, aller à CSGRET

si RRET ne contient ni 1, ni 2, ni 3, ni 4, ni 9, aller à DOCRETB

TGLOBRET

Pouvez-vous évaluer le montant net total que vous avez < PRENOM a > perçu au titre de l'ensemble des éléments de pensions, retraites ou rentes précédents pour l'année 2004 à l'aide de l'échelle suivante ?

Tendre la carte IN19

1. Moins de 4 000 euros
2. De 4 000 à moins de 7 000 euros
3. De 7 000 à moins de 10 000 euros
4. De 10 000 à moins de 12 000 euros
5. De 12 000 à moins de 14 000 euros
6. De 14 000 à moins de 17 000 euros
7. De 17 000 à moins de 21 000 euros
8. De 21 000 à moins de 30 000 euros
9. De 30 000 à moins de 40 000 euros
10. 40 000 euros ou plus

Si RRET_INDIV contient 1, 2, 3, 4 ou 9, aller à CSGRET

Si RRET_INDIV ne contient ni 1, ni 2, ni 3, ni 4, ni 9, et

si DOCDEC = 1, aller à RETEXO

si DOCDEC = 2, NSP, REFUS ou n'est pas renseigné, aller à DOCRETB

RETEXO

Au cours de l'année 2004, certains éléments de vos (des) retraites, pensions ou rentes < de PRENOM > ont-ils fait l'objet d'exonération (totale ou partielle) d'impôts sur le revenu ?

Plusieurs réponses possibles

1. Oui, une majoration de retraite pour avoir élevé au moins 3 enfants
2. Oui, une retraite du combattant
3. Oui, une rente défiscalisée
4. Oui, une autre retraite, pension ou rente
5. Non, aucune retraite, pension ou rente

Si RETEXO contient 1, 2, 3 ou 4, aller à MEXO

Si RETEXO = 5, NSP ou REFUS, aller à DOCRETB

MEXO

Quel est le montant total de ces exonérations d'impôts pour l'année 2004 ?

0 à 99 999 997.

DOCRETB

L'enquêté(e) a répondu aux questions sur les montants des retraites, pensions ou rentes précédentes ?

Plusieurs réponses possibles

1. Sur une base déclarative
2. A l'aide de la déclaration fiscale
3. A l'aide de relevés de retraite
4. A l'aide d'autres documents

Si RRET_INDIV contient 8, aller au SOUS-BLOC MINIMUM VIEILLESSE

Si RRET_INDIV ne contient pas 8, aller au BLOC ÉPARGNE RETRAITE

Si la personne a déclaré percevoir le minimum vieillesse (RRET INDIV contient 8)

SOUS-BLOC MINIMUM VIEILLESSE

TYPMV Vous avez < PRENOM a > perçu des sommes relevant du minimum vieillesse au cours de l'année 2004 à titre :

Plusieurs réponses possibles

1. Individuel
2. Familial

Si TYPMV contient 1 ou si TYPMV = NSP ou REFUS, aller à JMVIND

Si TYPMV = 2, aller à ALLOCMV

JMVIND Pendant combien de mois avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu des sommes au titre du minimum vieillesse individuel en 2004 ?

Cumulez toutes vos (les) périodes de perception de sommes au titre du minimum vieillesse individuel pendant l'année 2004. Si le mois n'est pas complet, arrondir au demi-mois.

0.5 à 12.

Si JMVIND = NSP ou REFUS, aller à GLOBMVIND

Si JMVIND est renseigné, aller à QUMVIND

QUMVIND Le montant des sommes que vous avez < PRENOM a > perçus au cours de l'année 2004 au titre du minimum vieillesse individuel est-il régulier d'un mois sur l'autre ?

1. Oui
2. Non

Si QUMVIND = 1, aller à MTMVIND

Si QUMVIND = 2, NSP ou REFUS, aller à GLOBMVIND

MTMVIND Quel est le montant mensuel net des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au titre du minimum vieillesse individuel au cours de l'année 2004 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99 999 997.

Si RRET_INDIV contient 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 ou 9, aller à INCMVIND

Si RRET_INDIV = 8 et

si MTMVIND = NSP ou REFUS, aller à TGLOBMVIND

si MTMVIND est renseigné et

si TYPMV contient 2, aller à ALLOCMV

si TYPMV = 1, NSP ou REFUS, aller à DOCMV

GLOBMVIND Quel est le montant net total des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au titre du minimum vieillesse individuel pendant l'année 2004 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99 999 997.

Si RRET_INDIV contient 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 ou 9, aller à INCMVIND

Si RRET_INDIV = 8 et

si GLOBMVIND = NSP ou REFUS, aller à TGLOBMVIND

si GLOBMVIND est renseigné et

si TYPMV contient 2, aller à ALLOCMV

si TYPMV = 1, NSP ou REFUS, aller à DOCMV

INCMVIND

Ces sommes perçues au titre du minimum vieillesse individuel étaient-elles déjà incluses dans un montant de retraite, pension ou rente précédemment renseigné pour l'année 2004 ?

1. Oui
2. Non

Si INCMVIND = 1, aller à IMVIND

Si INCMVIND = 2, NSP ou REFUS et

si (MTMVIND = NSP ou REFUS) ou (GLOBMVIND = NSP ou REFUS), aller à TGLOBMVIND

si (MTMVIND est renseigné) et (GLOBMVIND est renseigné) et

si TYPMV contient 2, aller à ALLOCMV

si TYPMV = 1, NSP ou REFUS, aller à DOCMV

IMVIND

Lequel ?

1. Retraite (de base ou complémentaire)
2. Indemnité viagère de départ (anciens agriculteurs)
3. Retraite sur complémentaire mise en place par l'entreprise (art. 82, art. 83, art. 39), qui complète les retraites obligatoires (Arrco, Agirc, ...)
4. Pension de réversion (y compris allocation d'assurance veuvage)
5. Retraite complémentaire, provenant de contrats de retraite volontaire (loi Madelin, Préfon, Cref, Fonpel, ancienne COREVA, Organic complémentaire volontaire, complémentaire d'ancien combattant, etc)
6. Rente provenant de contrats d'assurance-vie liquidés, décès, rente éducation ou PEP
7. Rente viagère provenant de la vente d'un bien immobilier
9. Autres revenus de pensions, retraites et rentes

Si TYPMV contient 2, aller à ALLOCMV

Si TYPMV = 1, NSP ou REFUS, aller à DOCMV

TGLOBMVIND

Pouvez-vous évaluer ce montant à l'aide de l'échelle suivante ?

Il s'agit des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au titre du minimum vieillesse individuel pendant l'année 2004.

Tendre la carte IN20

1. Moins de 1 000 euros
2. De 1 000 à moins de 2 000 euros
3. De 2 000 à moins de 3 000 euros
4. De 3 000 à moins de 3 700 euros
5. De 3 700 à moins de 4 300 euros
6. De 4 300 à moins de 5 000 euros
7. De 5 000 à moins de 6 000 euros
8. De 6 000 à moins de 7 000 euros
9. 7 000 euros ou plus

Si TYPMV contient 2, aller à ALLOCMV

Si TYPMV = 1, NSP ou REFUS, aller à DOCMV

ALLOCMV

Le minimum vieillesse familial est versé à une seule personne de la famille dite allocataire.

Qui était l'allocataire de ce minimum vieillesse familial perçu en 2004 ?

- | |
|--|
| <ol style="list-style-type: none">1. Vous-même < PRENOM >2. Une autre personne du ménage actuel (conjoint ou autre)3. Une personne extérieure au ménage actuel |
|--|

Si ALLOCMV = 2, 3, NSP ou REFUS, aller à DOCMV

Si ALLOCMV = 1, aller à JMVFAM

JMVFAM

Pendant combien de mois avez-vous < PRENOM a > perçu des sommes au titre du minimum vieillesse familial en 2004 ?

Cumulez toutes vos périodes de perception de sommes au titre du minimum vieillesse familial pendant l'année 2004.

Si le mois n'est pas complet, arrondir au demi-mois.

0.5 à 12.

Si JMVFAM = NSP ou REFUS, aller à GLOBMVFAM

Si JMVFAM est renseigné, aller à QUMVFAM

QUMVFAM

Le montant des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au cours de l'année 2004 au titre du minimum vieillesse familial est-il régulier d'un mois sur l'autre ?

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Oui2. Non |
|---|

Si QUMVFAM = 1, aller à MTMVFAM

Si QUMVFAM = 2, NSP ou REFUS, aller à GLOBMVFAM

MTMVFAM

Quel est le montant mensuel net des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au titre du minimum vieillesse familial au cours de l'année 2004 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99 999 997.

Si RRET_INDIV contient 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 ou 9, aller à INCMVFAM

Si RRET_INDIV = 8 et

si MTMVFAM = NSP ou REFUS, aller à TGLOBMVFAM

si MTMVFAM est renseigné, aller à DOCMV

GLOBMVFAM

Quel est le montant net total des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au titre du minimum vieillesse familial pendant l'année 2004 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99 999 997.

Si RRET_INDIV contient 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 ou 9, aller à INCMVFAM

Si RRET_INDIV = 8 et

si GLOBMVFAM = NSP ou REFUS, aller à TGLOBMVFAM

si GLOBMVFAM est renseigné, aller à DOCMV

INCMVFAM

Ces sommes perçues au titre du minimum vieillesse familial étaient-elles déjà incluses dans un montant de retraite, pension ou rente précédemment renseigné pour l'année 2004 ?

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Oui2. Non |
|---|

Si INCMVFAM = 1, aller à IMVFAM

Si INCMVFAM = 2, NSP ou REFUS et

si (MTMVFAM = NSP ou REFUS) ou (GLOBMVFAM = NSP ou REFUS), aller à TGLOBMVFAM

si (MTMVFAM est renseigné) ou (GLOBMVFAM est renseigné), aller à DOCMV

IMVFAM

Lequel ?

Réponses parmi le sous-ensemble des p-1 modalités déjà renseignées dans RRET_INDIV (y compris la 9 : Autres revenus de pensions, retraites et rentes)

1. Retraite (de base ou complémentaire)
2. Indemnité viagère de départ (anciens agriculteurs)
3. Retraite sur complémentaire mise en place par l'entreprise (art. 82, art. 83, art. 39), qui complète les retraites obligatoires (Arrco, Agirc, ...)
4. Pension de réversion (y compris allocation d'assurance veuvage)
5. Retraite complémentaire, provenant de contrats de retraite volontaire (loi Madelin, Préfon, Cref, Fonpel, ancienne COREVA, Organic complémentaire volontaire, complémentaire d'ancien combattant, etc)
6. Rente provenant de contrats d'assurance-vie liquidés, décès, rente éducation ou PEP
7. Rente viagère provenant de la vente d'un bien immobilier
9. Autres revenus de pensions, retraites et rentes

Aller à DOCMV

TGLOBMVFAM

**Pouvez-vous évaluer ce montant à l'aide de l'échelle suivante ?
Il s'agit des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au titre du minimum
vieillesse familial pendant l'année 2004.**

Tendre la carte IN20

1. Moins de 1 000 euros
2. De 1 000 à moins de 2 000 euros
3. De 2 000 à moins de 3 000 euros
4. De 3 000 à moins de 3 700 euros
5. De 3 700 à moins de 4 300 euros
6. De 4 300 à moins de 5 000 euros
7. De 5 000 à moins de 6 000 euros
8. De 6 000 à moins de 7 000 euros
9. 7 000 euros ou plus

DOCMV

L'enquêté(e) a répondu aux questions sur le montant du minimum vieillesse ?

Plusieurs réponses possibles

1. Sur une base déclarative
2. A l'aide de relevés de la Caisse d'Allocations Familiales
3. A l'aide d'autres documents (y compris relevés bancaires)
4. Sans objet (l'intéressé n'était pas allocataire)

Si on dispose d'un montant de retraite positif, en niveau ou en tranche, pour l'année 2004, aller à RETRCONF.

Sinon, aller au BLOC ÉPARGNE RETRAITE.

La question RETRCONF est paramétrée :

Si, pour le montant de retraite perçu pendant l'année 2004, on dispose d'un montant en niveau, l'intitulé comporte le texte 7 : de x euros.

Si, pour le montant de retraite perçu pendant l'année 2004, on dispose d'un montant en tranche, l'intitulé comporte le texte 8 : entre y et z euros. Y étant la borne inférieure de la tranche, z étant la borne supérieure de la tranche.

RETRCONF

Sur la base des éléments que nous avons enregistrés, le montant total de vos retraites, pensions ou rentes reçues en 2004 se situerait ^texte 1 ou ^texte 2. Êtes-vous d'accord avec cet ordre de grandeur ?

Sinon corriger un des montants suivants :

Si $INDRETR = 1$: MRET[N] ou TMRET[N] ou TGLOBALRET ou MEXO ou MTMVIND ou GLOBMVIND ou TGLOBALMVIND ou MTMVFAM ou GLOBMVVFAM ou TGLOBALMVVFAM

Si $INDRETR = 0$: MRECNT ou MNT[N] ou TMNT[N] ou TGLOBALRET ou MTMVIND ou GLOBMVIND ou TGLOBALMVIND ou MTMVFAM ou GLOBMVVFAM ou TGLOBALMVVFAM

1. Oui

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (C) ou (D)), aller au BLOC ÉPARGNE RETRAITE

RÉINTERROGATION

Si la personne est réinterrogée, qu'elle s'était déclarée retraitée à temps plein en 2004, que c'est encore le cas en 2005 et que l'on dispose de montants non nuls de retraite pour les années 2003 et 2004, on contrôle l'évolution 2003-2004. Si cette évolution est trop importante (baisse de plus de 20% ou augmente de plus de 30%), aller à ANTRETR.

(V1RETPLEIN = 1 et RETPLEIN = 1 et

V1RETR > 0 et RETR > 0 et

RETR < 0,80 * V1RETR ou RETR > 1,30 * V1RETR, aller à ANTRETR)

Sinon, aller au BLOC ÉPARGNE RETRAITE

La question ANTRETR est paramétrée :

Si, pour le montant de retraite perçu pendant l'année 2003, on dispose d'un montant en niveau, l'intitulé comporte le texte 7 : de x euros.

Si, pour le montant de retraite perçu pendant l'année 2003, on dispose d'un montant en tranche, l'intitulé comporte le texte 8 : entre y et z euros. Y étant la borne inférieure de la tranche, z étant la borne supérieure de la tranche.

ANTRETR

Le montant total de vos retraites, pensions ou rentes reçues en 2003 que nous avons enregistré lors de l'enquête précédente ^texte 7 ou ^texte 8 était-il correct ?

1. Oui
2. Non

Aller au BLOC ÉPARGNE RETRAITE

BLOC ÉPARGNE RETRAITE

COTRET

Si la personne est en première interrogation (SITIND = (C) ou (D))
ou

Si la personne est en réinterrogation et qu'elle avait répondu ne pas avoir cotisé à un plan d'épargne retraite ou que la réponse à cette question est à valeur manquante (SITIND = (A) et V1COTRET = 2 ou valeur manquante) :

Avez-vous [^PRENOM a-t-il(elle)] cotisé à titre privé au cours de l'année 2004 à un plan d'épargne retraite ou un fonds de pension destinés à vous assurer une rente de retraite ou d'invalidité (PERP, ancien PEIR, PREFON, CREF, contrats Madelin, Fonpel, ancienne COREVA, Organic complémentaire volontaire, complémentaire d'ancien combattant, ...) ?

Si la personne est en réinterrogation et que la personne avait répondu avoir cotisé à un plan d'épargne retraite (SITIND = (A) et V1COTRET = 1) :

En 2003, vous aviez [^PRENOM avait] cotisé à titre privé à un plan d'épargne retraite ou un fonds de pension destinés à vous assurer une rente de retraite ou d'invalidité (PERP, ancien PEIR, PREFON, CREF, contrats Madelin, Fonpel, ancienne COREVA, Organic complémentaire volontaire, complémentaire d'ancien combattant, ...).

Avez-vous toujours cotisé en 2004 ?

(Ne pas tenir compte des contrats d'assurance-vie avec sortie possible en capital)

1. Oui
2. Non

Si COTRET = 1, aller à MCOTRET

Si COTRET = 2, NSP ou REFUS et

si l'individu est allocataire détecté dans le QM, aller au BLOC PRESTATIONS FAMILIALES.

si l'individu n'est pas allocataire détecté dans le QM, aller au BLOC AIDE SOCIALE.

MCOTRET

Quel est le montant total des cotisations à une retraite complémentaire volontaire ou un fonds de pension que vous avez < PRENOM a > versé pour l'année 2004 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99 999 997.

Si l'individu est allocataire détecté dans le QM, aller au BLOC PRESTATIONS FAMILIALES

Si l'individu n'est pas allocataire détecté dans le QM, aller au BLOC AIDE SOCIALE

BLOC PRESTATIONS FAMILIALES

TYPFF

Précédemment, vous avez été désigné comme allocataire de certaines prestations familiales au cours de l'année 2004. Dans la liste suivante, lesquelles avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçues en tant qu'allocataire pendant tout ou partie de l'année 2004 ?

Plusieurs réponses possibles.

(Remarque : ne pas confondre le complément familial avec le supplément familial de traitement des fonctionnaires, qui n'est pas une prestation familiale)

Tendre la carte IN21

1. Les allocations familiales
2. Le complément familial
3. L'A.R.S (allocation de rentrée scolaire)
4. L'A.P.J.E (allocation pour jeune enfant)
5. L'A.P.E (allocation parentale d'éducation)
6. L'A.P.I (allocation de parent isolé)
7. L'A.S.F (allocation de soutien familial)
8. L'A.E.S (allocation d'éducation spéciale)
9. L'A.F.E.A.M.A (allocation à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée)
10. L'A.G.E.D (allocation de garde d'enfant à domicile)
11. L'A.D.A (allocation d'adoption)
12. L'A.P.P (allocation de présence parentale)
13. La P.A.J.E (prestation d'accueil du jeune enfant)
14. D'autres prestations familiales
15. Aucune

Si TYPFF = 15, NSP ou REFUS, aller au BLOC AIDE SOCIALE

Si TYPFF contient une des modalités 1 à 14, aller au calcul NBRPF

Calcul de la variable auxiliaire NBRPF :

Elle est égale au nombre de prestations cochées dans TYPFF.

Boucle commençant par TYPFF[N] :

Elle est indicée de N = 1 à NBRPF.

Si N correspond aux modalités 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 ou 14 de TYPFF, alors la boucle commence à JRECPF[N]

Si N correspond à la modalité 3 de TYPFF, alors la boucle commence à MTPF[N].

La question JRECPF[N] est paramétrée :

si TYPFF = 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 11, 12, 13 ou 14, la question est formulée "combien de mois".

si TYPFF = 9 ou 10, la question est formulée "combien de trimestres".

JRECPF[N]

Pendant combien de mois (de trimestres) avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu ce (cette) (ces) (Modalité de TYPFF) en 2004 ?

Cumulez toutes vos (les) périodes de perception des (du) (de !) (Modalité de TYPFF) pendant l'année 2004. Si le mois n'est pas complet, arrondir au demi-mois.

0.5 à 12.

Si JRECPF[N] = NSP ou REFUS, aller à MTPF[N]

Si JRECPF[N] est renseigné, aller à QUPF[N]

QUPF[N]

Le montant du (des) (de l') (Modalité de TYPFF) que vous avez < PRENOM a > perçu au cours de l'année 2004 est-il régulier d'une période de versement sur l'autre ?

1. Oui
2. Non

Si QUPF[N] = 1 et

si TYPFF = 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 ou 13, aller à MRECPF[N]

si TYPFF = 14, aller à PPF[N]

Si QUPF[N] = 2, NSP ou REFUS, aller à MTPF[N]

PPF[N]

Ces (Modalité de TYPFF) vous ont été versées < à PRENOM > en 2004 ?

1. Tous les mois
2. Tous les 3 mois
3. Tous les 6 mois
4. Une fois par an
5. A une autre périodicité

Si PPF[N] = 5, aller à JPF[N]

Si PPF[N] = 4, aller à MTPF[N]

Si PPF[N] = 1, 2, 3, NSP ou REFUS, aller à MRECPF[N]

JPF[N]

A quelle périodicité en mois vous ont été versées < à PRENOM > ces (Modalité de TYPFF) en 2004 ?

1 à 12.

La question MRECPF[N] est paramétrée :

si TYPFF = 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 11, 12 ou 13, l'intitulé comprend le texte 1

si TYPFF = 9 ou 10, l'intitulé comprend le texte 2

si TYPFF = 14 et

si PPF[N] = 1, NSP ou REFUS, l'intitulé comprend le texte 1

si PPF[N] = 2 ou 3, l'intitulé comprend le texte 2

si PPF[N] = 5 et

si JPF[N] = NSP ou REFUS, l'intitulé comprend le texte 1

si JPF[N] est renseigné, l'intitulé comprend le texte 2.

(1- mensuel habituel)

(2- habituel à chaque période de versement)

MRECPF[N]

Quel est le montant (1- mensuel habituel) (2- habituel à chaque période de versement) que vous avez < PRENOM a > perçu pour cette prestation au cours de l'année 2004 ?

(Ce montant devra être exprimé en euros)

0 à 99 999 997.

Aller à INCPF[N]

MTPF[N]

Quel montant total annuel avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) perçu au titre du (des) (de l') (Modalité de TYPFF) au cours de l'année 2004 ?

(Ce montant devra être exprimé en euros)

0 à 99 999 997.

INCPF[N]

Ce montant a-t-il déjà été inclus dans un autre montant renseigné précédemment ?

1. Oui
2. Non

Si INCPF[N] = 1, aller à TINCPF[N]

Si INCPF[N] = 2, NSP ou REFUS et

si (MRECPF[N] = NSP ou REFUS) ou (MTPF[N] = NSP ou REFUS), aller à TMTPF[N]

si (MRECPF[N] est renseigné) ou (MTPF[N] est renseigné) et

si N < NBRPF, aller à la prestation suivante

si N = NBRPF, aller en fin de boucle

TINCPF[N]

Lequel ?

Réponses parmi le sous-ensemble des P-1 modalités déjà renseignées dans TYPPF auxquelles on ajoute la modalité 15 " salaires et traitements "

Tendre la carte IN22

(ATTENTION : dans le cas où certaines prestations sont versées par l'intermédiaire d'un employeur, le montant peut avoir été déclaré par inadvertance au titre des salaires, traitements ou rémunérations)

1. Les allocations familiales
2. Le complément familial
3. L'A.R.S (allocation de rentrée scolaire)
4. L'A.P.J.E (allocation pour jeune enfant)
5. L'A.P.E (allocation parentale d'éducation)
6. L'A.P.I (allocation de parent isolé)
7. L'A.S.F (allocation de soutien familial)
8. L'A.E.S (allocation d'éducation spéciale)
9. L'A.F.E.A.M.A (allocation à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée)
10. L'A.G.E.D (allocation de garde d'enfant à domicile)
11. L'A.D.A (allocation d'adoption)
12. L'A.P.P (allocation de présence parentale)
13. La PAJE (prestation d'accueil du jeune enfant)
14. D'autres prestations familiales
15. Des salaires, traitements ou rémunérations

Si N < NBRPF, aller à la prestation suivante

Si N = NBRPF, aller en fin de boucle

TMTPF[N]

Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du montant total net de (Modalité de TYPPF) que vous avez < PRENOM a > perçu pour l'année 2004 à l'aide de l'échelle suivante ?

Tendre la carte IN23

1. Moins de 500 euros
2. De 500 à moins de 1 200 euros
3. De 1 200 à moins de 1 400 euros
4. De 1 400 à moins de 1 700 euros
5. De 1 700 à moins de 2 500 euros
6. De 2 500 à moins de 4 000 euros
7. De 4 000 à moins de 6 000 euros
8. De 6 000 à moins de 8 000 euros
9. De 8 000 à moins de 10 000 euros
10. 10 000 euros ou plus

Si N < NBRPF, aller à la prestation suivante

Si N = NBRPF, aller en fin de boucle.

Fin de boucle :

Si un au moins des TMTPF[N] vaut NSP ou REFUS et si NBRPF > 1, aller à TGLOBALPF

Si [(un au moins des MRECPF[N] = NSP ou REFUS ou un au moins des MTPF[N] = NSP ou REFUS) et (si tous les TMTPF[N] sont renseignés)] ou si NBRPF = 1, aller à DOCPF.

TGLOBPF

Pouvez-vous évaluer le montant net total que vous avez < PRENOM a > perçu pendant l'année 2004 pour l'ensemble des prestations familiales de la liste précédente dont vous étiez allocataire à l'aide de l'échelle suivante :

*Ne comptez que les allocations qui vous ont été versées personnellement < à PRENOM > en tant qu'allocataire, mais sans omettre le cas échéant l'allocation de rentrée scolaire.
Tendre la carte IN23*

1. Moins de 500 euros
2. De 500 à moins de 1 200 euros
3. De 1 200 à moins de 1 400 euros
4. De 1 400 à moins de 1 700 euros
5. De 1 700 à moins de 2 500 euros
6. De 2 500 à moins de 4 000 euros
7. De 4 000 à moins de 6 000 euros
8. De 6 000 à moins de 8 000 euros
9. De 8 000 à moins de 10 000 euros
10. 10 000 euros ou plus

DOCPF

L'enquêté(e) a répondu aux questions sur le montant des prestations familiales ?

Plusieurs réponses possibles

1. Sur une base déclarative
2. A l'aide de relevés de la Caisse d'Allocations Familiales
3. A l'aide de bulletins de paie (notamment pour les fonctionnaires et assimilés)
4. A l'aide d'autres documents (y compris relevés bancaires)

Aller au BLOC AIDE SOCIALE

BLOC AIDE SOCIALE

EXRMI

Si la personne est en première interrogation (SITIND = (C) ou (D))
ou

si la personne est en réinterrogation et qu'elle ne percevait pas de sommes au titre du RMI ou que la réponse à cette question est à valeur manquante (SITIND = (A) et V1EXRMI = 2 ou valeur manquante) :

Avez vous [PRENOM a-t-il(elle)] perçu des sommes au titre du RMI pendant tout ou partie de l'année 2004 ?

Si la personne est en réinterrogation et qu'elle percevait des sommes au titre du RMI (SITIND = (A) et V1EXRMI = 1) :

**En 2003, vous perceviez [PRENOM percevait] des sommes au titre du RMI pendant tout ou partie de l'année.
En perceviez-vous [PRENOM en percevait-il(elle)] toujours en 2004 ?**

- 1. Oui
- 2. Non

Si EXRMI = 1, aller à TYPRMI

Si EXRMI = 2, NSP ou REFUS, aller à EXAIDAUT

TYPRMI

Vous avez < PRENOM a > perçu des sommes relevant du RMI au cours de l'année 2004 à titre :

Plusieurs réponses possibles

- 1. Individuel
- 2. Familial

Si TYPRMI contient 1 ou si TYPRMI = NSP ou REFUS, aller à JRMIIND

Si TYPRMI = 2, aller à ALLOCRMI

JRMIIND

Pendant combien de mois avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu des sommes au titre du RMI individuel en 2004 ?

*Cumulez toutes vos (les) périodes de perception de sommes au titre du RMI individuel pendant l'année 2004.
Si le mois n'est pas complet, arrondir au demi-mois.*

0.5 à 12.

Si JRMIIND = NSP ou REFUS, aller à GLOBRMIIND.

Si JRMIIND est renseigné, aller à QURMIIND.

QURMIIND

Le montant des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au cours de l'année 2004 au titre du RMI individuel est-il régulier d'un mois sur l'autre ?

- 1. Oui
- 2. Non

Si QURMIIND = 1, aller à MTRMIIND.

Si QURMIIND = 2, NSP ou REFUS, aller à GLOBRMIIND.

MTRMIIND

Quel est le montant net mensuel des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au titre du RMI individuel au cours de l'année 2004 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99 999 997.

Si MTRMIIND = NSP ou REFUS, aller à TGLOBRMIIND

Si MTRMIIND est renseigné et

si TYPRMI contient 2, aller à ALLOCRMI

si TYPRMI = 1, aller à DOCRM

si TYPRMI = NSP ou REFUS, aller à EXAIDAUT

GLOBRMIIND

Quel est le montant net total des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au titre du RMI individuel pendant l'année 2004 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99 999 997.

Si GLOBRMIIND = NSP ou REFUS, aller à TGLOBRMIIND

Si GLOBRMIIND est renseigné et

si TYPRMI contient 2, aller à ALLOCRMI

si TYPRMI = 1, aller à DOCRM

si TYPRMI = NSP ou REFUS, aller à EXAIDAUT

TGLOBRMIIND

Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du total des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au titre du RMI pendant l'année 2004 à l'aide de l'échelle suivante ?

Tendre la carte IN20

1. Moins de 1 000 euros
2. De 1 000 à moins de 2 000 euros
3. De 2 000 à moins de 3 000 euros
4. De 3 000 à moins de 3 700 euros
5. De 3 700 à moins de 4 300 euros
6. De 4 300 à moins de 5 000 euros
7. De 5 000 à moins de 6 000 euros
8. De 6 000 à moins de 7 000 euros
9. 7 000 euros ou plus

Si TYPRMI contient 2, aller à ALLOCRMI

Si TYPRMI = 1, aller à DOCRM

Si TYPRMI = NSP ou REFUS, aller à EXAIDAUT

ALLOCRMI

Le RMI familial est versé à une seule personne de la famille dite allocataire. Qui était l'allocataire de ce RMI familial perçu en 2004 ?

1. Vous-même < PRENOM lui (elle)-même >
2. Une autre personne du ménage actuel (conjoint ou autre)
3. Une autre personne extérieure au ménage actuel

Si ALLOCRMI = 1, aller à JRMIFAM

Si ALLOCRMI = 2, 3, NSP ou REFUS et

si TYPRMI contient 1, aller à DOCRM

si TYPRMI = 2, aller à EXAIDAUT

JRMIFAM

Pendant combien de mois avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu des sommes au titre du RMI familial en 2004 ?

Cumulez toutes vos (les) périodes de perception de sommes au titre du RMI familial pendant l'année 2004. Si le mois n'est pas complet, arrondir au demi-mois.

0.5 à 12.

Si JRMIFAM = NSP ou REFUS, aller à GLOBRMIFAM

Si JRMIFAM est renseigné, aller à QURMIFAM

QURMIFAM

Le montant des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au cours de l'année 2004 au titre du RMI familial est-il régulier d'un mois sur l'autre ?

1. Oui
2. Non

Si QURMIFAM = 1, aller à MTRMIFAM

Si QURMIFAM = 2, NSP ou REFUS, aller à GLOBRMIFAM

MTRMIFAM

Quel est le montant mensuel des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au titre du RMI familial au cours de l'année 2004 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99 999 997.

Si MTRMIFAM = NSP ou REFUS, aller à TGLOBRMIFAM

Si MTRMIFAM est renseigné, aller à DOCRM

GLOBRMIFAM

Quel est le montant net total des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au titre du RMI familial pendant l'année 2004 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99 999 997.

Si GLOBRMIFAM = NSP ou REFUS, aller à TGLOBRMIFAM

Si GLOBRMIFAM est renseigné, aller à DOCRM

TGLOBRMIFAM

Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du total des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au titre du RMI familial pendant l'année 2004 à l'aide de l'échelle suivante ?

Tendre la carte IN20

1. Moins de 1 000 euros
2. De 1 000 à moins de 2 000 euros
3. De 2 000 à moins de 3 000 euros
4. De 3 000 à moins de 3 700 euros
5. De 3 700 à moins de 4 300 euros
6. De 4 300 à moins de 5 000 euros
7. De 5 000 à moins de 6 000 euros
8. De 6 000 à moins de 7 000 euros
9. 7 000 euros ou plus

DOCRM

L'enquêté(e) a répondu aux questions sur le montant du RMI ?

Plusieurs réponses possibles

1. Sur une base déclarative
2. A l'aide de relevés de la Caisse d'Allocations Familiales
3. A l'aide d'autres documents (y compris relevés bancaires)

EXAIDAUT

Si la personne est en première interrogation (SITIND = (C) ou (D))
ou

si la personne est en réinterrogation et qu'elle avait déclaré ne pas avoir bénéficié d'autres aides sociales ou que la réponse à cette question est à valeur manquante (SITIND = (A) et V1EXAIDAUT = 2 ou valeur manquante) :

Avez vous [PRENOM a-t-il(elle)] bénéficié pendant tout ou partie de l'année 2004 d'autres aides sociales financières non remboursables en provenance de collectivités locales ou services sociaux publics ?

Si la personne est en réinterrogation et qu'elle avait déclaré avoir bénéficié d'autres aides sociales (SITIND = (A) et V1EXAIDAUT = 1) :

En 2003, vous aviez [PRENOM avait] bénéficié d'autres aides sociales financières non remboursables en provenance de collectivités locales ou services sociaux publics.

En avez-vous [PRENOM en a-t-il(elle)] toujours bénéficié en 2004 ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si EXAIDAUT = 1, aller à ALLOCAIDAUT

Si EXAIDAUT = 2, NSP ou REFUS et

si AGEJANV < 30, aller au BLOC BOURSES D'ÉTUDES

si AGEJANV >= 30, aller au BLOC AUTRES REVENUS ET DIVERS

ALLOCAIDAUT

Ces aides sociales financières non remboursables en provenance de collectivités locales ou services sociaux publics sont versées à une seule personne de la famille dite allocataire. Qui était l'allocataire de ces aides perçues en 2004 ?

- | |
|---|
| 1. Vous-même < PRENOM lui(elle)-même >
2. Une autre personne du ménage actuel (conjoint ou autre)
3. Une autre personne extérieure au ménage actuel |
|---|

Si ALLOCAIDAUT = 2, 3, NSP ou REFUS et

si AGEJANV < 30, aller au BLOC BOURSES D'ÉTUDES

si AGEJANV >= 30, aller au BLOC AUTRES REVENUS ET DIVERS

Si ALLOCAIDAUT = 1, aller à JAIDAUT

JAIDAUT

Pendant combien de mois avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu des sommes au titre des aides sociales financières en 2004 ?

Cumulez toutes vos (les) périodes de perception de sommes au titre des aides sociales financières non remboursables en provenance de collectivités locales ou services sociaux publics pendant l'année 2004. Si le mois n'est pas complet, arrondir au demi-mois.

0.5 à 12.

Si JAIDAUT = NSP ou REFUS, aller à GLOBAIDAUT

Si JAIDAUT est renseigné, aller à QUAIDAUT

QUAIDAUT

Le montant des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au cours de l'année 2004 au titre des aides sociales financières est-il régulier d'un mois sur l'autre ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si QUAIDAUT = 1, aller à MTAIDAUT

Si QUAIDAUT = 2, NSP ou REFUS, aller à GLOBAIDAUT

MTAIDAUT

Quel est le montant mensuel des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au titre des aides sociales financières au cours de l'année 2004 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99 999 997.

Si MTAIDAUT = NSP ou REFUS, aller à TGLOBALAIDAUT

Si MTAIDAUT est renseigné, aller à DOCAIDAUT

GLOBAIDAUT

Quel est le montant net total des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au titre des aides sociales financières pendant l'année 2004 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99 999 997.

Si GLOBAIDAUT = NSP ou REFUS, aller à TGLOBALAIDAUT

Si GLOBAIDAUT est renseigné, aller à DOCAIDAUT

TGLOBALAIDAUT

Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du total des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au titre des aides sociales financières pendant l'année 2004 à l'aide de l'échelle suivante ?

Tendre la carte IN20

1. Moins de 1 000 euros
2. De 1 000 à moins de 2 000 euros
3. De 2 000 à moins de 3 000 euros
4. De 3 000 à moins de 3 700 euros
5. De 3 700 à moins de 4 300 euros
6. De 4 300 à moins de 5 000 euros
7. De 5 000 à moins de 6 000 euros
8. De 6 000 à moins de 7 000 euros
9. 7 000 euros ou plus

Si TGLOBALAIDAUT = NSP ou REFUS et

si AGEJANV < 30, aller au BLOC BOURSES D'ÉTUDES

si AGEJANV >= 30, aller au BLOC AUTRES REVENUS ET DIVERS

Si TGLOBALAIDAUT est renseigné, aller à DOCAIDAUT

DOCAIDAUT

L'enquêté(e) a répondu aux questions sur le montant des aides sociales financières ?

Plusieurs réponses possibles

1. Sur une base déclarative
2. A l'aide de relevés de la Caisse d'Allocations Familiales
3. A l'aide d'autres documents (y compris relevés bancaires)

Si AGEJANV < 30, aller au BLOC BOURSES D'ÉTUDES

Si AGEJANV >= 30, aller au BLOC AUTRES REVENUS ET DIVERS

Si la personne a moins de 30 ans au 01/01/2005 (AGEJANV < 30)

BLOC BOURSES D'ÉTUDES (POUR ADULTES DE 16 ANS ET PLUS)

PREMIÈRE INTERROGATION

Si la personne est en première interrogation ou si on ne dispose pas de données antérieures issues du questionnaire individuel (SITIND = (C) ou (D)), aller à OCBOUR

RÉINTERROGATION

S'il s'agit d'une réinterrogation et que la personne percevait une bourse d'études pour l'année scolaire 2003/2004 (SITIND = (A) et V1OCBOURC = 1), aller à OCBOURCF

S'il s'agit d'une réinterrogation et que la personne ne percevait pas de bourse d'études pour l'année scolaire 2003/2004 (SITIND = (A) et V1OCBOURC = 2), aller à OCBOURC

S'il s'agit d'une réinterrogation et que l'on ne sait pas si la personne percevait une bourse d'études pour l'année scolaire 2003/2004 (SITIND = (A) et V1OCBOURC = valeur manquante), aller à OCBOUR

OCBOURCF

Lors de la dernière enquête (^date de la dernière enquête), vous perceviez [PRENOM percevait] à titre personnel une bourse d'études du type I(V1TBOURSC) pour l'année scolaire 2003/2004, confirmez-vous ?

1. Oui
2. Non, vous perceviez une autre bourse
3. Non, vous ne perceviez aucune bourse

Si OCBOURCF = 1, affecter OCBOUR = 1, V1TBOURSC dans TBOURS et aller à MBOURS

Si OCBOURCF = 2, affecter OCBOUR = 1 et aller à TBOURS

Si OCBOURCF = 3, affecter OCBOUR = 2 et aller à OCBOURC

Si OCBOURCF = NSP ou REFUS, affecter OCBOUR = 1, V1TBOURSC à TBOURS

Si OCBOURCF = NSP (respectivement REFUS), affecter NSP (REFUS) à MBOURS

Si OCBOURCF = NSP (respectivement REFUS), affecter NSP (REFUS) à INCBE et aller à OCBOURC

OCBOUR

Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu à titre personnel une bourse d'études pour l'année scolaire 2003/ 2004 ?

1. Oui
2. Non

Si OCBOUR = 1, aller à TBOURS

Si OCBOUR = 2, NSP ou REFUS, aller à OCBOURC

TBOURS

Dans la liste suivante, de quelle bourse avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > bénéficié pour l'année scolaire 2003/2004 ?

Tendre la carte IN24

1. Bourse de collège ou de lycée
2. Bourse d'enseignement supérieur attribuée sur critères sociaux
3. Bourse de DEA et de DESS (troisième cycle universitaire)
4. Bourse de mérite (médecine, magistrature, grande école d'ingénieurs)
5. Bourse de service public
6. Bourse d'agrégation
7. Allocation de recherche pour doctorat
8. Autre bourse

Si TBOURS = NSP ou REFUS, aller à OCBOURC

Si TBOURS = 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 ou 8, aller à MBOURS

MBOURS

Quel est le montant total de bourse d'études que vous avez < PRENOM a > touché pour l'année scolaire 2003/2004 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99 999 997.

INCBE

Le montant de cette bourse est-il déjà inclus dans un revenu que vous nous avez indiqué précédemment ?

1. Oui
2. Non

Si INCBE = 1, aller à TINCBE

Si INCBE = 2, NSP ou REFUS, aller à OCBOURC

TINCBE

Lequel ?

1. Des aides financières à caractère social
2. Des salaires, traitements ou rémunérations
3. Des prestations familiales

OCBOURC

Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu à titre personnel une bourse d'études pour l'année scolaire 2004/2005 ?

1. Oui
2. Non

Si OCBOURC = 1, aller à TBOURSC

Si OCBOURC = 2, NSP ou REFUS, aller au bloc AUTRES REVENUS ET DIVERS

TBOURSC

Dans la liste suivante, de quelle bourse avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > bénéficié pour l'année scolaire 2004/2005 ?

Tendre la carte IN24

1. Bourse de collège ou de lycée
2. Bourse d'enseignement supérieur attribuée sur critères sociaux
3. Bourse de DEA et de DESS (troisième cycle universitaire)
4. Bourse de mérite (médecine, magistrature, grande école d'ingénieurs)
5. Bourse de service public
6. Bourse d'agrégation
7. Allocation de recherche pour doctorat
8. Autre bourse

Si TBOURSC = NSP ou REFUS, aller au bloc AUTRES REVENUS ET DIVERS

Si TBOURSC = 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 ou 8, aller à MBOURSC

MBOURSC

Quel est le montant total de bourse que vous avez < PRENOM a > touché pour l'année scolaire 2004/2005 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99 999 997.

INCBEC

Le montant de cette bourse est-il déjà inclus dans un revenu que vous nous avez indiqué précédemment ?

1. Oui
2. Non

Si INCBEC = 1, aller à TINCBE

Si INCBEC = 2, NSP ou REFUS, aller au bloc AUTRES REVENUS ET DIVERS

TINCBEC

Lequel ?

1. Une des bourses précédentes
2. Des aides financières à caractère social
3. Des salaires, traitements ou rémunérations
4. Des prestations familiales

Aller au bloc AUTRES REVENUS ET DIVERS

BLOC AUTRES REVENUS ET DIVERS

AUTREV

Dans la liste suivante de revenus destinés à indemniser la maladie, le handicap, l'invalidité ou la dépendance, pouvez-vous nous indiquer ceux que vous avez < PRENOM a > perçus au cours de l'année 2004 ?

*Plusieurs réponses possibles
Tendre la carte IN25*

1. Indemnités journalières de maladie ou de maternité
2. Indemnités journalières d'accident du travail
3. Allocation Adulte Handicapé (AAH)
4. Pension militaire d'invalidité ou de victime de guerre
5. Pension d'accidenté du travail
6. Pension d'invalidité
7. Aide personnalisée à l'autonomie (APA)
8. Prestation spécifique dépendance (PSD)
9. Allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP)
10. Aucun de ces revenus

Si AUTREV = 10, NSP ou REFUS, aller à RESSEX

Si AUTREV contient 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 ou 9, aller au calcul de NBRAR

Calcul de la variable auxiliaire NBRAR :

Elle est égale au nombre de revenus cochés dans AUTREV

Boucle commençant par ALLOCAUTR[N] :

Elle est indicée de N = 1 à NBRAR

Si N correspond aux modalités 3, 7, 8 ou 9 de AUTREV, alors la boucle commence à ALLOCAUTR[N]

Si N correspond aux modalités 1, 2, 4, 5 ou 6 de AUTREV, alors la boucle commence par JRECAUTR[N]

ALLOCAUTR[N]

Cette (ces) (Modalités de AUTREV) est (sont) versée(s) à une seule personne, dite allocataire. Cette prestation a-t-elle été versée ?

1. A vous-même < à PRENOM lui (elle)-même >
2. A une autre personne du ménage actuel (conjoint ou autre)
3. A une autre personne extérieure au ménage actuel

Si ALLOCAUTR[N] = 1, aller à JRECAUTR[N]

Si ALLOCAUTR[N] = 2, 3, NSP ou REFUS et

si N < NBRAR, aller à la prestation suivante

si N = NBRAR, aller en fin de boucle

JRECAUTR[N]

Pendant combien de mois avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu cette (ces) (Modalités de AUTREV) en 2004 ?

Cumulez toutes vos (les) périodes de perception de cette (ces) (Modalités de AUTREV) pendant l'année 2004. Si le mois n'est pas complet, arrondir au demi-mois.

0.5 à 12.

Si JRECAUTR[N] = NSP ou REFUS, aller à MTAUTR[N]

Si JRECAUTR[N] est renseigné, aller à QUAUTR[N]

QUAUTR[N]

Le montant de cette (ces) (Modalité de AUTREV) que vous avez < PRENOM a > perçu au cours de l'année 2004 est-il régulier d'une période de versement sur l'autre ?

1. Oui
2. Non

Si QUAUTR[N] = 1, aller à PAUTR[N]

Si QUAUTR[N] = 2, NSP ou REFUS, aller à MTAUTR[N]

PAUTR[N]

Cette (ces) (Modalité de AUTREV) vous a (ont) été versée(s) < à PRENOM > en 2004 ?

1. Tous les mois
2. Tous les 3 mois
3. Tous les 6 mois
4. Une fois par an
5. A une autre périodicité

Si PAUTR[N] = 5, aller à JAUTR[N]

Si PAUTR[N] = 4, NSP ou REFUS, aller à MTAUTR[N]

Si PAUTR[N] = 1, 2 ou 3, aller à MRECAUTR[N]

JAUTR[N]

A quelle périodicité en mois vous ont (a) été versée(s) < à PRENOM > cette (ces) (Modalité de AUTREV) en 2004 ?

1 à 12.

La question MRECAUTR[N] est paramétrée :

Si PAUTR[N] = 1, l'intitulé comprend le texte 1,

Si PAUTR[N] = 2 ou 3, le texte 2

Si PAUTR[N] = 5 et

si JAUTR[N] = NSP ou REFUS, l'intitulé comprend le texte 1

si JAUTR[N] est renseigné, l'intitulé comprend le texte 2

texte 1 "mensuel habituel"

texte 2 "habituel à chaque période de versement"

MRECAUTR[N]

Quel est le montant (texte 1 ou texte 2) que vous avez < PRENOM a > perçu pour cette (ces) (Modalité de AUTREV) au cours de l'année 2004 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99 999 997.

Aller à INCAUTR[N]

MTAUTR[N]

Quel montant total annuel avez-vous < PRENOM a-t-il (elle)> perçu au titre de cette (ces) (Modalité de AUTREV) au cours de l'année 2004 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99 999 997.

INCAUTR[N]

Ce montant a-t-il déjà été inclus dans un autre montant renseigné précédemment ?

1. Oui
2. Non

Si INCAUTR[N] = 1, aller à TINCAUTR[N]

Si INCAUTR[N] = 2, NSP ou REFUS et

si (MRECAUTR[N] = NSP ou REFUS) ou (MTAUTR[N] = NSP ou REFUS), aller à TMTAUTR[N]

si (MRECAUTR[N] est renseigné) ou (MTAUTR[N] est renseigné) et

si N < NBRAR, aller à la prestation suivante

si N = NBRAR, aller en fin de boucle

TINCAUTR[N]

Lequel ?

Réponses parmi le sous-ensemble des p-1 modalités déjà renseignées dans AUTREV auxquelles on ajoute les modalités supplémentaires 10 à 16 des grandes rubriques de revenus du QI.

1. Indemnités journalières de maladie ou de maternité
2. Indemnités journalières d'accident du travail
3. Allocation Adulte Handicapé (AAH)
4. Pension militaire d'invalidité ou de victime de guerre
5. Pension d'accidenté du travail
6. Pension d'invalidité
7. Aide personnalisée à l'autonomie (APA)
8. Prestation spécifique dépendance (PSD)
9. Allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP)
10. Des revenus d'aide sociale ou d'insertion
11. Des prestations familiales
12. Des revenus de retraite
13. Des revenus de préretraite
14. Des allocations chômage
15. Des salaires, traitements ou rémunérations
16. Des revenus d'indépendants

Si (MRECAUTR[N] = NSP ou REFUS) ou (MTAUTR[N] = NSP ou REFUS), aller à TMTAUTR[N]

Si (MRECAUTR[N] est renseigné) ou (MTAUTR[N] est renseigné) et

si N < NBRAR, aller à la prestation suivante

si N = NBRAR, aller en fin de boucle

TMTAUTR[N]

Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du montant total net de cette (ces) (Modalité de AUTREV) que vous avez < PRENOM a > perçu pour l'année 2004 à l'aide de l'échelle suivante ?

Tendre la carte IN23

1. Moins de 500 euros
2. De 500 à moins de 1 200 euros
3. De 1 200 à moins de 1 400 euros
4. De 1 400 à moins de 1 700 euros
5. De 1 700 à moins de 2 500 euros
6. De 2 500 à moins de 4 000 euros
7. De 4 000 à moins de 6 000 euros
8. De 6 000 à moins de 8 000 euros
9. De 8 000 à moins de 10 000 euros
10. 10 000 euros ou plus

Si N < NBRAR, aller à la prestation suivante

Si N = NBRAR, aller en fin de boucle

Fin de boucle :

Si un au moins des TMTAUTR[N] vaut NSP ou REFUS et si NBRAR > 1, aller à TGLOBALTR

Si [(un au moins des MRECAUTR[N] = NSP ou REFUS ou si un au moins des MTAUTR[N] = NSP ou REFUS) et (si tous les TMTAUTR[N] sont renseignés)] ou si NBRAR = 1, aller à DOCAUTR

TGLOBAUTR

Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du montant net total que vous avez < PRENOM a > perçu pendant l'année 2004 pour l'ensemble des revenus ou prestations de la liste précédente à l'aide de l'échelle suivante ?

*Ne comptez que les revenus ou prestations qui vous ont été versés personnellement.
Tendre la carte IN23*

1. Moins de 500 euros
2. De 500 à moins de 1 200 euros
3. De 1 200 à moins de 1 400 euros
4. De 1 400 à moins de 1 700 euros
5. De 1 700 à moins de 2 500 euros
6. De 2 500 à moins de 4 000 euros
7. De 4 000 à moins de 6 000 euros
8. De 6 000 à moins de 8 000 euros
9. De 8 000 à moins de 10 000 euros
10. 10 000 euros ou plus

DOCAUTR

L'enquêté(e) a répondu aux questions sur le montant des autres revenus ?

Plusieurs réponses possibles

1. Sur une base déclarative
2. A l'aide de relevés de la Caisse d'Allocations Familiales
3. A l'aide de bulletins de paie
4. A l'aide d'autres documents (y compris relevés bancaires)

RESSEX

Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu en 2003 des ressources exceptionnelles suivantes ?

Plusieurs réponses possibles

Information pour l'enquêteur : ces ressources exceptionnelles ne sont pas considérées comme des revenus individuels de < PRENOM >.

Cette liste est destinée à limiter le nombre de cas signalés à la question suivante OUBLI.

1. Héritage, donation reçue
2. Gain aux jeux de hasard (loto, tiercé, casino)
3. Sommes versées par une compagnie d'assurance (suite à un sinistre, un décès, ...)
4. Dommages et intérêts
5. Prime à l'amélioration de l'habitat
6. Déblocage de participation, d'intéressement ou de plan d'épargne entreprise
7. Autres ressources exceptionnelles (vente de biens, liquidation de capitaux, ...)
8. Aucune ressource exceptionnelle

OUBLI

Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu en 2004 d'autres revenus que nous n'avons pas évoqués jusqu'à présent ?

1. Oui
2. Non

Si OUBLI = 1, aller à QOUBLI

Si OUBLI = 2, NSP ou REFUS, aller au BLOC SANTE

QOUBLI

Pouvez vous m'indiquer de quel type de revenus il s'agit ?

Type de revenus.

MOUBLI

**A combien s'élève le montant des revenus que vous avez perçu à ce titre sur l'année 2004 ?
(Indiquez le montant en euros)**

0 à 99 999 997.

Aller au bloc SANTÉ

Pour tous

BLOC SANTÉ

Ce bloc se compose de questions sur l'état de santé et les visites aux médecins. L'enquêteur informe la personne interrogée que les questions sont indépendantes des questions qui ont été posées sur les revenus.

SANETA **Comment est votre état de santé < l'état de santé de PRENOM > en général ?**

1. Très bon
2. Bon
3. Assez bon
4. Mauvais
5. Très mauvais

MALGRAV **Avez vous < PRENOM a-t-il (elle) > une maladie ou un problème de santé qui soit chronique ou de caractère durable ?**

1. Oui
2. Non

DIM **Depuis au moins 6 mois, en raison de problèmes de santé, êtes-vous < PRENOM est-il (elle) > limité(e) dans les activités que font les gens habituellement ?**

Gênes, difficultés, séquelles d'accident ou handicaps

1. Oui, très limité(e)
2. Oui, limité(e)
3. Non, aucunement limité(e)

BESMED **Au cours des 12 derniers mois, avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > renoncé à voir un médecin pour des examens ou des soins médicaux dont vous (il ou elle) aviez (avait) besoin ?**

*Ce non-recours n'est pas forcément lié à des problèmes d'argent mais peut être motivé par d'autres raisons
Tendre la carte IN26
Si vous n'en avez < PRENOM n'en a > jamais eu besoin, répondre non.*

1. Oui, au moins en une occasion j'en avais (il ou elle en avait) besoin et j'y ai (il ou elle y a) renoncé
2. Non, il n'est jamais arrivé que j'y (qu'il ou elle y) renonce alors que j'en avais (qu'il ou elle en avait) besoin

BESMEDR **Parmi les raisons suivantes, quelle est la principale pour laquelle vous y avez < PRENOM y a > renoncé ?**

Tendre la carte IN26

1. Je n'en avais (il ou elle n'en avait) pas les moyens, c'était trop cher
2. Le délai pour un rendez-vous était trop long, il y avait une file d'attente trop importante
3. Je n'avais (il ou elle n'avait) pas le temps en raison de mes (ses) obligations professionnelles ou familiales
4. Le médecin était trop éloigné, j'avais (il ou elle avait) des difficultés de transport pour m'y (s'y) rendre
5. J'ai (il ou elle a) redouté d'aller voir un médecin, de faire faire des examens ou de me (se) soigner
6. J'ai (il ou elle a) préféré attendre de voir si les choses iraient mieux d'elles-mêmes
7. Je ne connaissais (il ou elle ne connaissait) pas de bon médecin
8. Pour d'autres raisons

BESDENT

Au cours des 12 derniers mois, avez vous renoncé à voir un dentiste, pour des soins dentaires dont vous aviez < PRENOM avait > besoin ?

Ce non-recours n'est pas forcément lié à des problèmes d'argent mais peut être motivé par d'autres raisons.

Tendre la carte IN27.

Si vous n'en avez < PRENOM n'en a > jamais eu besoin, répondre non.

1. Oui, au moins en une occasion j'en avais [il(elle) en avait] besoin et j'y ai [il(elle) y a] renoncé
2. Non, il n'est jamais arrivé que j'y [qu'il(elle) y] renonce alors que j'en avais [il(elle) en avait] besoin

BESDENTR

Parmi les raisons suivantes, quelle est la principale pour laquelle vous y avez < PRENOM y a > renoncé ?

Tendre la carte IN27

1. Je n'en avais (il ou elle n'en avait) pas les moyens, c'était trop cher
2. Le délai pour un rendez-vous était trop long, il y avait une file d'attente trop importante
3. Je n'avais (il ou elle n'avait) pas le temps en raison de mes (ses) obligations professionnelles ou familiales
4. Le dentiste était trop éloigné, j'avais (il ou elle avait) des difficultés de transport pour m'y (s'y) rendre
5. J'ai (il ou elle a) redouté d'aller voir un dentiste, de faire des soins
6. J'ai (il ou elle a) préféré attendre de voir si les choses iraient mieux d'elles-mêmes
7. Je ne connaissais (il ou elle ne connaissait) pas de bon dentiste
8. Pour d'autres raisons

Si 25 <= AGEJANV <= 65, aller au bloc MOBILITÉ SOCIALE

Si AGEJANV < 25 ou AGEJANV > 65, aller au bloc FIN DE QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL

L'individu doit avoir entre 25 et 65 ans inclus

BLOC MOBILITÉ SOCIALE

Cet entretien concerne la situation de l'individu au moment de son adolescence, soit entre 12 et 16 ans.
En cas de changements, la consigne est de prendre la situation qui a duré le plus longtemps entre 12 et 16 ans ou à défaut celle qui correspond à l'âge de 14 ans.

COMPFAM

**Au moment de votre [I'] adolescence [de ^PRENOM]...
Viviez-vous [^PRENOM vivait-il(elle)] ?**

Les père et mère sont ceux que vous [PRENOM] considérez [considérait] comme tels et non nécessairement les parents biologiques

1. Avec vos [ses] deux parents
2. Avec votre [sa] mère seule
3. Avec votre [son] père seul
4. Avec votre [sa] mère et un conjoint autre que votre [son] père
5. Avec votre [son] père et une conjointe autre que votre [sa] mère
6. En famille, dans une autre situation
7. Dans une institution, établissement ou collectivité

Si COMPFAM = 7, aller à EVEMOB

Si COMPFAM = 1, 2, 3, 4, 5, 6, NSP ou REFUS, aller à NBFRAF

NBFRAF

**Au moment de votre [I'] adolescence [de ^PRENOM], ...
Avec combien de frères et sœurs viviez-vous [^PRENOM vivait-il (elle)] ?**

En cas de changements prendre la situation qui a duré le plus longtemps entre 12 et 16 ans, ou à défaut celle qui correspond à l'âge de 14 ans.

0 à 20.

EVEMOB

**Avant votre [I'] adolescence [de ^PRENOM]...
Aviez-vous [^PRENOM avait-il (elle)] connu des événements graves parmi la liste suivante :**

*Plusieurs réponses possibles
Tendre la carte IN28*

1. Maladie, handicap ou accident grave du père
2. Maladie, handicap ou accident grave de la mère
3. Décès du père
4. Décès de la mère
5. Décès d'un frère ou d'une sœur
6. Séparation ou divorce des parents
7. Graves disputes ou mésentente des parents
8. Placement dans une institution ou une famille d'accueil
9. Mauvais traitements, violences subies
10. Une guerre ou les conséquences d'une guerre
11. Un autre événement marquant
12. Aucun événement marquant dans l'enfance

Si PER1E = 1 (variable TCM), aller à IPNATPERE

Si PER1E = 2, 3 ou NSP, aller à CONPERE

CONPERE

**Nous allons parler de votre [du] père [de ^PRENOM].
Connaissez-vous, même approximativement, l'année de naissance de votre [du] père [de ^PRENOM] ?**

Le père est celui que vous [PRENOM] considérez [considérait] comme tel et non nécessairement le père biologique.

- | |
|---|
| 1. Oui
2. Non
3. Sans objet (père inconnu, absence de père, ...) |
|---|

Si CONPERE = 3 et

si MER1E = 1 (variable TCM), aller à IPNATMERE

si MER1E = 2, 3 ou NSP, aller à CONMERE

Si CONPERE = 2, NSP ou REFUS, aller à IPNAISPERE

Si CONPERE = 1, aller à ANNPERE

ANNPERE

**Votre [le] père [de ^PRENOM]...
En quelle année est-il né ?**

Indiquez une année, même approximative

1850 à 1974.

IPNAISPERE

Est-il né ?

- | |
|--|
| 1. En France (métropole ou DOM-TOM)
2. Hors de France |
|--|

Si IPNAISPERE = 1, aller à DEPNAISPERE

Si IPNAISPERE = 2, aller à PAYNAISPERE

Si IPNAISPERE = NSP ou REFUS, et

si EVEMOB contient 3 et

si MER1E = 1 (variable TCM), aller à IPNATMERE

si MER1E = 2, 3 ou NSP, aller à CONMERE

si EVEMOB ne contient pas 3, aller à IPNATPERE

DEPNAISPERE

Dans quel département ou territoire ?

Département.

Si EVEMOB contient 3 et

si MER1E=1 (variable TCM), aller à IPNATMERE

si MER1E=2, 3 ou NSP, aller à CONMERE

Si EVEMOB ne contient pas 3, aller à IPNATPERE

PAYNAISPERE

Dans quel pays ?

Pays.

Si EVEMOB contient 3 et

si MER1E = 1 (variable TCM), aller à IPNATMERE

si MER1E = 2, 3 ou NSP, aller à CONMERE

Si EVEMOB ne contient pas 3, aller à IPNATPERE

IPNATPERE

**Votre [le] père [de ^PRENOM], ...
Au moment de votre [l'] adolescence [de ^PRENOM]...
Était-il ?**

1. Français de naissance, y compris par réintégration
2. Français par naturalisation, mariage, déclaration ou option à sa majorité
3. Étranger
4. Apatride

Si IPNATPERE = 3, aller à PNATPERE

Si IPNATPERE = 1, 2, 4, NSP ou REFUS, et

si PER1E = 1 (variable TCM), aller à FIPERE

si PER1E = 2, 3 ou NSP, aller à NIVISCPERE

PNATPERE

**Votre [le] père [de ^PRENOM]...
Quelle était sa nationalité ?**

Nationalité.

Si PER1E = 1 (variable TCM), aller à FIPERE

Si PER1E = 2, 3 ou NSP, aller à NIVISCPERE

NIVISCPERE

**Votre [le] père [de ^PRENOM]...
Au moment de votre [l'] adolescence [de ^PRENOM]...
Quel est le diplôme le plus élevé qu'il possédait ?**

Tendre la carte IN29

0. Aucun diplôme
1. CEP (certificat d'études primaires) ou diplôme étranger de même niveau
2. Brevet des collèges, BEPC, brevet élémentaire ou diplôme étranger de même niveau
3. CAP, BEP ou diplôme de ce niveau
4. Baccalauréat technologique ou professionnel ou diplôme de ce niveau
5. Baccalauréat général, brevet supérieur ou diplôme étranger de même niveau
6. Capacité en droit, DAEU, diplôme d'éducateur spécialisé ou diplôme de ce niveau
7. Diplôme de niveau bac+2 (diplôme de 1er cycle universitaire, BTS, DUT, diplôme des professions sociales ou paramédicales, ...)
8. Diplôme de niveau supérieur à bac+2 mais inférieur au doctorat (licence, maîtrise, écoles de commerce, d'art ou d'ingénieur, DESS, DEA, ...)
9. Doctorat

Si NIVISCPERE = 0, NSP ou REFUS, aller à SCOLPERE

Si NIVISCPERE=1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 ou 9, aller à FIPERE

SCOLPERE

**Votre [le] père [de ^PRENOM]...
Au moment de votre [l] adolescence [de ^PRENOM]...
Pouvez-vous au moins indiquer jusqu'où il avait poursuivi sa scolarité ?**

Tendre la carte IN30

Lorsqu'il a été répondu que le père n'a aucun diplôme, la question SCOLPERE ne comprend pas les modalités 5 et 6

0. Pas de scolarisation, mais alphabétisation, apprentissage du français
1. Études primaires (école primaire)
2. Études secondaires de 1er cycle (jusqu'à la classe de 3ème)
3. Études secondaires de 2ème cycle d'enseignement court (ne préparant pas au baccalauréat)
4. Études secondaires de 2ème cycle d'enseignement long (préparant au baccalauréat)
5. Études supérieures de 1er cycle (ne préparant pas à une licence universitaire ou à un diplôme de grande école, ou interrompues avant l'année de licence ou l'entrée en grande école)
6. Études supérieures de 2ème ou 3ème cycle (grande école ou université à partir de l'année de licence)

FIPERE

Votre [le] père [de ^PRENOM]...
Au moment de votre [l'] adolescence [de ^PRENOM]...
Quelle était sa situation professionnelle ?

1. Il travaillait
2. Il était au chômage
3. Il était retraité, retiré des affaires, préretraité
4. Il était au foyer, occupé à plein temps à des tâches d'entretien de la maison ou de garde d'enfants
5. Il était dans une autre situation

Si FIPERE = 2, 4 ou 5, aller à FITRAPERE

Si FIPERE = 1 ou 3, aller à PROFESSPERE

Si FIPERE = NSP ou REFUS, et

si MER1E = 1 (variable TCM), aller à IPNATMERE

si MER1E = 2, 3 ou NSP, aller à CONMERE

FITRAPERE

Votre [le] père [de ^PRENOM]...
Avait-il déjà travaillé auparavant ?

1. Oui
2. Non

Si FITRAPERE = 1, aller à PROFESSPERE

Si FITRAPERE = 2, NSP ou REFUS et

si MER1E = 1 (variable TCM), aller à IPNATMERE

si MER1E = 2, 3 ou NSP, aller à CONMERE

Les questions PROFESSPERE, STATUTPERE, CLASSIFPERE sont paramétrées : si FIPERE différent de 1, l'intitulé comprend le mot ^dernière, sinon non

PROFESSPERE

Votre [le] père [de ^PRENOM]...
Quelle était sa ^dernière profession principale ?

Soyez précis : par exemple fleuriste et non commerçant(e), caissière et non employé(e), chef de service clientèle et non cadre

Profession.

STATUTPERE

Votre [le] père [de ^PRENOM]...
Dans sa ^dernière profession principale était-il :

1. Salarié de l'État, d'une collectivité locale, des HLM ou des hôpitaux publics
2. Autre salarié (d'une entreprise, d'un artisan, d'une association, chez un particulier)
3. Aide d'un membre de sa famille dans son travail sans être rémunéré
4. Indépendant ou à son compte, chef d'entreprise salarié, PDG, gérant minoritaire, associé

Si STATUTPERE = 3, 4, NSP ou REFUS, et

si MER1E = 1 (variable TCM), aller à IPNATMERE

si MER1E = 2, 3 ou NSP, aller à CONMERE

Si STATUTPERE = 1 ou 2, aller à CLASSIFPERE

CLASSIFPERE

Votre [le] père [de ^PRENOM]...
Dans son emploi était-il classé(e) comme :

Si STATUTPERE = 2 (salarié d'entreprise) : modalités 1, 2, 3, 5, 7, 9 ou 10

Si STATUTPERE = 1 (salarié de l'État, des collectivités locales, des HLM et des hôpitaux publics) : modalités 1, 2, 3, 4, 6 ou 8

1. Manœuvre ou ouvrier spécialisé
2. Ouvrier qualifié ou hautement qualifié, technicien d'atelier
3. Technicien
4. Personnel de catégorie B ou assimilé
5. Agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale, VRP (non cadre)
6. Personnel de catégorie A ou assimilé
7. Ingénieur, cadre (à l'exception des directeurs généraux ou de ses adjoints directs)
8. Personnel de catégorie C ou D ou assimilé
9. Employé de bureau, employé de commerce, personnel de services
10. Directeur général, adjoint direct

Si MER1E=1 (variable TCM), aller à IPNATMERE

Si MER1E=2, 3 ou NSP, aller à CONMERE

CONMERE

Nous allons maintenant parler de votre mère.
Connaissez-vous, même approximativement, l'année de naissance de votre [de la] mère [de ^PRENOM] ?

La mère est celle que vous [PRENOM] considérez [considérait] comme telle et non nécessairement la mère biologique.

1. Oui
2. Non
3. Sans objet (mère inconnue, absence de mère, ...)

Si CONMERE = 3 et

si COMPFAM = 7, aller à FINMOBSOC

si COMPFAM = 1, 2, 3, 4, 5, 6, NSP ou REFUS, aller à VIVMOB

Si CONMERE = 2, NSP ou REFUS, aller à IPNAISMERE

Si CONMERE = 1, aller à ANNMERE

ANNMERE

Votre [la] mère [de ^PRENOM]...
En quelle année est-elle née ?

Indiquez une année, même approximative

1850 à 1974.

IPNAISMERE

Votre [la] mère [de ^PRENOM]...
Est-elle née ?

1. En France (métropole ou DOM-TOM)
2. Hors de France

Si IPNAISMERE = 1, aller à DEPNAISMERE

Si IPNAISMERE = 2, aller à PAYNAISMERE

Si IPNAISMERE = NSP ou REFUS, et

si EVEMOB contient 4 et

si COMPFAM = 7, aller à FINMOBSOC

si COMPFAM = 1, 2, 3, 4, 5, 6, NSP ou REFUS, aller à VIVMOB

si EVEMOB ne contient pas 4, aller à IPNATMERE

DEPNAISMERE **Dans quel département ou territoire ?**

Département.

Si EVEMOB contient 4 et

si COMPFAM = 7, aller à FINMOBSOC

si COMPFAM = 1, 2, 3, 4, 5, 6, NSP ou REFUS, aller à VIVMOB

Si EVEMOB ne contient pas 4, aller à IPNATMERE

PAYNAISMERE **Dans quel pays ?**

Pays.

Si EVEMOB contient 4 et

si COMPFAM = 7, aller au bloc FIN DE QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL

si COMPFAM = 1, 2, 3, 4, 5, 6, NSP ou REFUS, aller à VIVMOB

Si EVEMOB ne contient pas 4, aller à IPNATMERE

IPNATMERE **Votre [la] mère [de ^PRENOM]...
Au moment de votre [l'] adolescence [de ^PRENOM]...
Était-elle ?**

1. Française de naissance, y compris par réintégration
2. Française par naturalisation, mariage, déclaration ou option à sa majorité
3. Étrangère
4. Apatride

Si IPNATMERE = 3, aller à PNATMERE

Si IPNATMERE = 1, 2, 4, NSP ou REFUS, et

si MER1E = 1 (variable TCM), aller à FIMERE

si MER1E = 2, 3 ou NSP, aller à NIVISCMERE

PNATMERE **Votre [la] mère [de ^PRENOM]...
Quelle était sa nationalité ?**

Nationalité.

Si MER1E = 1 (variable TCM), aller à FIMERE

Si MER1E = 2, 3 ou NSP, aller à NIVISCMERE

NIVISCMERE **Votre [la] mère [de ^PRENOM]...
Au moment de votre [l'] adolescence de [^PRENOM]...
Quel est le diplôme le plus élevé qu'elle possédait ?**

Tendre la carte IN29

0. Aucun diplôme
1. CEP (certificat d'études primaires) ou diplôme étranger de même niveau
2. Brevet des collèges, BEPC, brevet élémentaire ou diplôme étranger de même niveau
3. CAP, BEP ou diplôme de ce niveau
4. Baccalauréat technologique ou professionnel ou diplôme de ce niveau
5. Baccalauréat général, brevet supérieur ou diplôme étranger de même niveau
6. Capacité en droit, DAEU, diplôme d'éducateur spécialisé ou diplôme de ce niveau
7. Diplôme de niveau bac+2 (diplôme de 1er cycle universitaire, BTS, DUT, diplôme des professions sociales ou paramédicales, ...)
8. Diplôme de niveau supérieur à bac+2 mais inférieur au doctorat (licence, maîtrise, écoles de commerce, d'art, ou d'ingénieur, DESS, DEA, ...)
9. Doctorat

Si NIVISCMERE = 0, NSP ou REFUS, aller à SCOLMERE

Si NIVISCMERE = 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 ou 9, aller à FIMERE

SCOLMERE

Votre [la] mère [de ^PRENOM]...
Au moment de votre [l] adolescence [de ^PRENOM]...
Pouvez-vous au moins indiquer jusqu'où elle avait poursuivi sa scolarité ?

Tendre la carte IN30

Lorsqu'il a été répondu que la mère n'a aucun diplôme, la question SCOLMERE ne comprend pas les modalités 5 et 6

0. Pas de scolarisation, mais alphabétisation, apprentissage du français
1. Études primaires (école primaire)
2. Études secondaires de 1er cycle (jusqu'à la classe de 3ème)
3. Études secondaires de 2ème cycle d'enseignement court (ne préparant pas au baccalauréat)
4. Études secondaires de 2ème cycle d'enseignement long (préparant au baccalauréat)
5. Études supérieures de 1er cycle (ne préparant pas à une licence universitaire ou à un diplôme de grande école, ou interrompues avant l'année de licence ou l'entrée en grande école)
6. Études supérieures de 2ème ou 3ème cycle (grande école ou université à partir de l'année de licence)

FIMERE

Votre [la] mère [de ^PRENOM]...
Au moment de votre [l] adolescence [de ^PRENOM]...
Quelle était sa situation professionnelle ?

1. Elle travaillait
2. Elle était au chômage
3. Elle était retraitée, retirée des affaires, préretraîtée
4. Elle était au foyer, occupée à plein temps à des tâches d'entretien de la maison ou de garde d'enfants
5. Elle était dans une autre situation

Si FIMERE = 2, 4 ou 5, aller à FITRAMERE

Si FIMERE = 1 ou 3, aller à PROFESSMERE

Si FIMERE = NSP ou REFUS, et

si COMPFAM = 7, aller au bloc FIN DE QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL

si COMPFAM = 1, 2, 3, 4, 5, 6, NSP ou REFUS, aller à VIVMOB

FITRAMERE

Votre [la] mère [de ^PRENOM]...
Avait-elle déjà travaillé auparavant ?

1. Oui
2. Non

Si FITRAMERE = 1, aller à PROFESSMERE

Si FITRAMERE = 2, NSP ou REFUS et

si COMPFAM = 7, aller au bloc FIN DE QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL

si COMPFAM = 1, 2, 3, 4, 5, 6, NSP ou REFUS, aller à VIVMOB

Les questions PROFESSMERE, STATUTMERE, CLASSIFMERE, sont paramétrées :

si FIMERE différent de 1, l'intitulé comprend le mot ^dernière, sinon, non

PROFESSMERE

Votre [la] mère [de ^PRENOM]...
Quelle était sa ^dernière profession principale ?

Soyez précis : par exemple fleuriste et non commerçant(e), caissière et non employé(e), chef de service clientèle et non cadre

Profession.

STATUTMERE

**Votre [la] mère [de ^PRENOM]...
Dans sa ^dernière profession principale était-elle :**

1. Salariée de l'État, d'une collectivité locale, des HLM ou des hôpitaux publics
2. Autre salariée (d'une entreprise, d'un artisan, d'une association, chez un particulier)
3. Aide d'un membre de sa famille dans son travail sans être rémunérée
4. Indépendante ou à son compte, chef d'entreprise salariée, PDG, gérante minoritaire, associée

Si STATUTMERE = 3, 4, NSP ou REFUS, et

si COMPFAM = 7, aller au bloc FIN DE QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL

si COMPFAM = 1, 2, 3, 4, 5, 6, NSP ou REFUS, aller à VIVMOB

Si STATUTMERE = 1 ou 2, aller à CLASSIFMERE

CLASSIFMERE

**Votre [la] mère [de ^PRENOM]...
Dans son emploi était-elle classée comme :**

Si STATUTMERE = 2 (salariée d'entreprise) : modalités 1, 2, 3, 5, 7, 9 ou 10

Si STATUTMERE = 1 (salariée de l'État, des collectivités locales, des HLM et des hôpitaux publics) : modalités 1, 2, 3, 4, 6 ou 8

1. Manœuvre ou ouvrière spécialisée
2. Ouvrière qualifiée ou hautement qualifiée, technicienne d'atelier
3. Technicienne
4. Personnel de catégorie B ou assimilée
5. Agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale, VRP (non cadre)
6. Personnel de catégorie A ou assimilée
7. Ingénieure, cadre (à l'exception des directeurs généraux ou de ses adjoints directs)
8. Personnel de catégorie C ou D ou assimilée
9. Employée de bureau, employée de commerce, personnel de services
10. Directrice générale, adjointe directe

Si COMPFAM = 7, aller au bloc FIN DE QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL

Si COMPFAM = 1, 2, 3, 4, 5, 6, NSP ou REFUS, aller à VIVMOB

VIVMOB

**Au moment de votre [l'] adolescence [de ^PRENOM]...
A quelle fréquence votre[la] famille [de ^PRENOM] connaissait-elle des
problèmes financiers ?**

1. Jamais
2. Rarement
3. Occasionnellement
4. Souvent
5. La plupart du temps

La question SITCOMP est paramétrée : si NBPERS = 1 elle comporte le texte 1, sinon le texte 2.

Texte 1 "votre [la] situation financière actuelle [de ^PRENOM]"

Texte 2 "la situation financière actuelle de votre[du] ménage [de ^PRENOM]"

SITCOMP

**Si vous comparez ^texte 1 ou ^texte 2 à celle de votre [sa] famille d'origine au
moment de votre [son] adolescence, diriez-vous que celle d'aujourd'hui est :**

1. Bien meilleure qu'à l'époque
2. Meilleure
3. A peu près la même
4. Moins bonne
5. Bien moins bonne qu'à l'époque

Aller au bloc FIN DE QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL

Si SSECH différent de 12 (sous-échantillon sortant)

BLOC FIN DE QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL

OKANTE

Si vous êtes interrogé(e) l'année prochaine acceptez-vous que les informations que vous avez fournies vous soient restituées, à vous ou à la personne qui répondra à votre place ?

1. Oui
2. Non

INDEX DES VARIABLES

A

ABSENCE.....	12, 34
ACIRC.....	189
ACTDER.....	172
ACTE.....	167
ACTETA.....	169
ACTREM.....	160
ADRCONNU.....	38
ADRPROCHE.....	32
AESND.....	179
AFORAIS.....	156
AFTYPTRAV.....	165
AGE.....	37, 43
AIDEMEN.....	165
ALLOCAIDAUT.....	222
ALLOCAUTR[N].....	227
ALLOCMV.....	211
ALLOCPF.....	74
ALLOCRM.....	220
ALLOGREF.....	92
ALPHAPAY.....	40, 43
ALPHNPAYS.....	39
AMATRI.....	47
AMMA.....	190
AMNAS[N].....	178
ANAI.....	15, 37, 43
ANENTR.....	160
ANIVED.....	153
ANN[NN]EVE.....	72
ANNMERE.....	237
ANNPERE.....	234
ANTALLOGREF.....	93
ANTASSHAB.....	117
ANTENBOUR.....	76
ANTENCHAUF.....	113
ANTIENCHAUF.....	116
ANTIMPR.....	134
ANTLOYHC.....	107
ANTMEAU.....	111
ANTMIEAU.....	115
ANTQUITTAM.....	106
ANTREMU.....	186
ANTRETR.....	213
ANTTAXFON.....	136
ANTTAXHAB.....	137
ANTTAXTOT.....	137
ANTTOTREVEN.....	71
APART.....	20, 51
APIMMO.....	119
ARRIVE.....	43
ARRIVEAN.....	43
ARRIVEJOUR.....	43

ARRIVEMOIS.....	43
ASSHAB.....	117
ASSOC.....	191
AUBAIN.....	141
AUT2LOG.....	26, 57
AUTFANON.....	12, 34
AUTHAB.....	17, 42
AUTIMPOS.....	13, 35
AUTLOG.....	16, 41, 44
AUTLOG2.....	17
AUTLOGNO.....	10
AUTNONCO.....	13, 34
AUTOCONS.....	138
AUTREFUS.....	13, 35
AUTREEMPL.....	173
AUTREV.....	227
AUTRQM.....	144
AVEC.....	39
AVIRPP.....	128
AVNAT.....	188

B

BAIL.....	104
BAIN.....	83
BESDENT.....	232
BESDENTR.....	232
BESMED.....	231
BESMEDR.....	231
BFORF[N].....	192
BLOCAI.....	120
BOUCLEMPR.....	100
BREEL[N].....	193
BRUIT.....	84
BS.....	30, 51
BSCTRLC.....	51
BSCTRLC1.....	21
BSCTRLC2.....	21
BSCTRLE.....	51
BSCTRLE1.....	21
BSCTRLE2.....	21
BSCTRLV.....	51
BSCTRLV1.....	22
BSCTRLV2.....	22
BSRELC.....	21, 51
BSRELE.....	21, 51
BSRELV.....	22, 51

C

CABSAT.....	88
CABSATB.....	88
CAD.....	142

CAHTME[N]	193
CATEG	188
CATLOGAC	54
CATLOGAC1	23
CATLOGAC2	23
CATLOGAD	57
CATLOGAD[N]	25
CATLOGAY	14, 35
CFAFEMP[N]	98
CFMFEMP[N]	98
CFTXEMP[N]	99
CHAMP	11
CHANG[N]	157
CHANG[N]_L	158
CHANGADR	31
CHARGL	117
CHARGR	140
CHAUF	84
CHAUS	142
CHGENT	80
CHGTEMPL	164
CHGTPROF	163
CHLG	109
CLASSIF	166
CLASSIFANTE	174
CLASSIFCD	151
CLASSIFCF	166
CLASSIFMERE	240
CLASSIFPERE	237
CLE	30
CMAIS	187
CMATRI	46
CODCOMMU	31
CODECOM	32
CODECOMI	32
CODEPAYS	40, 43
CODNPAYS	39
COMMENTA	30
COMMUNE	32
COMMUNEI	32
COMPARBA	11
COMPAUTR	20
COMPBS1	20
COMPFAM	233
COMPGLOBREF	183
COMPREF[N]	181
CONFIR	22, 53
CONFIRM	28
CONFIRMB	53
CONGEL	86
CONGELB	86
CONJOINT	18, 46, 49
CONMERE	237
CONPERE	234
CONTACTD	57
CONTACTD[N]	26
CONTRAT	167
COPEM	133
COPRO	103
COSEP	127
COTRET	214
COUPLE	18, 46, 49
CRIME	84
CSITUA	59

D

DATACH	95
DATBAIL	104
DATEMP[N]	101
DATEMPA[N]	97
DATENT	81
DATFIN[N]	157
DEBAA	37
DEBSITFA	46
DEBUTE	59
DECIRPP	175
DEDUGLOBREF	184
DEDUREF[N]	182
DEP	30
DEPNAIS	16, 40, 43
DEPNAISMERE	238
DEPNAISPERE	234
DIFCHAUF	84
DIM	231
DISPOC	162
DOCAIDAUT	223
DOCALAR	93
DOCAUTR	230
DOCBF[N]	192
DOCBR[N]	193
DOCBUL	178
DOCCA[N]	194
DOCCHO	197
DOCDEC	175
DOCMV	212
DOCPF	218
DOCPRE	200
DOCREC	177
DOCRETB	208
DOCRMV	221
DURECOL	77
DURGAD	79
DURGF	79
DURGHD	79
DURGP	79
DURPES	78

E

EAUCHAUD	83
EC	30
EDNATIO	148
EMPRUN	139
ENBOURENF	75
ENCHAUF	112
ENF012NB	70, 75
ENF02E	75
ENF1415NB	75
ENF212E	75
ENF212NB	75
ENF915NB	70, 75
ENFHORS	67
EPARGN	141
EQUIL	141
ESTBF	191
ESTREF[N]	180
ETACIVCF	39
ETACIVER	39

ETAMATRI.....	18, 46, 49
ETREMP.....	176
EVEMOB.....	233
EVENEMEN.....	72
EXAIDAUT.....	222
EXRMI.....	219
EXTLOG.....	56
EXTLOG[N].....	25

F

FAERREUR.....	12, 34
FANONTRAI.....	12, 34
FANONTRAIX.....	10
FIMERE.....	239
FIND.....	58
FINEMP[N].....	101
FINEMPA[N].....	99
FINTHL.....	58
FIPERE.....	236
FITRAMERE.....	239
FITRAPERE.....	236
FONCT.....	166
FOR3HIS.....	154
FOR4HIS.....	154
FOR6HIS.....	154
FOR7HIS.....	154
FORHIS.....	153
FORISC.....	155
FORM.....	154
FRIGO.....	86
FRIGOB.....	86

G

GARLOY.....	108
GLOBAC.....	196
GLOBAIDAUT.....	223
GLOBMVFAM.....	211
GLOBMVIND.....	209
GLOBPRE.....	200
GLOBRMIFAM.....	221
GLOBRMIIND.....	220

H

HANDIC1E.....	67
HANDIC2E.....	67

I

ICHAPRO.....	114
IEAU.....	114
IELEC.....	115
IENCHAUF.....	116
IFACPRO.....	113
IGAZ.....	115
IIRPP.....	187
IMMO.....	119
IMPOSSIB.....	13, 35
IMPRCONF.....	134
IMVFAM.....	212

IMVIND.....	210
INCAUTR[N].....	228
INCBE.....	225
INCBEC.....	225
INCLU[PN].....	206
INCLUS.....	191
INCMVFAM.....	211
INCMVIND.....	210
INCPF[N].....	217
INCPRE.....	200
INCPRERET[N].....	199
INCRET[PN].....	202
INDC.....	195
INMIDPRE.....	200
INMNTIC.....	197
INTERN.....	89
INTERNB.....	89
IPCRED.....	143
IPELEC.....	143
IPETR.....	130
IPIMP.....	143
IPLOG.....	143
IPLOY.....	143
IPNAISMERE.....	237
IPNAISPERE.....	234
IPNATIO.....	148
IPNATIOCF.....	147
IPNATMERE.....	238
IPNATPERE.....	235
IRNT[PN].....	206
IRRET[PN].....	203
IRSPR.....	187
ISF.....	135

J

JAIDAUT.....	222
JAUTR[N].....	228
JAVNAT.....	188
JCHLG.....	110
JCOPRO.....	103
JMVFAM.....	211
JMVIND.....	209
JNAIS.....	15, 37, 43
JOUR2AN.....	16, 41, 44
JOURAN.....	16, 41, 44
JOURSEM.....	16, 41, 44
JPF[N].....	216
JQUITTA.....	105
JRECALAR.....	91
JRECAREF[N].....	180
JRECAUTR[N].....	227
JRECCHO.....	195
JRECIND.....	190
JRECNT[PN].....	204
JRECPF[N].....	215
JRECPRE.....	198
JRECRET[P].....	202
JRECSAL.....	176
JRET[PN].....	205
JRMIFAM.....	221
JRMIIND.....	219

K	
KIALAC.....	93
KIALAR.....	91

L	
LDNATIO.....	148
LE.....	30
LFEPCC.....	140
LIENPERS.....	19, 50
LIENTYP.....	19, 50
LINGE.....	87
LINGEB.....	87
LISTTI.....	190
LNAIS.....	16, 40, 43
LOCALOG.....	55
LOCALOG[N].....	24
LOGGAR.....	107
LOGCOL.....	17, 42, 45
LOGECLAT.....	11
LOGIND.....	17, 42, 45
LOGNONID.....	10
LOI48L.....	109
LOYHC.....	106
LOYSTR.....	108
LOYTCC.....	106
LPNATIO.....	148

M	
MAALAR.....	92
MAESND.....	179
MAIRS.....	187
MAISF.....	135
MALGRAV.....	231
MARCHE.....	109
MAREF[N].....	181
MARQUE.....	188
MAUTOCONS.....	138
MBALIM.....	125
MBOURS.....	225
MBOURSC.....	225
MCALIM.....	126
MCHAUF.....	112
MCHLG.....	110
MCOPRO.....	103
MCOTRET.....	214
MDEBEMP[N].....	101
MDEBEMPA[N].....	97
MDREF[N].....	182
MEAU.....	111
MEISF.....	135
MELEC.....	112
MEMP[N].....	101
MEMPA[N].....	98
MENERG.....	112
MER1E.....	18, 47, 49
MER2E.....	18, 47, 49
MEUB.....	142
MEXO.....	207
MFINEMP[N].....	102
MFINEMPA[N].....	98
MFIRPP[N].....	129

MGAZ.....	112
MHALAC.....	94
MICHAUF.....	116
MIDPRE.....	200
MIEAU.....	114
MIELEC.....	115
MIENERG.....	115
MIGAZ.....	116
MINT[N].....	102
MINTA[N].....	99
MIPETR.....	131
MIPSEP[N].....	129
MIRPP[N].....	128
MMATRI.....	47
MMIN.....	144
MNAIS.....	15, 37, 43
MNAS[N].....	177
MNT[PN].....	205
MNTAC[N].....	195
MNTIC.....	197
MOBLOY.....	125
MOCLOY.....	126
MOFACT.....	172
MOI[NN]EVE.....	73
MOISAN.....	16, 41, 44
MOTIF.....	139
MOUBLI.....	230
MOUVEMENT.....	30
MPRERET[N].....	198
MREC.....	161
MRECALAR.....	91
MRECAUTR[N].....	228
MRECCHO.....	196
MRECNT[PN].....	205
MRECPF[N].....	216
MRECPRE.....	199
MRET[PN].....	202
MRFASV.....	124
MRFAUT.....	124
MRFEXO.....	122
MRFLIV.....	123
MRFLOG.....	123
MRFVAL.....	124
MRLOCAI.....	121
MSAVNAT.....	188
MTAIDAUT.....	223
MTAUTR[N].....	228
MTMVFAM.....	211
MTMVIND.....	209
MTPF[N].....	216
MTRAP.....	126
MTRAV.....	125
MTRMIFAM.....	221
MTRMIIND.....	220
MVTPERS.....	43

N	
NADR.....	38
NARDR.....	58
NANAIS.....	40
NAUTLOG.....	17, 42, 45
NBCIRC.....	189
NBEMP.....	161
NBENF.....	149

NBFRAT	233
NBHPR	170
NBHSEC	171
NBLE	11
NBRRET	201
NBSAL	169
NBTSAL	169
NCODCOM	38
NCODCOMD	58
NCODCOMI	38
NCOM	30
NCOMMU	38
NCOMMUD	58
NCOMMUI	38
NENFHORS	67
NHAB	16, 37, 44
NHAB60PLUS	70
NHABD	56
NHABD[N]	25
NHABY	14, 36
NIDENTM	47
NIDENTP	47
NIVACT	144
NIVISC	152
NIVISCMERE	238
NIVISCPERE	235
NJNAIS	40
NMNAIS	40
NOI	37, 43
NOIRQM	66
NOM	38
NOMBEMPR	96
NOMBRACT	190
NOMBREMP	176
NOMBREMPRA	100
NOMBRRET[P]	204
NOMD	58
NOMLOG	55
NOMLOG[N]	24
NOMLOG1	24
NOMPAYS	40, 43
NOMX	32
NONCONTA	12, 34
NONENT	13, 35
NONPRE	143
NORDI	89
NOUVADR	32
NOUVDIP	152
NOUVPRINCIP	22, 54
NPAYS	39
NPERS	20, 51
NPHONE	87
NPORTA	87
NPRENOM	39
NSEXE	39
NTV	88
NUMAUTLOG	24, 55
NUMENQ	30
NUMFA	30
NUMNPAYS	39
NVOIT	89

O

OBALIM	125
--------	-----

OCALAC	93
OCALAR	90
OCALIM	126
OCBOUR	224
OCBOURC	225
OCBOURCF	224
OCBOURENF	75
OCCREM	95
OCCREMA	99
OCCREMB	100
OCCUP	158
OCCUPA	158
OCEUP	160
OCGAD	79
OCGARD	78
OCGF	79
OCGHD	78
OCGP	79
OCIRPP	127
OCPEM	132
OCPESE	78
OCRAPP	75
OCRVI	120
OKANTE	241
ONDE	86
ONDEB	87
OPA	169
ORDI	89
ORDIB	89
ORIGECART	11
OUBLI	230

P

PANEL	37
PARIMM	118
PARIMMO	120
PARTIAN	38
PARTIAVEC	39
PARTIJOU	38
PARTILOG	38
PARTIMO	38
PARTIOU	38
PAUTR[N]	228
PAYNAISMERE	238
PAYNAISPERE	234
PAYSETR	32
PAYSNAIS	16, 40, 43
PER1E	19, 47, 49
PER2E	19, 47, 49
PERSAID	165
PETIT	84
PFLIST	74
PHONE	87
PHONEB	88
PIECEDI	82
PIECENB	81
PJCHLG	110
PJCOPRO	103
PLURACT	190
PLUREMP	176
PLURRET[P]	203
PNATMERE	238
PNATPERE	235
POLLU	84

PPF[N].....	216
PRACT.....	27, 60
PRAN.....	27, 60
PRANPR.....	27, 60
PRENOM.....	15, 37, 43
PRERET.....	198
PRESPERS.....	37
PRET[PN].....	204
PRIMEM[N].....	133
PROFAID.....	165
PROFAIDA.....	174
PROFAIDCD.....	150
PROFES.....	165
PROFESAN.....	174
PROFESCD.....	151
PROFESSMERE.....	239
PROFESSPERE.....	236
PROPCF.....	105
PROPLOC.....	22, 54
PROPRI.....	105
PRPERM.....	27, 60
PUISEC.....	141

Q

QENERG.....	111
QIENERG.....	115
QOUBLI.....	230
QUACHO.....	196
QUAIDAUT.....	222
QUALAR.....	91
QUAPRE.....	199
QUAUTR[N].....	228
QUILOG.....	55
QUILOG[N].....	24
QUIREP.....	146
QUIRPP.....	128
QUITTAM.....	106
QUITTANCE.....	105
QUMVFAM.....	211
QUMVIND.....	209
QUNT[PN].....	204
QUPF[N].....	216
QURMIFAM.....	221
QURMIIND.....	219

R

RAISNBH.....	171
RAPEMP[N].....	97
RAPEMPR.....	97
RAPPRO.....	159
RAPREMB.....	140
RCHO.....	68
RECAP.....	61
RECEP.....	142
RECH.....	161
REFISC[N].....	192
REFUS.....	13, 35
REMBPA.....	140
REMIND.....	190
REMP.....	96
REMRET.....	201
REMSAL.....	176

REMUCONF.....	185
REMPVAR.....	143
REPAS.....	143
REPERLOG.....	10
RESCONTA.....	13, 35
RESESSAIS.....	12, 34
RESIND.....	146
RESP.....	170
RESSEX.....	230
RETEXO.....	207
RETRCONF.....	213
RFAM.....	68
RFIN.....	69
RGES.....	30
RIEXO.....	194
RIMM.....	69
RINT[N].....	102
RINTA[N].....	99
RIRPP[N].....	128
RLOC.....	120
RLOCAI.....	121
RLOG.....	68
RMAL.....	68
RNSAL.....	68
RRET.....	68
RRET_INDIV.....	201
RRMI.....	68
RSAL.....	68
RTAPP.....	75
RTRA.....	69

S

SAL.....	165
SANETA.....	231
SANSOU.....	32
SCOL.....	77
SCOLARITE.....	156
SCOLMERE.....	239
SCOLPERE.....	235
SEXE.....	15, 37, 43
SITCOMP.....	240
SITUA.....	27, 59
SITUAD[N].....	157
SITUADCF.....	158
SOMBRE.....	84
SREEL[N].....	193
SSECH.....	30
STATANT.....	173
STATUIND.....	175
STATUT.....	164
STATUTCD.....	150
STATUTMERE.....	240
STATUTPERE.....	236
STO.....	85
STOC.....	85
STOCCF.....	85
STOCP.....	85
SUBLOY.....	109
SUPA.....	169
SUPH.....	169
SURFACE.....	82
SURFADI.....	82

T

TAXFON.....	136
TAXHAB.....	136
TAXTOT.....	137
TBOURS.....	224
TBOURSC.....	225
TEMP.....	142
TEMPADR.....	31
TEMPCCOM.....	31
TEMPCOMM.....	31
TEMPDEM.....	31
TEMPNOM.....	31
TESTREF[N].....	180
TGLOBAC.....	197
TGLOBAIDAUT.....	223
TGLOBAS.....	178
TGLOBAUTR.....	230
TGLOBMVFAM.....	212
TGLOBMVIND.....	210
TGLOBPF.....	218
TGLOBPRE.....	200
TGLOBREF.....	183
TGLOBRET.....	207
TGLOBRMIFAM.....	221
TGLOBRMIIND.....	220
TGREF.....	60
TINCAUTR[N].....	229
TINCBE.....	225
TINCBEC.....	226
TINCPF[N].....	217
TLOGINDD.....	56
TLOGINDD[N].....	25
TMAALAR.....	92
TMAESND.....	179
TMAGLOBREF.....	183
TMAREF[N].....	181
TMDGLOBREF.....	184
TMDREF[N].....	182
TMNT[PN].....	206
TMNTAC[N].....	196
TMPRERET[N].....	199
TMRET[PN].....	203
TMTAUTR[N].....	229
TMTPF[N].....	217
TOIT.....	84
TOTREVEN.....	69
TPC.....	170
TPCCF.....	170
TRANCHPRE.....	70
TRAVAUX.....	81
TRESTBF.....	191
TRIRPP[N].....	129
TRMIPSEP[N].....	130
TV.....	88
TVB.....	88
TXEMP[N].....	102

TXEMPA[N].....	99
TYPACT[N].....	194
TYPECOL.....	77
TYPEMP.....	96
TYPLOG.....	11
TYPLOGCO.....	17, 42, 45
TYPLOGIND.....	23, 54
TYPLOGR.....	33
TYPMEN.....	40
TYPMV.....	209
TYOLOG.....	16, 41, 44
TYOLOGD.....	55
TYOLOGD[N].....	24
TYPPE.....	215
TYPPRE.....	198
TYPRF.....	122
TYPRMI.....	219
TYPRTRA.....	69
TYPVOIS.....	10
TYPVOISR.....	33

U

UM.....	69
UMEMP[N].....	101
UMEMPA[N].....	98
UMINT[N].....	102
UVFEPP.....	118
UVIMMO.....	119
UVLOG.....	57
UVLOG[N].....	25

V

VAC.....	142
VAISS.....	87
VAISSB.....	87
VALIDF.....	36
VALIDT.....	60
VET.....	142
VFEPPEMAX.....	118
VFEPPEMIN.....	118
VIAND.....	142
VIDEO.....	88
VIDEOB.....	88
VIMMOMAX.....	119
VIMMOMIN.....	119
VIVMOB.....	240
VOIT.....	89
VOITB.....	89

W

WC.....	83
WQUITTAM.....	105